

Pannon Egyetem
Nyelvtudományi Doktori Iskola
Szaknyelvi kommunikáció alprogram : társadalom, politika, gazdaság, kultúra

Doktori (PhD) értekezés
Mihalovics Péter

NICOLAS SARKOZY ELNÖKI KAMPÁNYBESZÉDEINEK (2007)
NYELVÉSZETI ELEMZÉSE

Témavezető : Dr. Róka Jolán

Veszprém
2011

Université de Pannonie
École Doctorale en Sciences du Langage
Programme Communications en langues de spécialité

ANALYSE LINGUISTIQUE
DES DISCOURS DE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE (2007)
DE NICOLAS SARKOZY

Thèse de doctorat (PhD)
présentée par Péter MIHALOVICS

sous la direction de Madame la Professeure Jolán RÓKA

Veszprém
2011

Értékelő lap

Remerciements

J'adresse mes remerciements et j'exprime ma reconnaissance à Madame Jolán RÓKA sans qui ce travail n'aurait pu se faire.

Je tiens également à remercier mon père, Árpád MIHALOVICS qui, de différentes manières et à différents moments de la préparation de ce travail, m'a apporté son aide.

Mes remerciements vont également aux Professeurs de l'École Doctorale en Sciences du Langage de l'Université de Pannonie dont les conseils et les remarques m'ont été extrêmement précieux.

Magyar nyelvű kivonat

A disszertáció célja egyrészt: a politikai kommunikáció valamint a politikai diskurzuselemzés interdiszciplináris jellegének a bemutatása, továbbá a nyelvészeti elemzés vonatkozó aspektusainak a szintézise, másrészt: Nicolas Sarkozy elnöki kampánybeszédeinek (2006-2007) a nyelvészeti elemzése előzetesen megválasztott lexiko-szemantikai és pragmatikai szempontok szerint. Az elemzés korpuszát képezi Nicolas Sarkozy elnöki programja, egy az elnöki programot bemutató sajtókonferencián elhangzott beszéd, továbbá 38 kampánybeszéd (összesen mintegy 262.700 lexikai egységet tartalmazó 670 oldal terjedelmű szöveg). A disszertáció elméleti része 95 %-ban francia vagy frankofón nyelvészek munkái alapján készült. Az elemzések nem klasszikus értelemben vett diskurzuselemzések, hanem adott politikai beszédek nyelvészeti (lexiko-szemantikai és pragmatikai) aspektusú vizsgálatai.

Kulcsszavak: politikai kommunikáció, politikai beszéd, lexiko-szemantikai elemzés, pragmatikai elemzés, konnotáció, lexikai mező, beszédaktusok, deixisek, modalitás.

Angol nyelvű kivonat

The aim of the thesis, on the one hand, is to present the interdisciplinary nature of political communication and political analysis. On the other hand it synthesizes the fields establishing the linguistic analysis of political speech. In addition, the thesis also aims at analyzing Nicolas Sarkozy's presidential campaign speeches from preselected lexico-semantic and pragmatic aspects. The examined corpus of the analysis includes Nicolas Sarkozy's presidential program ('Ensemble tout devient possible'), a text of a speech delivered at a press conference presenting the presidential program, and 38 campaign speeches comprising approximately 262700 lexical units on 670 pages. More than 95 per cent of the syntheses related to the analytical part of the thesis are based on works of French or French-speaking linguistics. It should be emphasized that the detailed discourse analysis, taken from campaign speeches, in a non-classical sense are examinations from a linguistic (lexico-semantic and/or pragmatic) aspect of given political speech fragments.

Keywords: political communication, political speech, lexico-semantic analysis, pragmatic analysis, connotation, lexical field, speech acts, deixes, modality.

Francia nyelvű kivonat

La thèse, d'une part, vise à présenter les aspects interdisciplinaires de la communication politique et de l'analyse du discours politique. Elle offre une synthèse de l'« arsenal théorique » nécessaire pour l'analyse linguistique. D'autre part, elle vise à donner – selon des critères préalablement définis – les analyses lexico-sémantiques et pragmatiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy. Le corpus d'analyse est constitué des documents suivants : le projet présidentiel de Nicolas Sarkozy, le texte d'une conférence de presse et les 38 discours prononcés par Nicolas Sarkozy durant la campagne 2006-2007. Au total, ce sont un corpus de 40 textes contenant 262.700 mots (plus que 670 pages). La partie théorique s'appuie en 95 % sur les ouvrages des auteurs français ou francophones. L'analyse des discours à différents niveaux linguistiques n'est pas identique à l'analyse du discours dite classique. Ce sont des analyses linguistiques (lexico-sémantiques et pragmatiques).

Mots-clés : communication politique, discours politique, analyse lexico-sémantique, analyse pragmatique, connotation, champ lexical, actes de langage, déictiques, modalité.

Table des matières

Introduction	13
1. Communication politique – discours politique – discours électoral.....	17
1.1. De la communication.....	17
1.1.1. La communication vue par le sens commun.....	17
1.1.2. La communication vue par les psychologues	19
1.1.3. La communication vue par les sociologues	19
1.1.4. La communication vue par les linguistes : le schéma canonique de R. Jakobson et le schéma révisé par C. Kerbrat-Orecchioni.....	20
1.1.5. Les différents registres de la communication et les sujets annexes.....	23
1.1.5.1. Communiquer : exprimer – informer – convaincre.....	23
1.1.5.2. Convaincre et/ou persuader	24
1.1.5.3. Argumenter, argumentation	24
1.1.5.4. Manipuler, manipulation	25
1.2. De la communication politique.....	26
1.2.1. Le concept de la politique	26
1.2.2. Les acteurs de l'espace politique (ou public).....	28
1.2.3. La communication politique	30
1.2.4. La typologie de la performance politique	33

1.3. Le discours.....	34
1.3.1. Définitions du discours	34
1.3.2. La problématique du discours dans la linguistique.....	36
1.4. Le discours politique	38
1.4.1. Définitions du discours politique	38
1.4.2. Paroles du politique.....	40
1.5. La campagne électorale et le discours électoral	41
2. Analyse du discours, linguistique textuelle et analyse ou étude linguistique des discours politiques	43
2.1. Brève histoire de la discipline « Analyse du discours » en France	44
2.1.1. La « convergence » et le « renouvellement »	44
2.1.2. Les cadres intellectuels et les sources de l'Analyse du discours	45
2.1.3. L'École française de l'analyse du discours	47
2.2. De la linguistique textuelle	49
2.2.1. Le texte (et le discours).....	49
2.2.2. Les niveaux de structuration textuelle	51
2.2.3. Les grandes notions de la linguistique textuelle en bref.....	52
2.2.4. Les types de textes ou les formes du discours	54
2.3. De la sémiotique (du discours)	60
2.4. Le corpus dans l'analyse des discours	62
2.5. Analyse linguistique des discours de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy	62
3. La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy dans le miroir de son programme et de ses discours.....	65
3.1. La biographie de Nicolas Sarkozy	67
3.2. Les élections présidentielles sous la V ^e République et le contexte de l'élection de 2007..	72
3.3. Le programme de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy	75

3.3.1. La précampagne	75
3.3.2. La campagne	79
3.4. Le corpus d'analyse. La liste des discours analysés et les grands sujets.....	90
4. Les aspects lexico-sémantiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy	96
4.1. La relation entre la lexicologie et la sémantique	96
4.1.1. La lexicologie et ses notions fondamentales.....	98
4.1.2. La sémantique et ses notions fondamentales	100
4.1.2.1. Sens et/ou signification	101
4.1.2.2. Dénotation et connotation	106
4.1.3. Champ lexical et champ sémantique.....	109
4.1.4. Lexicologie sémantique et/ou sémantique lexicale.....	110
4.1.5. Lexicométrie ou lexicostatistique	112
4.2. Analyse lexico-sémantique.....	114
4.2.1. Les connotations	114
4.2.1.1. République, État, Nation	114
4.2.1.2. France	121
4.2.1.3. Liberté, Égalité, Fraternité (Solidarité)	125
4.2.1.4. Immigration, Immigré(e)(s) vs. Identité nationale.....	129
4.2.2. Quelques champs lexicaux.....	132
4.2.2.1. Ordre, Autorité, Mouvement.....	132
4.2.2.2. Désordre	137
4.2.2.3. Histoire	138
4.2.2.4. Culture, civilisation	140
4.2.2.5. Capitalisme.....	142
4.2.2.6. Jeunesse.....	144
4.2.2.7. Éducation, école	145
4.2.2.8. Université, Recherche	154
4.2.2.9. Travail, Logement	156
4.2.2.10. Religion(s), Église.....	159
4.2.2.11. Foi.....	160
4.2.2.12. Morale	161
4.2.2.13. Europe, Méditerranée	163
4.2.2.14. Mondialisation.....	170
4.2.2.15. Autres	173

4.3. Quelques données lexicométriques	173
5. Les aspects pragmatiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.....	175
5.1. De la linguistique énonciative à la pragmatique linguistique.....	176
5.1.1. La linguistique énonciative	176
5.1.2. La pragmatique linguistique	178
5.2. Quelques notions fondamentales de la pragmatique	182
5.2. 1. Les actes de langage.....	182
5.2.1.1. Locution, illocution, perlocution dans la théorie d’Austin.....	183
5.2.1.2. Taxinomies des actes illocutionnaires.....	183
5.2.1.3. De la théorie searlienne	184
5.2.1.4. Des actes de langage indirects.....	188
5.2.1.5. Nos propositions de modification	189
5.2.2. Les déixis	195
5.2.2.1. La problématique de la déixis	195
5.2.2.2. Les déictiques ou embrayeurs personnels	197
5.2.3. Les modalités ou l’expression de la subjectivité de l’énoncé.....	199
5.2.3.1. La notion de modalité.....	199
5.2.3.2. La ou les typologie(s) des modalités	201
5.3. Les différents actes de langage dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy.....	209
5.3.1. Les actes de langage assertifs	210
5.3.2. Les actes de langage promissifs.....	213
5.3.3. Les actes de langage directifs	216
5.3.4. Les actes de langage déclaratifs.....	221
5.3.5. Les actes de langage expressifs.....	223
5.4. Les deixis personnelles dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy.....	227
5.4.1. Les déictiques personnelles ‘je’, ‘nous’ et ‘vous’	227
5.4.2. Les énonciations élocutives / allocutives / délocutives.....	229
5.4.3. Les pronoms personnels ‘je’, ‘nous’ et ‘vous’ dans les discours de campagne de 2007 chez les principaux candidats (Un tableau de comparaison)	233
5.4.4. Le ‘nous’ politique chez Nicolas Sarkozy	234

5.5. Les valeurs modales dans les discours de Nicolas Sarkozy	238
5.5.1. Les modalités objectives : ontique et aléthique	238
5.5.1.1. Exemples pour la modalité ontique	239
5.5.1.2. Exemples pour la modalité aléthique	239
5.5.2. Les modalités subjectives	240
5.5.2.1. Exemples pour la modalité épistémique.....	240
5.5.2.2. Exemples pour la modalité appréciative	241
5.5.3. Les modalités mixtes.....	241
5.5.3.1. Exemples pour la modalité déontique	241
5.5.3.2. Exemples pour la modalité volitive.....	243
5.5.4. La modalité factitive	246
5.5.5. La modalité affective ou l'expression des sentiments (et des passions ?) dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy	248
5.5.6. La modalité comme sujet bien complexe.....	250
Conclusion.....	252
Références bibliographiques	258
Webographie.....	267
Sources.....	268
Annexes	268

« Tout énoncé, aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie. »

/Patrick Charaudeau 2005 : 30/

Introduction

Vivre dans le monde contemporain c'est d'être confronté à une multitude de textes politiques. Dans la période d'une campagne électorale, les textes écrits et oraux se multiplient encore. On peut y trouver des textes de genre divers : affichages, tracts, articles, interview, communications... Mais c'est le *discours de campagne* qui joue un rôle primordial dans cette période. Les candidats aux élections sont admis à faire valoir leurs arguments aux électeurs par tous moyens légaux autorisés. La radio, la télévision et tout récemment l'internet ont un rôle prépondérant. Le monde de la politique est de plus en plus – ou plutôt : presque totalement – médiatisé.

En France, *l'analyse du discours* surtout *politique* a une longue tradition avec ses écoles et avec ses méthodes.

Le choix du sujet et le corpus d'analyse

Moi comme politicien praticant, je m'intéresse beaucoup à la campagne politique, et comme personne ayant une formation en sciences du langage j'ai un intérêt particulier auprès du discours politique. Lire les grands discours de l'histoire politique, surtout ceux du XX^e siècle est une activité bien passionnante pour moi.

Après avoir lu quelques ouvrages sur la vie et l'activité politique de Nicolas Sarkozy je me suis décidé à préparer ma thèse de doctorat dans le sujet « Analyse linguistique des discours de campagne présidentielle (2007) de Nicolas Sarkozy ». Sur l'internet, j'ai trouvé 63 discours prononcés par Nicolas Sarkozy au cours de la période de précampagne et de campagne. Ces

discours se trouvent avec ceux des autres candidats (239 discours disponibles au total) sur le site réalisé par Jean Véronis¹, professeur de linguistique et d'informatique de l'Université de Provence.

Professeur Véronis a créé ce site avec le but de faciliter les recherches menées dans le sujet « Analyses des discours de la campagne présidentielle de 2007 ».

Bien que les discours soient médiatisés, nous avons choisi comme corpus d'analyse leurs variantes écrites, celles qui se trouvent sur le site « Discours 2007 ».

Les constituants de notre corpus d'analyse sont (1) le Projet présidentiel de Nicolas Sarkozy « *Ensemble tout devient possible* » (D1), (2) le texte de la Conférence de presse sur le projet présidentiel – le 2 avril 2007 (D2) et (3) le texte des 38 discours prononcés par Nicolas Sarkozy (numérotés du D3 au D40).

Les objectifs

Au cours de notre travail, nous avons été menés par deux buts principaux. D'une part : nous avons voulu présenter « l'arsenal théorique » surtout français, nécessaire pour l'analyse sur corpus, et en donner une synthèse. (Dans notre ouvrage nous nous sommes appuyés majoritairement sur les ouvrages des auteurs français ou francophones.) D'autre part : selon les critères préalablement définis, nous avons essayé de faire des analyses lexico-sémantiques et pragmatiques des discours prononcés par Nicolas Sarkozy au cours de la campagne présidentielle de 2007.

La structure de la thèse

Notre ouvrage se divise en cinq chapitres qui se subdivisent en plusieurs sous-chapitres.

Dans le premier chapitre, nous donnons un aperçu général sur la communication politique, nous y abordons aussi la problématique du discours politique.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons la naissance et le développement de l'analyse du discours comme discipline en France. Il existe plusieurs groupes de recherche qui ont une

¹ <http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/>

dénomination collective « l'École française de l'analyse du discours ». Dans ce même chapitre, nous soulignons que nous ne ferons pas une analyse du discours dite « classique », mais notre analyse est plutôt linguistique qui vise à décrire et présenter certains traits lexico-sémantiques et pragmatiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

Le troisième chapitre a comme titre « La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy dans le miroir de son programme et de ses discours ».

La première partie (4.1.) du quatrième chapitre est consacrée aux problèmes théoriques de la lexicologie et de la sémantique tels que sens et signification, dénotation et connotation, champ lexical et champ sémantique. On y trouve encore quelques données lexicostatistiques.

La deuxième partie (4.2.) contient l'analyse lexico-sémantique sur corpus qui se manifeste à la base de deux aspects préalablement choisis : (1) les connotations (2) les champs lexicaux. Le sous-chapitre 4.3. contient encore d'autres données lexicostatistiques.

Dans la première partie du cinquième chapitre (5.1.) nous présentons deux tendances linguistiques qui sont la linguistique énonciative et la pragmatique.

La deuxième partie de ce sous-chapitre (5.2.) est consacrée aux notions considérées comme fondamentales du point de vue de notre analyse pragmatique, notamment aux actes de langage, à la déictique et à la modalité.

La troisième partie du cinquième chapitre (5.3.) vise à présenter les différents actes de langage dans les discours de Nicolas Sarkozy.

La quatrième partie de ce chapitre (5.4.) examine l'emploi des deixis personnelles (*je, moi, nous, vous*) dans les discours sarkozyens.

Le dernier sous-chapitre (5.5.) présente les procédés d'expression de différentes valeurs modales qui se manifestent dans les discours de Nicolas Sarkozy.

La méthodologie

Au cours de notre recherche, nous avons utilisé de différentes méthodes. Dans les parties dites théoriques, sur la base de la littérature primaire (qu'on peut aussi nommer 'corpus'), nous avons utilisé de différentes méthodes d'*observation* et de *comparaison*. Une exigence primordiale pour toutes les études en sciences humaines et sociales est d'*identifier* et *classer* les faits. Dans notre ouvrage, tout en essayant de répondre à ces exigences, nous avons établi

plusieurs classements : connotations, champs lexicaux, déictiques, actes de langage, procédés d'expression des valeurs modales, etc.

Nos méthodes étaient donc : observer, comparer, présenter, décrire, identifier et classer.

Les hypothèses

Par nos analyses, nous avons essayé de vérifier nos hypothèses suivantes :

1. Dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy ce sont surtout les termes politiques qui dominent.
2. Les nuages de mots constitués à la base des discours suggèrent de certaines connotations.
3. La majorité des discours de Nicolas Sarkozy sont fortement thématiques.
4. Afin de convaincre et de persuader les électeurs, Nicolas Sarkozy utilise plutôt une lexique à connotation positive.
5. Conformément à la nature de la persuasion politique, on peut admettre que sur le plan pragmatique ce sont les actes de langage promissifs et directifs qui dominent dans notre corpus d'analyse aussi.
6. Concernant les déictiques personnelles c'est le '*je*' qui domine fortement les discours de Nicolas Sarkozy.
7. La déictique '*nous*' a plusieurs sens qui sont parfois insaisissables.
8. C'est la modalité volitive qui est omniprésente dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy.
9. Nicolas Sarkozy utilise parfois de son plein gré certains procédés d'expression de la modalité affective aussi dans ses discours de campagne.
10. Nicolas Sarkozy utilise un langage particulier qui montre des traits bien individuels.

1. Communication politique – discours politique – discours électoral

1.1. De la communication

1.1.1. La communication vue par le sens commun

Comme la plupart des mots d'une langue, le verbe *communiquer* et le nom *communication*, qui en est dérivé, sont l'un et l'autre polysémiques, c'est-à-dire qu'ils ont plusieurs significations.

(Voir Trésor de la langue française informatisé = TLF informatisé :<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

Voici quelques exemples de phrases dans lesquelles figure le substantif *communication* :

- (1) Une *communication* téléphonique locale ne coûte pas cher.
- (2) Dans cette région, les *communications* sont faciles.
- (3) On peut établir une *communication* entre les deux établissements.
- (4) La *communication* d'une pensée est parfois difficile même aux amis.
- (5) Il a eu une excellente *communication* pendant le colloque.

Dans les emplois (1), (2) et (3), le noyau sémantique qui se retrouve partout semble être l'idée de réunir ce qui de soi est séparé. Dans les emplois (4) et (5), nous entendons quelque sorte de mise en relation des esprits ou plutôt des cerveaux humains.

Communiquer, consiste donc, en première approximation, à faire passer des informations sur ce que l'on a dans l'esprit. Mais qu'est-ce qu'on a dans l'esprit ? On y a des souvenirs, des connaissances, des jugements, des sentiments, des désirs, des projets, etc. Le répertoire des choses à communiquer est riche et bien coloré.

Prenons encore les définitions des dictionnaires :

« **Communication** : Le fait d'établir une relation avec (qqn, qqch). (...) *Scientifique*. Toute relation dynamique qui intervient dans un fonctionnement. »

« **Communiquer** : Faire connaître (qqch à qqc). (...) Faire partager. (...) Rendre commun à ; transmettre (qqch). » (*Le Robert*)

« **Communication** : Action d'être en rapport avec autrui, en général par le langage : échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse. (...) Action de mettre en relation, en liaison, en contact, des choses. » « **Communiquer** : Faire passer qqch, le transmettre à qqch d'autre. (...) Faire partager à qqn un sentiment, un état (...). (...) Entrer en contact avec qqn, lui faire part de sa pensée, de ses sentiments. » (*Larousse*)

« **Communication** : Fait de manifester sa pensée ou ses sentiments, par la parole, l'écriture, le geste, la mimique, dans le but de se faire comprendre. *Scientifique*. Processus par lequel une source d'informations **A** tend à agir sur un récepteur d'informations **B** de manière à provoquer chez celui-ci l'apparition d'actes ou de sentiments permettant une régulation des activités de **B** ou du groupe auquel appartiennent **A** et **B**. (E. Henriquez, 1971) Ensemble des dimensions de notre monde réel qui résultent du fait que des « entités » en général – avant tout, bien évidemment, des hommes – entrent en relation les unes avec les autres et se mettent à agir les unes sur les autres. (P. Watzlawick, 1981) » (R. Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation*)

Étymologiquement, le mot vient du latin **communicare**, « mettre ou avoir en commun », mot formé de *cum* (« ensemble, avec ») et *munis* ou *munia* (« charge, fonction »).²

² /<http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/comm/commdefinitions.htm/>

1.1.2. La communication vue par les psychologues

En psychologie, la *communication* a été longtemps définie par le modèle (voir ci-dessous) de la transmission de l'information conçue par Shannon et Weaver :



(Shannon C.E., Weaver, W. 1949)

Nous mentionnons ici que ces auteurs n'ont jamais prétendu que leur modèle était applicable à la communication humaine.

Moscovici (1984 : 6) donne la définition suivante qui est importante pour notre sujet :
« Les phénomènes de communication sociale désignent les échanges de messages linguistiques et non linguistiques (images, gestes, etc.) entre individus et groupes. Il s'agit des moyens utilisés pour transmettre une certaine information et influencer autrui. »

1.1.3. La communication vue par les sociologues

Parmi les sociologues il faut mentionner Durkheim (1895/1988), qui a défini la communication comme une interaction au sein d'un réseau où s'échangent et se partagent des représentations collectives. Mead (1934) a aussi accordé un statut primordial aux interactions au sein desquelles s'échangent des communications symbolisées.

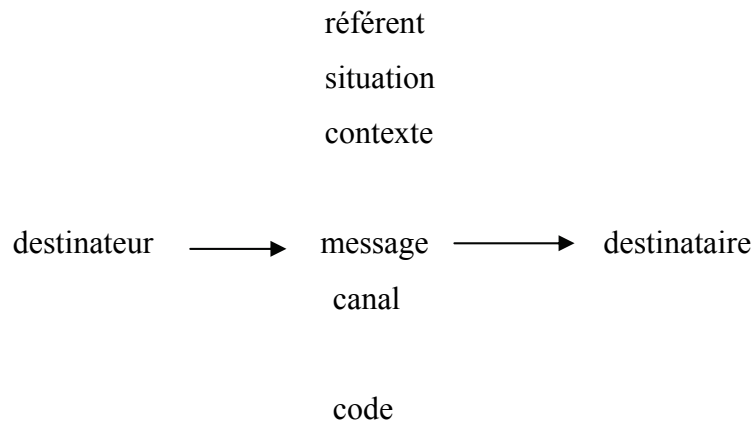
Selon Morin (1996) les cinq éléments constitutifs de la communication sont :

- l'émetteur, source du message ;
- le récepteur, destinataire du message ;
- le message, contenu transmis ;
- le média, canal de transmission ;
- les intermédiaires, relais éventuels tels que voisins, leaders d'opinion.

1.1.4. La communication vue par les linguistes : le schéma canonique de R. Jakobson et le schéma révisé par C. Kerbrat-Orecchioni

« La communication humaine prend toute son originalité quand elle s'exerce par l'intermédiaire du langage. » (Baylon – Mignot 1994 : 75)

Jakobson (1960 : 213-4) a créé un schéma de la communication. Pour lui, dans tout acte de communication verbale interviennent les facteurs constitutifs suivants :



(C. Baylon – X. Mignot 1994 : 76)

Remarques :

1. Il faut avoir conscience du fait que la terminologie pourrait être différente sans que le fond des choses en soit notablement changé.

On dirait

au lieu de DESTINATEUR :

locuteur, scripteur, émetteur, communicateur ;

au lieu de DESTINATAIRE :

allocutaire, auditeur, lecteur, récepteur, communicataire ;

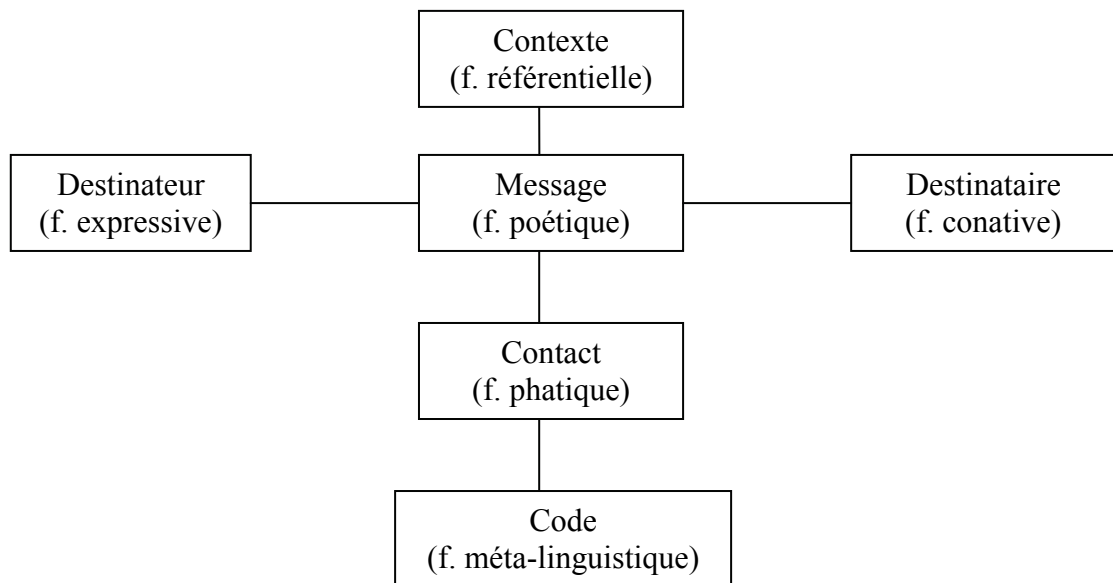
au lieu de MESSAGE :

énoncé, discours, texte ;

et au lieu de CODE :

langue.

2. Le destinataire et le destinataire ont l'un et l'autre un esprit (un cerveau) et un rapport est établi entre leurs esprits (leurs cerveaux). Mais rien n'est dit sur la nature exacte de ce lien. On pourrait donc préférer un schéma de ce type qui est nommé schéma de Jakobson.



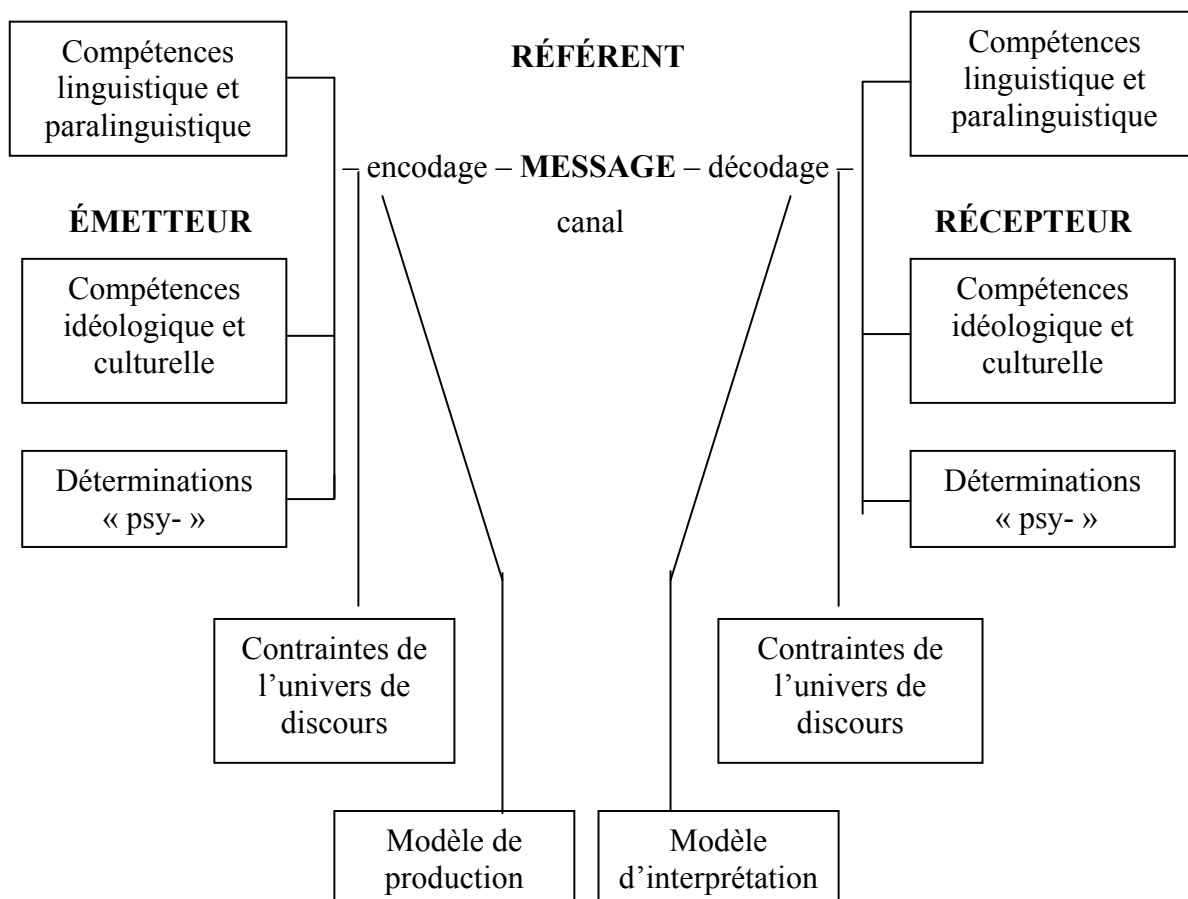
Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les « fonctions cardinales » du langage. Il a été développé à la suite des études du philosophe du langage Karl Bühler (1933, 1934) qui avait distingué trois fonctions dénommées *présentative* (ou expressive), *appellative* et *représentative* et qui constituaient respectivement une expression du locuteur, un appel à l'auditeur, une représentation de l'état de choses dont on parle.

Selon Jakobson, chaque acte de communication implique quatre éléments : un code linguistique, un locuteur et son interlocuteur et enfin un contexte extérieur. De telle manière, les fonctions du langage sont les suivantes :

- fonction expressive (expression des sentiments du locuteur) ;
- fonction conative (fonction relative au récepteur) ;
- fonction phatique (mise en place et maintien de la communication) ;
- fonction référentielle (le message renvoie au monde extérieur) ;
- fonction métalinguistique (le code lui-même devient l'objet du message).

Il considère d'ailleurs que ces fonctions « ne s'excluent pas les unes les autres, mais souvent elles se superposent ».³

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 19) a conçu un schéma de la communication linguistique destiné à remplacer celui de Jakobson. Le voici :



(C. Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* 1980 : 19)

Le schéma créé par C. Kerbrat-Orecchioni présente plusieurs avantages sur celui de Jakobson. C. Kerbrat-Orecchioni introduit deux sortes de compétences pour l'émetteur ainsi que pour le récepteur. Elle met en considération les déterminations psychologiques et les contraintes de l'univers de discours pour les deux participants de la communication. Les choses sont dédoublées, c'est-à-dire le schéma fait apparaître que les statuts de l'émetteur et du récepteur ne sont pas identiques et qu'il faut bien distinguer le modèle de production et le modèle

³ D'après Encyclopédie scientifique en ligne : Schéma de Jakobson, www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=10697

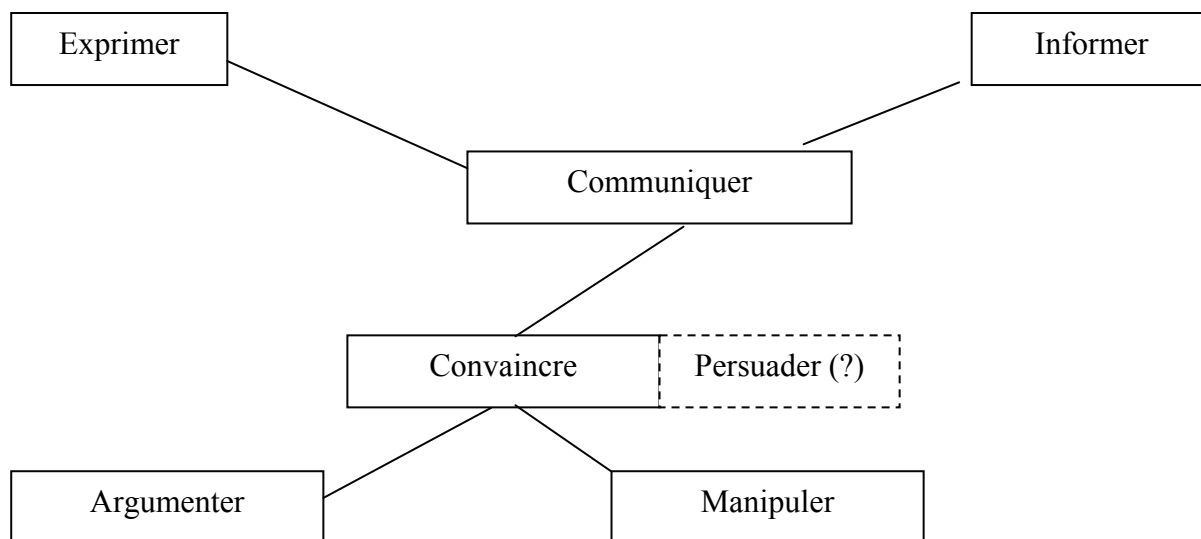
d'interprétation. Tandis que dans le schéma jakobsonien la langue était située comme un facteur autonome en dehors des communicants, dans celui proposé par C. Kerbrat-Orecchioni elle est, avec raison, intériorisée.

Ce dernier schéma sera plus utile et plus utilisable pour notre analyse de discours.

1.1.5. Les différents registres de la communication et les sujets annexes

1.1.5.1. Communiquer : exprimer – informer – convaincre

Selon P. Breton (L'argumentation dans la communication 2003³ : 4-8) exprimer, informer, convaincre sont trois registres de la communication qui ne se confondent pas, même si la frontière n'est pas toujours aussi nette que la théorie voudrait le montrer.



Ces trois registres de la communication sont en relation stricte avec les trois grandes forces de l'âme : sentiment, pensée et volonté. Tout cela démontre que les trois fonctions fondamentales de la communication sont la fonction expressive, la fonction informative et la fonction injonctive.

1.1.5.2. Convaincre et/ou persuader

Convaincre et *persuader* sont deux verbes qui représentent deux activités. Bien que sémantiquement proches, ils diffèrent subtilement.

Pour démontrer la différence, prenons l'extrait du *Dictionnaire des subtilités du français* intitulé *la Nuance* (Alain 1980) :

« La conviction tient plus à l'esprit, la persuasion tient plus au cœur. La conviction suppose des preuves, la persuasion n'en suppose pas toujours. »

Celui qui cherche à *convaincre* s'attache au cheminement des raisons qui conduisent au résultat espéré : l'adhésion réfléchie de son auditoire. Il développe une démarche intellectuelle pour faire triompher les valeurs qu'il défend et obtenir que son interlocuteur accepte ses raisons, les partage, les fasse siennes et se déclare alors convaincu.

Convaincre : c'est une argumentation logique, cohérente qui s'appuie sur un raisonnement et donc des connecteurs logiques.

Celui qui veut persuader cherche à obtenir une adhésion spontanée et affective de son destinataire. – La persuasion vise un destinataire particulier – individuel ou collectif – dont on sollicite les attentes, les rêves ou les émotions.

Persuader se fait souvent non seulement par une argumentation directe, mais aussi par une argumentation indirecte.

Persuader : c'est une argumentation fondée sur les sentiments, il s'agit de toucher, d'émouvoir le destinataire au lieu de lui faire entendre raison par les arguments logiques et cohérents.

1.1.5.3. Argumenter, argumentation

L'argumentation appartient à la sphère des actions humaines qui ont pour objectif de convaincre. De nombreuses situations de communication ont en effet pour but de proposer et, éventuellement, d'obtenir d'une personne, d'un auditoire, d'un public, qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion.

L'étude de l'argumentation, comme partie de l'ancienne « rhétorique », a longtemps été mise en œuvre, d'une part, par les philosophes, d'autre part, par les littéraires.

Les linguistes, quant à eux, ont développé de nombreuses théories sur la dimension argumentative. Leurs travaux sont ceux qui sont les plus proches de la problématique des sciences de la communication.

- « – *argumenter*, c'est d'abord communiquer... ;
– *argumenter* n'est pas convaincre à tout prix, ce qui suppose une rupture avec la manipulation au sens où celle-ci n'est pas regardante sur les moyens de persuader ;
– *argumenter*, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer. » (Breton 2003³ : 17)

Remarques :

- (1) Les deux ouvrages fondateurs de l'argumentation dite contemporaine ou moderne – le *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, et *The Uses of Argument*, de Stephen Toulmin – sont publiés la même année, en 1958.
- (2) C'est Mariana Tutescu, linguiste roumaine qui a publié un ouvrage très précieux sur toute la problématique de l'argumentation avec le titre *L'argumentation* (Bucarest, 1998).
- (3) En France Philippe Breton a publié plusieurs ouvrages dans le sujet : *L'argumentation dans la communication* (1996), *Histoire des théories de l'argumentation* (2000), *La Parole manipulée* (2000).

1.1.5.4. Manipuler, manipulation

Nous n'avons pas l'intention de nous occuper en détail de la problématique de la manipulation, mais nous tenons quand-même important de citer deux extraits du livre « La Parole manipulée » de Breton, ouvrage couronné en 1998 par le prix de philosophie morale de l'Académie des sciences morales et politiques :

« La manipulation s'appuie sur une stratégie centrale, parfois unique : la réduction la plus complète possible de la liberté de l'auditoire de discuter ou de résister à ce qu'on lui propose.

Cette stratégie doit être invisible car son dévoilement indiquerait qu'il y a tentative de manipulation. »

« Dans l'acte de manipulation, le message, dans sa dimension cognitive ou sous sa forme affective, est conçu pour tromper, induire en erreur, faire croire ce qui n'est pas. Ce message est donc toujours mensonger. » (Breton 2003 : 24-25)

Concernant le sujet, Ildikó Hortobágyi (2007 : 88) fait la constatation suivante : « La force de la parole ou l'impact de la parole n'influencent pas toujours les moteurs internes de la conduite humaine. À ce point, l'art du manipulateur réside dans la construction d'un monde d'objets cognitifs pour l'acteur qui va être influencé. »

Et encore une citation dans le sujet :

« Tout le monde manipule tout le monde et c'est ce qui rend la politique dangereuse et passionnante à la fois. » (Bruno Kreisky, Libération 26 avril 1983)

1.2. De la communication politique

1.2.1. Le concept de la politique

Commençons par quelques définitions de la politique :

(1) « Politique.

1. – Au sens absolu : art de gouverner la cité en vue d'atteindre ce que l'on considère comme la fin suprême de la société.
2. – Aux sens dérivés :
 - définition et mise en œuvre de moyens pour réaliser certains objectifs déterminés dans les domaines précis (politique de l'emploi, politique des revenus...);
 - méthode de gouvernement (politique libérale, autoritaire...)
 - lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir dans les sociétés. »

(Debbasch – Daudet, Lexique de politique 1992 : 338)

(2) « Politique (théorie)

Le terme politique peut être défini brièvement comme le processus par lequel un groupe de gens, dont les opinions et les intérêts sont initialement divergents, parviennent à des décisions et à des choix collectifs qui s'imposent au groupe et qui symbolisent une politique commune...

1. La politique présuppose la diversité des opinions, si ce n'est sur les objectifs, au moins sur les moyens pour les atteindre ; elle implique la discussion...
2. La politique a des implications sur la façon dont est réalisée la prise de décision. Celle-ci comporte trois éléments caractéristiques : la persuasion, la négociation, et un mécanisme qui permet de parvenir à la décision finale...
3. L'idée de politique implique que, la décision prise, elle s'impose au groupe, et soit appliquée, de manière plus ou moins autoritaire par le groupe. Elle est donc associée à l'exercice du pouvoir politique... » (J. Brémond collection, Dictionnaire de la pensée politique 1989 : 604-5)

(3) « Définition de la politique

Étymologie : du grec **politikos**, de la cité. La politique recouvre tout ce qui a trait d'une communauté ou d'un État :

- l'art et la manière de gouverner ;
- l'organisation des pouvoirs ;
- la conduite des affaires publiques ;
- les actions prévues ou mises en œuvre par une institution, une organisation, un parti, un État, une entreprise, un individu... en vue d'atteindre un objectif préalablement fixé.

Dans une démocratie, l'action politique est légitimée par le vote des citoyens.

La politique concerne tous les domaines de la société :

- relations extérieures,
- organisation et sécurité intérieures,
- défense,
- finances publiques,
- économies,
- justice,
- éducation,

- culture...

ainsi que tous les niveaux de son champ d'action :

- international,
- supranational (ex : Union européenne),
- national,
- régional,
- départemental,
- municipal... » (<http://www.toupie.org>)

La définition (1) est bien succincte, mais elle montre quand-même la complexité de la politique comme phénomène social : la politique est « un art de gouverner », « une méthode de gouvernement » et « une lutte pour la conquête du pouvoir »...

Cette dernière constatation sera importante pour nos analyses de discours.

La définition (2) est plus scientifique et, les mots-clés de celle-ci sont : « la diversité des opinions », « la prise de décision », « la persuasion » et « l'exercice du pouvoir ».

C'est le point (2) de cette définition qui touchera à nos analyses.

La définition (3) est bien détaillée et pragmatique. Elle fait voir que la politique tisse tous nos jours et influence toute notre existence. Cette définition nous fait rappeler les mots de Nicolas Machiavel : « *Tout n'est pas politique, mais la politique s'intéresse à tout.* »

La politique, peut-on dire, a le même âge que la société humaine.

La question du pouvoir et de la légitimité politique a été longuement discutée depuis l'Antiquité (Platon) en passant par Montesquieu, Kant, Weber, Foucault, Bourdieu et Habermas jusqu'à présent.

1.2.2. Les acteurs de l'espace politique (ou public)

De nos jours, la vie politique est marquée par une diversité d'acteurs et de formes de participation politique. La prise de décision intègre, en plus des acteurs traditionnels, comme les partis politiques ou l'électeur, différents groupes et associations. Parallèlement, les lieux de discussion et de décision se multiplient.

Les principales composantes de l'opinion publique sont : la société civile comprenant les leaders d'opinion et les simples citoyens, les hommes politiques, les hommes des médias, les professionnels des sondages et les spécialistes en marketing et communication politique. Chacune de ces composantes a ses modes de pression, et d'expression.

Les hommes politiques et leurs appareils structurés (les partis politiques) constituent l'une des composantes les plus importantes de l'opinion publique.

Les partis politiques s'expriment à travers diverses manifestations : meetings, réunions, conférences de presse, interview, affichage, etc.

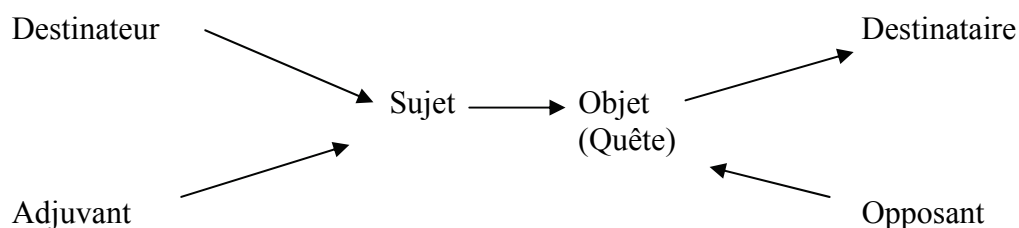
La société civile regroupe l'ensemble des acteurs non engagés activement dans la conquête du pouvoir. Elle regroupe des organisations intervenant dans plusieurs domaines (développement, défense des droits de l'homme, défense des consommateurs), les citoyens apolitiques, les leaders d'opinion. Ces derniers sont constitués par les intellectuels, les responsables d'organisations associatives, les religieux, etc.

Les instituts de sondage ont le rôle, entre autres, de mesurer l'opinion dans les domaines économique et politique. En dehors des sondages classiques, il existe aussi d'autres « sondages » qui se font essentiellement à travers les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, notamment Internet.

Les médias constituent un rôle stratégique dans le processus de constitution (et de la formation ?) de l'opinion publique.

Les citoyens sont au centre des enjeux liés à l'opinion publique. Paradoxalement, ils sont ceux qui accèdent le moins aux moyens d'expression et d'influence dans le domaine de l'espace public. En dehors des élections, qui sont des modes d'expression indirecte, les citoyens s'expriment principalement dans l'espace public à travers divers modes de manifestation, de protestation ou de soutien liés.

Dans son ouvrage *Sémantique structurale* (1966 : 172), Greimas a présenté son célèbre schéma actantiel :

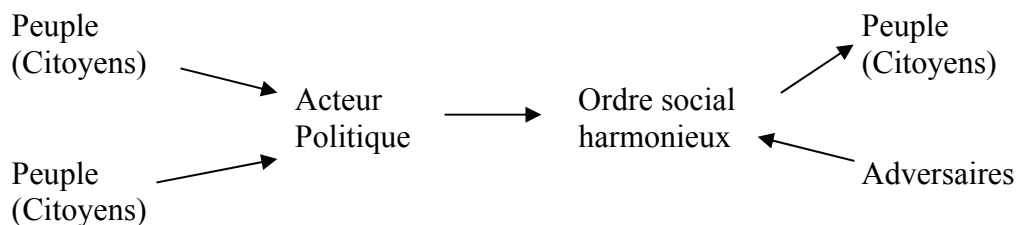


Remarque :

Adjuvants : les personnages, événements ou objets positifs qui aident le sujet dans la réalisation de sa quête.

Opposants : les personnages, événements ou objets négatifs qui cherchent à empêcher le sujet dans la réalisation de sa quête.

En appliquant le schéma actantiel de Greimas selon Le Bart (1998 : 91) on peut suggérer la distribution des rôles de l'espace politique de la manière suivante :



1.2.3. La communication politique

Il existe plusieurs définitions de la *communication politique* dont certaines sont caractérisées par la surcharge de sens. Des penseurs contemporains il faut mentionner J. Habermas, D. Wolton, Nimmo et Swanson, J. Gerstlé et Gp. Mazzoleni qui avaient publié leurs conceptions sur les différents aspects de la communication politique.

Selon J. Habermas (1981), la société se présente à la fois comme *monde vécu* et comme *système*.

« La définition de la situation doit être commune aux participants sans quoi qu'il faudra redéfinir la situation par la négociation et la discussion. C'est ce que Habermas appelle *l'agir communicationnel*.

L'agir communicationnel coordonne les interactions sociales en coordonnant les orientations et pas seulement leurs effets. Il passe par le biais de la négociation ou de la renégociation de la situation...

Le monde vécu est l'ensemble constitué par la culture et le langage et, plus exactement, une réserve de savoir organisé par le langage. Le monde vécu est d'ailleurs toujours organisé par le langage et c'est le langage qui est une sorte de transcendantal qui ne peut être remis en question dans sa totalité. Il est ce par quoi l'action et la communication sont possibles, horizon indépassable constitutif de l'intercompréhension. » (<http://sos.philosophie.free.fr/habermas.php>)
Selon Habermas (1981) il y a deux sortes d'agir :

- « • *L'agir stratégique* par lequel on cherche à exercer une certaine influence sur l'autre (qu'on pense à la publicité ou à la propagande de type politique).
- *L'agir communicationnel* par lequel on cherche à s'entendre avec l'autre, de façon à interpréter ensemble la situation et à s'accorder mutuellement sur la conduite à tenir.

Ce qui se dessine ici est le modèle démocratique du consensus que prescrit la raison communicationnelle quand on l'applique au domaine politique. » (op. cit.)

Nous citons encore trois définitions de la communication politique.

Les voilà :

- (1) « In sintesi, possiamo definire la comunicazione politica lo scambio e il confronto dei contenuti di interesse pubblico-politico, prodotti dal sistema politico, dal sistema dei media e dal cittadino-elettore. » (Mazzoleni, 1998 : 34)
- (2) Au départ, la communication politique a désigné l'étude de la communication du gouvernement vers l'électorat, puis l'échange des discours politiques entre la majorité et l'opposition. Ensuite le domaine s'est élargi à l'étude du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique, puis à l'influence des sondages sur la vie politique. Aujourd'hui, elle englobe l'étude du rôle de la communication dans la vie politique au sens large en intégrant aussi bien les médias que les sondages, le marketing politique et la publicité avec un intérêt particulier pour les périodes électorales. A la limite, la communication politique désigne toute communication qui a pour objet la politique.

Cette définition [est] trop extensive... Je préfère une définition plus restrictive. La communication politique est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique à travers des sondages. Cette définition insiste sur l'idée d'interaction de discours tenus par des acteurs qui n'ont ni le même statut ni la même légitimité mais qui, de par leurs positions respectives dans l'Espace

Public, constituent en réalité la condition du fonctionnement de la démocratie de masse. »
(Wolton 1997 : 17)

(3) « La communication politique est un objet d'étude difficile à saisir parce qu'elle prend appui sur des concepts eux-mêmes déjà surchargés de sens dont les relations ne peuvent être que problématiques et les manifestations multidimensionnelles. Ce que l'on appelle aujourd'hui communication politique est un domaine aux contours très incertains selon qu'on le considère comme un ensemble de théories, de techniques ou de pratiques. C'est un savoir caractérisé par l'interdisciplinarité et la diversité des approches tenant à la transversalité des problèmes posés. La sociologie, la linguistique, la sémiotique, l'anthropologie, le droit, l'histoire, la psychosociologie, la philosophie sont autant de sites d'analyse de la communication politique que la science politique doit s'efforcer d'intégrer à ses propres interrogations en faisant face aux différents paradigmes qui s'y affrontent. Mais la communication s'entend aussi comme procédé. Elle s'apparente alors à une boîte à outils autorisant tous les bricolages, de la rhétorique à base de langage naturel au marketing direct des campagnes "high-tech". » (Gerstlé 2004 : 12)

La première définition, celle de Mazzoleni est un résumé globalisant.

La deuxième définition, celle de Wolton souligne les aspects socio-politiques du phénomène analysé.

La définition de Gerstlé éclaire bien le caractère interdisciplinaire et multidimensionnel du domaine. En même temps, il n'hésite pas à souligner que *la communication politique est un terrain aux contours très incertains*.

Dans le volume *La communication politique* rédigé sous la direction de A.-M. Gingras, on trouve dans le chapitre 5 (dont les auteurs sont R. Nadeau et F.C. Bastien) les quatre traits caractéristiques de la communication de masse :

« Premièrement, elle est médiatisée, puisqu'il n'y a pas de relation physique entre l'émetteur et le récepteur du message. Ce sont les médias qui assurent cette relation, ... Deuxièmement, elle est unidirectionnelle ; un émetteur peut transmettre un message à un ensemble de récepteurs, mais il ne peut recevoir directement les réactions de ceux-ci. Troisièmement, la communication de masse est collective, puisque les médias lui assurent une large diffusion. Quatrièmement, elle est simultanée... » (Gingras 2003 : 163)

La communication politique, peut-on dire, est devenu un champ d'études spécifique. Aujourd'hui, plusieurs publications scientifiques lui sont consacrées, comme *Hermès*, *Mots*,

Persée, Political Communication et *Press/Politics*. Dans les universités, de nombreux cours et programmes d'études portent sur les grandes problématiques étudiées en communication politique ainsi que les méthodes de recherches les plus utilisées.

1.2.4. La typologie de la performance politique

On peut dire que la vie politique est une confrontation par et pour la communication, entre les citoyens, les pouvoirs et les acteurs politiques qui les exercent.

Le tableau suivant représente les domaines et les registres de la performance politique.

La typologie de la performance politique**

1. le langage scientifique de la politologie (majoritairement écrit)	1. le langage des textes/ documents politiques (écrit)	1. la communication politique proprement dit (oral ou écrit)	1. la communication médiatisée (oral ou écrit)	1. la politique « quotidienne » de l'homme de la rue (oral)
<i>Style</i> : scientifique	<i>Style</i> : officiel	<i>Style</i> : oratoire (ou déclamatoire)	<i>Style</i> : publiciste (langage de la presse)	<i>Style</i> : langage (commun) parlé
Formes et/ou produits : - monographie - livres scientifiques - essais, études, articles - manuels universitaires - conférences - communications et exposés scientifiques	Formes et/ou produits : - décrets - circulaires - instructions - directives - contrats - conventions* - traités - accords - pactes *Les conventions conclues entre deux ou plusieurs États sont rédigées d'après des modèles consacrés par l'usage	Formes et/ou produits : (les sortes du discours politique) - communication électorale - communication partisane - communication présidentielle - communication gouvernementale (ou ministérielle) - communication locale - discours commémoratifs, nécrologies - allocutions - discours solennels - communications	Formes et/ou produits : <i>Oraux</i> : - manifestation oratoire - débats parlementaires - interview - informations politiques - discussions - sondages d'opinion <i>Écrits</i> : - articles de journaux et de revues - articles de fond (éditoriaux) - textes d'informations - déclarations	Formes et/ou produits : - monologues - dialogues - opinions critiques - propagande - excitations à l'émeute

	international.	diplomatiques - négociations internationales - informations - compte-rendus	- pamphlets - interview - publicité politique	
--	----------------	---	--	--

** « La performance dépend de la compétence (le système de règles) du sujet psychologique, de la situation de communication [...] et du contexte social » (Dubois, J. Et alii, Dictionnaire de linguistique. Larousse, Paris, 2001, 354).

(Tableau de Árpád Mihalovics, 2006 : 77)

Par la suite nous aurons comme sujet de recherche une sorte particulière du discours politique qui est le discours électoral ou plus précisément : analyse linguistique des discours de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy.

1.3. Le discours

1.3.1. Définitions du discours

À la base de quelques ouvrages fondamentaux, on peut constater que le nom 'discours' est polysémique, c'est-à-dire il a plusieurs sens variés selon le temps et selon le domaine d'emploi.

Pour la démonstration prenons d'abord quelques extraits du *Trésor de la langue française* (TLF informatisé) :

« → DISCOURS, subst. Masc

A – Vieilli

1. Écrit didactique traitant d'un sujet précis. Synon. usuel traité...

2. Paroles adressées à une ou plusieurs personnes...

B – Usuel

1. Développement oratoire sur un thème déterminé, conduit d'une manière méthodique, adressé à un auditoire ; p. méton. texte écrit d'un discours. (Quasi)synon. allocution, conférence. ...

2. Propos suivis, d'une certaine longueur, que l'on tient en conversation ; p. ext. entretien. ...

C – Emploi partic.

1. LINGUISTIQUE

a) Actualisation du langage par un sujet parlant. P. méton. résultat de cette actualisation.

Discours écrit, parlé :

- 9. Nous savons que tout système de signe est un langage, toute émission de signes, est un discours ; et faisons que notre grammaire soit l'analyse de toutes les espèces de discours. Puisque tout discours est la manifestation de nos idées, c'est la connaissance parfaite de ces idées qui peut seule nous faire découvrir la véritable organisation du discours... DESTUTT DE TRACY, *Éléments d'idéologie, Grammaire*, 1803, p. 23. ...

- Partie du discours. Catégorie servant à classer les mots du point de vue du sens et de l'emploi grammatical :

b) STYLE. Discours direct. Mode d'expression selon lequel un narrateur rapporte les propos d'autrui dans leur forme originale. ... Synon. Style direct. Discours indirect. Mode d'expression selon lequel un narrateur rapporte les propos d'autrui en les faisant entrer dans la dépendance grammaticale de son propre énoncé... Synon. style indirect ...

2. LOG. Mode de pensée qui atteint son objet par une suite d'énoncés organisés. P. méton. Exposé de la pensée ainsi conduite, raisonnement. Synon. pensée discursive, aton. intuition. ... »

Du point de vue de notre sujet, ce sont les rubriques B/1 et C/1 qui ont une importance particulière.

Dans le *Grand Dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage* (réd. Jean Dubois et autres, Paris 2007, p. 150) on trouve les définitions suivantes pour le 'discours' :

« **discours**

1. Le *discours* est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. (Syn. : PAROLE.)
2. Le *discours* est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture. (Syn. : ÉNONCÉ.)
3. En rhétorique, le *discours* est une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon les règles précises. On distingue le genre démonstratif (blâme ou louange), le genre délibératif (conseil ou dissuasion), le genre judiciaire (défense ou accusation)...

4. Dans son acception linguistique moderne, le terme de *discours* désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases.

Dans la problématique antérieure à l'analyse de discours, le terme de *discours* ne pouvait être, du point de vue linguistique, que synonyme d'*énoncé*. L'opposition *énoncé / discours* marquait simplement l'opposition entre linguistique et non linguistique. »

1.3.2. La problématique du discours dans la linguistique

Au lieu de citer d'autres ouvrages, nous nous appuyons sur, peut-on dire, le plus compétent dans le sujet, notamment sur le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002).

Ce dictionnaire a été rédigé sous la direction de *Patrick Charaudeau* et *Dominique Maingueneau*, deux illustres linguistes français à renommée internationale.⁴

Ce dictionnaire traite quelques oppositions classiques concernant le discours, comme p. ex. :

« • Discours vs phrase. Le *discours* constitue une unité linguistique constituée d'une succession de phrases.

• Discours vs langue :

- (1) La *langue* définie comme système de valeurs virtuelles s'oppose au *discours*, à l'usage de la langue dans un contexte particulier... On est au plus près de l'opposition saussurienne langue/parole...

Au niveau du discours, la parole a pris corps, réalité : elle existe physiquement (G. Guillaume 1973 : 71)...

- (2) La "langue" définie comme système *partagé* par les membres d'une communauté linguistique s'oppose au "discours" considéré comme usage *restreint* de ce système...

• Discours vs texte. Le *discours* est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte...

⁴ P. Charaudeau Professeur Émérite de l'Université de Paris 13 ; 1980-2009 : Directeur du Centre d'Analyse du Discours (CAD), Université Paris 13 . D. Maingueneau Professeur de linguistique à l'Université Paris–Est Créteil, où il participe aux activités de CEDITEC (Centre d'étude des discours, textes écrits, images, communications), ses travaux portent sur la linguistique française et l'analyse du discours.

- Discours vs énoncé. Très proche de la précédente, cette distinction permet d'opposer *deux modes d'appréhension* des unités transphrastiques : comme unité linguistique ("énoncé") et comme trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminé. » (Charaudeau – Maingueneau 2002 : 185-186)

Dans ce dictionnaire, on trouve les principaux traits caractéristiques du discours qui sont les suivants :

- Le discours suppose une organisation transphrastique.
- Le discours est orienté.
- Le discours est une forme d'action.
- Le discours est interactif.
- Le discours est contextualisé.
- Le discours est pris en charge.
- Le discours est régi par des normes.
- Le discours est pris dans un interdiscours.

(D'après op. cit 187-190)

On voit bien que les différentes acceptions du discours diffèrent selon les linguistes, les écoles linguistiques et les méthodes d'analyse du langage.

Pour conclure la problématique générale du discours, nous nous référons encore à deux linguistes. Le premier est E. Benveniste dont l'opinion citée ci-dessous nous considérons juste et valable :

« ... le discours est le langage mis en action » (1966 : 241) dans un processus historique qui fait de l'énoncé un événement.

Dans un sens plus large, E. Benveniste entendait par discours « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (1966 : 242).

L'autre linguiste est Mariana Tutescu qui a donné un très bon résumé sur le concept de discours.

Nous en prêtons quelques idées :

« Le discours est le concept clé de la linguistique discursive et textuelle, dernière née des sciences du langage. Ce concept entraîne une perspective interdisciplinaire des faits de langue,

où logique, sociologie, psychologie, philosophie du langage, théorie de la communication se rejoignent pour se compléter réciproquement. ...

Le discours, c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés considéré du point de vue du mécanisme de sa production, autrement dit un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication. Cela veut dire que l'étude du discours est indissociable de l'analyse des facteurs suivants :

- 1) l'énonciateur
- 2) son destinataire ou allocataire
- 3) l'espace-temps de la communication
- 4) l'intention communicative de l'énonciateur
- 5) le thème du discours
- 6) un savoir commun partagé par l'énonciateur et son destinataire, se rapportant aux données référentielles, culturelles, etc. » (Tutescu 2002 : 29)

D'un point de vue pragmatique le discours remplit trois fonctions :

- une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;
- une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots : ordonner, demander, permettre, interdire, promettre, etc.) ;
- une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

1.4. Le discours politique

1.4.1. Définitions du discours politique

Le discours politique est un genre très ancien qui semble avoir vu le jour dans la Grèce classique et qui prit son essor dans la Rome ciceronienne où la parole publique était devenue un instrument de délibération et de la persuasion juridique et politique.

Le discours dit politique est, au sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir. Il est difficile d'envisager une lutte politique sans discours politique.

Mais le discours politique, au sens plus large, est une « parole publique sur la chose publique ».

En ce sens, toute forme d'expression qui prend pour objet le mode de gestion des institutions publiques, les personnalités politiques, les différents pouvoirs d'État, les questions d'intérêts public dans une société relève du discours politique.

Aussi, une définition qui nous semble opérationnelle en analyse du discours, c'est celle de Ghiglione (1986) qui voit le discours politique comme un discours d'influence produit dans un monde social, et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire.

Le discours politique apparaît comme un lieu ou plutôt un moyen de combat entre les citoyens et l'État, entre les forces politiques, entre l'État et les forces politiques. (D'après Franck Gobby 2009)

Dans le *Dictionnaire de Science politique* (rédigé par Lakehal) on trouve la définition suivante du discours politique :

« Le discours politique est une démonstration d'autorité, une manifestation d'une force idéologique, une indication d'un idéal collectif, une dénonciation d'ennemis et de rivaux, une congratulation d'amis et d'alliés, une réponse aux attentes des masses populaires et du reste du monde, une construction d'un ordre de priorités... » (p. 139)

Selon Trognon et Larrue (1994 : 10-11) « Le discours est constitutif du politique. Les représentations politiques par lesquelles les individus et les groupes se reconnaissent, se distinguent, orientent leurs stratégies et leurs conduites résultent de l'entrecroisement des discours... Mais plus profondément, de nombreux actes politiques sont des actes de discours, c'est-à-dire des actes accomplis au moyen du discours et qui ne peuvent s'accomplir qu'ainsi. »

Salavastru (2005 : 175) donne la définition bien succincte du discours politique : « le discours politique est une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur (individu, groupe, parti) poursuit l'obtention du pouvoir dans la lutte politique contre d'autres individus, groupes ou partis. »

Le forum italien INFtube.com présente la définition suivante pour le discours politique :

« Il discorso politico → è una forma particolare di interazione sociale, caratterizzata da una modalità specifica di utilizzo del linguaggio che richiede operazioni di investimento di senso diverse da altri tipi di discorso. Mira a convincere persuadere (aspetto pragmatico). Non è solo un discorso rappresentativo, ma si caratterizza come discorso destinato all'azione politica.

Non si distacca mai completamente da chi lo pronuncia. È il luogo per eccellenza delle forme dell'interazione politica, della mediazione e della cooperazione. »⁵

Charaudeau (2005 : 11) avertit et souligne qu' « il s'agira de prendre position sur les rapports entre *langage, action, pouvoir* et *vérité*, afin de déterminer la problématique particulière dans laquelle sera étudié le discours politique ». Plus tard, il fait la remarque suivante qui paraît fondamentale pour le sujet : « La parole politique doit se débattre entre une *vérité du dire* et une *vérité du faire*, une vérité de l'action qui se manifeste à travers une parole de décision et une vérité de la discussion qui se manifeste à travers une parole de décision et une vérité de la discussion qui se manifeste à travers une parole de persuasion (ordre de la raison) et/ou de séduction (ordre de la passion). » (Charaudeau 2005 : 17)

Nous devons aussi accepter la constatation suivante de Charaudeau (2005 : 30) : « Ce n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise. »

1.4.2. Paroles du politique

Patrick Charaudeau (2005) décrit quatre types de parole (ou stratégies discursives) qui sont à la disposition du sujet ou de l'acteur politique. Ce sont la *parole de promesse*, la *parole de décision*, la *parole de justification* et la *parole de dissimulation*. Du point de vue de notre sujet c'est la parole de promesse qui exige une attention particulière. « La *parole de promesse* (et son pendant l'*avertissement*) doit définir une idéalité sociale, porteuse d'un certain système de valeurs et les moyens d'y parvenir. Ce *discours* se veut à la fois idéaliste et réaliste (la conjonction des contraires). Mais en même temps, cette parole doit être crédible aux yeux de l'instance citoyenne, et donc le sujet qui fait une promesse doit être lui-même crédible, ce qui le conduit à se construire une image (un *ethos*) de conviction. Enfin, devant faire adhérer le plus grand nombre à son projet, le sujet *politique* cherche à toucher son public, en faisant appel tantôt à la raison, tantôt à l'émotion, dans des mises en scène diverses (déclarations médiatiques, meetings, professions de foi écrites, tracts, affiches, etc.) : la parole de promesse – avertissement

⁵ www.inftube.com/economia/politica

doit donc acquérir, non point tant une force de vérité, qu'une force d'identification à une idée et à un homme ou à une femme. »

[Dans les discours de campagne électorale ce sont les actes de langage promissifs qui dominant. Donc dans la majorité des cas ils sont des paroles de promesse.]

Lors de l'analyse de la force d'un discours politique – qu'on peut considérer d'ailleurs comme un acte publicitaire – il s'avère intéressant de faire quelques remarques sur l'importance du langage publicitaire en général : « Compte tenu de son objectif premier et son rôle sociolinguistique, la publicité tend à emprunter la langue du public qu'elle vise. Tantôt elle adopte un niveau de langue relevé, tantôt elle se permet quelques écarts de conduite ou se rebelle contre toute règle. » (Hortobágyi 2007 : 87)

1.5. La campagne électorale et le discours électoral

Les campagnes électorales sont des périodes relativement brèves d'une durée variant de quatre à six semaines dans la plupart des régimes parlementaires. Toutefois, elles sont généralement précédées d'une précampagne qui se déroule au cours des deux ou trois semaines qui précèdent le déclenchement officiel de la campagne électorale. C'est pendant cette période que les discours électoraux sont testés et que les partis politiques finalisent leurs préparatifs. Le rythme des activités politiques s'accélère et le déclenchement de la campagne paraît alors imminent. (D'après Gingras 2003 : 167)

La communication politique, prise au sens strict, consiste dans la circulation des messages entre les acteurs politiques. Lors d'une campagne électorale il y a communication politique entre les candidats et leurs entourages, d'une part, et les électeurs d'autre part. Cette communication peut se réaliser par contact direct, par l'intermédiaire des médias, ou par des sondages électoraux. « Ces activités de communication politique s'inscrivent dans les processus de choix des gouvernants, c'est-à-dire de ceux qui ont officiellement l'autorité suprême dans la régulation des affaires publiques. » (Lemieux 1995 : 94)

Dominique Labbé et Denis Monière (2010 : 69-86) ont consacré leur article à l'analyse de la spécificité des discours électoraux. Cette étude de cas démontre que le discours électoral possède des caractéristiques propres. Ils soulignent les traits caractéristiques suivants du discours

électoral : (1) il est plus ancré socialement ; (2) il valorise le collectif national : le locuteur privilégie l'emploi du « nous » ; (3) ce discours est moins abstrait et plus orienté vers l'action ; (4) la forte présence de la construction négative concernant la situation existante ; (5) la prépondérance des actes de langage promissifs ; (6) il a un caractère polémique.

Juste après la campagne présidentielle, les 29 et 30 novembre 2007, la Maison des Sciences de Nice et la Faculté des Lettres de l'Université de Nice ont organisé un colloque international dans le sujet « *Le discours de campagne / Campaign discourse* » [6^{èmes} journées de la Société d'Étude des Langages du Politique (SELP)]. Parmi les rapporteurs on trouve les grands experts du domaine comme Ruth Amossy, Christian Le Bart, Jean Véronis et Pierre Fiala. La conférence de clôture a été faite par Patrick Charaudeau.

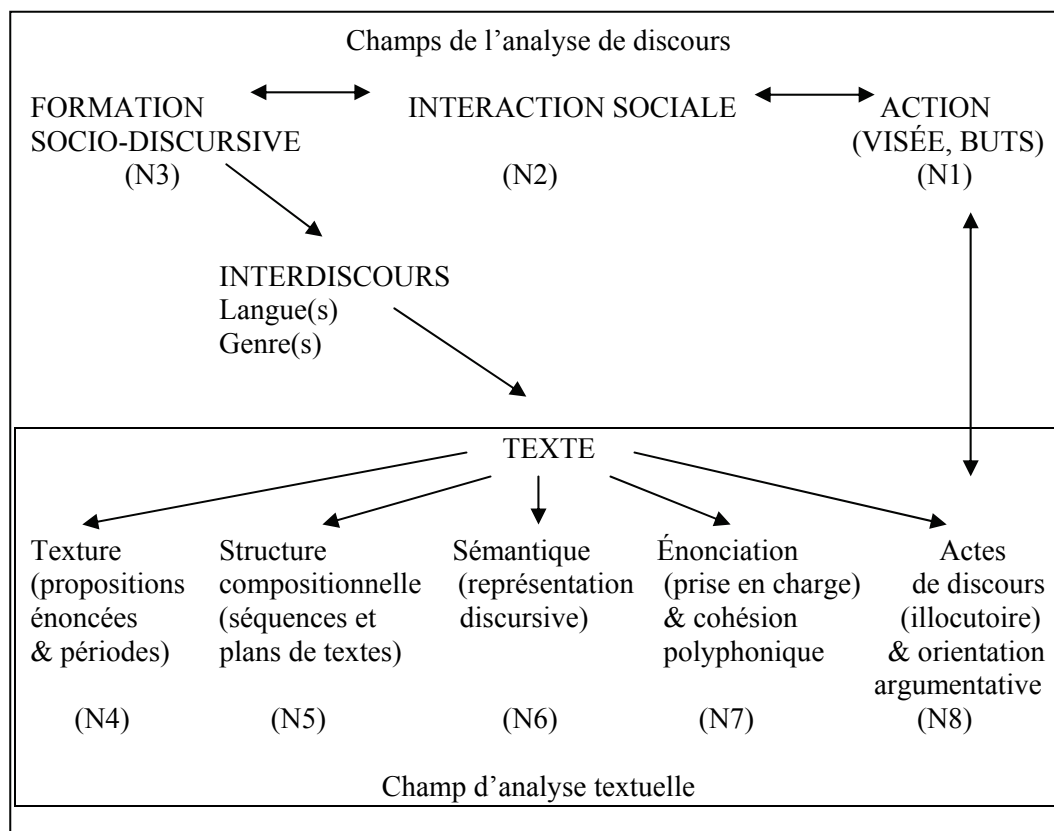
2. Analyse du discours, linguistique textuelle et analyse ou étude linguistique des discours politiques

Dans ce chapitre, nous n'avons pas l'intention de donner un tableau exhaustif de l'analyse du discours comme discipline ou comme méthode. D'une part, nous essayons plutôt d'offrir un bref aperçu de l'histoire du domaine tout en focalisant sur les aspects théoriques et méthodologiques. D'autre part, nous voudrions rendre évident qu'il existe une différence entre l'analyse du discours et l'analyse (ou l'étude) linguistique des discours (politiques). Notre activité de recherche couvre plutôt ce dernier.

Remarque :

Adam (2006 : 19) définit la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives. Plus tard, Adam (2006 : 31) offre le schéma suivant pour préciser la relation entre les deux champs :

Schéma 3



(Jean Michel Adam, La linguistique textuelle, Paris 2006 : 31)]

2.1. Brève histoire de la discipline « Analyse du discours » en France

2.1.1. La « convergence » et le « renouvellement »

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà constaté que la notion de discours est assez instable, c'est-à-dire elle recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs. Par conséquent, ce fait et beaucoup d'autres choses rendent instable la notion *analyse du discours* aussi.

« Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques. » (Barry 2005 : 5)

Certaines disciplines (comme p. ex. la linguistique comparée, la linguistique structurale, la grammaire générative ou la pragmatique) ont leur acte fondateur, mais ce n'est pas le cas pour l'analyse du discours. De telle manière, il est difficile de retracer son histoire qui « résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciennes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques) » (Charaudeau – Maingueneau 2002 : 41).

Parmi les sources lointaines de l'analyse du discours, on se réfère à *Aristote* qui dans sa *Rhétorique* avait distingué trois genres de discours (délibératif, judiciaire et démonstratif) qui s'adaptent à l'auditeur visé et qui visent un certain type d'effet social. L'autre ouvrage cité et abondamment commenté dans le sujet est *De l'interprétation* (Organon II) dans lequel Aristote avait défini des règles essentiellement logiques de l'interprétation des textes.

Dans l'époque moderne, *l'analyse du discours* est née comme une approche méthodologique des sciences sociales et humaines. Elle est une approche multidisciplinaire qui s'est développée aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne à partir des années 1960. Elle a été influencée par de différents concepts de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, des sciences de la communication, de la linguistique et de l'histoire. « Elle s'applique à des objets aussi variés que, par exemple le discours politique, religieux, scientifique, artistique. Contrairement à *l'analyse de contenu*, dans sa définition traditionnelle, l'analyse du discours s'intéresse aux concepts, à la linguistique et à l'organisation narrative des discours oraux et écrits qu'elle étudie. »⁶

A. J. Greimas et J. Courtès (1979 : 67) donnent la critique forte de l'analyse du contenu : « L'analyse du contenu, considérée comme une technique d'inspiration sociologique ou psychosociologique, s'est développée plus ou moins parallèlement aux recherches linguistiques, mais sans véritable lien avec elles. Le linguiste ne peut qu'être choqué par sa procédure de base... »

2.1.2. Les cadres intellectuels et les sources de l'Analyse du discours

Comme il a déjà été mentionné, l'histoire de l'analyse du discours est bien complexe « car elle est née de rencontres et d'évolutions qui se sont faites dans des contextes épistémologiques et idéologiques particuliers, ... » (Paveau – Sarfati 2003 : 194).

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_du_discours

Voilà un résumé très succinct :

« Issue, à la fin des années 1960, de lectures de Saussure, Althusser, Lacan, Foucault, l'analyse du discours (AD) institue en France un programme d'analyse de sens.

Elle s'est constitué autour de la question de la langue, puis de la langue et de l'histoire. Si ses fondements ont été sans cesse retravaillés grâce à l'interdisciplinarité, elle a gardé jusqu'à ce jour son encrage au sein des sciences du langage. En constituant une matrice d'inventions, d'hypothèses et d'expérimentations à l'intérieur de la linguistique, elle continue de « déranger » la discipline tout en offrant une résistance à certaines indifférences à la langue qui se sont fait jour en sciences humaines et sociales. »⁷

Joannes Angermüller (2007 : 9-22) sociologue allemand, concernant l'histoire des traditions européennes de l'analyse du discours, révèle trois tendances théoriques majeures qui sont le formalisme français, l'herméneutique allemande et le pragmatisme anglo-saxon.

« La tendance "française" s'inspire de la controverse sur le structuralisme des années 1960. Elle couple l'optique saussurienne (1962) avec la critique psychanalytique du sujet parlant [Lacan 1978] et une analyse marxiste de "l'idéologie" [Althusser 1965] ... Vers la fin des années 1970 un changement de cap a lieu en France avec le déclin du structuralisme et le tournant pragmatique. Dès lors, ce n'est plus le couple saussurien de *langue* et *parole*, mais la problématique de l'énonciation, c'est-à-dire les règles qui font que les actes de langage deviennent des faits du discours, qui est au centre de la réflexion. » (op. cit. p. 10)

La tendance « anglo-saxonne » est issue du pragmatisme américain et de la philosophie analytique anglaise, surtout la théorie des actes de langage d'Austin.

La tendance « allemande » de l'analyse du discours s'inspire de la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas.

Remarque :

Dans certains ouvrages linguistiques on peut lire de l'apport de Michel Foucault au champ de l'analyse du discours. On se réfère assez souvent à son ouvrage *L'Archéologie du savoir*. – Nous devons être d'accord avec D. Maingueneau qui développe sa pensée bien en détail dans le sujet : « Parler de la contribution de Michel Foucault au champ de l'analyse du discours ne peut en effet se faire qu'à l'intérieur d'un malentendu fondamental, dans la mesure où Foucault ne s'est

⁷ Résumé de l'ouvrage de Francine Mazière, *L'analyse du discours*. Que sais-je ? N° 3735, Puf, Paris 2010

jamais posé en fondateur d'une discipline, sinon sur un mode ironique dont il ne peut pas être dupe...

Étant donné la multiplicité des courants qui traversent le champ du discours, on ne peut pas s'attendre à ce que l'ensemble des analystes du discours se sentent concernés par l'entreprise de Foucault. Mais son apport à l'analyse du discours n'est absolument pas passé inaperçu. » (Maingueneau 1998/2001 : 1-2).

2.1.3. L'École française de l'analyse du discours

Pendant ce dernier demi-siècle, en France se sont développés des ateliers et des centres de recherches qui avaient comme mission de cultiver quelque domaine de l'analyse du discours. Ces centres de noyau se sont formés autour de chercheurs actifs fortement engagés dans le sujet. Nous en retenons ici quatre lieux institutionnels :

- Centre de recherches linguistiques de l'Université de Paris X – Nanterre (aussi appelé l' « École de Nanterre 1962-1972 ») organisé autour de Jean Dubois. Leur revue est LINX.
- Laboratoire de lexicométrie politique de l'École normale supérieure de Saint-Cloud autour de Maurice Tournier. Leur revue est MOTS / Les langages du politique.
- Université de Paris VII associée au Laboratoire de psychologie sociale du CNRS dirigé par Michel Pêcheux. Activité : l'analyse automatique des discours.
- Écoles des Hautes Études en sciences sociales (EHESS) dite « École Sémiotique de Paris » où Algirdas J. Greimas élabore une sémiotique générale pour une nouvelle approche des discours. Leur revue est Actes sémiotiques.

Selon *Dominique Maingueneau* (1993 : 3), ce sont l'apparition du N° 13 de la revue *Langages* intitulé « *L'Analyse du discours* » et celle du livre de Michel Pêcheux, *L'Analyse automatique du discours* qui « marquent en quelque sorte l'acte de naissance officiel de la nouvelle discipline ». Ce numéro contient la traduction française de l'article « *Discourse Analysis* » de Harris paru aux États-Unis en 1952.

Dans le sujet, il faut rappeler encore le N° 117 (1995) de la revue *Langages*, intitulé « *Les analyses du discours en France* » avec la présentation de *D. Maingueneau*.

L'analyse du discours (AD) « a progressivement élargi son champ d'étude à l'ensemble des productions verbales, développé un appareil conceptuel spécifique, fait dialoguer de plus en plus ses multiples courants et défini des méthodes distinctes de celles de l'analyse de contenu ou des démarches herméneutiques traditionnelles. » (Charaudeau – Maingueneau 2002 : 45).

Dans une entrevue récente, D. Maingueneau indique la place et les objectifs de la discipline :

« Pour ce qui concerne l'analyse du discours d'inspiration linguistique, on peut soutenir qu'elle est moins un "sous-domaine de la science linguistique" qu'une zone de contact entre la linguistique et les sciences humaines et sociales. C'est une manière de voir le problème qui me paraît plus réaliste ; mais, bien évidemment, l'analyse du discours doit maintenir un ancrage fort dans la linguistique, elle fait partie des sciences du langage, notion plus large que celle de "linguistique". » (Maingueneau 2006 : 1)

Il faut remarquer que l'analyse du discours, en France, s'est développée sur un corpus spécifiquement politique. On peut constater que les études qui se sont développées sur le discours politique ont essayé d'utiliser plusieurs méthodes : lexicométrie, analyse énonciative, analyse argumentative, etc. Ces études justifient les apports de la (morpho-)syntaxe, de la sémantique, de la pragmatique, de la nouvelle rhétorique et de la linguistique textuelle aussi.

Nous devons mentionner ici quelques ouvrages fondamentaux dans le sujet :

- Gerstlé, La communication politique. Puf, Paris, 1992, 2004.
- A.-M. Gingras (Réd.), La communication politique. Presses de l'Université de Québec, 2003.
- C. Le Bart, Le discours politique. Puf, Paris, 1998.
- C. Kerbrat-Orecchioni – M. Mouillaud (Réd^s), Le discours politique. Presses Universitaires de Lyon, 1994.
- P. Charaudeau, Le discours politique. Vuibert, Paris, 2005.
- P. Schepens (Réd.), Catégories pour l'analyse du discours politique. SEMEN, Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 21 (Avril 2006).

Pour conclure : l'analyse du discours dans l'école française a pour objets essentiels la relation du sujet parlant au processus de production des phrases (énonciation) ou la relation du discours au groupe social à qui il est destiné (sociolinguistique). Ce sont les discours politiques qui servent d'excellent terrain de recherche.

2.2. De la linguistique textuelle

J.-M. Adam (2006 : 19) considère la linguistique textuelle comme « un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives ». Depuis les années 1950-1960 « l'analyse du discours et la linguistique textuelle se sont développées de façon autonome, sans se situer l'une par rapport à l'autre ».

La linguistique textuelle ou textologie (en Allemagne : Textlinguistik) est l'étude scientifique du texte ou des textes du point de vue de son/leur organisation et de ses/leurs déterminations socioculturelles, psychologiques, et discursives. On peut dire que la linguistique textuelle est née par l'extension de l'objet de la linguistique aux unités transphrastiques.

2.2.1. Le texte (et le discours)

« L. Hjelmslev prend le mot *texte* au sens le plus large et désigne par là un énoncé quel qu'il soit, parlé ou écrit, long ou bref, ancien ou nouveau. » (Dubois et alii 2007 : 482)

Le linguiste suisse, J.-M. Adam donne la définition suivante du *texte* : « Les textes sont des objets concrets, matériels, empiriques. ... Chaque texte se présente comme un énoncé complet, mais non isolé, et comme le résultat toujours singulier d'un acte d'énonciation. C'est, par excellence, l'unité de l'interaction humaine. Confrontée à un événement singulier de parole, l'analyse textuelle du discours ne peut pas faire l'économie de l'articulation textuelle (a) et du discursif (b) car ces deux points de vue complémentaires ne sont séparés que pour des raisons méthodologiques. » (Adam 2006 : 29)

F. Rastier (2005) se réfère à la séparation entre les notions de *discours* et *texte* reformulée par P. Charaudeau :

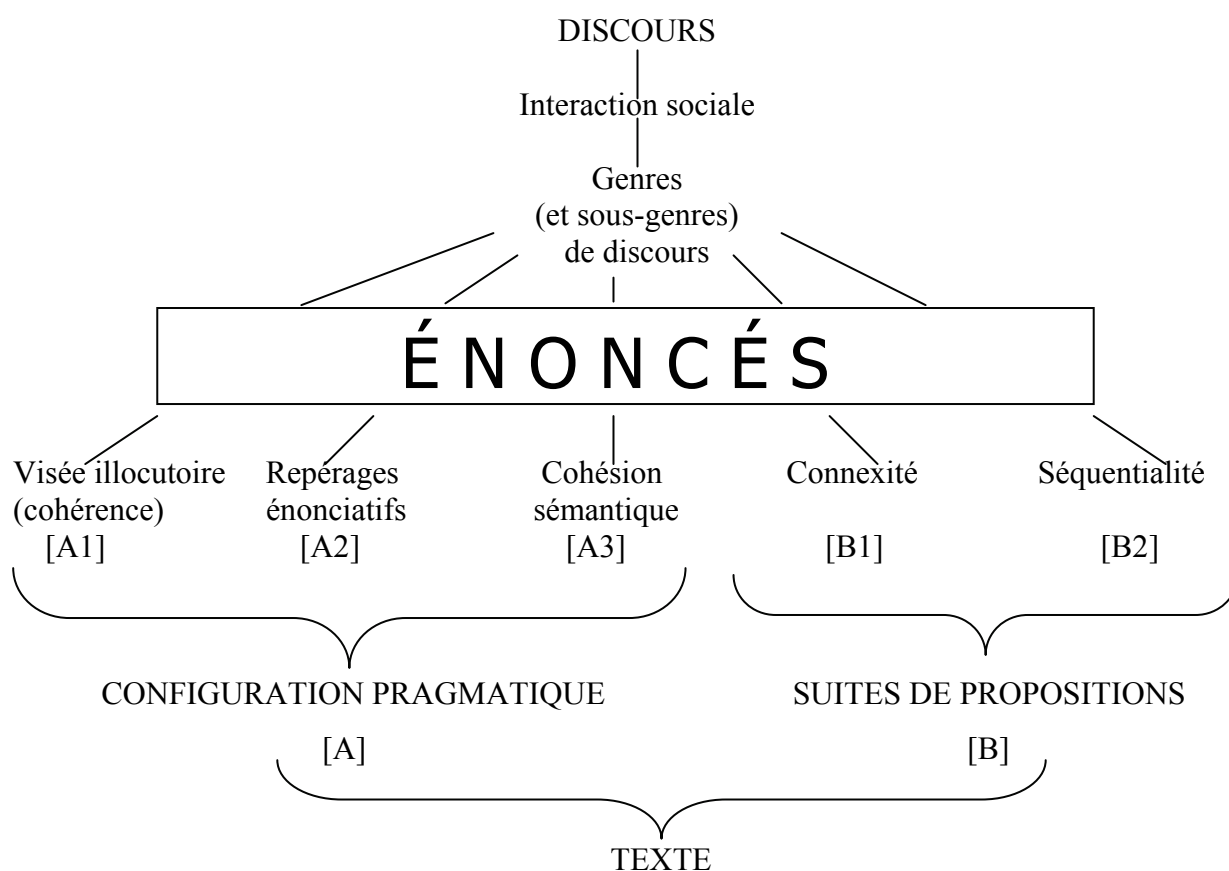
« Le texte n'est qu'une sorte d'énoncé. Charaudeau (1973 : 28) synthétisait déjà ainsi l'opposition *énoncé* / *discours* :

ÉNONCÉ + situation de communication	=	DISCOURS
usage – consensus		sens
spécificité		signification »

On peut trouver cette distinction aussi dans l'ouvrage encyclopédique de Greimas et Courtès (1979 : 389) :

« Considéré en tant qu'énoncé, le texte s'oppose au discours, d'après la substance de l'expression – graphique ou phonique – utilisée pour la manifestation du procès linguistique, » – Le *texte* serait alors un énoncé qui peut s'actualiser en *discours*. Autrement dit, le texte pourrait être considéré comme un produit, une substance et non comme un processus.

Jetons encore un coup d'oeil sur le schéma reformulé par J.-M. Adam (1993 : 3) :



« Trois plans – ou modules de gestion – de l'organisation pragmatique peuvent être distingués : la visée illocutoire [A1], les repérages (ancrages et plans) énonciatifs [A2] et la représentation construite ou "monde" du texte (organisation sémantique-référentielle) [A3]. Deux plans d'organisation assurent l'articulation des propositions : la grammaire de phrase et la grammaire de texte sont responsables de ce qu'on peut appeler la connexité textuelle (ou

organisation générale) [B1], mais il faut ajouter à ce module de gestion de toutes les formes de mise en texte un autre module, celui de l'organisation séquentielle (prototypes de séquences) [B2]. Ces cinq plans d'organisation complémentaires, qui correspondent à des sous-systèmes ou modules de gestion de toute conduite langagière, peuvent être détaillés en tenant compte chaque fois des dimensions locale et globale des faits de langue. Ces cinq plans d'organisation, liés à divers systèmes de connaissances des sujets, coopèrent et s'enchaînent très étroitement lors des processus de production et d'interprétation. » (Adam 1993 : 3)

Nous avons cité l'explication si longuement parce que nous la considérons très importante – peut-on dire : primordiale – pour l'analyse des discours électoraux tout concrets.

2.2.2. Les niveaux de structuration textuelle

Les recherches de Teun Van Dijk s'inscrivent dans la tradition allemande et nordique de la linguistique textuelle des années 1960-1970. Son approche est cognitive, et sa grammaire de texte repose sur deux postulats essentiels qui sont (1) l'analogie entre phrase et texte et (2) l'existence d'une grammaire textuelle générative.

« Van Dijk distingue trois niveaux de structuration textuelle :

- le niveau microstructural est celui des microstructures textuelles, i.e. ce qu'il appelle des propositions (unités sémantiques de base), qui possèdent un sens (plan de la signification) et correspondent à des actes de langage (plan pragmatique) ;
- le niveau macrostructural est celui des macrostructures textuelles, i.e. des paquets de propositions ou macropropositions ... ; leur fonctionnement n'est donc pas sémantique comme les microstructures, mais congitif ;
- le niveau superstructural, celui des superstructures textuelles, organise la production et l'interprétation des discours en genres ou schéma de texte. Ce sont des organisations conventionnelles qui permettent au locuteur/récepteur de produire/reconnaître un récit, une argumentation, etc. » (Paveau – Sarfati 2003 : 187)

Il faut dire que la théorie de Van Dijk a été étendue, reformulée et discutée par les textualistes, et enfin la grammaticalisation des textes a échoué ainsi que la volonté d'établir des typologies de textes.

« Les textualistes parlent de plus en plus de pragmatique textuelle, pour signifier que la production des énoncés possède une dimension pragmatique incontournable dans une élaboration rigoureuse de la théorie des textes. Cette ouverture vers la dimension pragmatique (mais aussi cognitive) de la LT provient du constat d'échec des grammaires textuelles, qui n'ont jamais réalisé leur programme, en grande partie parce que l'homologie entre phrase et texte est scientifiquement intenable. » (Paveau – Sarfati 2003 : 193)

2.2.3. Les grandes notions de la linguistique textuelle en bref

La *connexion* : chez L. Tesnière (1959), la connexion est la relation qui existe entre deux mots d'une même phrase. L'ensemble des connexions constitue la structure de la phrase. Donc, la connexion est avant tout (mais pas seulement !) une catégorie morfo-syntaxique.

La *cohésion* : « Le terme est introduit par Halliday & Hassan (1976). Ils parlent de « cohésion transphrastique », pour désigner un ensemble de phénomènes langagiers, repérables par des marques spécifiques, qui permettent aux phrases d'être liées pour former un texte. ... Il s'agit alors de la « texture » du discours, définissable comme organisation formelle du texte dans la mesure où celle-ci assure sa continuité sémantique. Les relations entre phrases sont signalées par des expressions ou des constructions, que Halliday & Hassan classent en cinq grandes familles de relations : les relations de référence, de substitution, d'ellipse, de conjonction et de cohésion lexicale. » (Paveau – Sarfati 2003 : 188) Ou encore plus condensé : la cohésion désigne « l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte. ... Les marqueurs de connexité induisent un effet sémantique de cohésion. » (Charaudeau – Maingueneau 2002 : 99)

La *cohérence* : « La notion de cohérence, mise en place par Beaugrande (1979), ne concerne pas le niveau linguistique mais l'organisation des représentations qui configurent l'univers mis en place par le texte. D'ordre extralinguistique avec une dimension cognitive, elle s'articule sur la compétence encyclopédique des sujets, qui peuvent alors juger de la conformité

des données de l'univers textuel avec les données prélinguistiques qui constituent leurs croyances et leurs savoirs sur le monde. » (M.-A. Paveau – G.-E. Sarfati 2003 : 189)

Dans leur *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, J. Moeschler et A. Reboul (1994 : 447) écrivent : « La question centrale de l'analyse du discours peut donc se formuler de la manière suivante : *sous quelles conditions un discours, i.e. une suite d'énoncés, peut-il être dit bien formé ou cohérent ?* Les conditions de cohérence, pour multiples qu'elles soient, font globalement intervenir à la fois des facteurs linguistiques et des facteurs non linguistiques. » Dans la suite (pp. 447-463), ils analysent en détail les deux sortes de cohérence qui sont (1) la cohérence temporelle et (2) la cohérence thématique et/ou référentielle.

La progression thématique ou thème/rhème. « Cette distinction apparaît dans les travaux de l'École de Prague à la fin des années 20 chez V. Mathesius. ... Elle est en effet centrée, d'une part, sur le degré *d'informativité et de dynamique communicative* à l'intérieur d'une phrase et, d'autre part, sur la grammaire des *enchaînements phrastiques*. »

Selon la perspective logico-sémantique d'un texte, le *thème* ce dont il est question et qui est donc connu, et le *rhème* ce que l'on dit à propos du thème, qui constitue une information nouvelle.

Dans la littérature du sujet, on a l'habitude de distinguer trois types de progression qui sont (1) la progression à thème constant, (2) la progression à thème linéaire et (3) la progression à thème divisé. – Quant à la progression thématique des discours politiques, on peut trouver des exemples pour les trois types, et c'est le cas des discours électoraux aussi.

Pour conclure d'après Moeschler – Reboul (1994 : 463-5) : « La littérature consacrée à la linguistique textuelle et à l'analyse du discours (écrit ou oral) introduit fréquemment une distinction entre *cohérence*, *cohésion* et *connexité*. Les domaines recouverts par ces notions ne sont pas identiques, bien qu'ils concernent de manière globale les faits de cohérence... Si la *cohérence* est une dimension interprétative du discours, sa *cohésion* en est la dimension linguistique et sémantique. ... On appelle *connexité* les relations linguistiquement marquées entre énoncés. »

Contexte, cotexte et situation

La notion de contexte connaît de nombreuses applications en sciences du langage. On y trouve des oppositions terminologiques fréquemment interchangeable comme contexte/cotexte, contexte/situation, contexte linguistique/contexte situationnel, etc. Chez François Rastier (1998) « la notion de contexte permet de problématiser la complexité linguistique et le statut de

l'interprétation dans l'analyse, en opposant notamment deux traditions antagonistes : la tradition logico-grammaticale, centrée sur le signe, et la tradition rhétorico-herméneutique, centrée sur le texte ». (Neveu 2004 : 81)

J.-J. Franckel (2006 : 51) voit la problématique de la manière suivante : « Entre contexte et situation, la distinction est *a priori* assez claire. *Situation* est de l'ordre de l'extralinguistique, du circonstanciel et du donné, et *contexte* de l'ordre du verbal et du construit, le sens se donnant à l'intersection de ces deux sphères du monde et de la langue. ... Il apparaît nécessaire de prendre en compte la distinction classique entre "contexte immédiat" (cotexte) et contexte large. ... [Le contexte immédiat], encore appelé *cotexte*, est relatif à un mot ou à une séquence (suite de mots et d'unités interprétable), dont il constitue l'environnement immédiat. Il s'agit d'une unité ou d'un groupe d'unités dont la présence agit immédiatement, le plus souvent au sein même d'un énoncé, ... »

« Le contexte large joue à plus grande échelle : il dépasse le cadre de l'énoncé et relève de ce que l'on peut appeler le cadre, l'arrière-plan, voire "l'histoire" dans lesquels s'inscrit cet énoncé et se précise son interprétation. » (op. cit. p. 52)

Donc, le terme *contexte* peut désigner soit l'environnement verbal d'une unité du texte ou du discours, soit la situation de communication.

2.2.4. Les types de textes ou les formes du discours

Dans la linguistique dite francophone, il existe plusieurs typologies ou plutôt plusieurs tentatives de classification ou de typisation des textes et/ou des discours (Werlich 1975, Petitjean 1989, Adam 1990, 1992).⁸

Les typologies les plus répandues reposent sur le discernement que de différents textes renvoient à différents actes de communication : raconter, renseigner, informer, convaincre, expliquer, ordonner, faire agir.

Dans la suite, on essaie de faire une comparaison simple concernant les classifications à base communicationnelle :

⁸ Voir Dictionnaire d'Analyse du discours, p. 593

TYPES DE TEXTES

Site Magister (But didactique)	Espace français (But didactique)	Verlich	Adam	Finalité(s)
<ol style="list-style-type: none"> 1. texte narratif 2. texte descriptif 3. texte explicatif (ou didactique) 4. texte injonctif 	<ol style="list-style-type: none"> 1. texte narratif 2. texte descriptif 3. texte explicatif (ou didactique) 4. texte injonctif 	<ol style="list-style-type: none"> 1. texte narratif 2. texte descriptif 3. texte expositif 4. texte instructif (ou prescriptif, exhortatif) 5. texte argumentatif 	<ol style="list-style-type: none"> 1. type narratif 2. type descriptif 3. type expositif (ou explicatif) 4. type descriptif (ou injonctif) 	<p>raconter</p> <p>montrer, donner à voir</p> <p>faire comprendre, renseigner</p> <p>faire agir, guider</p>
<ol style="list-style-type: none"> 5. texte argumentatif 	<ol style="list-style-type: none"> 5. texte argumentatif 6. texte informatif 		<ol style="list-style-type: none"> 5. type argumentatif 6. type prédictif 	<p>convaincre, défendre un point de vue</p> <p>informer/enseigner, prédire l'avenir</p> <p>exprimer des sentiments, des émotions</p>
	<ol style="list-style-type: none"> 7. texte expressif 		<ol style="list-style-type: none"> 7. type conversationnel (dialogal) 	<p>rapporтер les propos</p>
			<ol style="list-style-type: none"> 8. type rhétorique 	<p>créer un effet esthétique</p> <p>/?/</p>

Il ne mérite pas de continuer à nous occuper de ces typologies-là, car d'une part (comme il a déjà été mentionné), toutes ces tentatives ont échoué et, d'autre part, la majorité des textes montrent des traits caractéristiques de deux ou de plusieurs types. Il serait donc plus raisonnable de faire la classification non pas de la totalité des textes, mais sur les moindres parties comme p. ex. sur les énoncés ou les paragraphes.

2.3. De la sémiotique (du discours)

Dans le *Cours de linguistique générale* (1916) de Ferdinand de Saussure, on lit que l'objet de la sémiologie est l'étude de la vie des signes au sein de la vie sociale. Selon Saussure, la linguistique n'est qu'une branche de la sémiologie, mais une branche importante. La linguistique est nécessaire à la sémiologie pour poser convenablement le problème de signe.

La sémiotique moderne de Morris (1938) se subdivise en trois domaines : la *syntaxe*, la *sémantique* et la *pragmatique*. D'après cette conception, la *syntaxe* étudie des rapports entre signes, la *sémantique* vise à l'étude des rapports entre signes et choses et la *pragmatique* décrit la relation entre signes et ceux qui les utilisent. – On peut dire autrement que la pragmatique définit les lois selon lesquelles la syntaxe et la sémantique arrivent à être communiquées. « Dans une langue naturelle, un énoncé complet est déterminé par ses aspects pragmatiques beaucoup plus que par la forme syntaxique ou le contenu sémantique correspondant à l'expression. » (Granger 1979 : 82)

Contrairement à la théorie de Saussure, R. Barthes dit que « Tout système sémiologique se mêle de langage. Ainsi, la sémiologie serait une branche de la linguistique, et non l'inverse. La sémiologie est la science des grandes unités signifiantes du discours : on note qu'une telle définition de la sémiologie la rapproche de la sémiotique, études des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte. » (Dubois et alii 2007 : 426)

En France, on peut distinguer deux écoles en sémiologie : (1) la sémiologie de la communication qui étudie uniquement le monde des signes : p. ex. les vêtements de deuil, le code de la route, les signaux ferroviaires, maritimes et aériens, etc. ; (2) la sémiologie de la signification n'a pas d'a priori, elle étudie signes et indices. Roland Barthes était le représentant

de ce courant. « La sémiologie de la signification se rapporte donc à l'univers de l'interprétation et du sens, et non du code et de la communication. »⁹

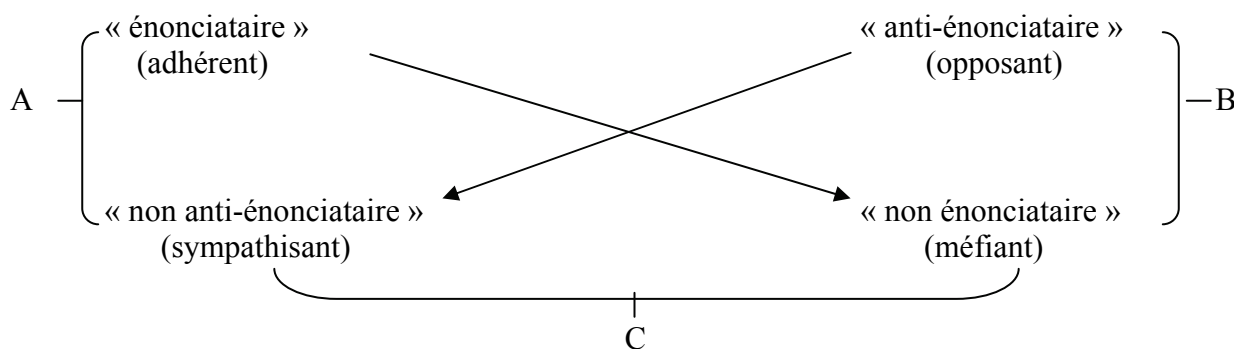
Les grands représentants de la sémiotique en France sont : A. J. Greimas (fondateur de l'École Sémiotique de Paris), J. Courtès, J. Fontanille.

Leurs ouvrages essentiels dans le sujet :

- A. J. Greimas – J. Courtès, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* Tome 1 (1979), Tome 2 (1986).
- A. J. Greimas (1976), *Sémiotique et sciences sociales*.
- A. J. Greimas (1976), *Maupassant, la sémiotique du texte*.
- J. Courtès (1991), *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*.
- J. Courtès (1993), *Sémiotique narrative et discursive*.
- J. Fontanille (1998), *Sémiotique du discours*.

Il faut y mentionner encore un ouvrage qui est très important pour notre sujet : Denis Bertrand et alii, *Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007* (Sciences Po, Paris, 2007). Ce dernier présente un décodage précieux de la parole et de la stratégie de communication des candidats.

Pour l'interprétation des discours politiques et surtout pour la représentation des allocutaires d'un discours de campagne électorale, on peut (bien) adopter le carré sémiotique de la *Théorie de manipulation énonciative* élaborée par J. Courtès (1991 : 251) :



⁹ D'après Wikipédia/Sémiologie

2.4. Le corpus dans l'analyse des discours

« Dans les sciences humaines et sociales tout particulièrement, *corpus* désigne les données servant de base à la description et à l'analyse d'un phénomène. En ce sens, la question de la constitution du corpus est déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cet échantillon... On privilégie ... les corpus de grande taille (ensemble de textes, le plus souvent), qui sont traités manuellement, mais aussi par des procédures informatiques de traitement automatique, ... » (Charaudeau – Maingueneau 2002 : 148-9).

Les deux caractéristiques importants d'un corpus significatif sont : « l'homogénéité (le groupe qui le produit est socialement défini), la synchronie (on ne peut travailler sur des énoncés trop éloignés chronologiquement les uns des autres) ». ¹⁰

F. Rastier (2002 : 1) distingue deux conceptions de corpus : (1) dans la conception logico-grammaticale le corpus fonctionne comme un sac de mots, comme « un réservoir d'exemples ou d'attestations », mais (2) dans la conception philologique-herméneutique le corpus est considéré comme des rapports de texte à texte. – Selon F. Rastier « le bon corpus est d'abord constitué des textes qui partagent le même genre » (Rastier 2002 : 2).

Nous ne traitons pas la problématique des linguistiques de corpus, car notre (future) analyse linguistique n'appartient pas à la sphère des ouvrages de ce type, mais nous travaillons simplement sur un corpus d'une quarantaine de discours politiques à caractère homogène (chacun prononcé par la même personne et avec le même but).

2.5. Analyse linguistique des discours de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy

Nous avons choisi comme corpus d'analyse 40 textes de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy.

Ces textes sont suivants :

- 4 discours de la période de précampagne ;
- 34 discours de la période de campagne ;
- le programme présidentiel « *Ensemble tout devient possible* » ;

¹⁰ Encyclopaedia Universalis, CORPUS, linguistique

- Conférence de presse sur le projet présidentiel (le 2 avril 2007).

Tous ces 40 documents choisis accomplissent les critères du discours, c'est-à-dire

- ils ont une organisation transphrastique ;
- ils sont orientés : leur objectif est de convaincre et/ou de persuader ;
- ils sont de vraies formes d'action [« toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger, ...) visant à modifier une situation » – Charaudeau – Maingueneau 2002 : 188] ;
- ils sont contextualisés ;
- ils sont régis par des normes ;
- ils sont pris dans un/des interdiscours.

Le texte écrit de ces discours se trouve sur Net :

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/>

En linguistique, les discours peuvent être étudiés sous divers points de vue, c'est-à-dire, il existe différentes approches en analyse de discours. On a l'habitude de distinguer les approches suivantes :

- l'approche énonciative (les représentants : Benveniste, Ducrot, Culioli, Kerbrat-Orecchioni) ;
- l'approche communicationnelle (les représentants : Jakobson, Goffman, Hymes) ;
- l'approche conversationnelle ou interactionnelle (les représentants : Roulet, Moeschler, Kerbrat-Orecchioni) ;
- l'approche sociolinguistique (les représentants : Gumperz, Labov, Bourdieu) ;
- l'approche lexicale ou lexico-sémantique (les représentants : Pottier, Maingueneau) ;
- l'approche syntaxique ou morpho-syntaxique (le représentant : Harris) ;
- l'approche pragmatique (les représentants : Austin, Searle, Récanati, Vanderveken, Moeschler, Kerbrat-Orecchioni) ;
- l'approche sémiotique (les représentants : Barthes, Greimas, Courtès) ;
- l'approche textuelle (les représentants : Adam, Viprey).

De ces dizaine d'approches, nous allons choisir deux, notamment, l'approche lexico-sémantique et l'approche pragmatique (ou plutôt pragmatico-énonciative et discursive).

Dans le cadre de l'analyse lexico-sémantique, on va examiner quelques aspects, comme les mots-clés et leurs significations dans le co(n)texte, un peu de lexicométrie, les mots et expressions à connotation positive, les mots et expressions à connotation négative, l'emploi des antonymes, les néologismes ou les « sarkozymes ».

Dans le cadre de l'analyse pragmatique, nous examinerons l'emploi des deixis (surtout personnelles) des discours : je–nous–vous–on, les modalisateurs : emploi des verbes modaux, les actes de langage promissifs et leurs fonctions, les actes de langage expressifs et leurs fonctions, le rôle des énoncés interrogatifs.

On s'intéresse aussi, bien sûr, à la progression thématique des discours.

3. La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy dans le miroir de son programme et de ses discours

Avant de commencer le développement du sujet, nous voudrions nous référer à quelques ouvrages écrits par et sur Nicolas Sarkozy.

Ouvrages écrits par Nicolas Sarkozy :

(1) Dans son livre intitulé *Libre* (Robert Laffont, Paris, 2001, 415 p.), l'auteur présente son cheminement personnel et politique et, il propose un programme politique qui ose s'appeler de droite.

(2) Avec son deuxième livre *La République, les religions, l'espérance* (Éd^s du Cerf, Paris, 2004, 209 p.), Nicolas Sarkozy affronte l'un des tabous de la société française : la place des religions dans la République. Selon les critiques, ce livre est « une contribution majeure à la réflexion sur les valeurs fondatrices de la République et l'avenir de la laïcité française ».

(3) *Témoignage* (XO, Paris, 2006, 288 p.) – Livre paru le 17 juillet 2006. Selon les critiques, ce livre de Nicolas Sarkozy est avant tout « une leçon de composition politique » et par delà « un marketing innovant de l'affaire ». L'auteur caractérise soi-même de la manière suivante : « J'aime construire, agir, résoudre les problèmes. Je crois que tout se mérite et qu'au final l'effort est toujours payant. Voilà mes valeurs voilà pourquoi je fais de la politique ... ».

(4) *Ensemble* (XO, Paris, 2007, 162 p.) – Livre paru le 2 avril 2007, pendant la période de campagne. Dans son livre Nicolas Sarkozy écrit : « Je n'ai pas voulu décrire un programme de gouvernement, mais dessiner une grande ambition collective. Cette ambition, je voudrais la partager avec vous ... Ensemble, nous pouvons faire ce que les générations qui nous

ont précédés ont fait avant nous. Nous pouvons rendre à la France sa grandeur. Nous pouvons retrouver la fierté d'être français ... ».

Ouvrages sur la vie de Nicolas Sarkozy :

(5) Christian Gambotti : *Sarkozy, la métamorphose 1999-2007* (Éd^s Privat, Toulouse, 2007, 152 p.). Dans cet ouvrage l'auteur (qui est professeur agrégé de lettres) étudie la naissance du sarkozysme, de 1999 à nos jours. Il analyse le système de valeurs auquel se réfère Nicolas Sarkozy ainsi que sa stratégie pour l'élection présidentielle de 2007. – Ce livre a été traduit en hongrois par Emese Csaba avec le titre : *Nicolas Sarkozy : államférfi születik* (Atheneum, Budapest, 2008, 207 p.)

(6) Catherine Nay : *Un pouvoir nommé désir. Biographie* (Éd^s Grasset & Fasquelle, Grasset, 2007, 442 p.). L'auteur présente en tout sens la biographie de Nicolas Sarkozy dès sa naissance jusqu'aux années 2000. – Le livre a été traduit en hongrois par Tamás Csabai avec le titre *Sarkozy, avagy a vágy hatalma* (Aeternitas, 2007, 377 p.).

(7) Bruno Jeudy – Ludovic Vigogne : *Nicolas Sarkozy : De Neuilly à l'Élysée* (L'Archipel, Paris, 2007, 294 p.). Sous-titres de cet ouvrage : L'itinéraire, la campagne 2007, l'émotion. La biographie complète. Les auteurs (deux journalistes) décrivent l'itinéraire du nouveau chef d'État qui a promis de révolutionner la fonction présidentielle. Ils donnent un aperçu général sur le paysage politique, de gauche à droite de la France d'aujourd'hui.

(8) Alain Perceval : *Carla & Nicolas. Les mariés de l'Élysée* (Éd^s Alphonse – Jean-Paul Bertrand, 2008). L'auteur, qui est journaliste, présente en détail le sujet Sarkozy-Bruni. – La traduction hongroise de ce livre a été réalisée par Katalin Király : *Carla és Nicolas. Az Élysée-palota házaspárja* (Ringier, 2008, 160 p.).

(9) Attila Koncz : *Miért Sarkozy?* (Korona Kiadó, Budapest, 2007, 254 p.). L'auteur hongrois présente la campagne présidentielle de 2007, et donne une réponse claire à la question posée « Pourquoi Sarkozy ? ». Ce livre est recommandé aux hommes politiques de Hongrie d'aujourd'hui.

(10) Laurent Pfaadt : *Le Président de A à Z. Sarkozy décrypté : son parcours, ses idées et les premiers 100 jours à l'Élysée* (City Éditions, Poche, Paris, 2007, 429 p.). – Ce livre est un véritable vade-mecum qui détaille de A à Z toutes les grandes thématiques du Président, ses idées et ses promesses, appuyées par ses principales déclarations.

Ouvrages sur la campagne et sur le langage de Nicolas Sarkozy :

(11) David d'Equainville (dir.) : *Présidentielles : Sarkozy 1978-2006, Nicolas a dit* (Éd^s Anabet, Paris, 75 p.) – Ce livre présente des extraits des interventions publiques de Nicolas Sarkozy. C'est un pamphlet au sens premier du terme.

(12) Michel Gaudin : *Du candidat au président : Discours et boniments de Nicolas Sarkozy* (Éd^s Le Bord de l'Eau, 2008, 160 p.) – Ce livre parcourt une année des principaux discours de Nicolas Sarkozy, depuis le début de la campagne de l'élection présidentielle de 2007.

(13) Vincent Tiberj et alii : *Les mots des présidentielles* (Sciences Po – Les Presses, Paris, 2007, 194 p.) – Dans ce livre, les politologues, enseignants à Sciences Po Paris, présentent une centaine de mots clés du discours politique sous forme de notices synthétiques et claires.

(14) Louis-Jean Calvet et Jean Véronis : *Les mots de Nicolas Sarkozy* (Seuil, Paris, 2008, 173 p.) – A travers plus de trois cents discours et à l'aide d'outils d'analyse informatique des textes, les auteurs de cet ouvrage décrivent les formules et les procédés du président. Ce livre est un regard original sur le discours politique français du XXI^e siècle.

(15) Christian Lehmann : *Sarkolangue* (Éd^s Ramsay, Paris, 2008, 172 p.) – L'auteur de ce livre est un médecin généraliste. Il est persuadé que « les mots ont un sens », et c'est la base, le point de départ de son analyse. Il peint un tableau très négatif des discours ou plutôt des énonciations de Nicolas Sarkozy.

(16) Olivier Duhamel – Michel Field : *Le Starkozysme* (Seuil/Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 140 p.) – Selon les auteurs, « Nicolas Sarkozy se met en scène, sur le devant de la scène. De la vie politique il fait un spectacle permanent ». Les auteurs présentent une première analyse profonde et subtile du phénomène nommé « starkozysme ». Ils le font avec l'intelligence et l'humour.

3.1. La biographie de Nicolas Sarkozy

Nicolas Sarkozy est né le 28 janvier 1955, à Paris (XVII^e arr.). Son père Pal Sarkozy de Nagybocsa est un immigré hongrois, sa mère est Andrée Mallah, avocate au barreau de Nanterre. (La famille Mallah est d'origine juive megorach.) Nicolas Sarkozy a deux frères : Guillaume (né en 1951) et François (né en 1957). Il avait trois mariages : le premier avec Marie-Dominique Culioli (1982-1996), le deuxième avec Célia Ciganer-Albéniz (1996-2007) et le troisième avec

Carla Bruni Tedeschi (depuis 2007). Il a trois fils : Pierre Sarkozy (1985), Jean Sarkozy (1986) et Louis Sarkozy (1997).

Études : Nicolas Sarkozy obtient un baccalauréat B en 1973 au Cours Saint-Louis de Monceau (Paris). Étudiant à l'Université Paris X – Nanterre, il y obtient une maîtrise de droit privé en 1978, puis un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) en 1980. Il accumule les diplômes avec DEA en Sciences Politiques. Il devient avocat au barreau de Paris.

Carrière politique d'après Wikipédia : Nicolas Sarkozy :¹¹

Détail des fonctions et mandats

Fonctions politiques

- 1977 : membre du comité central du Rassemblement pour la République (RPR)
- 1978 – 1979 : délégué national des jeunes du RPR
- 1981 : président du comité national des jeunes en soutien à Jacques Chirac pour l'élection présidentielle
- 1988 : secrétaire national du RPR, chargé de la Jeunesse et de la Formation
- 1989 : secrétaire national du RPR, chargé de l'Animation, de la Jeunesse et de la Formation et co-directeur de la liste d'union pour les élections européennes
- 1992 – 1993 : secrétaire général adjoint du RPR, chargé des fédérations
- 1995 : porte-parole d'Édouard Balladur pour l'élection présidentielle
- 10 juillet 1997 – 6 février 1998 : coordinateur et porte-parole de la direction provisoire du RPR
- 6 février 1998 – 4 octobre 1999 : secrétaire général du RPR
- 16 avril 1999 – 4 décembre 1999 : président par intérim du RPR ; tête de la liste RPR-DL aux élections européennes
- 3 mai 2000 : élu président du comité départemental du RPR des Hauts-de-Seine
- 28 novembre 2004 – 14 mai 2007 : président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP)

¹¹ http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Nicolas_Sarkozy&printable=yes

Fonctions locales

- 1977 – 2007 : conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine
- 1986 – 1988 : vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, chargé de l'Enseignement de la culture
- 1985 – 1988 : conseiller général des Hauts-de-Seine pour le canton de Neuilly-sur-Seine-Nord
- 29 avril 1983 – 7 mai 2002 : maire de Neuilly-sur-Seine (puis adjoint « hors rang »)
- 1983 – 1988 : conseiller régional d'Île-de-France
- 2004 – 2007 : conseiller général des Hauts-de-Seine pour le canton de Neuilly-sur-Seine-Nord
- 1^{er} avril 2004 – 14 mai 2007 : président du conseil général des Hauts-de-Seine (démission après son élection à la présidence de la République)

Fonctions parlementaires

- **Député de la sixième circonscription des Hauts-de-Seine :**
 - 23 juin 1988 – 1^{er} avril 1993 (élu avec 67,36 % des voix au premier tour)
 - 2 avril 1993 – 1^{er} mai 1993 (réélu avec 64,90 % des voix au premier tour ; remplacé par son suppléant, Charles Ceccaldi-Raynaud, après sa nomination au gouvernement)
 - 24 septembre 1995 – 21 avril 1997 (réélu avec 75,96 % des voix au second tour, après la démission de son suppléant)
 - 1^{er} juin 1997 – 7 juin 2002 (réélu avec 56,23 % des voix au premier tour ; remplacé par sa suppléante, Joëlle Ceccaldi-Raynaud, après sa nomination au gouvernement)
 - 19 juin 2002 – 18 juillet 2002 (réélu avec 68,78 % des voix au premier tour ; remplacé par sa suppléante après sa nomination au gouvernement)
 - 13 mars 2005 – 2 juillet 2005 (réélu avec 70,74 % des voix au premier tour, après la démission de sa suppléante ; remplacé par sa suppléante après sa nomination au gouvernement)
- **Député français au Parlement européen**
 - 20 juillet 1999 – 14 septembre 1999 (élu sur le quota réservé à la liste « Union pour l'Europe, l'opposition unie avec le RPR et Démocratie libérale », dont il

était à la tête ; en raison de la loi sur le cumul des mandats, mais aussi parce que son rôle était d'être une « locomotive électorale » (en association initiale avec Philippe Séguin) sans l'objectif de siéger, il choisit de démissionner de son mandat de député européen (Brice Hortefeux lui succédant), conservant ses mandats nationaux.

Fonctions ministérielles

- **Ministre :**
 - 30 mars 1993 – 11 mai 1995 : ministre du Budget du gouvernement Balladur
 - 30 mars 1993 – 19 janvier 1995 : porte-parole du gouvernement Balladur
 - 19 juillet 1994 – 11 mai 1995 : ministre de la Communication du gouvernement Balladur
 - 7 mai 2002 – 30 mars 2004 : ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales dans les premier et deuxième gouvernements Raffarin
- **Ministre d'État :**
 - 31 mars – 29 novembre 2004 : ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie dans le troisième gouvernement Raffarin
 - 2 juin 2005 – 26 mars 2007 : ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire dans le gouvernement Villepin

Présidence de la République

- 6 mai 2007 : élu président de la République au second tour de l'élection présidentielle
- 16 mai 2007 : succède à Jacques Chirac en prenant officiellement ses fonctions de président de la République et de Coprince d'Andorre
- 17 mai 2007 : nomme François Fillon, son conseiller politique, au poste de Premier ministre (voir premier gouvernement François Fillon)
- 18 juin 2007 : François Fillon lui remet la démission de son gouvernement. Nicolas Sarkozy le charge alors de recréer un gouvernement dont il sera à la tête (voir deuxième gouvernement François Fillon)
- 30 juin 2008 – 1^{er} janvier 2009 : président du Conseil européen

- 13 novembre 2010 : François Fillon lui remet la démission de son gouvernement. Nicolas Sarkozy l'accepte, puis le nomme à nouveau Premier ministre le lendemain et le charge de recréer un gouvernement (voir troisième gouvernement François Fillon).

À la base des données ci-dessus, on peut constater que Nicolas Sarkozy a parcouru tous les grades de la sphère et de l'activité politiques, et il est devenu un homme d'État connu et reconnu au niveau international.

Nicolas Sarkozy a suivi un parcours politique classique, de base jusqu'au sommet. Conseiller municipal (de 1977 à 1982), puis maire de Neuilly-sur-Seine à partir de 1983, député dès 1988, il devient ministre du Budget en 1995, ministre de l'Intérieur en 2005. ... Président de la République – c'était le rêve ultime de Nicolas Sarkozy. Toute sa vie, depuis sa jeunesse, il rêve d'accéder à la plus haute fonction. Il a longtemps cru que son talent lui permettrait d'accéder à Matignon, encouragé par ce mot lancé, un jour, par François Mitterrand : « Vous êtes un grand débatteur, vous irez loin. » (D'après L. Pfaadt 2007 : 330-2)¹²

¹² Remarques :

(1) La carrière politique de Nicolas Sarkozy a été fortement influencée par deux hommes politiques qui sont Édouard Balladur et Jacques Chirac. On peut en lire un petit détail intéressant dans le livre de Catherine Nay (2007 : 174) :

« Pendant ce temps, le réaliste Sarkozy chevauche deux grands équidés politiques attelés ensemble : Chirac et Balladur. "Dans ma tête c'était simple : Chirac avait besoin de Balladur pour gagner la présidentielle, et Balladur avait besoin de Chirac pour aller à Matignon. Je travaillais pour les deux, il n'y avait aucun conflit d'intérêt."

Chirac et Balladur. Il est fidèle au premier parce qu'il pense à 1995, au second parce qu'il espère être ministre dès 1993. Il partage donc son temps entre le boulevard Saint-Germain et la mairie de Paris.

Un délicat exercice d'équilibre.

"Nicolas, voudriez-vous venir déjeuner demain à Deauville ?" demande Balladur.

"Nicolas, tu viens demain à 18 heures" exige le maire de Paris.

Et Nicolas dit oui. Toujours oui. Et aux deux. Comment fait-il ? Beaucoup s'interrogent encore, qui admirent un tel savoir-faire. »

(2) A propos de la politique, Nicolas Sarkozy affirme : « La question ne s'est jamais posée, parce que c'est toujours cela que j'ai voulu faire. » (Pfaadt 2007 : 318).

(3) L'autre biographe de Nicolas Sarkozy écrit : « L'élément fondateur du sarkozysme est le principe de réalité, opposable à tous les dogmes, à toutes les idéologies ou, plus simplement, à tous les exposés doctrinaux. » (Gambotti 2007 : 46).

3.2. Les élections présidentielles sous la V^e République et le contexte de l'élection de 2007

Dans le sujet, il faut mentionner deux documents : l'un est l'ouvrage de Jacques Séguéla et Thierry Saussez *La prise de l'Élysée : les campagnes présidentielles de la V^e République* (Plon, Paris, 2007), et l'autre est le Travail de Recherche N° 7260 intitulé *L'élection présidentielle sous la V^e République* (Academon.fr).

Le terme d'*élections présidentielles* et de *président* de la République naît en France, lors de la proclamation de la Seconde République, en 1848. On peut dire que chaque prise de l'Élysée est une grande aventure pleine de beaucoup de spectacles.

Les candidats doivent d'abord bien communiquer. Pour vaincre, il faut convaincre et persuader. Pour convaincre, il faut construire et prononcer beaucoup de discours. Stratégies, tactiques, publicités, événements, meetings, coups médiatiques – c'est la campagne présidentielle.

La campagne électorale est la période de débat qui précède une élection, au cours de laquelle les candidats en compétition font connaître leur programme aux électeurs pour tenter de conquérir leur suffrage. C'est un combat politique très intense, où se confrontent autant les idées que les personnes.

La campagne présidentielle constitue un moment privilégié pour débattre de l'avenir du pays. Elle est très épouvante. Les candidats enchaînent les meetings, les déplacements et les sollicitations médiatiques à un rythme effréné. La campagne présidentielle est donc décisive dans le dénouement de l'élection.

La campagne officielle est la dernière phase de la campagne présidentielle. C'est une période assez courte, au cours de laquelle les candidats disposent des moyens accordés par l'État pour présenter leur programme aux citoyens. La campagne officielle se distingue de la précampagne en ce qu'elle repose sur le principe d'une égalité de traitement entre tous les candidats. La campagne officielle constitue un moment privilégié de communication politique. Spots de campagne et clips électoraux rythment les journées, pendant que les candidats rivalisent de slogans et de promesses. (D'après V. Tiberj : Les mots des présidentielles, pp. 25-27)

Le référendum du 28 octobre 1962, sur initiative du général de Gaulle, a inscrit dans les institutions l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Jusqu'à cette date le Président était élu par le Parlement.¹³

Le président élu est le nouvel homme fort de la République. C'est pourquoi l'image des candidats pendant les élections présidentielles devient aussi importante que leur programme. La télévision permet de présenter aux citoyens les hommes qui se destinent à la présidence, et d'accentuer l'impression de proximité avec les électeurs. La télévision, en devenant le principal support de la médiatisation des hommes politiques, a non seulement accompagné mais aussi accéléré la personnalisation du pouvoir politique. La campagne s'organise autour de quelques affiches officielles, les messages politiques de chacun se résument à des slogans efficaces. Le slogan gagnant pour la première campagne de François Mitterrand, en 1981 était « *La force tranquille* », pour Jacques Chirac en 1995, la ligne directrice était la « *fracture sociale* ». Nicolas Sarkozy a choisi le mot magique « *Ensemble* », et il a donné le titre « *Ensemble tout devient possible* » à son projet de campagne présidentielle.

Pendant la campagne présidentielle de 2007, un nouvel outil de communication politique apparaît, c'est l'internet. Sites des partis politiques, des candidats, de citoyens, de médias, ... Internet est devenu un moyen incontournable de la communication et de la propagande politiques. Internet et les blogs sont un nouvel aspect de la campagne présidentielle de 2007 et un véritable phénomène de la « démocratie électronique ».

Par le tableau ci-dessous, nous donnons un résumé sur les élections présidentielles de la V^e République.

¹³ Article 58 de la Constitution :

« **Le Conseil Constitutionnel** veille à la régularité de l'élection du Président de la République. Il examine les réclamations et proclame les résultats du scrutin. »

Le référendum du 24 septembre 2000 a modifié la durée du mandat présidentiel : 5 ans au lieu de 7 auparavant.

« L'élection du Président de la République est d'autant plus importante que celui-ci concentre de nombreux pouvoirs donnés par la Constitution de 1958 : chef des armées, il dirige la politique étrangère comme la politique intérieure, nomme le Premier Ministre, peut dissoudre l'Assemblée Nationale, ou recourir au référendum. Son élection au suffrage universel tous les cinq ans avec l'instauration du quinquennat en 2000, est une garantie que le peuple contrôle régulièrement son pouvoir et sanctionne son action. Mais cela renforce la présidentialisation du régime.

Le taux de participation plus élevé qu'aux autres scrutins (85 % en 2007) montre bien que les Français considèrent l'élection présidentielle comme un moment-clé de la vie démocratique. De plus, les élections législatives qui décident de la majorité à l'Assemblée Nationale suivent souvent l'élection présidentielle et leurs résultats sont souvent déterminés par l'élection du Président de la République comme en 1981, 1988, 2002, 2007. La vie politique en France s'organise bien aujourd'hui autour de l'élection présidentielle. Certains regrettent cette "personnalisation" de la démocratie alors que d'autres apprécient cette plus grande stabilité du fonctionnement des institutions. » (<http://histoireontheway.blogspot.com/2009/03/lelection-presidentielle-dans-la.html>)

Année	Dates	Candidats (du second tour)	Résultats	Gagnant
1958	le 21 décembre 1958	Charles de Gaulle (UPNR)	78,51 %	✓
1965	le 5 décembre 1965 et le 19 décembre 1965	Charles de Gaulle (UPNR + UDT) François Mitterrand (SFIO + PCS, PR, PSU)	55,20 % 44,80 %	✓
1969 ^①	le 1 ^{er} juin 1969 et le 15 juin 1969	Georges Pompidou (UPNR + RI) Alain Poher	58,21 % 41,79 %	✓
1974 ^②	le 5 mai 1974 et le 19 mai 1974	François Mitterrand (PS + PC + MRG) Valéry Giscard d'Estaing (RI + CD + CR)	49,19 % 50,81 %	✓
1981	le 26 avril 1981 et le 10 mai 1974	Valéry Giscard d'Estaing (UDF) François Mitterrand (PS)	48,24 % 51,76 %	✓
1988	le 24 avril 1988 et le 8 mai 1988	Jacques Chirac (RPR + CN) François Mitterrand (PS)	45,98 % 54,02 %	✓
1995	le 23 avril 1995 et le 7 mai 1995	Jacques Chirac (RPR) Lionel Jospin (PS + Rad.)	52,64 % 47,36 %	✓
2002	le 21 avril 2002 et le 5 mai 2002	Jacques Chirac (RPR + ...) Jean-Marie Le Pen (FN)	82,21 % 17,79 %	✓
2007	le 22 avril 2007 et le 6 mai 2007	Nicolas Sarkozy (UPMP) Ségolène Royal (PS + ...)	53,06 % 46,94 %	✓

Remarques :

(1) Élection présidentielle de 1969. Cette élection anticipée a eu lieu suite à la démission du président Charles de Gaulle provoquée par le rejet d'un référendum portant sur le transfert de certains pouvoirs aux régions et la transformation du Sénat.

(2) Élection présidentielle de 1974. Cette élection anticipée a eu lieu suite à la mort du président Georges Pompidou en cours de mandat.¹⁴

Concernant le contexte de l'élection présidentielle de 2007, il faut souligner deux choses. En premier lieu, un changement d'époque : c'est l'arrivée au sommet de l'État d'une nouvelle

¹⁴ D'après Wikipédia : Élections présidentielles sous la Cinquième République : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_pr%C3%A9sidentielles_sous_la_Cinqu...

génération, celle des baby boomers de l'après-guerre et des années 1950. Les représentants de cette nouvelle génération (Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, François Bayrou nés entre 1951 et 1955), bien qu'entrés en politique depuis trois décennies, revendiquent, chacun à sa manière, une autre façon de faire de la politique. Deuxièmement, on dit que cette campagne présidentielle était la campagne des ruptures. Ruptures de quoi et rupture par quoi ?¹⁵

En troisième lieu, on constate la longueur de la pré-campagne électorale presque pour tous les candidats. (Le cas de Nicolas Sarkozy voir 3.3)

3.3. Le programme de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy

3.3.1. La précampagne

Nicolas Sarkozy, président de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et ministre de l'Intérieur, a rendu publique, le 29 novembre 2006 sa candidature à l'élection présidentielle française des 22 avril et 6 mai 2007.

Nicolas Sarkozy avait fait le choix de présenter sa candidature dans 61 journeaux régionaux et départementaux français sous la forme d'une interview de 14 questions. L'interview correspondante devait rester sous silence jusqu'au 30 novembre. Cependant, l'annonce officielle de sa candidature dans les médias français a été rendue publique de façon inattendue et en exclusivité par le quotidien national *Libération* dans un article en ligne le 29 novembre 2006. Immédiatement, l'Agence France-Presse (AFP) a repris et diffusé l'information dès 18h42 dans toutes les rédactions françaises.¹⁶

Voilà les questions et fragments des réponses de Nicolas Sarkozy publiées par la *Libération* du 29 novembre 2006 :

¹⁵ A ces questions on trouve les réponses sur la page de la Documentation Française : « Rupture illustrée par le mécanisme de primaires internes et de débat au sein du Parti socialiste pour le choix de son candidat, l'UMP adoptant la même démarche. Cette forme de désignation pourrait, à l'avenir, être la règle de toutes les formations du fait d'une revendication de transparence des militants et des électeurs.

Rupture aussi du fait que pour la première fois, en France, une femme se trouve en situation éligible.

Rupture qui s'exprime aussi dans les offres programmatiques du fait des attentes de l'électorat, des défis économiques et sociaux à relever (déficits publics, chômage, retraites...), de la nécessité de redonner une lisibilité à la politique européenne et de moderniser les institutions.

Rupture par l'importance de la place que vont occuper dans la campagne électorale des thèmes sociétaux tels que mariage et l'adoption homosexuels ou encore le droit de mourir dans la dignité. » (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/election-presidentielle-2007/context...>)

¹⁶ D'après : http://fr.wikinews.org/wiki/Nicolas_Sarkozy:_annonce_de_candidature_%C3%AO_1...

Êtes-vous candidat à l'élection présidentielle ?

Ma réponse est oui.

Pourquoi ?

C'est une décision mûrement réfléchie. A titre personnel, elle n'était pas évidente. Cette décision m'engage ; c'est le choix d'une vie. C'est une lourde responsabilité vis-à-vis des Français auxquels je demande de me faire confiance. Je me sens la force, l'énergie et l'envie de proposer une autre vision de la France. J'ai l'ambition de créer une nouvelle relation avec les Français qui se repose sur deux mots : confiance et respect de chaque Français pris individuellement.

Quel contenu donnez-vous à cette nouvelle relation ?

Faire de la France le pays où « tout peut devenir possible ». ... Quand tout sera redevenu possible, quand la promotion sociale, le droit à la propriété, une meilleure école pour ses enfants, un meilleur salaire pour soi, une réelle égalité entre hommes et femmes, seront des objectifs réalisables pour chacun, alors les Français retrouveront le goût de vivre ensemble. Et la nation française sera à nouveau un exemple pour le monde.

Pourquoi maintenant cette annonce de candidature ?

Je m'étais engagé auprès du président de la République à ce que 2006 soit consacré au travail gouvernemental et que la campagne ne démarre qu'en fin d'année. J'ai respecté mon engagement. Dans cette campagne je dirai tout avant afin de pouvoir tout faire après. Notre démocratie a besoin de franchise, d'honnêteté, de vérité.

Avez-vous fixé un terme à votre présence au gouvernement ?

Il est trop tôt pour répondre parce que ma famille politique n'a pas encore décidé de me soutenir. ...

Vous êtes en pré-campagne depuis des années. Qu'est-ce qui va changer désormais ?

Depuis des années, j'ai la même volonté de renouveler le débat public. Je vais maintenant m'adresser à tous les Français, sans exception. ... J'appelle la droite républicaine et le centre à s'ouvrir aux idées nouvelles afin que tous les Français puissent se reconnaître en nous.

Votre programme sera-t-il UMP ?

... Qu'on ne compte pas sur moi pour tenir un discours qui ne soit pas fidèle aux valeurs de la droite et du centre. J'aime mon pays, je crois aux vertus du travail, du mérite, de la récompense et de l'effort. Mais je ne suis pas un conservateur car je crois au mouvement. L'ordre n'est acceptable que s'il est en mouvement. ... Je veux que l'avenir redevienne une promesse et cesse d'être une menace. ...

Le mot rupture fait-il encore partie du vocabulaire de Nicolas Sarkozy ?

Oui car je veux rompre avec une façon de faire de la politique. Rompre, ce n'est pas la crise. ... Je veux rompre avec l'idée que l'on peut travailler moins et gagner plus, qu'en accueillant tout le monde, on peut intégrer convenablement, qu'on démocratise l'enseignement en abaissant le niveau des diplômés. ... Je veux remettre la société française en mouvement.

Ségolène Royal n'incarne-t-elle pas mieux cette rupture ?

Le PS a choisi l'immobilisme. Je veux incarner le mouvement. ... Je veux une rupture tranquille.

...

Quelle rupture incarnez-vous par rapport à Jacques Chirac ?

On peut être fidèle à son histoire, fier de son bilan et proposer pour les cinq années à venir un autre chemin. Je souhaite un président responsable et des contre-pouvoirs plus forts. Imaginer l'avenir et l'incarner c'est désormais ma mission.

On vous dit atlantiste, communautariste et libéral...

On dit tant de choses fausses et caricaturales ! Communautariste ? C'est un message. Je n'accepte pas qu'on importe des usages et des coutumes non conformes à nos valeurs républicaines. Atlantiste ? On est d'autant plus indépendant qu'on est amis. Libéral ? Cela serait réducteur. Je crois en la liberté. Mais je ne suis pas un idéologue. Et je pense que l'État et les services publics ne doivent pas être condamnés à l'impuissance. Ils ont tous leur rôle dans la société moderne que je veux bâtir.

Le PS est désormais en ordre de marche derrière sa candidate. A l'UMP, vous en êtes loin.

Rarement la famille politique que je préside n'a été aussi rassemblée. Je n'y considère personne comme un adversaire.

Ce qui n'empêche pas des velléités.

Ce ne sont pas des velléités, ce sont des talents. Je les prends en compte car toutes les ambitions sont légitimes.

Jacques Chirac a eu 74 ans hier. Que lui souhaitez-vous :

D'être heureux.

A la base du texte de cette interview, on peut déjà constater que les mots-clés des réponses de Nicolas Sarkozy sont les suivants :

Substantifs :

Sphère politique :

la nation française – un exemple pour le monde

la France, les Français
une autre vision de la France
une nouvelle relation avec les Français
nos valeurs républicaines
la droite républicaine
le centre
un président responsable, responsabilité, ma mission
proposer un autre chemin
idées nouvelles
remettre la société en mouvement
renouveler le débat public
une rupture tranquille
[fidèle à son histoire]
l'ordre juste, liberté, démocratie
Sphère sociale :
la société moderne
valeurs
confiance, respect
franchise, honnêteté, vérité
force, énergie
travail, mérite, récompense, effort
la promotion sociale
le droit à la propriété
une meilleure école
un meilleur salaire
une réelle égalité
engagement, ambitions
promesse, l'avenir
le goût de vivre ensemble
« tout peut devenir possible »

Tous les substantifs et toutes les expressions ont une connotation positive et ils suggèrent un changement, un renouvellement, une construction, un meilleur avenir. (Aspect promissif !)

Verbes :

La construction je veux + infinitif (5x) apparaît déjà dans cette interview.

Verbes à connotation positive :

démocratiser, intégrer, bâtir, croire

Verbe à connotation négative « rompre », mais dans ce cas, en construction verbale, il obtient un sens positif aussi :

Je veux rompre avec l'idée que l'on peut travailler moins et gagner plus, ..., qu'on démocratise l'enseignement en abaissant le niveau des diplômés.

Certains analystes politiques proches de l'UMP datent le début de la campagne le jour où Nicolas Sarkozy est devenu président de l'UMP, le 28 novembre 2004. Déjà, il avait à plusieurs reprises annoncé son intention de se présenter aux élections présidentielles.

Dans la suite, nous considérons comme période de pré-campagne les mois octobre, novembre et décembre 2006, et nous avons pris dans le nombre des discours à analyser les 4 suivants :

D3 – Discours à Périgueux (12/10/2006), sujets : France, République, État, nation.

D4 – Discours à Saint-Étienne (09/11/2006) ; sujets : France, Europe, mondialisation, monde.

D5 – Discours à Angers (01/12/2006) ; sujets : éducation, enseignement, école, enfants.

D6 – Discours à Charleville-Mézières (18/12/2006), sujets : politique, France, Europe, travail.

3.3.2. La campagne

Le 14 janvier 2007, le congrès extraordinaire de l'UMP (Union pour un mouvement populaire) s'est réuni au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Le seul objectif de ce Congrès était l'élection de Nicolas Sarkozy, candidat de l'UMP à l'élection présidentielle. Selon les informations communiquées « M. Sarkozy, seul candidat en lice, aurait recueilli 98,1 % des votants pour 1,9 % de bulletins blancs et nuls ». En obtenant l'investiture de l'Union pour un mouvement populaire, Nicolas Sarkozy a franchi la dernière étape de sa candidature. Assuré du soutien de sa famille rassemblée, il entre dans la campagne pour l'élection présidentielle avec un objectif : réunir une majorité des Français derrière lui. Et pour y parvenir, il a choisi de jouer deux cartes : celle du programme, bien sûr, mais aussi celle de l'humain.

Les mots-clés de son discours d'intronisation du 14 janvier 2007 à la Porte de Versailles sont les suivants : *France, président, république, démocratie, français, travail, j'ai changé*. Par l'énoncé « *J'ai changé* », Nicolas Sarkozy constitue une rupture aussi avec lui-même. Au cours de ce discours, Nicolas Sarkozy a martelé 28 fois la formule « *Je veux être le président...* ».

Discours de Nicolas Sarkozy à la Porte de Versailles (14 janvier 2007)

***Je veux être le président** d'une République qui dira aux jeunes : « Vous voulez être reconnus comme des citoyens à part entière dès que vous devenez majeurs... »*

***Je veux être le président** d'une République qui dit à la jeunesse : « Tu reçois beaucoup, tu dois donner aussi de toi-même... »*

***Je veux être le président** d'une France qui remettra le travailleur au cœur de la société.*

***Je veux être le président** de l'augmentation du pouvoir d'achat.*

***Je veux être le président** du peuple qui a bien compris que les RTT ne servent à rien si on n'a pas de quoi payer des vacances à ses enfants.*

***Je veux être le président** de tous ces Français qui pensent que l'assistantat est dégradant pour la personne humaine.*

***Je veux être le président** qui s'efforcera de moraliser le capitalisme...*

***Je veux être le président** qui va remettre la morale au cœur de la politique.*

***Je veux être le président** d'une France qui dira aux Européens : nous voulons l'Europe...*

***Je veux être le président** d'une France qui dira aux Européens : « Nous ne ressusciterons pas la Constitution européenne... »*

***Je veux être le président** d'une France qui dira aux Européens : « Nous ne pouvons plus continuer avec une monnaie unique sans un gouvernement économique... »*

***Je veux être le président** d'une France fière de ses régions d'outre-mer...*

***Je veux être le président** d'une France qui ira dire aux Européens : « Nous ne pouvons pas continuer à tourner le dos à la Méditerranée... »*

***Je veux être le président** d'une France qui dira à tous les pays de la Méditerranée : « Sommes-nous condamnés indéfiniment à la vengeance et à la haine ?... »*

***Je veux être le président** d'une France qui proposera d'unir la Méditerranée comme elle a proposé jadis d'unir l'Europe...*

***Je veux être le président** d'une France qui dira aux Européens et aux Africains...*

***Je veux être le président** d'une France qui dira à l'Amérique : « Nous sommes amis... »*

Je veux être le président d'une France qui s'adresse à l'Amérique comme un peuple libre à un autre peuple libre...

Je veux être le président d'une France qui ne transigera jamais sur son indépendance ni sur ses valeurs...

Je veux être le président d'une France qui se donnera les moyens d'une défense à la hauteur du rôle éminent qu'elle veut continuer à jouer sur la scène du monde...

Je veux être le président de la France des droits de l'homme...

Je veux être le président d'une France qui dira à tous les hommes : « Nous ne pouvons plus continuer de détruire notre planète... »

Je veux être le président d'une France qui montrera l'exemple au monde d'un pays qui engage sa jeunesse dans l'aide au développement...

Je veux être le président d'une France réunie...

Je veux être le président d'une France qui aura compris que la création demain sera dans le mélange, dans l'ouverture, dans la rencontre...

Je veux être le président d'une France qui incarnera l'audace, l'intelligence et la création...

Je veux être le président d'une France qui ne s'enfermera pas dans son histoire pour échapper à l'avenir, qui ne sera pas un musée, mais qui saura s'adosser à son histoire pour s'élancer vers le futur.

(Louis-Jean Calvet et Jean Véronis, Les mots de Nicolas Sarkozy 2008)

Jetons un coup d'œil sur un fragment de concordances de ce discours :

Sarkozy effort pour s'en sortir. Je veux être **le Président** d'une République qui dira aux jeunes condamnée à l'assistanat. Je veux être **le Président** d'une République qui dira à la jeunesse lui a fini par le trahir. Je veux être **le Président** d'une France qui remettra le travail les Français gagnent plus. Je veux être **le Président** de l'augmentation du pouvoir d'achat, vous gagnerez davantage. Je veux être **le Président** du peuple qui a bien compris que les e République fraternelle. Je veux être **le Président** de tous ces Français qui pensent que pour la personne humaine. Je veux être **le Président** qui s'efforcera de moraliser le capital impôts seraient partagés. Je veux être **le Président** qui va remettre la morale au cœur de re bien le plus précieux. Je veux être **le Président** d'une France qui dira aux Européens : l'humanité sera terrible. Je veux être **le Président** d'une France qui dira aux Européens : itérons pas la Constitution européenne. **Le Président** Giscard d'Estaing a fait un travail r ementale, sociale, morale. Je veux être **le Président** d'une France qui dira aux Européens : frontières sont ouvertes." Je veux être **le Président** d'une France fière de ses régions d'O zones franches globales. Je veux être **le Président** d'une France qui ira dire aux Européens catastrophes écologiques." Je veux être **le Président** d'une France qui dira à tous les pays

égalité et de fraternité. Je veux être **le Président** d'une France qui proposera d'unir la
e la diversité culturelle. Je veux être **le Président** d'une France qui dira aux Européens e
sera fatalement le pivot". Je veux être **le Président** d'une France qui dira à l'Amérique :
nique fût-elle Américaine. Je veux être **le Président** d'une France qui s'adresse à l'Amériq
nent et qui se respectent. Je veux être **le Président** d'une France qui ne transigera jamais
Irak, qui était une faute. Je veux être **le Président** d'une France qui se donnera les moyen
uer sur la scène du monde. Je veux être **le Président** de la France des droits de l'homme. C
ature à travers le monde. Je veux être **le Président** d'une France qui dira à tous les homm
ratifs à toute l'humanité. Je veux être **le Président** d'une France qui montrera l'exemple a
rapport à nous-mêmes. * Je veux être **le Président** d'une France réunie. L'unité de la Fr
ttent à féconder l'avenir. Je veux être **le Président** d'une France qui aura compris que la
de travail, d'innovation. Je veux être **le président** d'une France qui incarnera l'audace,
telligence et la création. Je veux être **le président** d'une France qui ne s'enfermera pas d

(Source : Discours 2007. Les discours des présidentiables)

On peut dire que ce discours d'intronisation contient le credo politique de Nicolas Sarkozy.
Son credo est fortement exprimé encore dans ses discours de janvier et de février 2007.

Encore un coup d'œil sur les concordances des discours de cette période :

Recherche : Sarkozy + je crois

Congrès UMP 14/01/07

Sarkozy ique a incorporé. La laïcité à laquelle
ssume. Mais dans les valeurs auxquelles
raites. La République réelle à laquelle
maître. La République réelle à laquelle
se, une université, une administration.
urage ! La République réelle à laquelle
: « j'ai voté "oui" aussi et comme vous,
France d'être plus grande. Comme vous,
dumpings, pour agir et non pour subir.
que européenne, je ne l'accepterai pas.
berté des peuples. Je veux lui dire que

je crois, ce n'est pas le combat contre la religio
je crois, il a y aussi le mouvement. Je ne suis pa
je crois c'est celle qui ne reste pas indifférente
je crois c'est celle qui veut une école de l'autor
Je crois dans la démocratie sociale. Je crois dans
je crois c'est celle qui met en prison l'assassin
je crois à une France ouverte sur le monde et à un
je crois que rester immobile serait mortel quand t
Je crois en l'Europe comme la voulaient ses pères
Je crois au libre échange et à la concurrence. Mai
je crois à la pluralité des cultures et pas à la c

Saint-Quentin 25/01/07

Sarkozy ités, et d'abord des réalités humaines.
que celles qu'ont accompli leurs aïeux.
notre bien le plus précieux, parce que
stion de l'immigration. C'est parce que

Je crois en la France, en la capacité des Français
Je crois qu'au-delà des convictions partisans, au
je crois en son idéal humain, que je veux regarder
je crois en la France, en ses valeurs universelles

au logement opposable. C'est parce que
a République française. C'est parce que
courage qui sont des valeurs auxquelles
elle ne donne pas sa chance à chacun ?
allocations familiales, c'est parce que

Futuroscope, Poitiers 26/01/07

Sarkozy politique que je propose aux Français.
sort de chacun dépend de celui de tous.
que celles qu'ont accompli leurs aïeux.
notre bien le plus précieux, parce que
stion de l'immigration. C'est parce que
au logement opposable. C'est parce que
a République française. C'est parce que
Je le dit avant Jean-Pierre Raffarin :
n-Pierre Raffarin : je crois au marché,
s au marché, je crois à la concurrence,
a concurrence, je crois au capitalisme,
capitalisme, je crois à l'Europe, mais
je crois aussi à la valeur de l'homme,
à l'éthique, à la justice, au travail.
liberté mais aussi à la responsabilité.
responsabilité. Je crois à l'ordre mais
courage qui sont des valeurs auxquelles
ceux qui n'auraient pas bien entendu :
allocations familiales, c'est parce que

Toulon 07/02/07

Sarkozy que sa sécurité en dépend, et parce que
au logement opposable. C'est parce que
'unir nos forces et tout recommencera.
s au marché, je crois à la concurrence,
currence, je crois au capitalisme, mais
je crois aussi à la valeur de l'homme,
à l'éthique, à la justice, au travail.
liberté mais aussi à la responsabilité.
responsabilité. Je crois à l'ordre mais
elle ne donne pas sa chance à chacun ?

Réunion 15/02/07

Sarkozy e. Cette synthèse nationale à laquelle

je crois en la France, en ses valeurs, c'est parce
je crois en la France et en ses valeurs que je sou
je crois, qui sont des valeurs autour desquelles l
Je crois dans la force créatrice du capitalisme ma
je crois que le rôle des parents dans l'éducation

Je crois qu'elles n'ont pas été bien entendues. Al
Je crois en la France, en la capacité des Français
Je crois qu'au-delà des convictions partisans, au
je crois en son idéal humain, que je veux regarder
je crois en la France, en ses valeurs universelles
je crois en la France, en ses valeurs, c'est parce
je crois en la France et en ses valeurs que je sou
je crois au marché, je crois à la concurrence, je
je crois à la concurrence, je crois au capitalisme
je crois au capitalisme, je crois à l'Europe, mais
je crois à l'Europe, mais je crois aussi à la vale
je crois aussi à la valeur de l'homme, je crois à
je crois à l'éthique, à la justice, au travail. Je
Je crois à la liberté mais aussi à la responsabili
Je crois à l'ordre mais je crois aussi au mouvemen
je crois aussi au mouvement. Ce sont des valeurs d
je crois, qui sont des valeurs autour desquelles l
je crois dans la force créatrice du capitalisme ma
je crois que le rôle des parents dans l'éducation

je crois à la vocation maritime de la France. C'e
je crois en la Méditerranée comme un espace de sol
Je crois au marché, je crois à la concurrence, je
je crois au capitalisme, mais je crois aussi à la
je crois aussi à la valeur de l'homme, je crois à
je crois à l'éthique, à la justice, au travail. Je
Je crois à la liberté mais aussi à la responsabili
Je crois à l'ordre mais je crois aussi au mouvemen
je crois aussi au mouvement. Ce sont des valeurs d
Je crois dans la force créatrice du capitalisme ma

je crois, me conduit naturellement à me tourner ve

t servir l'intérêt général. Mes amis, armées et intolérantes. C'est parce que cte ceux qui l'aiment. C'est parce que pleine et entière. Je vous l'ai dit : ivre de votre travail dans la dignité. de. Au nom de cette justice à laquelle c'est l'indépendance, c'est la liberté. al est une condition du développement. l'ordonnance de 1945 sur les mineurs. l'avenir de l'ensemble de l'outre-mer. est une priorité. Ici plus qu'ailleurs, a formation et se relancer dans la vie. r la promesse d'allet au bout de ce que

Strasbourg 21/02/07

Sarkozy el qu'il est l'immobilité est mortelle. e l'un n'est pas possible sans l'autre. onvaincu que l'une a besoin de l'autre. uestion d'honnêteté et de courage. Mais bras croisés face à la mondialisation. soit efficace en toutes circonstances. minimum je veux une concurrence loyale. ngs monétaires, sociaux ou écologiques. ne économie de spéculation et de rente.

Perpignan 23/02/07

Sarkozy au logement opposable. C'est parce que a République française. C'est parce que

je crois que le XXI^{ème} siècle sera fructueux pour **je crois** en cette France plurielle, que je veux qu **je crois** à la France plurielle, cette France où au **je crois** au mérite. Voilà pourquoi, tous ceux, sa **Je crois** aussi à la valeur de la justice, la vraie **je crois**, le nombre d'élèves dans les établissements **Je crois** aussi à la responsabilité. Responsabilit **Je crois** aussi, mes chers amis, à la valeur du res **Je crois** enfin dans la valeur de la confiance. Au **Je crois** à une politique moins faite de transferts **je crois** au projet de l'école de la deuxième chanc **Je crois** à une forte articulation entre la formati **je crois**. La promesse de tout faire pour réconcil

Je crois à l'ordre et au mouvement pour la France. **Je crois** à l'identité nationale et à l'identité eu **Je crois** que nous devons casser de faire de l'Euro **je crois** que l'Europe doit cesser d'ignorer le cri **Je crois** aux vertus de la concurrence mais je ne c **Je crois** que trop de concurrence tue la concurrenc **Je crois** aux avantages du libre-échange mais un li **Je crois** à la nécessité d'une gestion rigoureuse d **Je crois** dans la force créatrice du capitalisme ma

(Fragments)

(Source : Véronis, Discours 2007)

Voyons quelques expressions de ce credo :

Je crois, d'abord et avant tout, à la France et aux Français.

Je crois à la confiance et au respect de chacun.

Je crois au travail et à sa récompense.

Je crois à la solidarité avec les plus faibles.

Je crois au pouvoir de la vérité.

Je crois au mouvement.

Je crois à une France respectée dans le monde.

Je crois en la France, en ses valeurs universelles, ...

Je crois dans la démocratie sociale, ...

Je crois dans la force créatrice du capitalisme ...

Je crois en l'Europe...

Je crois à la vocation maritime de la France.

Je crois en la Méditerranée ...

Je crois à l'éthique, à la justice, au travail.

Je crois à l'identité nationale, ...

Je crois que tout peut devenir possible.

Nous pouvons constater que ce credo est plein de mots à connotation positive qui suggère un bel avenir pour la France et pour les Français. (Une petite remarque : dans les constructions citées le verbe CROIRE a un complément introduit par les propositions à, en et dans ou bien une proposition subordonnée introduite par que.) La majorité de ces énoncés de credo implique un certain sens promissif (*je crois* > '*je vous promets*').

Dans la période de la campagne officielle, Nicolas Sarkozy a prononcé au moins 34 discours publics. Au cours de seul mois d'avril, il a tenu 18 grands meetings, sans parler, bien sûr, des nombreuses conférences de presse, interviews, visites et réunions.

Pendant toute sa campagne (période de septembre 2006 à mai 2007) Nicolas Sarkozy a prononcé au moins 63 discours publics. « Cela représente plus d'un discours majeur tous les deux jours, soit en un mois 680000 caractères, 114000 mots, 5800 phrases ... L'équivalent d'un beau roman. » (Calvet – Véronis 2008 : 18-19)

Il est tout à fait évident qu'un homme (ou une femme) politique « normalement constitué » n'est pas capable de se livrer à un tel exercice intensif d'écriture tout en se déplaçant d'un point à l'autre du pays. Ce sont le plus souvent des collaborateurs qui écrivent les discours. Auparavant, ces collaborateurs étaient appelés des « nègres ». De nos jours, ils sont appelés – de façon politique plus correcte – des « plumes ». L'une des plumes célèbres de Nicolas Sarkozy est *Henri Guaino*.¹⁷

¹⁷ *Henri Guaino* est né en 1957. Il a suivi des études de Droit, d'Histoire et de Sciences politiques aux Universités de Paris IX – Dauphine et Paris IV – Sorbonne. Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Économiste au Crédit lyonnais (1982-1986) et chargé de cours à l'ESCP Europe et à l'École normale supérieure de Saint-Cloud (1984-1987), il devient chargé de mission à la direction du Trésor au ministère des Finances et adjoint au secrétaire général du Club de Paris. Il a aussi été maître de conférence à l'IEP de Paris (1988-2003) et conseiller-maître à la Cour des comptes depuis 2006.

Pendant la campagne à l'élection présidentielle de 2007, il est le rédacteur des principaux discours de la campagne de Nicolas Sarkozy (à partir du discours de Nîmes de mai 2006).

Le mercredi 27 mars 2007, le quotidien économique *La Tribune*, sur son site internet, a publié intégralement le projet présidentiel du candidat UMP à l'Élysée qui s'intitule « *Mon projet : ensemble tout devient possible* ». (Voir le texte intégral dans les annexes.) Ce document a été bientôt publié à huit millions d'exemplaires. – Le document de 16 pages est à Nicolas Sarkozy qui y a joint l'introduction suivante écrite de sa propre main :

« *Mes chers concitoyens,*

Je veux être le président de la République qui reformera la France. S'il veut rester lui-même, notre pays a besoin de changements profonds.

Je veux être le président de la République qui tiendra ses engagements. C'est pourquoi je veux vous dire aujourd'hui tout ce que, demain, nous ferons ensemble.

La France traverse une crise morale : celle du travail. La réhabilitation du travail est au cœur de mon projet présidentiel. Je ne vous mentirai pas, je ne vous trahirai pas. Je ne me déroberai pas.

Je vous demande votre confiance pour qu'ensemble tout devienne possible.

Signature : Nicolas Sarkozy »

Cette introduction contient trois énoncés dits monodirectifs : '*Je veux être...*' (2x) et '*Je veux vous dire...*', un énoncé directif : '*Je vous demande votre confiance...*', et trois énoncés promissifs : '*Je ne vous mentirai pas, je ne vous trahirai pas. Je ne me déroberai pas.*'

Les mots clés de cette introduction sont : *France, réformer, changements, travail, confiance, ensemble.*

La seule constatation à sens négatif est '*La France traverse une crise*'.

La fin est optimiste : *ENSEMBLE tout devient possible.*

Les chapitres de ce projet présidentiel sont sans équivoque :

1. *Mettre fin à l'impuissance publique*
2. *Une démocratie irréprochable*
3. *Vaincre le chômage*
4. *Réhabiliter le travail*
5. *Augmenter le pouvoir d'achat*
6. *L'Europe doit protéger dans la mondialisation*
7. *Répondre à l'urgence du développement durable*
8. *Permettre à tous les Français d'être propriétaires de leur logement*

9. *Transmettre les repères de l'autorité, du respect et du mérite*
10. *Une école qui garantit la réussite de tous les élèves*
11. *Mettre l'enseignement supérieur et la recherche au niveau des meilleurs mondiaux*
12. *Sortir les quartiers difficiles de l'engravage de la violence et de la relégation*
13. *Maîtriser l'immigration*
14. *De grandes politiques de solidarité, fraternelles et responsables*
15. *Fiers d'être Français*

Tous ces titres impliquent des connotations très positives extrapolant un meilleur avenir.

En ce qui concerne le texte intégral du projet présidentiel « Ensemble tout devient possible », on y trouve

a) un lexique à connotation négative concernant le passé et l'état actuel de la France :

- ▶ Substantifs : *le chômage, l'exclusion, les injustices, l'échec scolaire, la pollution, le manque du courage, les souffrances, l'impuissance publique.*
- ▶ Verbes : *ne peut plus agir, ne peut plus intervenir, périr, renoncer, craindre, dévaloriser, geler les salaires*
- ▶ Adjectifs : *graves (crises), (impôts) élevés ;*

b) un lexique à connotation positive concernant les réformes et l'avenir de la France :

- ▶ Substantifs : *nos valeurs, les réformes, la grandeur de notre pays, la démocratie, notre identité, l'état ouvert, l'égalité des chances, l'honnêteté, la croissance, la protection de l'environnement, la sécurité*
- ▶ Verbes : *réussir, faciliter, soutenir, moderniser profondément, croire résolument, réhabiliter le travail, enrichir notre économie*
- ▶ Adjectifs : *fort, ouvert, équilibré, grand, soucieux.*

Même dans le titre du projet, on trouve trois mots à connotation positive qui sont : *Ensemble* (= entraide), *tout* (= toutes les bonnes choses), *possible* (= réalisable, réel).

À la conférence de presse sur le projet présidentiel qui avait lieu le 2 avril 2007, Nicolas Sarkozy a présenté son projet en assumant l'intégralité de ses propositions (voir le texte dans les Annexes). Il a dit :

« Si je suis candidat à la présidence de la République, c'est pour réformer en profondeur notre pays.

Je veux être le candidat du changement, je veux être le candidat d'une ambition pour notre pays, je veux être le candidat d'une France nouvelle, fière de ses valeurs, de son histoire, de sa culture, plus prospère et plus fraternelle, qui reprend sa place en Europe après l'échec du référendum, et pèse dans les grandes évolutions du monde.

Je souhaite lever certains malentendus qui ont accompagné la publication, la dernière semaine, du court document de 16 pages intitulé "mon projet". Ce document, qui sera diffusé à plusieurs millions d'exemplaires, récapitule, pour tous les Français, les grandes mesures de mon projet présidentiel ... »

Les mots-clés du discours prononcé à la conférence de presse du 2 avril 2007 sont : *politique, France, projet, travail, emploi, valeurs.*

Il faut mentionner que Nicolas Sarkozy a eu encore deux autres conférences de presse importantes : l'une le 11 décembre 2006 sur l'immigration, l'autre le 28 février 2007 sur la politique internationale.

Pour les électeurs moins intéressés à l'élection présidentielle, le 3 avril 2007, l'UMP sur son site internet a publié le résumé interprété (ci-dessous) du programme de Nicolas Sarkozy :

Programme-UMP – François Vannson

mardi, avril 3 2007

10 bonnes raisons de voter Nicolas SARKOZY !

Par aurelien le mardi, avril 3 2007, 13 :59

1. **Offrir la possibilité de travailler plus pour gagner davantage**, parce qu'il ne sert à rien d'avoir plus de temps libre quand on n'arrive pas à boucler ses fins de mois.
2. **Faire plus pour ceux qui ont moins**, qu'ils vivent dans une zone rurale enclavée, dans une banlieue défavorisée ou dans un bassin d'emploi sinistré, sans pour autant dédouaner de sa part d'effort.
3. **Pouvoir transmettre à ses enfants sans aucun droit de succession le patrimoine constitué tout au long d'une vie de travail.**
4. **Augmenter le budget de l'enseignement supérieur de 50 % en cinq ans et l'effort de recherche de 40 %** car il est essentiel que la France tienne son rang sur la scène internationale dans ce domaine.
5. **Développer un nouveau service public de l'emploi pour mieux accompagner la recherche d'emploi** : la création d'une assurance « salaire et retour à l'emploi »

s'accompagnera d'une réforme de la formation professionnelle. En outre, un revenu d'assistance doit être toujours assorti d'une activité d'intérêt général de sorte que chacun donne un peu en contrepartie de ce qu'il reçoit.

6. **Instaurer un véritable droit au logement (au bout de cinq à dix ans)**, le droit à l'hébergement, le droit de scolariser son enfant handicapé, le droit à une solution de garde pour chaque enfant de moins de trois ans et le droit à la reprise en charge de la dépendance doivent devenir opposables devant les tribunaux pour qu'ils soient respectés.
7. **Mettre en place des internats de réussite éducative** et des classes de 15 élèves dans les quartiers défavorisés, et investir dans le développement et la diversification des modes de garde des enfants le soir, notamment en développant les études surveillées sur la base du volontariat pour mettre fin aux « orphelins de 16 heures ».
8. **Assouplir la carte scolaire afin de garantir la liberté du choix de l'établissement.**
9. **Faire face à l'urgence écologique**, et pour cela taxer les pollutions plutôt que le travail en basculant sur une fiscalité écologique une partie des charges qui pèsent sur le travail.
10. **Instaurer des peines planchers** : les multirécidivistes doivent être certains en arrivant devant le tribunal qu'ils auront une peine incompressible. Pour un mineur récidiviste entre 16 et 18 ans, l'excluse de minorité doit être automatiquement supprimée : il doit être condamné comme s'il était un majeur.¹⁸

Après le premier tour des élections présidentielles qui avait lieu le 22 avril 2007, Bernard Pousset, homme politique français (à l'Assemblée nationale, il appartient au groupe UMP, et est membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), sur son site internet, a publié dans les « Carnets de campagne » les 15 raisons de voter Nicolas Sarkozy au deuxième tour. – Les mots-clés de ce document qui contient les engagements pris par Nicolas Sarkozy sont les suivants : *le pouvoir d'achat, le plein-emploi, être propriétaire d'une résidence principale, aider les familles, une école plus performante, investir dans l'enseignement supérieur et la recherche, augmenter le potentiel de croissance, répondre à l'urgence écologique, garantir la sécurité sociale, la solidarité, la démocratie irrécusable, les services publics, assurer la sécurité, une immigration compatible, l'Europe – une protection dans la mondialisation.*

Nous pouvons constater que dans les grands discours, ces sujets paraissent en plusieurs reprises.

¹⁸ Source : <http://www.vannson.fr/index.php?category/Programme>

3.4. Le corpus d'analyse. La liste des discours analysés et les grands sujets

Dans les deux chapitres suivants, nous appuierons notre étude sur l'analyse partiellement informatisée de 40 documents (38 discours, 1 conférence de presse et le projet présidentiel de Nicolas Sarkozy).

Les discours ont été téléchargés à partir du site internet *Discours 2007 – Les discours des présidentiables* réalisé par Jean Véronis, professeur de linguistique et d'informatique de l'Université de Provence.¹⁹

Remarques :

(1) *Jean Véronis* est né en 1955, il est professeur de linguistique et d'informatique de l'Université de Provence. Il a enseigné plusieurs années aux États-Unis, a été membre de la Text Encoding Initiative et président de l'Association pour le traitement automatique des langues. Il est actuellement membre du Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille. Durant l'élection présidentielle française de 2007, ses travaux ont porté sur le langage des candidats. Il a notamment mis en ligne divers outils permettant de suivre la campagne, dont un moteur de recherche sur les discours des différents candidats (Discours 2007) et un outil de suivi de la presse nationale (Presse 2007). Son blog était en 2006 l'un des plus visités de la blogosphère française (Le Monde).²⁰

(2) *Jean Véronis*, professeur de linguistique et d'informatique

Fonctions et activités :

- Directeur du **CILSH** (*Centre Informatique pour les Lettres et Sciences Humaines*)
- Directeur de l'équipe de recherche **DELIC** (*DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus*)
- Responsable de la filière *Technologies du langage*

¹⁹ <http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/>

²⁰ Source : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Jean_V%C3%A9ronis&printable=yes

- Président de l'**ATALA** (*Association pour le Traitement Automatique des Langues*)
- Co-responsable de l'action **REPTIL** (*Réflexion sur l'Enseignement et la Pédagogie des Techniques d'Informatique Linguistique*)
- Co-directeur de la collection « **Text, Speech and Language Technology** » (Springer)
- Co-fondateur du bulletin électronique **LN**
- Membre du comité de rédaction des revues **Corpora**, **LANGUES**, **In Cognito – Cahiers romans de sciences cognitives**, **Recherches sur le français parlé**, **Marges Linguistiques**
- Conseiller scientifique auprès de **France Telecom R&D**
- Membre du comité scientifique pour l'analyse des données du **Débat National sur l'Avenir de l'École**
- Consultant auprès de diverses entreprises ²¹

(3) Oeuvres de Jean Véronis :

- *The Encoding Initiative* (en collaboration avec Nancy Ide, Kluwer Academic Publishers)
- *Parallel Text Processing: Alignment and use of translation corpora* (Kluwer Academic Publishers)
- *Le Traitement automatique des corpus oraux* (Hermès Science)
- *Combat Pour l'Élysée* (avec Louis-Jean Calvet, Éditions du Seuil)
- *Les politiques mis au net* (avec Estelle Véronis et Nicolas Voisin, Éditions Max Milo)
- *François Bayrou : Confidences* (avec Estelle Véronis et Nicolas Voisin, Éditions Max Milo)
- *Les mots de Nicolas Sarkozy* (avec Louis-Jean Calvet, Éditions du Seuil) ²²

Sur le site internet *Discours 2007*, on trouve 239 discours disponibles des dix candidats du premier tour de l'élection présidentielle. On y trouve, entre autres, 43 discours de François Bayrou, 27 discours de Jean-Marie Le Pen, 42 discours de Ségolène Royal et 63 discours de Nicolas Sarkozy.

Alors les 38 discours, le texte d'une conférence de presse et le projet « *Ensemble tout devient possible* » constitueront notre corpus d'analyse. Comme les sites de campagne sont

²¹ Source : <http://sites.univ-provence.fr/veronis/accueil.php/>

²² Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_V%C3%A9ronis/

devenus un mode de communication électorale valorisé par les candidats, notre corpus peut être considéré comme représentatif de la communication électorale effectuée par Nicolas Sarkozy. Pour analyser un corpus homogène et ne pas mélanger les genres, nous n'avons retenu que les discours prononcés devant des auditoires et exclu les conférences de presse, les entretiens et les lettres. Nous analyserons à part le texte du projet présidentiel « *Ensemble tout devient possible* ».

Par la suite, nous présentons donc notre corpus d'analyse numéroté avec l'indication de la longueur en mots pour chacun des textes. Les textes, à l'exception du projet présidentiel, ont été téléchargés à partir du site internet ci-dessus mentionné *Discours 2007*. Nous avons déjà utilisé au préalable quelques fragments de concordances trouvés sur le site mentionné. Voilà notre corpus d'analyse numéroté.

N°	Date	Document / Discours	Sujet principal	Longueur en mots (pages)
1.	27/03/2007	Mon projet. Ensemble tout devient possible	France, politique, démocratie	5861 (21)
2.	02/04/2007	Conférence de presse sur le projet présidentiel	France, politique, travail	3720 (10)
Les discours de la précampagne (3 → 6)				
3.	12/10/2006	Discours à Périgueux	France, République, nation	8044 (21)
4.	09/11/2006	Discours à Saint-Étienne	Europe, France, mondialisation	8245 (20)
5.	01/12/2006	Discours à Angers	France, éducation, enseignement supérieur	6575 (17)
6.	18/12/2006	Discours à Charleville-Mézières	France, Europe, travail	7552 (20)
Les discours de la campagne (7 → 39)				
7.	25/01/2007	Discours à Saint-Quentin	France, valeurs, travail	7648 (18)
8.	26/01/2007	Discours au Futuroscope à Poitiers	France, valeurs, travail	9077 (21)
9.	02/02/2007	Discours à Maisons-Alfort	France, famille, école	6740 (17)
10.	07/02/2007	Discours à Toulon	France, Europe, méditerranée	7106 (18)
11.	15/02/2007	Discours à la Réunion	France, Réunion, outre-mer	6241 (15)
12.	21/02/2007	Discours à Strasbourg	Europe, France, mondialisation	6852 (18)
13.	23/02/2007	Discours à Perpignan	Société, école, morale	7103 (18)
14.	01/03/2007	Discours à Bordeaux	France, vie, travail	6889 (17)
15.	06/03/2007	Discours à Corneilles-en-Parisis	France, politique, enfants	6651 (18)
16.	09/03/2007	Discours à Caen	République, nation, histoire	6792 (17)
17.	13/03/2007	Discours à Besançon	France, identité, culture	7476 (18)
18.	15/03/2007	Discours à Nantes	France, travail, familles	6563 (15)
19.	18/03/2007	Discours au Zénith	Jeunesse, fraternité, rêve	7051 (18)
20.	20/03/2007	Discours à Villebon-sur-Yvette	France, droit, fraternité	6296 (18)
21.	22/03/2007	Discours en Guadeloupe	Guadeloupe, outre-mer, enfants	4574 (11)

N°	Date	Document / Discours	Sujet principal	Longueur en mots (pages)
22.	28/03/2007	Discours à Lille	France, travail, salaires	7670 (17)
23.	30/03/2007	Discours à Nice	République, jeunesse, société	6142 (15)
24.	03/04/2007	Discours à Lorient	France, argent, fraude	5844 (15)
25.	04/04/2007	Discours sur la culture au Showcase à Paris	Culture, art, création	7679 (20)
26.	05/04/2007	Discours à Lyon	République, travail, école	8322 (22)
27.	10/04/2007	Discours à Tours	République, histoire, valeurs	7181 (19)
28.	11/04/2007	Discours à Villepinte	France, chances, rêves	1940 (7)
29.	12/04/2007	Discours à Toulouse	France, Jaurès, travail	8463 (23)
30.	13/04/2007	Discours à Meaux	France, travail, école	6648 (16)
31.	17/04/2007	Discours à Metz	France, Lorraine, autorité	7090 (19)
32.	18/04/2007	Discours à Issy-les-Moulineux	France, travail, Europe	7605 (19)
33.	19/04/2007	Discours à Marseille	France, travail, rêve	8371 (21)
34.	22/04/2007	Discours au soir du premier tour	France, fraternité, dignité	869 (2)
35.	23/04/2007	Discours à Dijon	France, haine, gauche	6775 (18)
36.	24/04/2007	Discours à Rouen	France, peuple, Rouen	8910 (22)
37.	26/04/2007	Discours à Clermont-Ferrand	France, possibilités, industrie	6856 (17)
38.	29/04/2007	Discours à Bercy	France, campagne, valeurs	7957 (14)
39.	03/05/2007	Discours à Montpellier	République, nation, enfants	7620 (20)
Le discours du gagnant				
40.	06/05/2007	Discours au soir du second tour	France, nation, union	1048 (5)
Au total:				262698 (677)

(Remarque : Les 40 documents avec leur texte intégral sont enregistrés sur le CD-Rom joint à la thèse.)

Durant la période de l'élection présidentielle de 2007, sur le site internet de l'UMP, il y avait un *Abécédaire des propositions de Nicolas Sarkozy*.²³

Ce document dont le but était de propager et de populariser les propositions du candidat de l'UMP, contenait les idées rangées par les 42 catégories suivantes :

Agriculture	Injustices
Aménagement du territoire	Institutions
Culture	Intégration
Défense	Internet
Dette	Jeunesse
Écologie	Justice
Économie	Libertés
Éducation	Logement
Emploi	Mondialisation
Énergie	Outre-mer
Enseignement supérieur	Pouvoir d'achat
Entreprises	Recherche
Environnement	Relations internationales
État	Retraites
Europe	Sécurité
Famille	Santé
Femmes	Services publics
Fiscalité	Société
Général	Social
Immigration	Solidarité
Industrie	Sport

²³ <http://www.u-m-p.org/propositions/index.php?mode=index> = Nicolas Sarkozy – propositions élection présidentielle 2007

À la base des listes ci-dessus, on peut constater au moins trois choses :

- 1) La *France*, la *République* et la *nation* sont omniprésentes dans les discours analysés ainsi que dans l'Abécédaire.
- 2) Il existe une harmonisation frappante entre le lexique utilisé dans les discours et les catégories de l'Abécédaire. On pourrait dire que c'est tout à fait évident.
- 3) En ce qui concerne les catégories de l'Abécédaire, on n'y trouve que 2 mots à connotation négative qui sont *dette* et *injustice*. Tous les autres mots ont un sens positif. – Ce fait semble démontrer que dans la politique, pour la persuasion, les connotations positives sont plus efficaces.

Résumons :

Au total, sont donc un corpus de textes contenant 262700 mots (plus de 670 pages) qui ont été soumis à nos examens, et qui nous ont servi à étayer l'analyse linguistique de la forme du discours sarkozyen. Notre analyse se réalise donc sur deux niveaux linguistiques, à la base des aspects préalablement choisis. Les deux niveaux sont le lexico-sémantique et le pragmatique. Dans le cadre de notre thèse, nous ne ferons pas d'analyse approfondie en morpho-syntaxe, ni même en rhétorique. Ces analyses pourraient constituer la base et le sujet d'un autre ouvrage.

4. Les aspects lexico-sémantiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy

Dans ce chapitre, nous examinerons quelques aspects lexico-sémantiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

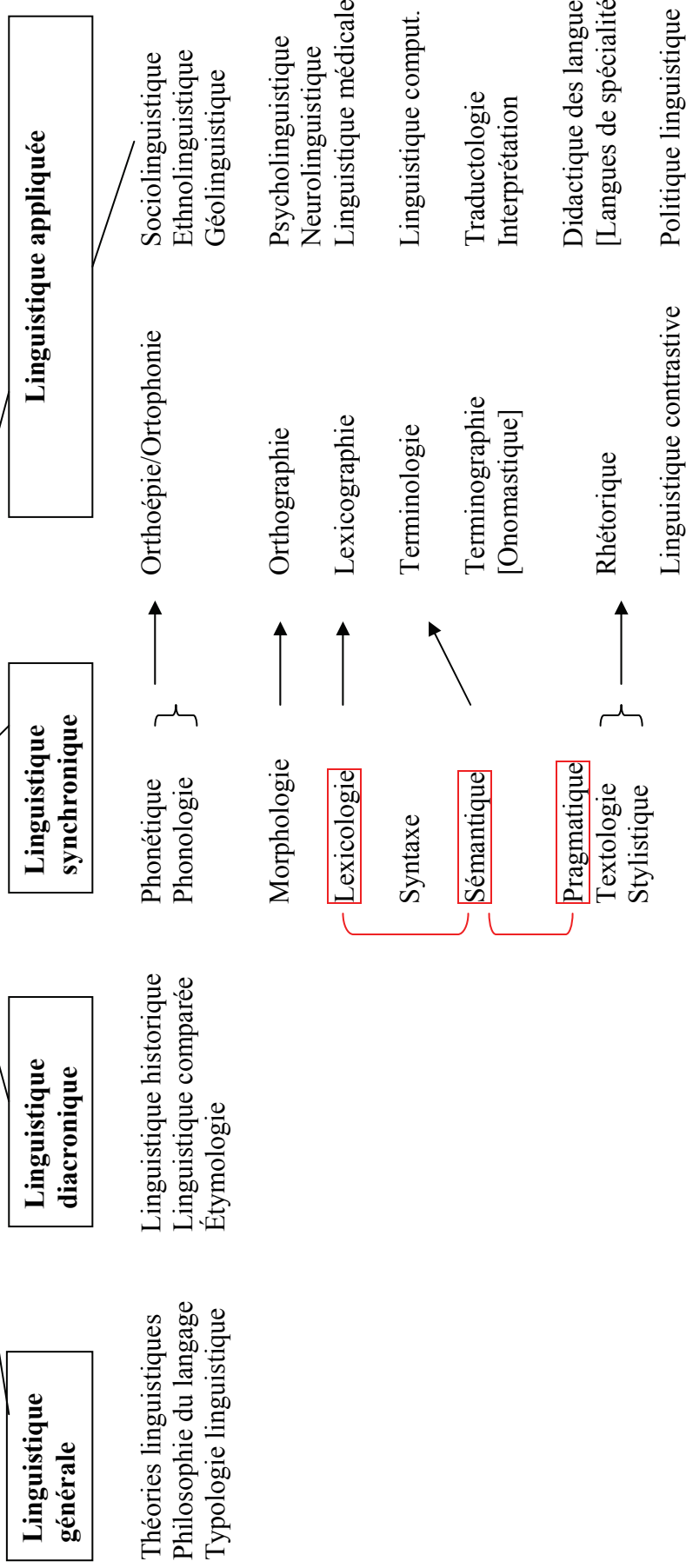
Avant de commencer l'analyse sur le corpus, nous aborderons l'essentiel de la lexicologie et celui de la sémantique y compris quelques notions fondamentales comme *mot*, *lexème*, *vocable*, *lexique*, *vocabulaire* d'une part et *sémantème*, *signification*, (plus tard) *dénotation*, *connotation* d'autre part.

4.1. La relation entre la lexicologie et la sémantique

Tout d'abord, jetons un coup d'œil sur le tableau qui présente le système des disciplines de la linguistique ou plutôt celles des sciences du langage.

Sciences du langage

(Domaines)



[Morphologie + Syntaxe = Grammaire] – Grammaire descriptive, ~ normative, ~ textuelle, ~ logique...

[Syntaxe + Sémantique + Pragmatique ⇒ Sémiologie/ Sémiotique]

(D'après Árpád Mihalovics)

Dans la troisième colonne du tableau ci-dessus, on trouve les disciplines SÉMANTIQUE et LEXICOLOGIE, et on peut dire qu'elles représentent les deux niveaux importants de la description ou de l'analyse linguistique.

À la base du tableau ci-dessus, on peut constater que comme toute discipline scientifique, la linguistique recouvre un certain nombre de domaines et de sous-domaines d'étude spécialisée. Dans l'Encyclopaedia Universalis (variante informatisée), nous trouvons le résumé suivant : « On peut schématiquement distinguer trois grands domaines : celui de la phonétique et de la phonologie, qui étudie la matière phonique ; celui de la morphologie et de la syntaxe, qui étudie les mots et leur organisation en phrases ; enfin celui de la lexicologie, de la sémantique et de la pragmatique, qui étudie les significations des formes linguistiques. »

Tout en résumant :

Objets d'étude	Disciplines linguistiques
1. sons, matière phonique	phonétique et phonologie
2. mots, syntagmes, phrases	morphologie } syntaxe } grammaire
3. significations et sens	lexicologie sémantique pragmatique

4.1.1. La lexicologie et ses notions fondamentales

La lexicologie a pour objet d'étudier le *lexique* (le *vocabulaire*) d'une langue, dans ses relations avec la morphologie et surtout la syntaxe, ainsi qu'avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques.

Le terme « lexicologie » apparaît pour la première fois dans l'Encyclopaedia en 1765. Il est de provenance grecque, se compose de deux racines : « lexic(o) » de « lexicon » qui signifie « lexique » et « log » de « logos » qui veut dire « mot, discours, traité, étude ».

La lexicologie peut être historique et descriptive. Sur le plan linguistique, il faut différencier les termes *lexique* et *vocabulaire*. Au sens général, ils sont synonymes. Mais la linguistique oppose le *lexique* au *vocabulaire* ; le terme de *lexique* est alors réservé à la langue,

le terme de *vocabulaire* au discours. Les unités du lexique sont les *lexèmes*, pendant que les unités du discours sont les *vocables* et les *mots*.

Éclairons-les par l'explication du Grand Dictionnaire « Linguistique et Sciences du langage » (Dubois et alii 2007 : 507) :

« vocable

Le terme *vocable* désigne l'occurrence d'un lexème dans le discours, dans la terminologie de la statistique lexicale. Le terme de *lexème* étant réservé aux unités (virtuelles) qui composent le lexique et le terme de *mot* à n'importe quelle occurrence réalisée en parole, le vocable sera l'actualisation d'un lexème particulier dans le discours. Ainsi, *petit*, entrée de dictionnaire, est un lexème. En revanche, la phrase réalisée *Le petit garçon caresse le petit chat* comporte sept mots, dont deux fois le vocable *petit*.

Dans cette optique, le lexème est une unité du lexique (stock potentiel de l'individu ou de la langue), pendant que le vocable et le mot sont des unités de vocabulaire (unités effectivement employées dans un acte de communication donnée ; ... »

Le vocabulaire désigne conventionnellement un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description. Le vocabulaire d'un texte, d'un énoncé quelconque n'est dès lors qu'un échantillon du lexique du locuteur (de son idiolecte) ou du lexique de la communauté linguistique.

« En linguistique traditionnelle, le *mot* est un élément significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes. Il est avant tout une *unité sémantique*. C'est par excellence à l'aide des mots qu'on exprime des notions (des concepts). Le mot est le point focal unitaire où s'opère la fusion du signifiant et du signifié. Les mots sont le soutien et l'expression de la pensée ; ils sont également les principaux outils de la communication. » (Barlézizian 2009 : 8)

Il faut distinguer avant tout les *mots autonomes* (mots lexicaux, mots pleins) et les *mots accessoires* (mots grammaticaux, mots outils).

« Le mot analyse et objective la pensée individuelle, implicite à l'origine, mais le mot, sitôt qu'il est né, se charge d'une valeur sociale, il va alors rebondir en quelque sorte sur la pensée individuelle... » (Matoré 1953 : 163)

Selon Matoré (1953 : 13), la lexicologie est « l'étude analytique des faits de vocabulaire ». Cette définition ramène en quelque sorte la lexicologie dans le champ des usages réels, dans la contingence des pratiques linguistiques ordinaires.

« Étude des vocabulaires, la lexicologie croise donc ensemble la langue, les interlocuteurs, les sociétés et leurs histoires respectives. Comme l'écrit Roland Eluird (2000 :

29) "Une telle complexité, qui ne peut être enfermée dans des structures trop formelles, relève de l'usage au sens où l'entendent Peirce et Wittgenstein". La question "Comment parlons-nous ?" est inséparable de la question : "De quoi parlons-nous ?" »

Mais cela nous emmène déjà à la sphère de l'autre discipline linguistique qui est la *sémantique*.

Remarque :

Ni le vocabulaire d'un individu, ni le lexique d'une langue n'est directement accessible dans toute son étendue. Si on veut travailler sur les masses d'unités lexicales, il faut utiliser un corpus. Un discours politique formerait un corpus. De même, les discours (de campagne) d'un homme politique formeraient un autre corpus, qui engloberait le premier. Et tous les discours de campagne présidentielle de 2007 formeraient un corpus même plus gros.

4.1.2. La sémantique et ses notions fondamentales

Commençons ce sous-chapitre par une constatation sur la tâche de la sémantique :

« A la suite de Prieto, nous distinguerons le signifié ou la **signification** d'une unité linguistique, et le **sens**, la valeur précise qu'acquiert ce signifié abstrait dans le contexte unique. La **sémantique** est la science ou la théorie des significations linguistiques ; il lui appartient d'étudier l'identité des signifiés ainsi que leurs variantes. » (Baylon – Fabre 1978 : 8)

Plus tard, on peut lire encore :

« La sémantique est la discipline scientifique qui étudie le plan du contenu linguistique, ... » (p. 10) « La sémantique peut être l'étude du signifié des mots... » (p. 11) « En tant que science, la sémantique étudie des *relations*. Qui dit relation dit aussi *relata* (= éléments mis en relations). » (p. 11)

Le mot *sémantique* est dérivé du grec *sémantikos* 'signifié' ou *sema* 'signe, marque'. Il a été repris en 1897 par le linguiste français Michel Bréal, auteur du premier traité de sémantique dont le titre est *Essai de sémantique (science des significations)*.

A la suite de Tamba (2005), nous pouvons dire que les linguistes ont toujours défini *la sémantique* par rapport à son objet d'étude. Selon Lyons (1978 et 1980) la *sémantique* est l'étude du sens, selon Guiraud (1955) la *sémantique* est l'étude du sens des mots et enfin selon Lerat

(1983) la *sémantique* est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés. – Chez Lyons l'objet d'analyse est trop vaste, on ne peut vraiment pas délimiter les disciplines qui y appartiennent : sémantico-pragmatique, philosophico-logique, psycho-sociologique. Chez Guiraud paradoxalement l'objet d'analyse est trop restreint : une *sémantique lexicale*. La pragma-sémantique inclut un niveau de structuration lexicale, un niveau de structuration grammaticale et un niveau purement pragmatique.

Tout en résumant on peut dire que les sémanticiens sont d'accord sur le fait que *la sémantique est l'étude du sens*. Le problème c'est qu'ils n'ont pas réussi à délimiter la notion de *sens*.²⁴

4.1.2.1. Sens et/ou signification

La différenciation de ces deux notions – SENS et SIGNIFICATION – est assez confuse dans la linguistique moderne. On peut le voir à la base de la citation suivante :

« On parlera du *sens d'une phrase* et de la *signification d'un énoncé* (signalons que certains linguistes comme Oswald Ducrot parlent inversement de la signification d'une phrase et du sens d'un énoncé). Le sens d'une phrase est indépendant de la situation dans laquelle elle est prononcée. » (Schott-Bourget 1994 : 58)

Voyons d'abord la position représentée par Oswald Ducrot (1980) :

« Nous posons en effet en principe que l'attribution d'une valeur sémantique à une phrase – ce qui est une tâche de la linguistique – ne relève pas de l'observation mais de l'explication : il s'agit d'attribuer à chaque phrase une *signification* telle que l'on puisse, à partir de cette signification, prévoir le *sens* qu'aura son énoncé dans telle ou telle situation d'emploi. » (p. 8)

²⁴ Remarques :

1. On distingue les quatre grandes périodes de la sémantique :
 - 1) 1883 – 1931 : sémantique lexicale historique ;
 - 2) 1931 – 1963 : sémantique lexicale synchronique ;
 - 3) à partir de 1963 : sémantique phrastique ;
 - 4) à partir de 1978 : sémantique cognitive.
2. La notion de *sémantème* n'est utilisée que dans les ouvrages purement sémantiques. « 1. Pour Ch. Bally, le sémantème est un signe exprimant une idée "purement lexicale" (c'est-à-dire une substance, une qualité, un procès, une modalité de la qualité ou de l'action), à l'exclusion des "signes grammaticaux" ... 2. Pour d'autres, le sémantème est un des éléments composants d'une unité lexicale qui regroupe tous les traits sémantiques spécifiques de l'unité considérée. » (Dubois et alii 2007 : 418)

Plus tard (p. 28) Ducrot souligne le suivant : « J'ai dit que, pour nous, l'observable, en sémantique linguistique, c'est le fait que tel énoncé peut être interprété comme véhiculant tel sens. »

Ce n'est pas seulement Ducrot qui a un point de vue inverse, mais dans ses ouvrages, François Rastier (2003 et surtout 2006) démontre en toute logique cette position. Mêmes les titres de ces ouvrages (1) *De la signification au sens – Pour une sémiotique sans ontologie* (2003) et (2) *De la signification lexicale au sens textuel : éléments pour une approche unifiée* (2006) suggèrent la réponse sur les problématiques de la *signification* et du *sens*.

Dans le miroir des citations ci-dessous nous verrons le phénomène beaucoup plus clairement.

« Quoi qu'il en soit, la tradition occidentale retient deux façons principales de définir le contenu linguistique :

1. La *signification* est conçue comme relation entre les plans du signe (signifiant, signifié) ou les corrélats du signe (concept, référent) ...
2. Le *sens* est défini comme parcours entre les deux plans du texte (contenu et expression), et au sein de chaque plan. ... » (2003 : 2)

« Les modèles de la *signification* sont principalement fondés sur la relation de représentation et sur le palier du signe ; alors que les modèles du *sens* s'appuient sur l'action d'interprétation, au palier du texte. Aussi, les modèles de la représentation ne conviennent sans doute pas au texte : un texte ne (re)présente pas des choses, ni le monde, mais des formations mimétiques, et au-delà, des conventions sociales et des formes de la doxa. Soit :

<u>Unité de la base</u>	<u>Relation fondamentale</u>	<u>Discipline</u>
Signe	représentation	logique, grammaire
Phrase	représentation	sémantique vériconditionnelle
*Énoncé (*M.P.)	interprétation	pragmatique
Texte	interprétation	rhétorique / herméneutique. »

(2003 : 7)

Dans sa deuxième étude (2006), François Rastier présente les quatre principaux types d'approches sémantiques qui se sont développées depuis une quarantaine d'années. Ce sont les suivantes : (1) la sémantique logique (2) la sémantique psychologique (3) la sémantique

cognitive et (4) la sémantique linguistique autonome. Dans notre analyse, nous travaillerons à la base de cette dernière approche.

À la fin de son article, Rastier (2006 : 11) donne le résumé suivant :

« 1. Trois problématiques de la **signification**, centrées sur le *signe*, dominent l'histoire des idées linguistiques occidentales :

a) La problématique de la *référence*, de tradition aristotélicienne, définit la **signification** comme une représentation mentale, précisément un concept. Elle est reprise diversement aujourd'hui par la sémantique vériconditionnelle et la sémantique cognitive.

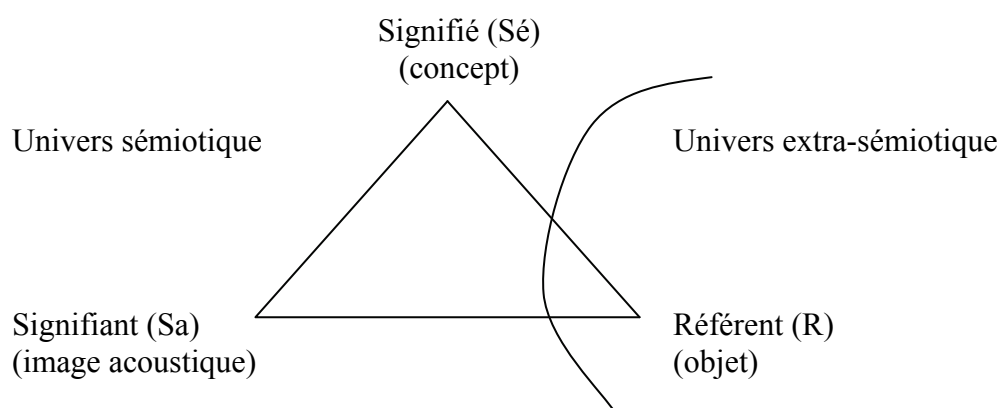
b) La problématique de l'*inférence*, d'origine rhétorique et de tradition augustinienne, définit la **signification** comme une action intentionnelle de l'esprit, mettant en relation deux signes ou deux objets. Elle est développée aujourd'hui par pragmatique.

c) La problématique de la *différence*, d'origine sophistique, développée par les synonymistes des Lumières, puis par la sémantique dite structurale, définit la **signification** comme le résultat d'une catégorisation contrastive.

2. Enfin, la problématique du **sens** prend pour objet le *texte*, plutôt que le signe, et définit le **sens** comme interprétation, passive ou active. Elle s'appuie sur les disciplines du texte. »

Remarques :

1. Le *Triangle sémiotique* proposé pour la première fois en 1923 par les linguistes américains Ogden et Richards est l'une des représentations les plus claires et concises existante entre l'objet (ou référent), le concept (ou référence) et le terme (ou symbole).



2. Pour éclairer quelques notions :

« *référence*

1. La *référence* est la propriété d'un signe linguistique lui permettant de renvoyer à un objet du monde extra-linguistique, réel ou imaginaire... » (Dubois et alii 2007 : 404)

« référent

1. On appelle *référent* l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extra-linguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain... » (Op. cit. p. 405)

Bernard Pottier dans ses études sémiques (1992a, 1992b) propose de découvrir le sens par le repérage d'unités ultimes de signification contenues dans le mot : les sèmes. Le contexte est complètement ignoré. De ce fait, le sens apparaît comme un bloc homogène et indépendant.

André Martinet (1994) propose une analyse critique de la « Sémantique générale » de Bernard Pottier. Il montre que la sémantique de Pottier veut échapper au cadre axiologique, se réduisant ainsi au dégagement d'universaux du *sens*.

Jacques Moeschler et Anne Reboul (1994) distinguent plusieurs types de sens (entre autres : *sens littéral* ou sens de la phrase et *sens dérivé* ou sens de l'énonciation).

Résumons :

Dès que l'on aborde les études sémiotiques, on se trouve confronté au problème du co(n)texte. Trois attitudes semblent se dessiner actuellement en linguistique.

La première est de considérer que les études du sens d'une unité linguistique doivent être envisagées indépendamment du co(n)texte. Le représentant de ce concept est Bernard Pottier. Cette position est de plus en plus contestée.

La seconde position pose que le sens sémiotique (« signification » selon la terminologie de Ducrot) est premier et que le sens pragmatique (« sens » pour Ducrot) est second. En d'autres mots, l'élément linguistique possède une signification première qui se modifie sous l'action du co(n)texte.

La troisième position montre qu'il existe des interactions entre la signification et le sens. Le représentant de ce concept est François Rastier qui, depuis plusieurs années, développant une théorie (sous le titre « sémantique interprétative » ou « sémantique textuelle ») place la situation de communication au centre des recherches. L'École de Genève dirigée par Jacques Moeschler développe un point de vue similaire issu de la théorie de la Pertinence de Sperber et de Wilson.

Il faut encore mentionner que Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe ont développé une théorie basée sur des idées de John L. Austin et de John Searle.

Les débats sont encore vifs entre les partisans de la seconde position et ceux de la troisième. Chacun défend âprement sa conception.

Concernant le sujet, nous sommes d'accord sur l'essentiel de la position de François Rastier et de Jacques Moeschler (voir encore dans notre chapitre de pragmatique).

Mais nous pensons que c'est Patrick Charaudeau (2005) qui a réussi à trancher le nœud gordien en distinguant la sémantique de langue et la sémantique de discours :

« Le sens discursif d'un énoncé, ..., dépend de la prise en compte de la situation dans laquelle il est produit (l'identité des locuteurs et interlocuteurs et la finalité de l'échange) et d'une interdiscursivité (ensemble de discours) que les sujets ont besoin de mobiliser.

S'agissant du signe, on sera amené à distinguer, dans un rapport de complémentarité, un *signe linguistique de langue* et un *signe linguistique de discours* :

- le signe linguistique de langue, d'après une tradition maintenant bien établie, se définit selon une triple dimension : *structurelle*, car il s'informe et se sémantise de façon systématique au croisement des co-occurrences et des oppositions possibles sur les deux axes syntagmatique et paradigmatique ; *contextuelle*, dans la mesure où il est investi de sens par un contexte linguistique qui doit assurer une certaine isotopie ; *référentielle*, dans la mesure où tout signe réfère à une réalité du monde dont il construit la signification.
- le signe linguistique de discours se définit selon une double dimension : *situationnelle*, car il dépend pour son sens de composantes de la situation de communication, *interdiscursive*, car son sens dépend également des discours déjà produits qui constituent des domaines de savoir normés. » (p. 5)

En même temps, Charaudeau souligne et met en évidence le lien entre sémantique de langue et sémantique de discours :

« Si donc la sémantique de discours présuppose l'existence d'une sémantique de langue (la première ne peut exister sans la seconde), il faut accepter que la seule sémantique de langue ne peut prétendre à rendre compte du sens des actes de langage produits en situation de communication réelle : elle a besoin d'être complétée par une sémantique de discours. » (p. 8)

4.1.2.2. Dénotation et connotation

Les deux notions de la sémantique lexicale se définissent par opposition de l'une à l'autre.

La *dénotation* est l'élément stable, non subjectif et analysable hors du discours, de la signification d'une unité lexicale, tandis que la *connotation* est constituée par ses éléments subjectifs et variables selon les contextes.

La *dénotation* est la première définition que donne le dictionnaire ou une encyclopédie, celle sur laquelle tout locuteur de la langue donnée s'accordera. La dénotation constitue l'ensemble des significations immédiatement compréhensibles d'un mot : le *blanc* désigne une couleur précise, le mot *liberté* s'emploie pour exprimer l'absence de contrainte et le pouvoir d'agir. – On appelle connotation les sens seconds, annexes, dérivés du même mot. Ce sont des « notations » que l'usage a associé à ces mots, au cours de l'histoire. Ainsi le *blanc* peut signifier la pureté ou la *liberté* peut symboliser la plus grande valeur républicaine.

La *connotation* est une idée contenue dans l'emploi d'un mot précis. Sa connotation est un *sens particulier, subjectif et déterminé* par son contexte qui s'ajoutait à la signification propre de ce mot. (Il ne faut pas confondre les connotations et le sens figuré d'un mot. Les connotations sont reliées à un terme par une association.)

En fait, les termes *dénotation* et *connotation* ont d'abord été utilisées en logique comme synonymes de *compréhension* et *extension* au sens mathématique du terme.

C'est Louis Hjelmslev qui a précisé le sens de ces deux termes. Dans son concept, la *dénotation* est utilisée comme synonyme de signification et la *connotation* (chez lui) désigne une signification seconde.

« C'est à Roland Barthes (dans *S/Z*) que revient le soin d'élargir la notation jusqu'à son sens actuel, en faisant de la connotation une sorte de sens affectif, une valeur communément ajoutée à un mot par les locuteurs. Pour lui cependant, la connotation n'existait que si elle était exploitée par le texte, une condition dont les auteurs se sont affranchis. Ainsi, on dira couramment que "blanc" connote la pureté, la virginité, même si l'auteur n'exploite pas cette symbolique. »²⁵

Une autre définition de la *connotation* : « Au sens dénoté peuvent s'ajouter, quand le mot est employé dans un énoncé, des sens supplémentaires liés aux *références culturelles* ou

²⁵ Wikipédia : Dénotation et connotation, http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9notation_et_connotation

personnelles de l'auteur ou du lecteur : ce sont ses connotations. » (Labouret – Meunier 1994. 22)

Les linguistes distinguent deux grands types de connotation : (1) connotations socio-culturelles et (2) connotations affectives.

(1) La *connotation socio-culturelle* se fonde sur un processus d'association entre le mot lui-même et des événements (politiques, économiques, religieux) vécus et partagés par un groupe d'individus. C'est toujours par évocation qu'un mot se charge de connotations socio-culturelles. Les connotations socio-culturelles sont souvent reliées aussi à des stéréotypes, c'est-à-dire à des opinions toutes faites.

« Il y a des avantages à utiliser des mots à connotations socio-culturelles dans un texte. Ils constituent en somme un argument de poids aux idées véhiculées. Ce sont habituellement des mots que les individus aiment bien à s'entendre dire. » (Lessard 2001 : 2)

(2) La *connotation affective*. Le langage, comme système de communication, n'est pas neutre : à la plupart des mots est associé un sentiment agréable ou désagréable, appréciatif ou dépréciatif, soit par effet de sens ou par évocation.

« On appellera connotations affectives lexicales l'ensemble des sentiments que véhicule un mot en plus de sa définition... Certains mots sont toujours chargés de connotation affective. On dira que la connotation affective est inhérente à la définition même du mot. C'est le cas pour les mots *magnifique, joli, succès*.

D'autres mots connotent par évocation, parce qu'ils évoquent quelque chose d'agréable ou désagréable...

D'autres mots auront un pouvoir de connotation selon le sens contextuel.

Parler de connotation affective, c'est nécessairement faire l'étude des valeurs affectives des mots. » (Lessard 2001 : 2-3)

Dans l'*Espace France*²⁶ on trouve une autre classification de connotations.

Les types de connotations :

Type	Fonction	Procédés utilisés
Connotations thématiques	Développer un thème : amour, mort, temps... de manière implicite.	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Réseau lexical, images ◦ Sonorités, onomatopées
	Évoquer implicitement un	◦ Registre de langue

²⁶ Source : http://www.espacefrancais.com/analyses/denotation_connotation.html

Connotation de caractérisation	personnage en suggérant ses origines, son milieu social, sa profession.	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Construction des noms propres ◦ Lexique affectif ◦ Sonorités (notamment des noms propres) ◦ Archaïsmes, termes étrangers, noms de lieu, comparaisons
Connotation appréciative	Suggérer une appréciation : positive, élogieuse ou négative, critique.	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Suffixes : -ette, -asse, -âtre, etc. ◦ Réseaux lexicaux : haut/bas, jour/nuit, etc. ◦ Certaines figures de style (euphémismes, hyperboles, antiphrases, comparaisons, etc.)
Connotation culturelle	Faire allusion à d'autres textes, d'autres arts, d'autres cultures.	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Emploi de mots, d'expressions, de noms propres... les évoquant ◦ Citations, comparaisons

Les données de ce tableau ci-dessus peuvent être bien utilisées aussi avec le but didactique.

Parmi les linguistes, Louis Hjelmslev (1943/1973) et Catherine Kerbrat-Orecchioni (1977), parmi les sémiologues, Roland Barthes (1957 et 1970) et Michel Arrivé (1969) ont particulièrement étudié la problématique de la connotation. C'est C. Kerbrat-Orecchioni (1977) qui a consacré un ouvrage bien important à ce sujet. Cet ouvrage qui se veut exhaustif, envisage tous les faits susceptibles de devenir des « signifiants de connotation » : phoniques (rime, allitération), graphiques (notamment dans les bandes dessinées), prosodiques (intonation, rythme), syntaxiques et lexicaux et même le « blanc » (= blanc typographique ou silence dans la communication orale). C. Kerbrat-Orecchioni a donné une interprétation très large de la problématique de connotation.

Certains traducteurs comme p. ex. René Ladamir (1979 : 117-120) ont élargi la notion de connotation et ils lui ont donné un caractère plus opératoire.

Nous terminons cette partie par la connotation de Kerbrat-Orecchioni (1977 :199) : « Les connotations sont partout dans le langage. » Certes, les lieux privilégiés de leur déploiement sont les discours littéraires et les discours politiques. Mais elles investissent même (mais beaucoup moins) le discours scientifique.

4.1.3. Champ lexical et champ sémantique

« Déterminer un *champ*, en linguistique, c'est chercher à dégager la structure d'un domaine donné ou en proposer une structuration.

La lexicologie cherche à définir des *champs linguistiques*. Le terme reste ambigu, puisqu'on pourra envisager le champ sémantique d'un mot, le champ lexical d'une famille de mots ou le champ lexical d'une réalité extérieure à la langue. Par exemple, on pourra tenter d'établir le champ sémantique du mot *père*, le champ lexical des mots *père, mère, frère, sœur*, le champ lexical de la parenté. » (Dubois et alii 2007 : 80)

Après cette introduction voyons un peu en détail ces deux phénomènes linguistiques.

Les deux notions de « champ sémantique » et de « champ lexical » sont très souvent confondues. Toutefois, lorsqu'on les distingue, on réserve généralement le terme « champ sémantique » pour caractériser le fonctionnement propre à une unité lexicale, et celui de « champ lexical » pour décrire des relations entre plusieurs unités lexicales.

Champ lexical

On appelle « champ lexical » l'ensemble des mots qui se rapportent à une même réalité, à un même thème. Les mots qui forment un champ lexical peuvent avoir points communs d'être synonymes ou d'appartenir à la même famille, au même domaine, à la même notion. Exemple : Le champ lexical de la *guerre* :

- synonyme : *guerre, conflit, combat*
- même famille : *guerre, guerrier, guerroyer*
- même domaine : *soldat, arme, troupe, capitaine*
- même notion : *blessure, violence, hostilité.*

(D'après Espace français)

Le champ lexical renseigne donc sur le thème du texte. Souvent, plusieurs champs lexicaux s'associent dans un même texte, et peuvent constituer le lien entre des textes différents.

On peut parler alors du champ lexical de l'amour, de la famille, du travail, de la liberté, de la politique, de la diplomatie, de la religion, de la musique, de la cuisine, etc.

L'ensemble des mots qui se rapportent à un même domaine de sens, forment un réseau lexical (= un regroupement thématique) qui donne au texte sa cohérence. Le repérage d'un ou de

plusieurs réseaux lexicaux aide à comprendre, à interpréter un texte. On peut ainsi relever les intentions, les volontés et les sentiments, en plus : les buts de l'auteur.

Champ sémantique

Prenons d'abord les deux définitions suivantes :

(1) « En lexicologie, le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens disponibles de ce mot selon le contexte. » (Français facile : <http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-16117...>)

(2) « Le champ sémantique est l'ensemble des différentes significations d'un même mot dans les différents contextes où il se trouve. Dans chacune des expressions, le même mot a un sens précis différent. » (Espace français.com)

Dans le (1) on trouve « sens du mot », dans le (2) « significations du mot ». – Toutes les deux définitions sont bien didactiques.

Terminons la problématique par une définition beaucoup plus scientifique : « Le champ sémantique est "l'ensemble des distributions d'une unité de signification dans lesquelles cette unité possède un sémantisme spécifique", ainsi sont considérés tous les contextes et toutes les acceptions du terme. » (Oszetzky 2003 : 86, qui emprunte la définition à Bárdosi – Pálffy 1992 : 20.)

Les emplois suivants forment le champ sémantique du verbe *gagner* qui est toujours actuel et désirable dans la sphère politique : *gagner de l'argent par son travail, gagner au jeu, gagner à être connu, gagner une course, gagner une campagne, gagner les suffrages, gagner du terrain, gagner le rivage, gagner bien sa vie, gagner une bataille, gagner du temps, etc.*

Résumé :

champ lexical	champ sémantique
ensemble des mots de même thème	ensemble des sens de même mot

4.1.4. Lexicologie sémantique et/ou sémantique lexicale

Nous pouvons déjà donner un résumé de la définition de la sémantique lexicale :

La sémantique lexicale est une sous-branche de la sémantique qui étudie la signification et les relations de mots.

Citons quelques ouvrages fondamentaux :

- *Cruse D. A., Lexical Semantics* (Cambridge Textbooks in Linguistics). Cambridge, 1986/1995.
- *Geeraerts D., Theories of Lexical Semantics*. Oxford, 2010.
- *Schwarze C., Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen, 2001.
- *Polguère A., Lexicologie et sémantique lexicale*. PU, Montréal, 2004.

Il faut encore souligner l'importance de l'ouvrage excellent de la grande dame de la linguistique française de nos jours : *Catherine Kerbrat-Orecchioni : De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation* (Université de Lyon, 1979). – Cet ouvrage de base constitue un lien entre la sémantique et la pragmatique.

« La *lexicologie sémantique*, autrement dit la lexicologie du signifié, décrit les champs lexicaux sémantiques. » (Oszetzky 2003 : 86) Il faut mentionner comme ouvrage de base du domaine le manuel rédigé par Vilmos Bárdosi et Miklós Pálffy intitulé *Précis de lexicologie française I. Lexicologie sémantique* (1983/1992).

Dans les années 1970, Patrick Charaudeau alliant les deux disciplines – la lexicologie et la sémantique – a publié ses *Analyse(s) lexico-sémantique(s) I – II – III* en trois volumes des Cahiers de Lexicologie : tome I dans le N° 18/1971 ; tome II dans le N° 20/1972 et tome III dans le N° 23/1973.

Remarques :

1. Avant que la sémantique ne soit reconnue comme discipline autonome des sciences du langage, la lexicologie a été seule à s'occuper des problèmes de la signification en linguistique.
2. La lexicologie sémantique a inauguré la description des champs sémantiques. L'élaboration des méthodes d'analyse sémiqes ont tendance de transformer la lexicologie en une sémantique lexicale.
3. La complexité du domaine est bien prouvée par la multitude des sous-domaines, des tendances et des méthodes de ces deux disciplines linguistiques :

lexicologie	sémantique
~ sémantique	~ lexicale
~ structurale	~ descriptive
~ descriptive	~ structurale
~ historique	~ historique
~ appliquée	~ comparée
~ explicative	~ générative
~ combinative	~ logique
~ statistique	~ analytique
	~ narrative
	~ interprétative
	~ de la phrase
	~ de l'énoncé → pragmatique

4.1.5. Lexicométrie ou lexicostatistique

« La *lexicostatistique* (ou lexicométrie) est l'application des méthodes statistiques au vocabulaire d'un texte, d'un ensemble d'énoncés considérés comme représentatifs d'un auteur ou de la langue elle-même. » (Dubois et alii 2007 : 282)

Vocabulaire de base de la méthode lexicométrique :

- Occurrence : présence de chaque mot.
- Fréquence : nombre d'apparitions.
- Contexte : environnement du mot.
- Index : liste exhaustive des mots du texte. Deux types d'index : alphabétique et hiérarchique (par ordre de fréquence décroissante).
- Ensemble lexical : mots de la même famille, mots formés sur le même radical.
- Ensemble notionnel : ensemble des termes désignant la même classe d'actions, d'objets, de sentiments, etc. Exemple : cheminer, marcher, voyager.

Le vocabulaire est divisé en :

- formes lexicales (mots de sens plein)

- formes syntaxiques (mots-outils, liens logiques, pronoms, etc.)²⁷

Les analyses lexicométriques visent à dégager les régularités, spécificités et corrélations des formes graphiques dans un corpus.

Depuis ses débuts dans les années 1960, l'analyse du discours en France se caractérise par une tradition d'analyse automatique ou lexicométrique. L'ouvrage pionnier de ce domaine est le livre de *Michel Pêcheux : Analyse automatique du discours* (Paris, Dunod 1969).

Encore quelques ouvrages de ce domaine :

- Cotteret J.-M. – Moreau R., *Le vocabulaire du général de Gaulle*. Colin, Paris, 1969.
- Labbé D., *Le discours communiste*. Presses FNSP, 1977.
- Gerstlé J., *Le langage des socialistes*. Stanké, 1979.
- Labbé D., *Le vocabulaire de F. Mitterrand*. Presse FNSP, 1990.

« Les programmes lexicométriques fournissent après la segmentation du texte en unités graphiques toute une série de documents qui permettent de mieux appréhender le vocabulaire du corpus.

L'index alphabétique permet de vérifier la saisie du texte, de rapprocher les utilisations du singulier et du pluriel d'un même substantif, les différentes flexions d'un verbe, etc.

L'index hiérarchique, dans lequel les formes sont classées par fréquence décroissante, permet d'examiner les formes les plus utilisées.

Les concordances permettent, pour chaque forme, de rassembler l'ensemble des contextes dans lesquels la forme apparaît.

Les inventaires de segments répétés permettent de repérer les séquences de formes qui apparaissent à plusieurs endroits du texte.

Le calcul des spécificités permet de dégager les formes et les segments qui se trouvent être particulièrement employés (ou, au contraire particulièrement sous-employés) par chacune des parties du corpus. » (Leimdorfer – Salem 1995 : 133)

Comme il a été déjà mentionné, nous réaliserons notre analyse en nous appuyant sur le programme élaboré par Jean Véronis *Discours 2007*.

²⁷ D'après Éducation, Linguistique, Société ; Atelier de lexicométrie. (<http://www.samuelhuet.com/linguistique/52-lexicon/53-lexicometrie.html>)

Mais pour notre analyse, la lexicométrie n'est pas du tout une problématique centrale, elle n'y sert que de moyen d'analyse.

4.2. Analyse lexico-sémantique

4.2.1. Les connotations

Le discours politique contemporain fait un très large usage de la connotation antonymique. Cette attestation est valable aussi pour les discours de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Voyons en quelques exemples pour illustration.

4.2.1.1. République, État, Nation

La république, comme expérience politique, naît à Rome sous l'Antiquité. En France, le « républicanisme » se développe au XIX^e siècle avec l'essor de la revendication démocratique. Initialement portées par des auteurs socialistes, les idées républicaines gagnent peu à peu les élites libérales et s'imposent à la fin du siècle. La « république française » désigne désormais le régime démocratique aspirant à concilier la liberté et l'égalité. La laïcité en est le socle idéologique et moral. L'État en est le garant. (D'après Nay O., Lexique de Science politique).

Dans l'esprit de Nicolas Sarkozy, la République prime tout. « *J'ai trente ans de vie politique derrière moi. On ne peut me reprocher aucune déclaration qui ne soit pas conforme aux valeurs de la République* », affirme Nicolas Sarkozy. Le 6 mai 2007, jour de sa victoire, il célèbre une nouvelle fois les valeurs de la République « *où chacun puisse trouver sa place..., chacun s'y sente reconnu et respecté dans sa dignité de citoyen et dans sa dignité d'homme.* » (D40)

Les idées de Nicolas Sarkozy se trouvent et/ou se répètent dans les quatre discours suivants : D3 (Périgueux), D16 (Caen), D23 (Nice) et D36 (Rouen). Prenons quelques citations de ces discours :

Périgueux / D3 et partiellement Dijon / D35 :

« La **République** ne se définit pas seulement par ce à quoi elle s'est opposée – l'absolutisme, le cléricalisme, l'antidreyfusisme, le collectivisme ou le totalitarisme – mais aussi par ce qu'elle propose.

La **République** ce n'est pas seulement le contraire de l'Ancien Régime. Ce n'est pas seulement l'antithèse de Vichy. Ce n'est pas non plus uniquement la démocratie.

La **République** c'est la compréhension mutuelle, le respect de l'autre et la solidarité pour tous.

C'est la liberté de chacun garantie par la liberté de tous.

C'est l'égalité des droits pour tous garantie par les devoirs de chacun.

C'est la souveraineté de l'individu garantie par la souveraineté du peuple.

C'est l'espérance de la justice.

C'est la volonté générale exprimée par la loi.

C'est **la nation** qui se gouverne elle-même.

C'est l'**État** impartial. Idée sur laquelle je ne transigerai pas et qui passe par des nominations elles aussi impartiales.

C'est la foi dans la raison, dans l'Homme et dans le progrès.

C'est le mérite.

C'est la vertu civique comme fondement de la citoyenneté.

C'est la propriété et son respect comme conditions de la liberté.

C'est le service public comme condition de l'égalité de tous les citoyens, quel que soit leur rang, quel que soit leur handicap, quel que soit le territoire où ils vivent.

C'est l'éducation comme condition de l'émancipation.

Je veux dire que la **République** n'est pas un modèle figé pour l'éternité mais un projet toujours inachevé, un élan du cœur et de l'esprit, un idéal de civilisation et d'humanisme, un rêve d'universalité et de fraternité.

Je veux dire que la **République**, depuis 200 ans, c'est une continuité de principes, de valeurs, d'objectifs et une variété de moyens, de procédures et de priorités en fonctions des circonstances.

La **République** c'est d'abord une certaine idée de la **Nation**.

La **République** pour moi c'est à chacun selon son mérite.

La **République** pour moi c'est le travail récompensé. C'est le partage des fruits de la croissance. Ce n'est pas tous les profits pour quelques-uns et rien pour tous les autres.

La **République** c'est enfin pour moi une certaine idée de liberté. »

Caen / D16 :

« Qu'est-ce que la France ? La France c'est la **République**.

La **République** c'est la compréhension mutuelle, le respect de l'autre et la solidarité pour tous.

C'est la liberté de chacun garantie par la liberté de tous.

C'est l'égalité des droits pour tous garantie par les devoirs de chacun.

C'est la souveraineté de l'individu garantie par la souveraineté du peuple.

C'est l'espérance de la justice.

C'est la volonté générale exprimée par la loi.

C'est **la nation** qui se gouverne elle-même.

C'est l'État impartial. Idée sur laquelle je ne transigerai pas et qui passe par des nominations elles aussi impartiales.

C'est la foi dans la raison, dans l'Homme et dans le progrès.

C'est le mérite.

C'est la vertu civique comme fondement de la citoyenneté.

C'est la propriété et son respect comme conditions de la liberté.

C'est le service public comme condition de l'égalité de tous les citoyens, quel que soit leur rang, quel que soit leur handicap, quel que soit le territoire où ils vivent.

C'est l'éducation comme condition de l'émancipation.

La **République** fraternelle c'est celle de Mirabeau et des droits de l'homme, celle de Victor Hugo et des "Misérables", celle de Jules Ferry et des instituteurs, celle de Jaurès et des dreyfusards, celle de Général de Gaulle et des Français libres.

Que dire de mieux, que dire de plus ? Sinon ces deux mots magnifiques :

Vive la **République** !

Vive la France ! »

Nice / D23 :

« Cette espérance, elle tient en deux mots : le premier c'est la France, le deuxième c'est Vive **la République !** »

À la base des fragments ci-dessus, comme si tirés de litanies, nous pouvons constater que dans le lexique de Nicolas Sarkozy la « République » est une notion à connotation très positive.

Dans ses discours de Périgueux (D3), de Tours (D 27) et de Montpellier (D39), il traite ensemble la *République*, l'*État* et la *Nation* :

Périgueux / D3 :

« Il y a bien une exception française auquel il est légitime que nous soyons attachés, non parce qu'il est la marque d'une quelconque supériorité par rapport aux autres, mais parce qu'il exprime ce que nous sommes et ce qui nous unit. Cette exception tient en trois mots : la **Nation**, la **République**, l'**État**. Cette exception est politique. Elle est intellectuelle. Elle est morale. Elle est culturelle. »

Tours / D27 :

« Je veux défendre la **République** parce que la **République** c'est l'égalité des droits et des devoirs.

Servir la France, servir la **République**, c'est d'abord servir l'**État**.

Parce que c'est l'**État** qui fait la France.

C'est l'**État** qui a forgé la nation et qui en a maintenu l'unité.

L'effondrement de l'**État** a toujours coïncidé en France avec l'effondrement de la nation.

La rénovation de l'**État** a toujours été en France la condition du renouveau.

Une fois de plus nous ne referons pas la France et nous ne referons pas la **République** sans refaire l'**État**.

J'ai la conviction que l'**État** n'a pas vocation à se mêler de tout, à intervenir partout. »

Monpellier / D39 :

« Une demande de **nation**, de **République** et d'**État**, voilà ce qu'il y a derrière la demande de politique qui s'est exprimée tout au long de la campagne. Plus de **nation**, plus de **République**, plus d'**État**. Voilà ce qu'il y a derrière la demande de France. »

Quant à son discours de Périgueux (D3), Nicolas Sarkozy fait une distinction entre le concept socialiste et le sien :

« Qu'il soit bien entendu que nous ne laisserons pas plus le monopole de la **République** au Parti Socialiste que nous ne laisserons le monopole de la nation à l'extrême-droite.

Qu'ont fait les socialistes, pour la **République** ? Rien ! Qu'ont ils l'intention de faire ? Pas davantage ! Les socialistes de jadis étaient d'abord des Républicains. Les socialistes d'aujourd'hui sont d'abord des socialistes. Ils ne sont pas préoccupés par l'avenir de la **République**. Ils sont préoccupés par l'avenir du socialisme. Ils n'ont pas tort : la **République** est toujours une idée neuve tandis que le socialisme est déjà une idée morte. Pour eux la **République** c'est l'affaire des partis. Pour nous c'est le problème de la **nation**. Pour eux la **République** c'est la gauche. Pour nous la **République** ce n'est pas la droite, ce n'est pas la gauche, ce sont tous les Français.

À la gauche je dis : non, la **nation** n'est pas l'ennemi de la **République**. La **nation** c'est ce qui fait que la **République** n'est pas seulement une idée généreuse mais aussi une réalité vivante.

À l'extrême droite je dis : non, la **République** n'est pas l'ennemi de la nation. La **République** est l'ennemi du nationalisme. La **République** c'est une conception ouverte, tolérante et généreuse de la **nation**. Le nationalisme c'est une conception fermée, intolérante et agressive de la **nation**. »

Dans son discours de Monpellier (D39), Nicolas Sarkozy fait sa promesse de « bâtir une République fraternelle ».

Dans le discours de Montpellier (D39), Nicolas Sarkozy énonce : « *La France, c'est une nation qui a toujours eu besoin d'un État fort ...* »

Nous pouvons constater que les grands discours sur la *Nation* sont ceux de Périgueux (D3), de Caen (D16) et de Montpellier (D39). Dans celui de Périgueux *France – République – État – Nation* sont traités ensemble :

Périgueux / D3 :

« La **République** c'est aussi une certaine idée de l'**État**.

En France l'**État** a une importance qu'il n'a nulle part ailleurs.

C'est l'**État** qui fait la **France**.

C'est l'**État** qui a forgé la **nation** et qui en a maintenu l'unité.

C'est l'**État**, tour à tour administrateur, militaire, instituteur, entrepreneur qui nous a faits ce que nous sommes.

Toujours, l'effondrement de l'**État** coïncide avec l'effondrement de la **nation**.

Nous ne modernisons pas la **France** et nous ne conforterons pas la **République** sans refaire l'**État**. »

La conception française identifie la *nation* à une communauté historique forgée par la volonté de vivre ensemble. En France, la nation est indissociable de l'ordre politique : elle est une « communauté des citoyens » dépositaires de la souveraineté politique et creuset de la volonté générale... L'État est l'expression institutionnelle de la nation (idée d'État – nation). (D'après Nay 2008 : 340) Nous pouvons dire que c'est aussi le concept de nation de Nicolas Sarkozy. Chez lui, la nation est un phénomène socio-politique à sauvegarder :

D3 :

« À tous, je veux dire :

La **nation** n'est pas un obstacle à la démocratie, elle en est la condition.

La **nation** n'est pas un obstacle à la paix. C'est le mépris des nations et de leurs identités, c'est la violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui sont les principales causes de la guerre.

La **nation** n'est pas un obstacle à la construction de l'Europe, à l'organisation du commerce mondial ou à la lutte contre l'effet de serre. »

Dans les discours analysés, le mot nation se trouve dans les cotextes suivants :

la une notre	grande (12 x)	NATION	libre fraternelle française ouverte souveraine responsable fière d'elle-même qui se gouverne elle-même qui protège à protéger
--------------------	----------------------	--------	--

Nous pouvons donc constater que le substantif *nation* a aussi un sens à connotation bien positive.

4.2.1.2. France

La France est un grand pays, et Nicolas Sarkozy ne manque pas une occasion de réaffirmer cette grandeur. Pendant la campagne électorale, dans ses discours, il a prononcé plus que deux mille fois le nom *France*. (Sa fréquence relative est de 671 / 100000 mots.) On peut dire que la *France* est omniprésente dans les discours de Nicolas Sarkozy. Les discours suivants en sont surchargés : Périgueux (D3 – 53 fois), Charleville-Mézières (D6 – 61 fois), Congrès de

l'UMP (88 fois), Saint-Quentin (D7 – 83 fois), Poitiers (D8 – 96 fois), Toulon (D10 – 50 fois), Réunion (D11 – 51 fois), Cormeilles-en-Paris (D15 – 51 fois), Caen (D16 – 117 fois), Besançon (D17 – 67 fois), Lille (D22 – 50 fois), Nice (D23 50 fois), Lyon (D25 – 75 fois), Tours (D27 – 94 fois), Toulouse (D29 – 51 fois), Meaux (D30 – 55 fois), Metz (D31 – 57 fois), Marseille (D33 – 126 fois), Dijon (D35 – 53 fois), Rouen (D36 – 111 fois), Bercy (D38 – 53 fois), Montpellier (D39 – 96 fois).

Voilà quelques fragments du discours prononcé à Caen / D16 :

« Qu'est-ce que la France ? **La France est un miracle. Ce miracle** est politique. Il est intellectuel. Il est moral. Il est culturel.

La **France** est une terre charnelle à laquelle chacun se sent rattaché par un lien mystérieux dont il ne sait au fond qu'une chose, c'est qu'il ne peut le couper sans perdre quelque chose de lui-même.

La **France** c'est une culture, un idéal, une idée. "Une âme, un principe spirituel" disait Renan.

La **France** ce n'est pas une race, la France ce n'est pas une ethnie. La France c'est tous les hommes qui l'aiment, qui sont prêts à défendre ses idées, ses valeurs, à se battre pour elles.

La **France** elle est dans les têtes et dans les cœurs.

La **France** est partout où ses valeurs sont vivantes dans la tête et dans le cœur des hommes.

La **France** c'est un rêve de civilisation.

La **France** c'est un rêve d'unité.

La **France** c'est un rêve d'émancipation.

La **France** c'est un rêve de grandeur et d'universalité.

La **France** c'est une vieille nation.

La **France** ce n'est pas une page blanche. C'est un pays qui a une longue histoire. »

Deux citations du discours prononcé à Lyon / D25 :

« Je suis de ceux qui pensent que la **France** n'a pas à rougir de son histoire. Je voudrais rappeler à tous ses détracteurs que la **France** n'a pas commis de génocide. Elle n'a pas inventé la solution finale. La **France** a inventé les droits de l'Homme et est le pays au monde qui s'est le plus battu pour la liberté du monde. Voilà ce qu'est l'histoire de la **France** ! »

« La vérité de cette campagne est qu'il n'y a qu'une histoire de **France** et non pas deux, parce qu'il n'y a pas deux **France** mais une seule **France**.

La gauche qui proclame que l'Ancien régime n'est pas la **France**, que les Croisades ne sont pas la **France**, que la chrétienté n'est pas la **France**, que la droite n'est pas la **France**. »

Deux fragments du discours prononcé à Tours / D27 :

« La **France** c'est le nom de notre destin commun.

La **France** c'est une solidarité.

La **France** c'est une identité.

La **France** c'est une culture.

La **France** c'est un projet collectif, c'est la volonté de vivre ensemble et de construire ensemble.

La **France** ce n'est pas une juxtaposition d'intérêts particuliers. La **France** c'est un bien commun, c'est l'héritage de tous et c'est l'avenir de chacun.

La **France** c'est le sentiment pour chaque Français qu'il n'est pas seul au monde, qu'il n'est pas seul pour faire face aux accidents de la vie, qu'il n'est pas seul face à la mondialisation, qu'il n'est pas seul pour se protéger et pour agir. »

« La **France** ce n'est pas une race, ce n'est pas une ethnie. La **France** ce n'est pas le droit au sang. La **France** c'est une volonté de vivre ensemble, en partageant les mêmes valeurs. »

Citations du discours prononcé à Marseille / D33 :

« La **France**, c'est le nom de notre destin commun.

La **France**, c'est la volonté de vivre ensemble et de construire ensemble.

La **France**, ce n'est pas une juxtaposition d'intérêts particuliers.

La **France**, c'est un bien commun, c'est l'héritage de tous et c'est l'avenir de chacun.

La **France**, c'est le pays qui le premier a proclamé que c'était le bonheur et non la volonté de puissance qui devait être le but de toute politique.

La **France**, c'est le pays à travers le monde qui s'est le plus battu pour la liberté des autres.

La **France**, c'est le pays qui a enseigné aux hommes l'égalité des droits.

La **France**, c'est le pays qui en hissant la fraternité au même niveau que la liberté et l'égalité a dit à tous les hommes comme Antigone : "Je suis née pour partager l'amour, non pour partager la haine". C'est le message éternel de la **France**. Voilà pourquoi on doit aimer la **France** !

La **France**, c'est notre pays, notre patrie et nous n'en avons pas d'autre.

La fierté d'être Français, c'est ce qui nous unit par-delà nos différences. »

Les exemples cités démontrent bien que pendant la campagne électorale, Nicolas Sarkozy n'a jamais hésité à se faire l'apôtre d'une France rassemblée. Sa vision sur l'avenir de la France est aussi abondante de connotations tout à fait positives [voir les discours de Marseille (D33) et de Zénith à Paris (D19)]. Mais il faut remarquer que dans le discours de Caen / D16, Nicolas Sarkozy laisse déjà paraître le problème :

« Mais chacun sent bien que **ce miracle** est menacé. »

4.2.1.3. Liberté, Égalité, Fraternité (Solidarité)

Elles sont les trois valeurs fondamentales de la République. Nicolas Sarkozy y met quatrième la *solidarité*. Les conceptions de la *liberté* varient sensiblement d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre. Certains courants politiques (surtout en France) cherchent à concilier la liberté avec le principe d'égalité ou avec l'idée de communauté (fraternité). – L'*égalité*, d'un point de vue politique et moral, est une valeur et un principe de justice sociale.

Voyons ces valeurs en leur cotexte :

(1)

la	LIBERTÉ	individuelle fondamentale pédagogique (plus grande) tarifaire d'expression de conscience d'opinion de choisir / de choix du travail de l'enseignement de l'esprit / d'esprit de l'homme / de l'individu d'apprendre de créer / de la création de réussir
----	---------	--

		de parole de penser des femmes
--	--	--------------------------------------

(2)

l'	ÉGALITÉ	vraie réelle professionnelle républicaine des chances des droits des devoirs d'accès aux soins de l'homme et de la femme de tous les citoyens
----	---------	--

(3)

la	FRATERNITÉ	c'est le partage des richesses c'est l'égalité des chances c'est la solidarité avec les pauvres c'est la solidarité entre les générations c'est la République avec les droits de l'homme ...
----	------------	---

Prenons quelques fragments de deux grands discours de la fraternité :

Zénith de Paris / D19 :

« Dans les valeurs de la République, la **fraternité** n'est pas une valeur moins importante que les autres. C'est la plus importante de toutes.

La **fraternité**, c'est elle qui fait que la République est une réalité et pas seulement un rêve de philosophe.

La **fraternité**, c'est elle qui unit les volontés humaines.

La **fraternité**, c'est la volonté de vivre ensemble, de partager un destin commun, une loi commune.

Je veux remettre la **fraternité** au cœur de la politique. Ce n'est pas démodé. Ce n'est pas l'affaire de la société civile. Ce n'est pas seulement la préoccupation du monde associatif. Ce doit être le combat d'un Président de la République : la **Fraternité** ! Car sans elle on ne peut pas rassembler.

Je veux remettre la **fraternité** au cœur du projet républicain.

La **fraternité**, c'est la solidarité avec les pays pauvres et l'engagement dans les grandes causes humanitaires, dans la lutte contre la faim, la misère, la maladie, dans le codéveloppement qu'il va bien falloir réussir si l'on ne veut pas que l'exode massif du Sud vers le Nord ne tourne au désastre.

La **fraternité**, c'est la **fraternité** à l'égard des personnes âgées, c'est la lutte contre la solitude, c'est l'effort fait pour accompagner la vieillesse, pour accueillir la dépendance.

La **fraternité**, c'est la solidarité entre les générations, entre les territoires, entre les peuples.

La **fraternité** c'est la solidarité avec ceux qui souffrent, ceux qui sont humiliés, ceux qui sont persécutés partout dans le monde.

La **fraternité**, ce n'est pas à sens unique. C'est un échange, c'est une réciprocité. »

Metz / D31 :

« Je veux remettre la **fraternité** au cœur du projet républicain. Je veux qu'elle devienne une réalité entre les hommes et les femmes de notre pays.

Dans les valeurs de la République, la **fraternité** n'est pas une valeur moins importante que les autres. C'est la plus importante de toutes.

La **fraternité**, ce n'est pas que l'affaire de la société civile. Ce n'est pas seulement la préoccupation du monde associatif. Ce doit être le combat d'un Président de la République : la **Fraternité** ! Car sans elle on ne peut pas rassembler.

La **fraternité** c'est le message que la Grèce a mis dans la bouche d'Antigone quand elle dit : "Je suis née pour partager l'amour, non pour partager la haine".

La **fraternité** c'est deux mille ans de christianisme.

La **fraternité** c'est Jeanne qui se tient devant ses juges sans prononcer aucune parole de haine.

La **fraternité** c'est la République avec les droits de l'homme.

La **fraternité** c'est Jean-Paul II qui rend visite pour la première fois dans l'histoire de l'Église au grand rabbin de Rome et qui dit aux jeunes du monde entier : "N'ayez pas peur", parce qu'il croit que la force de l'amour est invincible.

La **fraternité** c'est Benoît XVI qui prie dans la grande mosquée d'Istanbul. »

À la base des fragments cités, nous pouvons constater que Nicolas Sarkozy dans certains cas emploie la *fraternité* comme synonyme de la *solidarité*. Afin de souligner l'importance de cette valeur, il évoque les personnalités illustres (Jeanne d'Arc, Jean-Paul II, Benoît XVI, etc.). Ces valeurs (liberté, égalité, fraternité, solidarité) ont des connotations positives. Tout cela est représenté par le nuage de mots de la fraternité :

cœur commune droit france
fraternité honneur
importante justice liberté loi
mot paix pays politique projet président
remettre revendique républicain

république rêve sens
solidarité travail unit valeur valeurs
vivre volonté égalité

(Véronis : Discours 2007)

4.2.1.4. Immigration, Immigré(e)(s) vs. Identité nationale

Voyons d'abord la problématique générale de la migration.

« Immigration [Socio. po.]

1° Phénomène de migration humaine par lequel un État voit s'installer sur son sol, de façon plus ou moins durable, des personnes de nationalité étrangère.

Les processus migratoires sont anciens et difficilement contrôlables. L'immigration résulte des facteurs favorisant le départ du pays d'origine (ex. : pauvreté, chômage, violation des droits humains, guerres, catastrophes naturelles, etc.) et de l'idée que le pays d'accueil offrira de meilleures conditions de vie.

Dans les États modernes où la citoyenneté est liée à la nationalité, l'immigration pose la question des droits qu'accordent les pays d'accueil aux immigrants : accès plus ou moins facilité à la nationalité ou, à l'inverse, conditions restrictives de séjour des immigrants. ... Renvoyant indirectement à la question de l'identité nationale, l'immigration est une thématique fréquemment instrumentalisée dans le jeu politique, et pas exclusivement par les partis d'extrême-droite.

2° Par extension, il n'est pas rare, dans le langage courant, d'entendre parler des "immigrés" pour désigner la population d'installation récente dans un État, quel que soit son statut au regard de la citoyenneté et de la nationalité.

Dans une conception ethnicisante, le terme est même parfois utilisé pour désigner les descendants de la deuxième ou troisième génération de familles d'origine étrangère, nés pourtant dans le pays d'accueil et bénéficiant de sa nationalité. » (Nay 2008 : 249-250)

Après cette introduction, voyons le traitement de la problématique de l'immigration dans les discours de Nicolas Sarkozy.

Dans deux discours (Tours / D27 et Marseille / D33), Nicolas Sarkozy énonce qu'il est un enfant d'immigré :

Tours / D27 :

« Je veux parler de la France parce que je lui dois tout. Je veux le dire à Monsieur Le Pen qui a sous-entendu que je n'étais pas assez Français pour être Président de la République, oui, je suis un enfant d'immigré. Oui, je suis le fils d'un Hongrois et le petits-fils d'un Grec né à Salonique qui s'est battu pour la France pendant la guerre de 14.

Oui, ma famille est venue d'ailleurs, mais ma famille, Monsieur Le Pen, on aime la France parce que l'on sait ce qu'on lui doit.

Oui, je suis un Français de sang mêlé. »

Donc, d'une part : Nicolas Sarkozy "avoue" soi-même qu'il a des origines "extra-hexagonales". D'autre-part : en tant que ministre de l'intérieur, le thème de l'immigration revient régulièrement dans ses discours avec une constante : « la France doit pouvoir maîtriser son immigration ». Pour ce faire, il propose des solutions innovantes, qu'il qualifie même de révolutionnaires. « Dans la loi sur l'immigration et l'intégration (20 juillet 2006), il soutient l'idée d'une immigration "choisie" plutôt que "subie" en restreignant notamment le regroupement familial et en adaptant l'immigration aux besoins du pays. » (Pfaadt 2007 : 214)

L'immigration est l'un des principaux thèmes de la campagne électorale. En décembre 2006, Nicolas Sarkozy a proposé de créer, s'il est élu, un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale :

Fragments du texte de la Conférence de presse sur l'immigration (le 11 décembre 2006) :

« Le débat sur l'**immigration** a été trop longtemps accaparé par deux idéologies extrêmes : celle de l'**immigration** zéro et celle de l'ouverture sans limite des frontières.

J'ai toujours rejeté pour ma part le principe d'**immigration** zéro. Il n'est ni réaliste, ni souhaitable. Appliquer l'**immigration** zéro reviendrait par exemple à interdire les mariages mixtes, ou à fermer totalement nos universités aux étudiants étrangers. L'**immigration** zéro ne se conçoit que dans un régime autarcique.

Le ministre de l'**immigration** aura notamment la responsabilité de conduire une politique de fermeté résolue dans la lutte contre l'**immigration** illégale. Et il lui incombera de mettre en

œuvre les objectifs définis par la loi de 2006 en matière d'**immigration** régulière : maîtrise de l'**immigration** familiale, lutte contre les abus et la fraude, assouplissement des conditions d'**immigration** dont notre économie a besoin.

L'un des grands chantiers des années à venir est la généralisation des accords de gestion concertée des flux migratoires avec les pays d'origine : l'**immigration** doit être régulée, maîtrisée, organisée dans le cadre du dialogue avec les pays sources, se développer dans le cadre d'un partenariat d'État à État. J'ai signé le 23 septembre 2006 à Dakar un accord de gestion concertée des flux migratoires avec le Sénégal portant à la fois sur la coopération en matière d'**immigration** illégale et sur la lutte contre l'**immigration** clandestine. Mon ambition est d'étendre ce type d'accord bilatéral à l'ensemble des pays sources.

Vous l'avez compris, je suis plus que jamais déterminé à transformer la politique d'**immigration** de notre pays. »

Ces fragments contiennent les concepts essentiels de Nicolas Sarkozy concernant l'immigration. L'essentiel est qu'il a l'intention de maîtriser l'immigration du pays.

Sarkozy a abordé cette thématique dans plusieurs de ses discours (Charleville-Mezières / D6, Toulon / D10, Nantes / D18, Perpignan / D13, Toulouse / D29, Dijon / D35). Le tableau ci-dessous présente les co-textes immédiats du lexème '*immigration*' :

l'	IMMIGRATION	non maîtrisé irrégulière illégale clandestine zéro choisie familiale durable partagée
----	-------------	---

On peut donc constater que le substantif '*immigration*' avec certains adjectifs-épithètes a un sens à connotation négative, et cela est valable plus particulièrement à '*l'immigration clandestine*' ou

‘*sans-papier*’. Mais l’intention de Nicolas Sarkozy visée à « maîtriser l’immigration » a plutôt un sens à connotation positive. – Passer d’une immigration « subie » à une immigration « choisie » est aussi le maître-mot de la nouvelle loi sur le séjour des étrangers en France.

Remarque :

Relation entre l’immigration et l’identité nationale :

Nicolas Sarkozy voit l’identité française en danger à cause du nombre des immigrés s’installant en France. Il pense que l’immigration pose un problème à l’identité nationale qui mène à une certaine crise d’identité. Apparemment, les Français n’ont plus le droit de parler de leur identité et de ceux qu’ils sont.

4.2.2. Quelques champs lexicaux

Dans ce sous-chapitre, nous allons dresser quelques champs lexicaux "à la Sarkozy".

4.2.2.1. Ordre, Autorité, Mouvement

Prenons comme point de départ les deux énoncés suivants de Nicolas Sarkozy :

(1) « Je veux *l’ordre* de la République. » (2005)

(2) « Les principes de la politique que je souhaite n’expriment rien d’autre que les valeurs éternelles de la France : la liberté, la responsabilité, *l’ordre* et le progrès. »
(St-Quentin / D7 et Poitiers / D8)

Sa conception de l’ordre républicain n’a pas changé et, durant la campagne électorale, Nicolas Sarkozy a tenu à exprimer à plusieurs reprises :

Poitiers / D8 :

« L’**ordre**, c’est le principe selon lequel tout ne se vaut pas. C’est le contraire de ce système de pensée et de valeurs dans lequel l’élève est l’égal du professeur, dans lequel le délinquant compte autant que la victime, dans lequel celui qui ne se donne aucun mal est autant considéré que celui qui s’en donne beaucoup.

L'**ordre**, c'est l'échelle des valeurs qui est reconnue, les devoirs qui sont inséparables des droits.

C'est l'honnêteté. C'est le civisme. C'est la confiance. C'est l'État de droit. C'est quand chacun sait ce qu'il a à faire et ce qu'il peut raisonnablement attendre des autres.

L'**ordre**, c'est quand l'autorité du maître est respectée, c'est quand l'école apprend à l'enfant à faire la différence entre le bien et le mal, à distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux, à apprécier ce qui est beau et ce qui est grand.

L'**ordre**, c'est quand la loi est la même pour tous, quand le crime est puni et le mérite récompensé. »

Saint-Quentin / D7 :

« L'**ordre**, c'est l'échelle des valeurs qui est reconnue, les devoirs qui sont inséparables des droits.

C'est l'honnêteté. C'est le civisme. C'est la confiance. C'est l'État de droit. C'est quand chacun sait ce qu'il a à faire et ce qu'il peut raisonnablement attendre des autres. »

Dans quelques discours, Nicolas Sarkozy relie l'*ordre*, l'*autorité* et le *mouvement* :

Perpignan / D13 :

« Le **mouvement**, c'est l'audace, c'est l'innovation, c'est le progrès, c'est l'appel de la justice. C'est la conviction que l'intelligence et le travail des hommes peut améliorer le sort des générations futures. C'est l'optimisme des Lumières. C'est la liberté de l'esprit. C'est la raison critique dressée contre la folie des hommes. C'est la foi dans la science et dans l'éducation. C'est la société qui s'arrache au conservatisme en permettant à chacun de développer ses talents.

L'**autorité** c'est le fondement de l'**ordre**.

L'**autorité** c'est ce qui permet au mouvement de ne pas sombrer dans l'agitation.

L'**autorité** c'est ce qui garantit la liberté de tous et la responsabilité de chacun. »

Périgueux / D3 :

« À ceux qui veulent l'**ordre** sans le **mouvement**, je dis que la République est un idéal de progrès, et que dans un monde qui change la République immobile est vouée au déclin.

À ceux qui veulent le **mouvement** sans l'**ordre** je dis que le désordre prépare toujours le triomphe de la loi du plus fort, qui est le contraire de la République. »

Perpignan / D13 :

« On a rendu un bien mauvais service à la société en donnant à l'**ordre** une connotation négative, en faisant de l'**ordre** une valeur négative, en le détestant, en le caricaturant, en l'abaissant.

L'**ordre** sans le **mouvement**, c'est le conservatisme et je ne suis pas conservateur. Mais le désordre c'est l'injustice et je ne veux pas de l'injustice. »

Concernant le sujet : *l'ordre* comme l'une des valeurs de la droite et *le mouvement* comme une valeur de la gauche, nous trouvons une synthèse dans deux discours :

Dijon / D35 :

« L'**ordre** ce n'est pas que pour la droite.

Le **mouvement** ce n'est pas que pour la gauche.

La France est une synthèse, sans cesse recommencée. Je veux faire **la synthèse de l'ordre et du mouvement**, de l'autorité et de la fraternité, de la liberté et de la justice.

Voilà mon projet politique : comprendre que la France est une synthèse. »

Nantes / D18 :

« Oui, je veux être le candidat de l'**ordre** républicain, et du **mouvement**. Les deux parce que les deux se complètent, s'équilibrent, se renforcent. »

Prenons encore quelques énoncés des discours de Metz / D31, de Perpignan / D13 ou de Villebon-sur-Yvette / D20 dont le fil conducteur ou le leitmotiv est le phénomène de l'autorité :

Metz / D31 (= Perpignan / D13 et Villebon-sur-Yvette / D20) :

« Le mot **autorité** ne me fait pas peur, le mot morale non plus.

L'**autorité** ce n'est pas l'autoritarisme.

L'**autorité** ce n'est pas l'obéissance aveugle. C'est l'obéissance consentie.

L'**autorité** ce n'est pas la crainte. C'est le respect.

L'**autorité** ce n'est pas la force, c'est la légitimité.

Au cœur de la crise morale que nous traversons il y a la dévalorisation du travail mais il y a aussi en parallèle la dévalorisation de l'**autorité**.

Le mot **autorité** ne me fait pas peur, la morale non plus.

L'**autorité** ce n'est pas quelque chose qui vient de dehors, c'est quelque chose qui vient de soi.

L'**autorité** ce n'est pas quelque chose de caché, c'est quelque chose de visible.

L'**autorité** ce n'est pas quelque chose d'anonyme, c'est quelque chose qui est incarné par des institutions, par des lois, par des hommes.

L'**autorité** ce n'est pas quelque chose qui s'achète, c'est quelque chose qui se gagne.

L'**autorité** ce n'est pas la force, c'est la légitimité. C'est la démocratie.

L'**autorité** ce n'est pas quelque chose qui s'impose, c'est quelque chose qui se mérite.

L'**autorité** elle doit d'abord venir de ceux qui doivent l'exercer au sommet de la République.

L'**autorité**, c'est quand le maître est respecté, c'est quand la loi est la même pour tous, quand le crime est puni et le mérite récompensé. »

Nicolas Sarkozy met son résumé dans une synthèse idéologique :

« Bien sûr il y a la droite et il y a la gauche. Mes valeurs sont les vôtres, celles de la droite républicaine. Ce sont des valeurs d'équité, d'**ordre**, de mérite, de travail, de responsabilité. Je les assume. Mais dans les valeurs auxquelles je crois, il y a aussi le **mouvement**. Je ne suis pas un conservateur. Je ne veux pas d'une France immobile. Je veux l'innovation, la création, la lutte contre les injustices. J'ai voulu faire entrer ces idées dans le patrimoine de la droite républicaine alors même que la gauche les délaissait. »

(Congrès de l'UMP, le 14 janvier 2007)

Nantes / D18 :

« Oui, je veux être le candidat de l'**ordre républicain**, et du **mouvement**. Les deux parce que les deux se complètent, s'équilibrent, se renforcent. »

Le tableau ci-dessous représente le champ lexical sarkozyen de la trinité ORDRE – AUTORITÉ – MOUVEMENT :

AUTORITÉ	ORDRE	MOUVEMENT
le fondement de l'ordre la garantie de la liberté de tous et de la responsabilité de chacun la légitimité la démocratie le respect l'obéissance consentie	l'échelle des valeurs l'honnêteté le civisme la confiance l'État de droit quand { l'autorité du maître est respecté; la loi est la même pour tous; le crime est puni; le mérite est récompensé	l'audace l'innovation le progrès l'appel de la justice l'optimisme des Lumières la liberté de l'esprit la raison critique la foi dans la science et dans l'éducation

Les constructions avec l'ordre :

- l'ordre du monde
- l'ordre des choses
- l'ordre des priorités
- l'ordre de l'esprit
- l'ordre matériel
- l'ordre de l'émotion animale
- l'ordre républicain
- l'ordre établi

Les cotextes directs :

- l'ordre et le progrès
- l'ordre et le mouvement
- la société, le travail, la politesse, l'ordre, la morale.

Pour terminer les voilà encore deux citations comme « credo » de Nicolas Sarkozy :

Poitiers / D8 :

« Je crois à l'**ordre** mais je crois aussi au **mouvement**. »

Perpignan / D13 :

« C'est l'**autorité** de la République qu'il faut rétablir. »

4.2.2.2. Désordre

Voyons maintenant quelques éléments à connotation négative des discours de campagne. Ces éléments constituent un champ lexical à connotation tout à fait négative.

Perpignan / D13 :

« L'immigration clandestine, le travail au noir, la fraude, la défaillance de l'école, la délinquance, le chômage, la concurrence déloyale, ce sont des **désordres** dont les victimes sont d'abord les quartiers défavorisés, dans les familles de milieux modestes, chez ceux qui sont moins qualifiés, chez ceux qui prennent les transports en commun pour aller travailler... »

Nice / D23 :

« L'ordre juste, quand on le juge à l'épreuve des faits, c'est juste le **désordre** et au bout du **désordre**, il y a toujours l'injustice. »

Perpignan / D13 et Rouen / D36 :

« À ceux qui veulent le mouvement sans l'ordre je dis que le **désordre** prépare toujours le triomphe de la loi du plus fort, qui est le contraire de la République. »

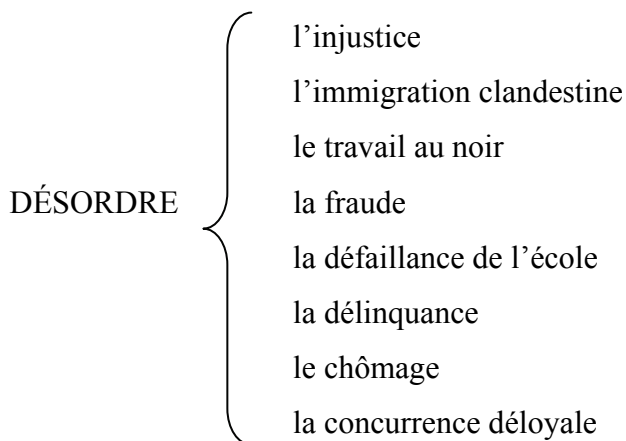
Perpignan / D13 :

« Mais le **désordre** c'est l'injustice et je ne veux pas de l'injustice.

Le **désordre** n'est pas dur pour les forts, pour les puissants, pour ceux qui peuvent se protéger eux-mêmes, qui ont les moyens de tirer profit de la situation. Le **désordre** est dur pour les plus humbles, pour les plus vulnérables, pour ceux qui n'ont pas les moyens de se protéger. L'ordre est au service des plus faibles. Abaisser l'ordre c'est exposer les plus faibles."

Ce dernier fragment fournit des explications d'aspect socio-politique.

À la base des discours, nous pouvons retracer le champ lexical du désordre.



4.2.2.3. Histoire

Histoire de France comme valeur :

Nicolas Sarkozy installe la *langue*, la *culture* et l'*histoire* comme les fondements d'une identité nouvelle.

Saint-Étienne / D4 :

« Notre **histoire**, notre culture, nos valeurs, notre langue, le rapport si particulier que nous entretenons avec les idées et avec la pensée, notre conception de la liberté et de l'égalité, notre conception de la nation, de l'État, du service public, du droit et même notre esprit cartésien ne sont pas des handicaps. »

Caen / D16 :

« La France ce n'est pas une page blanche. C'est un pays qui a une longue **histoire**. »

L'usage de l'histoire et surtout des grandes figures du passé dans les discours politiques n'est pas une nouveauté. Nicolas Sarkozy a son "Panthéon", lui aussi. Il évoque ses personnages dans 6 discours : entre celui de Tours / D27 et celui de Marseille / D33 Jean Jaurès revient à 37 reprises, Jules Ferry 17, de Gaulle 12 et Léon Blum à 7 reprises.

À Rouen / D36, Nicolas Sarkozy évoque Jeanne d'Arc :

« Comment être à Rouen et ne pas penser à **Jeanne d'Arc** qui prit les larmes pour sauver la France lorsqu'elle sût "la pitié qu'il y avait au royaume de France" ?

Jeanne dépasse tous les partis, nul ne peut la confisquer. **Jeanne**, c'est la France. »

À la base des discours dits "historiques", nous pouvons esquisser le champ lexical de ce domaine :

HISTOIRE

(de France)

= *notre histoire*

notre langue

notre culture

une civilisation riche

nos valeurs

notre conception de la liberté et de l'égalité

notre conception de la nation, de l'État, du service public,
du droit

notre esprit cartésien

+ les grandes figures du passé

Nous sommes d'accord sur l'observation de l'équipe CVUH (Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire), coordonné par Sylvie Aprile (Université de Tours), selon laquelle « Nicolas Sarkozy utilise l'histoire dans un double but : produire un nouveau rêve national qui brouille toutes les analyses et toutes les convictions ; détourner l'attention de son programme réel que l'on peut qualifier de national-libéral et dont les premières victimes seront les cibles directes de ses discours de récupération ».

4.2.2.4. Culture, civilisation

Il est difficile de tracer le champ lexical de la culture parce que ce phénomène est traité de multiples aspects dans les discours de Nicolas Sarkozy.

Voyons quelques cotextes directs de la culture :

la / une	CULTURE	commune populaire jeune technique scientifique générale ouvrière paysanne des artisans politique sportive humaniste partagée française / de la France du chômage des bandes de la drogue de l'exclusion
----------	---------	--

Voilà quelques fragments sur la culture :

Besançon / D17 :

« Je ne suis pas venu vous parler seulement de ce que l'on appelle politique culturelle.

Je suis venu vous parler de la **culture** au sens le plus large du terme.

Je suis venu vous parler de tout ce qui concerne les valeurs, la morale, le rapport aux autres et le rapport à la vie.

Je suis venu vous parler de ce qui donne du sens, des repères, de la compréhension.

Je suis venu vous parler de l'éducation.

Je suis venu vous parler de la **culture** ouvrière parce qu'il y a une façon d'être des ouvriers, un rapport particulier des ouvriers à la vie et au travail.

Je suis venu vous parler de la **culture** paysanne parce qu'il y a un rapport particulier des paysans au travail, à la terre, au temps.

Je suis venu vous parler de la **culture** des artisans parce qu'il y a un rapport particulier des artisans avec la perfection du geste, avec la précision de la technique.

Je suis venu vous parler d'une politique de **civilisation** qui est une politique où l'idée de **culture** joue un rôle central. »

Dans le fragment ci-dessus, nous trouvons les connotations positives du lexème '*culture*' : les *valeurs* – la *morale* – le *rapport aux autres* – le *rapport à la vie* – l'*éducation* – les *rapports particuliers*, etc.

Durant sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy a défendu ce thème, préconisant que la culture soit beaucoup plus présente dans les programmes scolaires. Il a aussi souhaité que la culture soit accessible au plus grand nombre et a promis de favoriser la création. (D'après Pfaadt 2007 : 99)

Concernant la *civilisation*, nous pouvons faire des constatations pareilles.

Les adjectifs-épithètes du substantif ‘civilisation’ sont les suivants : *mondiale, européenne, chrétienne, musulmane, moderne, universelle*. On trouve encore les constructions suivantes : *un concept / une conception de civilisation, un type de civilisation, un rêve de civilisation, un idéal de civilisation, une politique de civilisation, un projet de civilisation, le merveilleux héritage de civilisation et de culture, le mouvement de la civilisation, deux mille ans d’héritage de civilisation, la civilisation du vin, etc.*

Pour terminer ce sujet, nous esquissons le champ lexical ‘culture – civilisation’ :

CULTURE / CIVILISATION

les valeurs

la morale

les rapports

l’éducation

Deux citations concernant la ‘civilisation’ et la ‘mondialisation’ :

Toulon / D10 :

« Faire une politique de **civilisation** comme le vouaient les philosophes des Lumières, comme essayaient de le faire les Républicains du temps de Jules Ferry. Faire une politique de **civilisation** pour répondre à la crise d’identité, à la crise morale, au désarroi face à la **mondialisation**. »

Strasbourg / D12 :

« La **mondialisation** c’est l’avènement de la première **civilisation** mondiale. C’est aussi la plus grande menace qui ait jamais pesé sur la diversité culturelle. »

4.2.2.5. Capitalisme

Durant la campagne électorale, le leitmotiv des discours de Sarkozy sur le capitalisme est « *la moralisation du capitalisme* » (prononcée 16 fois). Cela veut dire qu’il faut réglementer le capitalisme par la morale et il faut le « *rééquilibrer par la culture* » :

Besançon / D17 :

« Je crois dans la force créatrice du **capitalisme** mais je suis convaincu que le **capitalisme** ne peut pas suivre sans une éthique, sans le respect d'un certain nombre de valeurs spirituelles, de valeurs morales, sans l'humanisme, sans la **culture**. Il faut remettre de la culture dans le **capitalisme**. Il faut rééquilibrer le capitalisme par la **culture**. Il faut remettre le **capitalisme** au service d'une certaine idée de l'homme. »

Congrès de l'UMP (le 14 janvier 2007) :

« Je veux être le Président qui s'efforcera de moraliser le **capitalisme** parce que je ne crois pas à la survie d'un **capitalisme** sans morale et sans éthique. »

Lyon / D25, Villebon-sur-Yvette / D20, Meaux / D30 et Bercy / D38 :

« Je veux moraliser le **capitalisme**. »

Charleville-Mézières / D6 :

« Je veux moraliser le **capitalisme** financier parce que c'est la condition nécessaire pour réconcilier les Français avec l'économie.

Je veux que le **capitalisme** familial soit encouragé parce qu'il s'inscrit davantage dans la durée que le seul **capitalisme** boursier. »

Nous attirons l'attention à la constatation de Jean Véronis (2008 : 129) sur laquelle nous sommes tout à fait d'accord :

« À partir du meeting de la Porte de Versailles, le 14 janvier 2007, cette critique du capitalisme, fondée sur des notions morales et éthiques, va s'amplifier. Au total, il va utiliser le mot *capitalisme* pas moins de 111 fois dans ses différents discours, ce qui est tout à fait considérable. Sa captation de ce mot est d'autant plus remarquable qu'il a été le symbole même de la lutte des classes, et a fait partie pendant des décennies du vocabulaires de la gauche, particulièrement d'une gauche qui voulait avec le capitalisme une ... rupture. »

4.2.2.6. Jeunesse

Durant sa campagne, Nicolas Sarkozy a prononcé plusieurs discours thématiques ou thématisés. La *jeunesse* comme sujet principal ou comme idée directrice se trouve dans plusieurs discours dont les plus marquants sont celui du Zénith et celui de Nice.

Zénith / D19 :

« Le bonheur est une jouissance, la **jeunesse** est un désir. La **jeunesse** a trop soif d'absolu, elle attend trop de la vie pour se sentir complètement heureuse.

La **jeunesse** ce n'est pas le moment le plus heureux de la vie mais c'est le plus exaltant, celui où tout paraît possible, où l'on a le sentiment que l'on peut tout vouloir.

Vous avez de la chance d'être jeunes, parce que le monde est à vous.

La **jeunesse**, c'est l'âge où l'on croit dur comme fer qu'un rêve peut à lui seul changer le monde. »

Nice / D23 :

« La vérité c'est que si la société a des devoirs envers la **jeunesse**, la **jeunesse** a aussi des devoirs envers la société, que si la famille a des devoirs vis-à-vis de ses enfants, les enfants ont aussi des devoirs vis-à-vis de la famille.

La vérité c'est qu'on ne rend pas service à la **jeunesse** en l'infantilisant. Encore moins en infantilisant toute la société.

La vérité c'est qu'en l'enfermant en elle-même, en l'inclinant à devenir sa propre fin, en cherchant à la mettre à l'abri de tout, on ne protège pas la **jeunesse**, on l'abîme.

La **jeunesse** n'a pas besoin qu'on l'aide à rester jeune. Elle a besoin qu'on l'aide à devenir adulte. »

Maisons-Alfort / D9 :

« Chaque génération invente des formes de pensée, d'art et de culture, des idéaux, des manières de vivre qui lui sont propres. La **jeunesse** d'aujourd'hui est en train d'inventer les siennes. C'est la génération d'Internet, du portable et du jeu vidéo. »

Comme nous l'avons vu dans les discours, la '*jeunesse*' a deux sens : (1) 'temps de la vie entre l'enfance et la maturité' (2) 'les personnes jeunes ; les jeunes'.

Les caractéristiques de la '*jeunesse*' dans les discours : *un désir, le moment le plus exaltant de la vie, l'âge de changer le monde, l'âge des rêves.*

4.2.2.7. Éducation, école

L'éducation et l'école figurent au rang des chantiers prioritaires des discours de Nicolas Sarkozy. Il veut « une école qui garantit la réussite de tous les élèves » et pour cette raison, il désire apporter des changements radicaux dans la sphère de l'éducation.

Nous prenons quelques fragments de trois discours thématiques de l'éducation.

Angers / D5 :

« Je suis venu vous proposer que nous assumions enfin notre ambition pour l'**éducation**.

Je vous propose que nous rappelions que les parents sont les premiers responsables de l'**éducation** de leurs enfants.

Mes chers amis, c'est par l'**éducation** que nous éviterons le communautarisme. C'est par l'**éducation** que nous sauverons la méritocratie. »

Maisons-Alfort / D9 :

« Et pendant toute cette campagne je dirai ma conception de l'**éducation**. Parce que pour moi c'est de la politique au sens le plus noble du terme.

Contre le nivellement par le bas, contre la dévalorisation des diplômes, contre l'inculture, il n'y a pas d'autre choix que l'excellence. Il n'y a pas d'autre choix qu'une **éducation**

exigeante qui pousse les élèves à se dépasser au lieu de les inciter à la facilité. Il n'y a pas d'autre choix que de restaurer l'autorité du professeur et le respect. Notre école doit redevenir le creuset d'une culture commune. »

Maisons-Alfort / D9 et Besançon / D17 :

« Je souhaite une école qui place au cœur de ses valeurs le travail, l'effort, le mérite.

Je souhaite une **éducation** qui fasse redécouvrir aux enfants le plaisir de la connaissance après le long effort de la pensée, qui leur fasse aimer le savoir comme la récompense du travail de l'intelligence. »

Besançon / D17 :

« Je souhaite que nous changions notre façon de concevoir l'**éducation**. Je souhaite une véritable révolution des mentalités par laquelle les parents soient reconnus comme des éducateurs à part entière. »

Dans ses discours de campagne, Nicolas Sarkozy prête une attention particulière et consacre du terrain considérable au sujet '*école*'.

Les discours thématiques sont ceux d'Angers, de Maisons-Alfort, de Lyon, de Perpignan, de Meaux et de Metz.

Voyons quelques fragments de ces discours.

Angers / D5 :

« Ce soir, je suis venu vous proposer un nouvel avenir pour l'**école** de la République.

Entre l'**école** où l'on apprend tout par cœur et l'**école** où l'on n'apprend plus rien, il y a un juste milieu, parce que le fleuve a besoin de ses rives pour le conduire jusqu'à la mer.

Je vous propose une vision ambitieuse de l'école.

Une **école** dont le primaire se fixe pour objectif de donner à tous les enfants les bases fondamentales sans lesquelles il n'est pas possible de vivre une vie adulte.

Une **école** dont le collège se fixe pour objectif de donner aux élèves le goût des grands auteurs, le sens de la rigueur scientifique, les repères indispensables à la compréhension de notre culture et de notre histoire.

Une **école** dont le lycée se donne pour objectif de porter plus d'élèves vers l'enseignement supérieur, plus d'étudiants vers le diplôme, plus de diplômés vers l'emploi.

Une **école** dont l'université se donne pour objectif de reprendre sa place aux premiers rangs des classements internationaux des établissements d'enseignement supérieur et d'être au centre de l'effort de recherche.

Une **école** qui transmet le savoir, mais aussi le savoir-faire et le savoir-être.

Une **école** qui ne craint pas, un siècle après Jules Ferry, de "compter sur les enseignants pour apprendre aux élèves à bien vivre par la manière dont ils vivent avec eux et devant eux".

Une **école** qui donne le goût de l'effort par le plaisir des difficultés surmontées.

Une **école** qui développe toutes les formes d'intelligence parce qu'aucun enfant n'est sans qualité et parce que la société a besoin de tout le monde.

Une **école** qui accueille les enfants handicapés, parce que c'est son devoir et qu'il n'est, pour les autres enfants, plus grande leçon de courage et de tolérance.

Une **école** où l'on fait plus de sport, parce que le sport est une école de soi et une école de vie.

Une **école** dont les enfants sont bilingues et ceux qui le peuvent trilingues, parce que c'est une chance d'ouverture aux autres et un atout dans la mondialisation.

Une **école** qui apprend le respect des femmes, qu'elles soient élèves ou professeurs, et qui soit un lieu où on leur dise que leurs ambitions ne sont pas moins légitimes que celles des hommes.

Une **école** qui ne donne pas les examens à tout le monde, mais qui donne à chacun la possibilité de les réussir.

Une **école** plus exigeante avec ceux qui sont plus défavorisés, car l'**école** est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Une **école** qui sait en vérité, que c'est en assumant ses missions fondamentales, qu'elle remplira beaucoup de ses missions complémentaires.

Car on apprend autant sur le courage, le civisme et l'amour de la patrie en lisant Daudet et sa Dernière classe, Rouaud et ses Champs d'honneur, Gracq et son Balcon en forêt, qu'en baillant d'ennui au cours d'éducation civique.

On en apprend autant sur la générosité, la fraternité, le refus des injustices et la lutte contre les fascismes, en lisant les Misérables, Germinal et l'Espoir, qu'en participant à un forum de discussion.

Je vous propose une **école** qui développe l'esprit critique et l'esprit de vérité.

Une **école** qui considère que le plus grand service qu'on rend à un enfant est de lui apprendre à penser.

Une **école** qui est en phase avec son temps, mais qui n'a pas peur de dire qu'on en apprend plus sur l'homme en lisant Rabelais qu'en lisant des magazines. »

Maisons-Alfort / D9 :

« Puis l'**école** a remplacé l'Église et le citoyen est né.

C'est par l'**école** que la République s'est inscrite dans la profondeur de l'âme française et dans la durée.

C'est par l'**école** que l'unité française s'est accomplie après la grande cassure révolutionnaire, l'Empire, 1830, 1848, la Commune et la douloureuse séparation de l'Église et de l'État.

C'est par l'**école** que la France si diverse et tant de fois déchirée s'est rassemblée autour d'une culture commune, d'une morale partagée, d'une même idée de l'homme. »

Dans ce discours, on trouve l'éloge de l'école de Jules Ferry que Nicolas Sarkozy considère comme école-modèle pour notre époque aussi. Il évoque maintes qualités positives (et à suivre) de cette école.

« Jules Ferry réalise le rêve de Condorcet : l'**école** gratuite, laïque et obligatoire.

Cette **école** était une promesse de liberté, de dignité et de promotion sociale. C'était une **école** de l'excellence qui récompensait le travail et donnait à chacun le moyen d'aller aussi haut que ses talents le lui permettaient, quelle que fût son origine sociale.

Cette **école** n'était pas qu'un lieu d'apprentissage pour donner à chaque homme une utilité sociale. C'était bien plus que cela.

C'était l'instrument d'une politique de civilisation.

C'était le levier de l'émancipation de chacun.

C'était le moyen par lequel se construisait la citoyenneté réelle.

C'était là que se forgeait la culture partagée.

C'était là que s'élaborait, se transmettait, se diffusait la morale commune qui pouvait être comprise et admise par tous, croyants et non croyants.

Il faut regarder cette **école** de la République pour ce qu'elle était en elle-même, hors des conflits de ce temps entre l'État et l'Église.

C'était une **école** qui voulait parler à l'intelligence et au sentiment. C'était une **école** qui voulait éveiller les consciences.

C'était une **école** qui voulait instruire et qui voulait élever chacun le plus haut possible.

C'était une **école** qui disait : "l'ignorant n'est pas libre" et qui voulait aider l'enfant à devenir adulte.

C'était une **école** de l'exigence, de l'exigence morale et de l'exigence intellectuelle.

C'était une **école** exigeante vis-à-vis des enfants, vis-à-vis des parents, vis-à-vis des enseignants. Mais c'était une **école** qui respectait les enfants qui respectait les parents, qui respectait les maîtres.

Les enfants, elle voulait leur donner ce qu'il y avait de meilleur.

Les parents, elle voulait les aider par la gratuité et par les bourses, elle voulait qu'ils ne fussent choqués en rien par l'enseignement dispensé, elle voulait les aider à éduquer leurs enfants, à comprendre que l'instruction leur permettait d'échapper à la fatalité de leur condition.

Les professeurs, les instituteurs, elle reconnaissait leur mérite, elle les valorisait, elle les soutenait, elle leur faisait une place honorable dans la société.

Elle voulait que les instituteurs soient aussi des éducateurs.

Elle voulait qu'ils gardent leur liberté d'esprit et qu'ils inculquent à leurs élèves l'esprit critique.

Elle voulait qu'ils fussent non seulement des enseignants mais aussi des exemples. »

Voilà la critique de l'école actuelle :

« L'**école** ne sélectionne plus par l'exigence et par l'excellence. Elle sélectionne sur la capacité des parents à compenser la défaillance de l'école.

L'**école** n'assure plus la promotion sociale. Elle fabrique de la reproduction sociale.

L'**école** ne corrige plus les inégalités, elles les aggrave.

L'**école** ne fonctionne plus comme un lieu de transmission du savoir mais comme une gare de triage où joue dès le plus jeune âge la destinée de chacun.

L'**école** ne fabrique plus l'espérance mais la frustration et la rancœur. »

Ce discours contient aussi les impératifs concernant la reconstruction de l'école française :

« Nous devons reconstruire une **école** de la transmission. Nous devons reconstruire une **école** du respect où les élèves se lèvent quand le professeur entre dans la classe. Nous devons reconstruire une **école** qui n'oppose plus le corps et l'esprit. Nous devons reconstruire une **école** où le sport soit considéré comme une discipline fondamentale parce que le sport est une morale de l'effort et une éthique. Parce que le sport c'est le dépassement de soi et le respect des autres. »

Lyon / D25 :

« L'école est d'abord un lieu de transmission du savoir. Et je veux dire à tous les héritiers de 68 que l'**école** est un lieu de transmission du savoir avant d'être un lieu de contestation de la société.

Apprendre aux enfants à contester la société, la famille, les institutions, c'est trahir l'enfance parce que le rôle de l'**école** est de transmettre les valeurs éternelles de la société qui est la nôtre. »

Les promesses de Nicolas Sarkozy concernant *la modernisation de l'école française* sont explicitées dans les discours de Meaux et de Metz.

Meaux / D30 :

« Je veux être le Président qui remettra d'aplomb **l'école** de la République. **Une école** de l'excellence pour tous. **Une école** du respect et de l'autorité. **Une école** de la citoyenneté. »

Metz / D31 :

« Je veux rendre aux Français **l'école** de la République.

Je veux rendre aux Français **l'école** de l'excellence et du respect.

Je veux rendre aux Français **l'école** de l'exigence intellectuelle et de l'exigence morale.

Je veux rendre aux Français **l'école** qui tire vers le haut.

Je veux rendre aux Français **l'école** de la transmission du savoir et de la culture.

Je veux rendre aux Français **l'école** qui permet à tous les enfants d'avoir accès aux plus grandes œuvres de l'esprit humain.

Je veux rendre aux Français **l'école** qui apprend aux enfants à devenir adultes et non à rester grands enfants.

Je veux finir avec l'héritage de mai 68 qui a installé l'idée que tout se vaut, détruit l'autorité du maître, abandonné la transmission du savoir et de la culture, fait prévaloir l'égalitarisme et le nivellement par le bas, et dévalorisé les diplômes qui ne valent plus rien quand on abaisse le niveau pour les donner à tout le monde.

Je veux rendre aux Français **l'école** de Jules Ferry.

Nous ne referons pas à l'orée du XIX^e siècle **l'école** de la III^e République parce que le monde n'est pas le même, parce que la société n'est plus la même, parce que les élèves ne sont plus les mêmes.

Mais nous pouvons reconstruire l'école sur les mêmes principes, sur les mêmes valeurs qui sont toujours valables. »

Nous trouvons encore les renvois à la problématique de l'école dans les discours de Perpignan et de Nantes aussi.

À la suite, nous allons proposer une synthèse du champ lexical 'école – éducation'.

<p>ÉCOLE</p> <p>ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> – exigeante – éviter le communautarisme – sauver la méritocratie 	<ul style="list-style-type: none"> – ses valeurs : le travail, l'effort, le mérite – le plaisir de la connaissance – le savoir ; le lieu de transmission du savoir – la récompense du travail de l'intelligence – le goût des grands auteurs – le sens de la rigueur scientifique – les repères indispensables à la compréhension de notre culture et de notre histoire – la transmission du savoir, du savoir-faire et du savoir-être – le développement des formes d'intelligence – l'accueil des enfants handicapés – le sport comme discipline fondamentale – les enfants bilingues et trilingues – la possibilité de réussir – la générosité – la fraternité – l'école d'excellence – l'éveil des consciences – la culture partagée – l'exigence morale et intellectuelle – les professeurs et les instituteurs de mérite – les instituteurs = les éducateurs
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> – l'école de la transmission de la culture – [l'école de Jules Ferry]
--	--

Ce champ lexical est bien complexe.

4.2.2.8. Université, Recherche

La réforme de l'université est aussi l'une des priorités du programme de campagne de Nicolas Sarkozy. Il souhaite agir rapidement sur ce sujet. Il porte essentiellement sur l'autonomie des universités.

Angers / D5 :

« Je vous propose de créer des **universités** des métiers, c'est-à-dire des établissements supérieurs d'enseignement dans ces disciplines parce que les filières professionnelles et technologiques ne sont pas moins nobles que les autres. Elles ont aussi droit à leurs "grandes écoles".

Je vous propose que l'enseignement supérieur soit une priorité de notre projet. Parce que c'est une protection dans la mondialisation. Parce que c'est une nécessité pour des emplois plus qualifiés. Parce que nos **universités** méritent les premières places dans les classements internationaux.

Je vous propose enfin de créer la société de la deuxième chance. Une société où les écoles et les **universités** sont ouvertes le soir parce qu'il n'y a pas d'âge pour se former. »

Nantes / D18 :

« Je veux que dans l'enseignement supérieur, on n'ait pas peur de dire que toutes les filières ne se valent pas, que certaines sont plus difficiles que d'autres, que ceux qui ont travaillé le plus dur ont le droit de rejoindre les filières les plus prestigieuses, qu'à côté de grandes universités de niveau mondial, il doit y avoir des **universités** professionnalisantes. Mais je veux aussi que chaque bachelier qui sort de l'Éducation nationale ait une place dans l'enseignement supérieur, que cette place corresponde à ses goûts, à ses possibilités et aux

besoins du marché du travail, qu'elle le conduise au diplôme et du diplôme à l'emploi. Je veux que toute personne qui n'a pas pu faire les études de son choix puisse les entreprendre plus tard. »

Charleville-Mézières / D6 :

« Je propose d'investir massivement dans l'enseignement supérieur et dans la recherche après avoir donné à nos **universités** une plus grande autonomie. »

Conférence de presse (le 2 avril 2007) / D2 :

« Nos **universités** doivent rejoindre le meilleur niveau mondial, ce qui signifie plus de moyens et une autonomie réelle. »

Il faut mentionner que le 4 octobre 2006, Nicolas Sarkozy a eu une Convention de l'UMP sur la Recherche et l'Enseignement supérieur. Les mots-clés de ce discours sont : *la recherche fondamentale, la recherche appliquée, l'innovation, les UFR* (= unités de formation et de recherche).

Convention de l'UMP sur la Recherche et l'Enseignement supérieur (le 4 octobre 2006) :

« Il faut en particulier une **recherche** fondamentale de qualité exceptionnelle. Dans un environnement économique où l'essentiel de la rente est captée par celui qui trouve le premier, il n'y a pas de **recherche** privée, et moins encore d'innovations, s'il n'y a pas en amont une **recherche** fondamentale de haut niveau. »

Saint-Étienne / D4 :

« Ainsi nous pourrions investir massivement dans les secteurs prioritaires qui décideront de notre rang dans le monde de demain, l'**enseignement supérieur**, la **recherche**, l'énergie, l'environnement.

Je propose qu'on investisse davantage dans l'**enseignement supérieur** et dans la **recherche**. Je propose qu'en 2012 l'effort de recherche et d'innovation atteigne 3% du PIB, »

4.2.2.9. Travail, Logement

Durant sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy a souvent insisté sur *la valeur du travail* qu'il souhaite réhabiliter. Dans son projet « *Ensemble tout devient possible* » / D1, il consacre deux paragraphes à la problématique du travail : 3. *Vaincre le chômage* et 4. *Réhabiliter le travail*.

Nicolas Sarkozy relie comme problèmes actuels le travail et la crise économique.

Le texte essentiel du sujet est le discours prononcé au Congrès de l'UMP (du 14 janvier 2007) qui ne constitue pas directement notre corpus d'analyse. Nous en citons quand-même les fragments essentiels :

« Le but de la République c'est la reconnaissance du **travail** comme source de la propriété et la propriété comme représentation du **travail**.

C'est la République qui crée des emplois, qui construit des logements qui permet au travailleur de vivre de son **travail**, »

Dans ce même discours, Nicolas Sarkozy critique le modèle républicain actuel qui est en crise :

« Notre modèle républicain est en crise. Cette crise est avant tout morale. Au cœur de celle-ci il y a la dévalorisation du **travail**.

Le **travail** c'est la liberté, c'est l'égalité des chances, c'est la promotion sociale. Le **travail** c'est le respect, c'est la dignité, c'est la citoyenneté réelle. Avec la crise de la valeur **travail**, c'est l'espérance qui disparaît. Comment espérer encore si le **travail** ne permet plus de se mettre à l'abri de la précarité, de s'en sortir, de progresser ? Le travailleur qui voit l'assisté s'en tirer mieux que lui pour boucler ses fins de mois sans rien faire ou le patron qui a conduit son entreprise au bord de la faillite partir avec un parachute en or finit par se dire qu'il n'a aucune raison de se donner autant de mal.

Le **travail** est dévalorisé, la France qui travaille est démoralisée.

Le problème c'est que la France travaille moins quand les autres travaillent plus. Le plein emploi est possible chez les autres. Il l'est aussi chez nous. Il faut aimer le **travail** et pas le détester.

Le problème c'est qu'il n'y a pas assez de **travail** en France pour financer les retraites, l'allongement de la durée de la vie, la dépendance, la protection sociale, pour faire fonctionner notre modèle d'intégration.

Longtemps la droite a ignoré le travailleur et la gauche qui jadis s'identifiait à lui a fini par le trahir.

Je veux être le Président d'une France qui remettra le travailleur au cœur de la société. Je veux proposer aux Français une politique dont le but sera la revalorisation du **travail**. »

Toulon / D10 :

« Mais au cœur de la crise morale il y a la crise de la valeur **travail**. »

Le **travail** c'est la dignité, c'est l'égalité des chances, c'est la promotion sociale, c'est le fondement de la citoyenneté. C'est la liberté et c'est la responsabilité.

L'assistanat c'est le reniement de la valeur **travail**. »

En ce qui concerne le champ lexical du travail, il contient les lexèmes à connotation positive comme :

TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">– la source de la propriété– la liberté– l'égalité des chances– la promotion sociale– le respect– la dignité– la citoyenneté réelle– l'espérance– la responsabilité– une grande valeur (!)
---------	--

Le programme présidentiel de Nicolas Sarkozy comportait également un important volet 'logement'. Le 8^e paragraphe de son projet *Ensemble tout devient possible* a comme sous-titre « Permettre à tous les Français d'être propriétaires de leur logement ».

Le voilà :

« 8. Permettre à tous les Français d'être propriétaires de leur logement

Depuis des années, on vous dit qu'on ne peut rien contre la crise du logement, et on laisse s'aggraver une pénurie qui a rendu la propriété impossible pour beaucoup d'entre vous et la location de plus en plus difficile. Cette situation ne peut pas durer.

Il faut d'abord inciter à la **construction de logements** pour faire baisser les prix. Je veux que le **droit au logement** soit **opposable** devant les tribunaux, afin que les pouvoirs publics soient obligés d'agir pour assurer la construction d'assez de logements dans toute la gamme des besoins.

Je veux permettre à chaque ménage d'être propriétaire, parce que la propriété est le rêve de chacun d'entre nous. Je vous permettrai notamment de **déduire de votre impôt sur le revenu les intérêts de votre emprunt** immobilier. Ceux qui ne paient pas l'impôt sur le revenu recevront une aide de l'État pour emprunter. Je faciliterai la location en **supprimant l'obligation de caution et de dépôt de garantie**. En contrepartie, les propriétaires seront protégés contre les risques d'impayés de loyers. Je réformerai l'hébergement d'urgence, pour qu'il soit digne et permette la réinsertion. »

Nicolas Sarkozy s'occupe de la problématique du logement dans plusieurs discours. Maintenant, nous allons citer quelques parties de celui de Nantes et de celui de Issy-les-Moulineaux.

Nantes / D18 :

« Ma deuxième priorité sera le **logement**.

La propriété est le rêve de toutes les familles parce que c'est la première des sécurités. Et l'une des plus grandes injustices de notre société, c'est que certains peuvent se loger tout en se constituant un patrimoine, quand tant d'autres sont condamnés à dépenser chaque mois dans leur loyer plus du tiers de leurs revenus.

Devant cette injustice, certains proposent le **logement** social pour tous et la taxation des propriétés par les droits de succession. Je propose la propriété pour tous. »

Dans ce discours Sarkozy fait des promesses suivantes :

« Dès le mois de juin prochain, si je suis élu, chacun pourra déduire de son impôt les intérêts de son emprunt immobilier. Pour ceux qui n'ont pas de revenus stables ou suffisants pour emprunter, nous généraliserons le crédit hypothécaire qui permet de garantir l'emprunt par la valeur du bien.

Enfin, en rendant le droit au **logement** opposable, en fixant aux pouvoirs publics une obligation de résultats et pas seulement de moyens, nous construirons davantage pour que les prix baissent. »

Issy-les-Moulineaux / D32 :

« Je dirai à toutes les familles de France qu'elles ont le droit d'être propriétaire de leur **logement** parce que l'État se portera caution, parce que nous aurons le crédit hypothécaire et parce que je ne veux pas entendre parler d'une stratégie qui réduit le **logement** à la seule dimension du **logement** social. Le **logement** social est capital, mais il n'y a pas que cela dans la vie. »

4.2.2.10. Religion(s), Église

Même s'il est attaché au principe de la laïcité, Nicolas Sarkozy n'est pas un adversaire des religions. Il estime que les religions enrichissent la société française plutôt qu'elles ne l'appauvrissent.

Remarque :

- (1) Dans son livre *La République, les religions, l'espérance* (Cerf 2004) il écrit : « Les religions ont-elles par ailleurs une importance spécifique pour l'équilibre de notre société ? Je n'hésite pas à répondre deux fois oui... » (p. 18). « La République organise la vie dans sa dimension temporelle. Les religions tentent de lui donner un sens. Il n'y a pas d'opposition structurelle. » (p. 21)

(2) Dans ce même livre il parle de sa propre foi : « Je suis de culture catholique, de tradition catholique, de confession catholique. Même si ma pratique religieuse est épisodique, je me reconnais comme membre de l'Église catholique. » (p. 189)

Voyons quelques fragments de discours dans le sujet :

Maisons-Alfort / D9 :

« C'est l'**Église** qui pendant des siècles a transmis ce reste des connaissances humaines, cet autre capital intellectuel et social que les familles ne pouvaient pas transmettre et qui constituaient le socle commun sur lequel reposait la société.

Puis l'école a remplacé l'**Église** et le citoyen est né. »

Strasbourg / D12 :

« Car il existe une conscience européenne qui vient de l'histoire la plus ancienne, qui vient de la civilisation, qui vient de la **religion**. »

Zénith / D19 et Nice / D23 :

« Je rêve que vous viviez dans une France où personne ne soit jugé sur la couleur de sa peau ou sur sa **religion** ou sur l'adresse de son quartier, mais sur la nature de son caractère. »

4.2.2.11. Foi

Le lexème '*foi*' est bien présent dans les discours de Nicolas Sarkozy. Il est utilisé dans le sens de '*croire q*' ou '*avoir confiance en qc*'.

Voyons le résumé du cotexte direct du lexème '*foi*'.

un acte de de bonne la mauvaise		dans l'avenir
---------------------------------------	--	---------------

	la		dans la raison
	la		en lui-même
	la	FOI	dans la science et dans l'éducation
	la		dans la capacité de l'homme à s'améliorer
	sa		aveugle
La France est une			
	la		dans les capacités humaines
	la		dans un destin commun

À l'exception de deux exemples, chacune de ces constructions a une connotation positive.

4.2.2.12. Morale

Le lexème '*morale*' est encore (plus fortement) présent dans les discours de Nicolas Sarkozy.

(1) 'Morale' comme substantif dans les cotextes directs :

une		partagée
une		de l'effort
notre		laïque
la		républicaine
sans		et sans éthique
une	MORALE	simple
la		commune
l'enseignement de la		
le terrain de la		
la		en politique
cette		de la responsabilité
ma conception de la		
la		civique
une question de		
remettre la		au cœur du débat politique
la		du capitalisme

(2) 'Morale' comme adjectif dans les cotextes directs :

une exigence une nécessité la crise la responsabilité une règle sa valeur la question l'assistance sa dimension la misère matérielle et la détresse la force intellectuelle et une signification l'autorité sa légitimité la grandeur la réforme intellectuelle et la faillite une raison une dette	MORALE
--	--------

La construction '*la/une crise morale*' se présente 43 fois dans les discours.

Voilà quelques fragments concernant la *crise morale* :

Poitiers / D8 et Caen / D16 :

« La France traverse une **crise morale**. La politique peut y remédier parce que la politique en est la cause.

Cette **crise morale** est une crise des valeurs, une crise des repères, une crise du sens, une crise de l'identité.

Le dénigrement de la nation est au cœur de cette crise. »

Poitiers / D8 :

« Je veux résoudre la **crise morale** et la crise d'identité en rassemblant les Français autour des valeurs qui les ont toujours rassemblés. »

Toulon / D10 :

« Faire une politique de civilisation comme le voulaient les philosophes des Lumières, comme essayaient de le faire les Républicains du temps de Jules Ferry. Faire une politique de civilisation pour répondre à la crise d'identité, à la **crise morale**, au désarroi face à la mondialisation. »

Villebon-sur-Yvette / D20 :

« À la **crise morale**, sociale, économique que traverse notre pays je n'ajouterai pas un bouleversement institutionnel. Ce qu'il faut changer ce sont les comportements, les pratiques. »

Nice / D23 :

« Cette **crise morale**, on en mesure la profondeur, quand on voit ce que le seul fait de parler de l'identité nationale peut provoquer d'hystérie dans une partie de la classe politique, dans certains milieux intellectuels, dans les médias... »

4.2.2.13. Europe, Méditerranée

« Les prises de position de Nicolas Sarkozy sur l'**Europe** l'ont rangé parmi les ardents défenseurs de sa construction... » (Pfaadt 2007 : 157). « Désireux de maintenir la solidité du couple franco-allemand, il a prévenu que ses premiers déplacements à l'étranger que chef d'État

le mèneront à Bruxelles et à Berlin pour discuter de la relance du processus européen. » (op. cit. p. 159)

En meeting à Strasbourg, le 21 février 2007, il a prononcé son discours sur l'**Europe**. Nous allons citer quelques fragments des discours de Saint-Étienne et de Strasbourg.

Saint-Étienne / D4 :

« Face à la mondialisation et aux forces immenses qu'elle met en œuvre, la France a besoin de l'**Europe**. C'est à cette échelle que nous parviendrons à agir de manière décisive sur le cours des événements.

L'**Europe** est la seule entité capable d'encadrer la toute-puissance du marché. La seule capable de transformer la mondialisation de l'intérieur. La seule capable de se mesurer aux pays-continentes avides de puissance. La seule capable dans le cadre d'un dialogue transatlantique apaisé de pondérer la vision mondiale de notre allié américain.

Encore faut-il que l'**Europe** ne renonce pas à assumer cette ambition politique. Encore faut-il que le projet européen se rapproche des citoyens et se réconcilie avec eux.

Nous avons fait la PAC, nous avons fait le marché unique, nous avons fait l'euro pour pouvoir mieux agir ensemble. Mais aujourd'hui, au lieu de progresser, l'**Europe** stagne.

Au lieu d'agir, elle subit.

Au lieu d'exprimer une volonté, elle tergiverse et se désunit.

Quand les autres cherchent à se protéger et se montrent offensifs, l'**Europe** se désarme et parfois se dérobe.

En votant non à la constitution européenne, les Français n'ont pas dit non à l'**Europe** mais ils ont porté un jugement sur la manière dont elle fonctionne.

Je suis un Européen convaincu.

J'ai toujours dit oui à l'**Europe**.

J'ai dit oui au marché unique.

J'ai dit oui à l'euro.

J'ai dit oui à la Constitution européenne.

J'ai dit oui pour agir, pas pour subir.

L'**Europe** qui a confiance en elle, c'est l'**Europe** qui joue pleinement le jeu de la subsidiarité. C'est l'**Europe** qui se dote d'un gouvernement économique. C'est l'**Europe** qui donne des bornes à son élargissement. C'est l'**Europe** qui renonce à la règle de l'unanimité pour fonctionner efficacement. C'est l'**Europe** qui restaure sa capacité de décision politique. C'est l'**Europe** qui bâtit des stratégies de croissance et d'innovation coopératives. C'est l'**Europe** qui unit ses forces pour entrer de plain-pied dans la société de la connaissance à travers la mise en œuvre de l'agenda de Lisbonne. C'est l'**Europe** qui participe à la constitution d'un réseau de pôles d'excellence universitaires, qui développe Erasmus et la mobilité des étudiants. C'est l'**Europe** qui unit ses forces pour mieux assumer ses responsabilités dans le domaine de la sécurité et de la défense.

C'est aussi l'**Europe** dans laquelle les États capables et volontaires qui expriment une volonté commune, qui veulent agir ensemble et non plus subir, ne sont pas empêchés par les autres de le faire.

Voilà l'**Europe** que je veux. »

Strasbourg / D12 :

« L'**Europe** comme idéal de paix et de fraternité s'est inscrite dans les consciences. Au sortir de la dernière guerre, au milieu de tant de ruines et de tant de victimes, nul n'aurait jamais cru qu'un tel miracle put un jour s'accomplir.

La construction européenne ce fut la paix.

Ce fut la reconstruction.

Ce furent les Trente Glorieuses.

Ce fut l'ouverture des frontières.

Ce fut la liberté plus forte que la dictature.

Ce fut la réunification du continent.

L'**Europe** en cinquante ans a plus accompli qu'aucun Européen aurait pu l'espérer.

La crise actuelle de l'**Europe** est d'autant plus douloureuse que ses succès furent grands.

Car il nous faut regarder la réalité en face : l'**Europe** traverse une crise, cette crise est grave, cette crise est profonde, cette crise doit être résolue sans attendre.

Et, je veux le dire à tous ceux qui aiment l'**Europe**, à tous ceux qui partagent avec moi le même idéal européen, la même conviction que l'**Europe** est, pour tous les Européens, une nécessité vitale. Je veux le dire à tous nos partenaires : ce n'est pas le "non" néerlandais et français à la Constitution européenne qui est responsable de la crise de l'**Europe**. C'est la crise de l'**Europe** qui est responsable du rejet de la Constitution.

Cette crise n'est pas néerlandaise ou française. Elle est européenne.

...

J'ai toujours dit oui à l'**Europe**, j'ai dit oui à l'Acte Unique, à la monnaie unique, à la constitution européenne. Et parce que j'ai toujours dit oui à l'**Europe** j'ai le devoir de dire aujourd'hui à tous les Européens sincères que nous ne pouvons pas continuer comme cela.

Nous avons fait l'**Europe** pour agir, pas pour subir.

Nous avons fait l'**Europe** pour vouloir, pas pour renoncer.

Nous avons fait l'**Europe** pour mettre en commun nos forces, non pour partager nos faiblesses.

Nous avons fait l'**Europe** pour mieux protéger les Européens, non pour les rendre plus vulnérables.

Nous avons fait l'**Europe** pour la démocratie et non pour la bureaucratie.

Nous avons fait l'**Europe** pour que les pays travaillent ensemble et non pour tenir le peuple à l'écart.

Je veux l'**Europe**, mais je ne veux pas d'une **Europe** au rabais, d'une **Europe** médiocre, d'une **Europe** sans ambition qui se contenterait d'empêcher les États d'agir sans s'en donner à elle-même les moyens.

Je veux l'**Europe**, mais je ne veux pas d'une **Europe** paralysée par ses contradictions, d'une **Europe** immobile, quand dans le monde tel qu'il est l'immobilité est mortelle.

...

Je veux l'**Europe**, mais une **Europe** qui contribue à rééquilibrer le capitalisme financier dans un sens plus favorable à l'entrepreneur et au capitalisme familial.

Je veux l'**Europe**, mais une **Europe** qui travaille à humaniser et à moraliser la mondialisation.

Je veux l'**Europe**, mais une **Europe** qui revalorise le travail et qui rende plus équitable le partage des richesses entre le capital et le travail.

Je veux l'**Europe** mais une **Europe** qui s'efforce de fonder l'ordre du monde sur les valeurs spirituelles et morales qu'elle incarne aux yeux de tous les hommes et qu'elle doit continuer d'incarner.

Je veux l'**Europe** mais une **Europe** qui donne au monde l'exemple d'un nouvel humanisme par lequel l'homme, cessant de vouloir dominer la nature, forgera avec elle une alliance d'où naîtra la civilisation du futur. »

L'ambition méditerranéenne de Nicolas Sarkozy s'exprime à travers le projet de l'UpM (Union pour la Méditerranée). Nicolas Sarkozy introduit pour la première fois son idée d'« Union méditerranéenne » dans son discours de campagne prononcé à Toulon le 7 février 2007. Prenons quelques fragments de ce discours.

Toulon / D10 :

« Je pense à cette nouvelle Renaissance si nécessaire sur les deux rives de la **Méditerranée** et pour tous les hommes, et que nous devons accomplir ici, à la charnière du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident.

Notre grand tort est d'avoir longtemps, trop longtemps, tourné le dos à la **Méditerranée**.

...

Il faut dire les choses comme elles sont : en tournant le dos à la **Méditerranée**, l'Europe et la France ont cru tourner le dos au passé. Elles ont en fait tourné le dos à l'avenir. Car l'avenir de l'Europe est au sud.

...

Le dialogue entre l'Europe et la **Méditerranée** est capital. Mais il ne peut pas réussir s'il s'agit seulement de faire dialoguer l'Union Européenne avec l'Afrique du Nord. Je propose que l'on prenne le problème autrement. C'est d'abord aux pays méditerranéens eux-mêmes de prendre en main la destinée que la géographie et l'histoire leur ont préparée. C'est à la France, européenne et méditerranéenne à la fois, de prendre l'initiative avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et Chypre, d'une Union Méditerranéenne comme elle prit jadis l'initiative de construire l'Union européenne. Cette Union Méditerranéenne aura vocation à travailler étroitement avec l'Union européenne. Elle aura vocation un jour à avoir avec elle des institutions communes parce que la **Méditerranée et l'Europe auront pris conscience que leurs destins sont liés**.

...

L'union de la **Méditerranée** pourrait s'organiser autour d'une rencontre périodique de ses chefs d'États et de gouvernements comme les grands pays industrialisés ont leur G8. Elle aurait un conseil de la **Méditerranée** comme l'Europe a le Conseil de l'Europe.

...

Le défi de la **Méditerranée** c'est celui du co-développement.

...

Je veux être le Président d'une France qui fera comprendre à l'**Europe** que son avenir, son destin même, se trouve en **Méditerranée**.

Je veux être le Président d'une France qui engagera la **Méditerranée** sur la voie de sa réunification après douze siècles de division et de déchirements. »

Comme nous l'avons vu dans les fragments ci-dessus, travailler la Méditerranée avait permis à Nicolas Sarkozy de remplir des objectifs facilement traduisibles en termes électoraux.

Dans son discours de Perpignan / D13, Nicolas Sarkozy imagine un avenir idyllique qui évoque le milieu des contes de fées :

« C'est là, en **Méditerranée**, que va se jouer notre avenir.

...

Qu'il me soit permis de dire pour la **Méditerranée** qui vous est si chère : Quand l'enfant grec cessera de détester l'enfant turc, quand l'enfant palestinien cessera de haïr l'enfant juif, quand l'enfant chiite cessera de maudire l'enfant sunnite, quand l'enfant chrétien tiendra la main à l'enfant musulman, quand l'enfant algérien ouvrira les bras au Français, quand l'enfant serbe deviendra l'ami du Croate, la **Méditerranée** redeviendra le plus haut lieu de la culture et de l'esprit humain et elle pèsera de nouveau sur le destin du monde.

Voilà mon ambition pour la **Méditerranée** ! »

4.2.2.14. Mondialisation

La *mondialisation* est un phénomène très complexe qui concerne non seulement les échanges économiques, mais aussi les échanges culturels et politiques. « La notion de mondialisation, au niveau politique, pose problème car elle n'est pas neutre. Elle est en effet indissociable du concept de marché puisqu'elle s'effectue dans le cadre d'une économie libérale. » (Tiberj et autres, Les mots des présidentielles. Paris, 2007 : 123) En 2007, la mondialisation était plus que jamais au cœur du débat présidentiel. Durant sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy a consacré trois discours à ce thème. Dans le discours de Saint-Étienne le mot 'mondialisation' se présente 43 fois, dans celui de Toulon 19 fois et dans celui de Strasbourg 21 fois.

Quelques fragments de ces trois discours :

Saint-Étienne / D4 :

« La **mondialisation**, c'est donc ce mouvement incontournable, puissant, définitif, d'ouverture et d'interdépendance des économies et des sociétés à l'échelle de l'humanité toute entière. C'est une révolution technologique qui raccourcit les distances jusqu'à les abolir. Notre rapport à l'espace et au temps est modifié. L'ubiquité devient concevable. C'est un bouleversement sans précédent, par son ampleur et par sa rapidité, pour des systèmes politiques, économiques et sociaux désormais reliés entre eux et bousculés dans leurs habitudes, leurs certitudes, leurs conformismes.

La **mondialisation** est un fait.

...

La **mondialisation**, c'est hélas aussi 15 à 20 millions de travailleurs bon marché et sans protection sociale qui entrent chaque année sur le marché mondial du travail. C'est un dumping économique, social, environnemental et monétaire effréné. C'est une pression migratoire sans limite qui trouve sa source dans les drames de l'Afrique qui n'arrive pas à surmonter son explosion démographique. Le résultat ce sont des émigrants qui s'entassent au péril de leur vie dans des embarcations de fortune.

La **mondialisation**, c'est le réchauffement climatique et l'acidification des océans, bouleversements lourds de dangers pour les grands équilibres écologiques de la planète, donc osons le dire : pour la survie même de notre espèce.

La **mondialisation** ce n'est pas seulement l'ouverture des frontières et le dialogue pacifique des cultures. C'est aussi de nouveaux murs qui s'élèvent pour séparer les peuples. C'est l'exacerbation des crispations identitaires, la radicalisation des esprits fragiles ou ignorants, la résurgence des nationalismes les plus sectaires et des fanatismes religieux les plus virulents.

La **mondialisation** c'est la plus grande abondance et la plus grande frustration, la modernité la plus avancée et l'obscurantisme le plus forcené, qui se confrontent sans échappatoire dans l'immédiateté du temps réel.

...

La **mondialisation** est pour l'humanité un immense espoir et un terrible danger.

Dans ce monde brutal, plein de bruit, de fureur et de vie, l'humanité se forge un destin grandiose ou une destinée fatale.

Il y a une **mondialisation** idéale : celle où le progrès de chacun contribue au progrès de tous.

Il y a une **mondialisation** détestable : celle de la concurrence déloyale et du dumping.

Il y a une **mondialisation** viable : celle où chacun crée sa propre croissance.

Il y a une **mondialisation** insoutenable : celle où chacun cherche à prendre la croissance de l'autre et à piller les ressources des générations futures.

Il y a une **mondialisation** efficace : celle où le but de chacun est d'élever son niveau de vie, d'élargir son marché intérieur, de produire pour consommer, de préserver l'avenir.

Il y a une **mondialisation** vouée à l'échec : celle où chacun comprime son niveau de vie et restreint son marché intérieur. »

Toulon / D10 et Strasbourg / D12 :

« La **mondialisation** c'est la croissance économique mondiale plus forte que jamais. C'est aussi le réchauffement climatique et des milliers de pauvres gens qui s'entassent dans des pirogues pour traverser la mer.

La **mondialisation** c'est les droits de l'homme et la démocratie. C'est aussi le terrorisme et le fanatisme religieux.

La **mondialisation** c'est l'ouverture des frontières. C'est aussi les murs qui un peu partout s'élèvent pour séparer les peuples.

La **mondialisation** c'est l'avènement de la première civilisation mondiale. C'est aussi la plus grande menace qui ait jamais pesé sur la diversité culturelle.

La **mondialisation** c'est la raison trop sûre d'elle-même qui provoque le retour en force de l'irrationnel et de l'obscurantisme.

La **mondialisation** c'est l'occidentalisation du monde confrontée au rejet de l'Occident. »

Strasbourg / D12 :

« Je veux l'Europe, mais une Europe qui travaille à humaniser et à moraliser la **mondialisation**. »

Les citations ci-dessus manifestent bien que Nicolas Sarkozy voit clairement les divers aspects et la double facette de la mondialisation. Ses discours contiennent de nombreux avertissements et de nombreuses menaces aussi.

4.2.2.15. Autres

Nous pourrions continuer à analyser les champs lexicaux des lexèmes comme :

Politique – Démocratie – Président

Droit – Justice – Loi

Économie – Société

Agriculture – Industrie – Services

Environnement

Défense – Sécurité

Famille – Enfant(s) – Parent(s)

et autres, mais nous ne le ferons pas à cause des limites de longueur. Ici, il y a lieu de remarquer que les mots ‘*politique*’, ‘*enfant*’ et ‘*droit*’ sont omniprésents dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

Les données lexico-sémantiques de notre corpus – pour ainsi dire – suggèrent de préparer une analyse approfondie de la thématique ‘*Droit – Justice – Loi*’ qui exigerait deux-trois dizaines de pages. Une telle analyse pourrait constituer le sujet d’un article à part.

4.3. Quelques données lexicométriques

Dans le sous-chapitre 3.4. de notre thèse, nous avons déjà présenté quelques données de type lexicométrique. Nous rappelons de nouveau que notre corpus d’analyse de 40 textes contient 262.698 mots. En nous appuyant sur les concordances de Jean Véronis (Discours 2007) et sur l’étude de Dominique Labbé et de Denis Monière (Cairn 2008/3 – volume 58), dans le tableau ci-dessous nous présentons les mots favoris de Nicolas Sarkozy, c’est-à-dire les dix premiers substantifs classés par ordre décroissant de fréquence.

1. France	6. homme
2. politique	7. république
3. Français	8. vie
4. travail	9. pays
5. enfant	10. valeur

Le tableau suivant contient les 40 substantifs (noms communs) les plus caractéristiques (classement par indice décroissant) des discours de Nicolas Sarkozy prononcés pendant le 1^{er} tour.

1. politique	11. identité	21. cœur	31. salaire
2. travail	12. liberté	22. condition	32. cause
3. enfant	13. gauche	23. respect	33. morale
4. homme	14. histoire	24. devoir	34. civilisation
5. valeur	15. président	25. sentiment	35. jeunesse
6. république	16. moyen	26. principe	36. création
7. vie	17. idée	27. volonté	37. courage
8. droit	18. force	28. pensée	38. terre
9. école	19. autorité	29. rêve	39. justice
10. culture	20. crise	30. parent	40. peur

Il est intéressant que parmi ces 40 substantifs il n'y a que 2 (*crise* et *peur*) qui ont un sens à connotation négative. Nous soulignons donc de nouveau que dans la politique, pour la persuasion les connotations positives sont plus efficaces.

Les trois principaux patronymes cités par Nicolas Sarkozy sont : *Jean Jaurès*, *Charles de Gaulle* et *Jules Ferry*.

Bref appendice au sous-chapitre 4.3. (Données à la base de notre corpus d'analyse)

Mot	Discours	Fabs	Frel
France	38	1916	871
politique	37	1016	302
travail	37	766	246
république	37	633	207
Europe	31	457	166
nation	31	242	116
école	30	477	160
culture	27	331	108
morale	27	259	98
crise	26	192	76

Discours = Nombre de discours qui contiennent le mot donné (Nombre de discours analysés : 38)

Fabs = Fréquences absolues

Frel = Fréquences relatives pour 100.000 mots.

5. Les aspects pragmatiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy

Comme idées introductives prenons ces trois citations :

- (1) « Il y a, pour un langage logique, toute une étude possible, syntaxique et sémantique à la fois, qui ne tient pas compte de son emploi éventuel (= de sa pragmatique). Pour les langues naturelles au contraire, on ne peut imaginer aucun niveau de description sémantique où l'on ferait comme si ces langues n'étaient pas destinées à être parlées. » (Ducrot 1991 : 310)
- (2) « Or la sémantique et la syntaxe, qui étudient le noyau même de la langue, doivent être élaborées à l'abri de toute considération pragmatique. » (Ducrot – Todorov 1972 : 423)
- (3) « Il [= Carnap] affirmera l'aspect inévitablement empirique de la pragmatique, en soulignant que toute linguistique est pragmatique dès lors qu'elle fait référence au locuteur, et même à la notion de règle, puisque toute règle existe par un usage. » (Blanchet 1995 : 24)

A la base de ces trois citations ci-dessus, nous pouvons constater que l'analyse de l'usage linguistique (ou langagière) ne peut être réussie que par l'utilisation de l'arsenal de la pragmatique linguistique.

5.1. De la linguistique énonciative à la pragmatique linguistique

5.1.1. La linguistique énonciative

Les linguistiques énonciatives ont pour fondement commun une critique de la linguistique de la langue, et une volonté d'étudier les faits de parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la communication.

Parmi les précurseurs de la linguistique dite énonciative, on doit mentionner *Charles Bally* et *Mikhail Bakhtine*. *Bally* a donné une analyse explicite des formes linguistiques du discours rapporté dans le français moderne. Il l'a fait selon les plans d'énonciation. *Bakhtine* n'a pas distingué l'énoncé et son énonciation. Il s'agit pour lui d'une seule et même donnée : « l'énoncé-énonciation », qui est une « forme-sens ».

Selon la tradition, c'est *Émile Benveniste* qui est le père de la théorie de l'énonciation, et il est donc le fondateur de la linguistique énonciative. Sa définition originelle de l'énonciation est devenue canonique : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » (1974 : 80)

Une autre définition de l'énonciation est donnée par *Oswald Ducrot* (1995 : 603). Ducrot fait une distinction entre phrase et énoncé : la phrase est l'enchaînement virtuel alors que l'énoncé est le segment effectivement produit par le locuteur.

Antoine Culioli (1999) ne s'intéresse pas tellement à la production langagière en elle-même, mais il s'intéresse plutôt à la signification de l'énoncé en tant qu'elle est le résultat des conditions de production. Les deux paramètres de la production et de la reconnaissance sont toujours mentionnés par Culioli dès qu'il s'agit de la situation d'énonciation.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1999) a consacré un ouvrage de 250 pages à la problématique de l'énonciation. Dans son ouvrage, elle distingue l'énonciation « restreinte » vs « étendue » (1999 : 34-35) :

« Selon que la perspective adoptée admet ou non cette restriction du concept, on parlera de linguistique de l'énonciation "restreinte" ou "étendue" :

- a) Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif à savoir :
 - les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ;
 - la situation de communication ;
 - circonstances spatio-temporelles ;

- conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers du discours, etc. ...
- b) Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres du CE : le locuteur-scripteur. »

Résumé :

Phrase	Énoncé
<p>La phrase est un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Une phrase est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon le critère de grammaticalité (chez Culioli : selon le jugement de recevabilité).</p>	<p>Ancrage d'une unité contextuelle, cursive ou détachée à un autre contexte préconstruit ou à une situation énonciative.</p> <p>L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un < je-ici-maintenant >. Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation.</p> <p>Autrement dit c'est un construit de l'énonciateur en fonction de sa situation spatio-temporelle, des coénonciateurs auxquels il s'adresse et du message qu'il veut faire passer.</p>

(D'après : <http://www.linguistes.com/phrase/enonces.html>)

Énoncé – énonciation

L'énonciation est l'acte individuel d'un énoncé, adressé à un ou plusieurs destinataire(s), dans certaines circonstances.

Dans toute communication, aussi bien orale qu'écrite, on trouve à la fois un énoncé et une énonciation. L'énoncé est le *résultat linguistique*, c'est-à-dire, la parole prononcée ou le texte écrit (c'est le « dit »), tandis que l'énonciation est l'*acte linguistique* par lequel des éléments de langage sont orientés et rendus spécifiquement signifiants par l'énonciateur (c'est le « dire »).

L'énoncé est de *nature matérielle*. Il est saisissable et reproductible.

L'énonciation est en revanche, *beaucoup moins matérielle*. Elle est un acte individuel et unique, l'énonciation, par nature, ne peut être reproduite.

La situation d'énonciation est la situation dans laquelle a été remise une parole, ou dans laquelle a été produit un texte. Celle-ci permet, grosso modo, de déterminer *qui parle à qui*, et *dans quelles circonstances*.²⁸

Voilà encore une détermination plus complexe :

« SITUATION D'ÉNONCIATION

Tout énoncé est ancré dans une situation à l'origine de sa production, mettant en jeu un énonciateur, doté d'un état d'esprit donné et de connaissances psycho-culturelles données, en un lieu et un moment donné. »²⁹

5.1.2. La pragmatique linguistique

Le mot '*pragmatique*' vient du grec '*pragma*' qui signifie '*action*'.

La notion « pragmatique est employée aussi bien comme nom (« la pragmatique ») que comme adjectif (« une approche pragmatique »). Ayant une valeur bien stable elle permet de désigner à la fois : a) une *sous-discipline* de la linguistique, b) un *courant d'étude* du discours ou c) une certaine *conception du langage*.

a) *La pragmatique comme une sous-discipline de la linguistique*. Cette notion est issue de la tripartition sémiotique de C. Morris (1938) qui a distingué trois domaines de l'analyse linguistique : (1) *la syntaxe* qui concerne les relations des signes aux autres signes, (2) *la sémantique* qui traite des relations des signes avec la réalité et (3) *la pragmatique* qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets.

Voilà quelques définitions de la pragmatique comme discipline linguistique :

« La pragmatique : un ensemble de recherches logico-linguistiques... l'étude de l'usage du langage qui traite de l'adaptation des expressions symboliques aux contextes référentiel, situationnel, actionnel et interpersonnel. » (Encyclopaedia Universalis)

« ... on définira la pragmatique comme l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique... » (Moeschler – Reboul : Dictionnaire Encyclopédique de la Pragmatique, 1994 : 17)

²⁸ D'après : Énonciation/Wikipédia, fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nonciation

²⁹ Glossaire de termes linguistiques en ligne

« La pragmatique linguistique est l'étude du sens des énoncés en contexte. Elle a pour objet de décrire, non plus la signification de la proposition, mais la fonction de l'acte de langage réalisé par l'énoncé. » (J. Moeschler, Cours de pragmatique en ligne)

« La pragmatique linguistique étudie les conditions de l'énonciation. Elle met les énoncés en relation avec les utilisateurs et les contextes dans lesquels ils sont produits. Elle étudie la structure et les formes de la communication linguistique. » (J. Lerot)

« La pragmatique : l'étude du langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social. » (F. Jacques)

« La pragmatique est cette sous-discipline linguistique qui s'occupe plus particulièrement de l'emploi du langage dans la communication. » (Sfez)

b) *La pragmatique comme un courant d'étude du discours.* Certains linguistes réservent la dénomination d' « approche pragmatique » à un courant spécifique d'étude du discours (Grice 1979), qui se fonde sur le principe de coopération et les maximes conversationnelles. La théorie de la pertinence (Sperber et Wilson 1989) s'inscrit dans cette lignée.

c) *La pragmatique comme conception du langage.* Dans certaines acceptions, la pragmatique apparaît moins comme une discipline que comme une manière de caractériser un ensemble très diversifié de travaux (sur les connecteurs, les interactions conversationnelles, les rites de politesse, etc.) qui récusent une étude immanente du système linguistique. « Pragmatique » caractérise alors une certaine conception du langage, et plus généralement de la communication. A ce titre, la pragmatique traverse l'ensemble des sciences humaines.

On parle parfois de « pragmatique textuelle » pour une branche de la pragmatique qui prendrait pour objet l'usage des textes. Une telle discipline tend en effet à se confondre avec l'analyse du discours.

Brève histoire de la pragmatique

La pragmatique est une jeune discipline. Son point de départ peut être situé dans les travaux des philosophes du langage, et plus particulièrement dans deux séries de conférences (les William James Lectures) données à l'Université Harvard en 1955 par *John Austin* et en 1967 par *Paul Grice*. Dans ces séries de conférences, consacrées à la philosophie, *Austin* introduit la notion d'*acte de langage* qui sera la notion centrale ou l'unité pour la pragmatique. *Austin* défend l'idée selon laquelle le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle. Cela veut dire qu'en utilisant le langage, nous ne décrivons pas le monde, mais nous réalisons des actes, les actes de langage. La description et la typologie des

actes de langage ont donc été l'un des premiers programmes de recherche que se sont donné les linguistes pour fonder la pragmatique. Les travaux d'Austin et de Grice ont donné lieu à la naissance des travaux d'origine scientifique d'orientations très différentes : philosophie du langage, linguistique, logique, psychologie cognitive, psycholinguistique, sociolinguistique, intelligence artificielle. Ces travaux ont aussi influencé l'architecture de la linguistique, et ont permis de poser de manière explicite les rapports entre la structure du langage et son usage. Cette problématique a été totalement laissée de côté par la linguistique structuraliste.

On trouve des considérations pragmatiques chez deux types de penseurs de la deuxième moitié du XX^e siècle : (1) au premier groupe appartiennent les logiciens philosophes comme *Russel*, *Carnap*, *Wittgenstein*, *Bar-Hillel*. Ils abordent la dimension pragmatique, c'est-à-dire la prise en compte des locuteurs (je-tu) et du contexte ; (2) au deuxième groupe appartiennent ceux qui s'intéressent aux effets du discours sur les locuteurs-auditeurs : sociologues, psychothérapeutes, spécialistes de la rhétorique, praticiens de la communication, linguistes de l'analyse du discours comme *Ducrot*, *Sperber*, *Wilson*, *Labov*, *Kerbrat-Orecchioni*, *Parret*, *Charaudeau*, *Maingueneau*, *Moeschler*.

« La pragmatique qui s'est développée sur le continent, et notamment en France, à la suite des travaux d'*Austin* et de *Searle*, a été surtout le fait de linguistes. C'est une pragmatique qui se veut intégrée à la linguistique, à savoir une discipline qui, loin de compléter la linguistique, en est une partie intégrante. » (Reboul – Moeschler 1998 : 43)

B. Hansson (1974) distingue trois niveaux dans la pragmatique. Il appelle *pragmatique du premier degré* l'étude des indexicaux, comme les pronoms personnels *je*, *tu*, les démonstratifs *ici*, *maintenant*, etc., expressions dont le sens varie avec les circonstances de leur usage, c'est-à-dire avec le contexte-situation. *Hansson* donne le nom de *pragmatique du deuxième degré* à « l'étude de la manière dont la proposition exprimée est reliée à la phrase prononcée, là, où, dans les cas intéressants, la proposition exprimée doit être distinguée de la signification littérale de la phrase. » (1974 : 167) *Hansson* donne enfin le nom de *pragmatique du troisième degré* à la théorie des actes de langage. Cette théorie fondée par Austin a reçu un traitement systématique chez *Searle* (1973), puis chez *Récanati* (1981) et *Vanderveken* (1988).

Les concepts les plus importants de la pragmatique sont :

- (3) *Le concept d'acte* : on s'avise que le langage ne sert pas seulement, ni d'abord, ni surtout, à représenter le monde, mais qu'il sert à accomplir des actions. *Parler c'est agir, ... agir sur autrui...*
- (4) *Le concept de contexte* : on entend par là la situation concrète où des pronoms sont émis, ou proférés, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc., tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit...
- (5) *Le concept de performance* : on entend par performance, conformément au sens original du mot, l'accomplissement de l'acte en contexte, soit que s'y actualise la compétence des locuteurs, c'est-à-dire leur savoir et leur maîtrise des règles, soit qu'il faille intégrer l'exercice linguistique à une notion plus compréhensive telle que la compétence communicative. (D'après Armengaud 1999 : 6-7)

Les sujets fondamentaux de la pragmatique linguistique sont les suivants : les actes de langage, les déictiques, les présuppositions et les implications, les lois du discours, les maximes conversationnelles, les interactions verbales, l'argumentation, la politesse.

La pragmatique prolonge la linguistique de l'énonciation inaugurée par *Benveniste*. La distinction ne passe plus entre *langue* et *parole*, mais entre l'*énoncé*, entendu comme ce qui est dit, et l'*énonciation*, l'acte de dire. (Voir Ducrot : *Le dire et le dit*) Cette acte de dire est aussi un acte de présence du locuteur.

La pragmatique concerne non pas l'effet de la situation sur la parole, mais celui de la parole sur la situation.

La pragmatique est chronologiquement la dernière-née des trois disciplines sémiotiques, et est devenue la science de l'usage linguistique en contexte. La pragmatique est envisagée par d'autres théoriciens comme une science de la communication (voir J. Moeschler – A. Reboul, *La pragmatique aujourd'hui*. Paris 1998). On peut donc constater que la pragmatique n'est plus « la poubelle de la linguistique » (ou comme en 1971, l'un de ses fondateur, Bar-Hillel l'a traité : « poubelle pragmatique »), mais elle est devenue une discipline linguistique autonome. – Les applications de la pragmatique sont nombreuses et diverses dans des domaines comme la psychologie, les sciences cognitives, l'informatique, la philosophie de la connaissance. Un des terrains les plus fertiles de son application est l'analyse des discours (surtout) politiques (voir A. Trognon – J. Larrue, *Pragmatique du discours politique*. Paris, 1994).

5.2. Quelques notions fondamentales de la pragmatique

Dans ce sous-chapitre, nous essayerons de donner un aperçu plus ou moins général sur les actes de langage, sur les deixis (surtout) personnelles et sur la problématique de la modalité.

5.2. 1. Les actes de langage

La notion d'*acte de langage* – comme nous l'avons déjà mentionné – est la principale notion sur laquelle s'appuie le courant de la pragmatique initié par *John L. Austin* et son disciple *John R. Searle*. La pragmatique linguistique s'est largement développée sur la base de la théorie des actes de langage.

J. Austin, professeur de philosophie à Oxford, donne une série de conférences à l'université de Harvard en 1955 qui seront publiées en 1962 sous le titre *How to do Things with Words* (la traduction française *Quand dire c'est faire* sera publiée en 1970). Pendant ces conférences à Harvard, J. Austin introduit la notion d'« actes de langage » (Speech Acts). La théorie sera critiquée et développée par John Searle (1969/1972), plus tard par François Récanati (1981) et par Daniel Vanderveken (1988). Parmi les critiques on peut encore mentionner les ouvrages d'Alain Berrendonner (1981) et de François Latraverse (1987).

Les philosophes ont longtemps supposé que le langage servait principalement à décrire le monde, la réalité. Cette illusion descriptiviste a été opposée par la théorie des actes de langage, selon laquelle la fonction du langage est d'agir sur la réalité.

Un acte de langage est donc « un moyen mis en œuvre par un locuteur pour agir sur son environnement par ses mots : Il cherche à informer, inciter, demander, convaincre, promettre, etc. son ou ses interlocuteurs par ce moyen. » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte_de_langage)

La dénomination anglaise utilisée par Austin et Searle est *Speech Acts* ; en langue française, on utilise les termes 'actes de langage' (Greimas, Kerbrat-Orecchioni, Moeschler), 'actes de parole' (Récanati, Sarfati) et 'actes de discours' (Vanderveken).

5.2.1.1. Locution, illocution, perlocution dans la théorie d’Austin

Dans la première version de sa thèse, Austin propose une distinction parmi les énoncés affirmatifs. Ceux qui décrivent le monde sont dits *constatifs* et ceux qui accomplissent une action sont nommés *performatifs*. Les premiers peuvent recevoir une valeur de vérité, les seconds n’en sont pas capables. « L’opposition constatif vs performatif s’étant révélée déficiente, et puisque toute phrase vise à l’accomplissement d’un acte, Austin réoriente sa pensée, la centrant sur **le langage envisagé comme moyen d’agir**. Il distingue trois aspects de l’acte consistant à faire quelque chose par le langage » (Bracops 2006 : 43)

Ces trois catégories des actes de langage sont :

- les actes *locutoires* ou *locutionnaires* ou fait de dire quelque chose, de prononcer une phrase selon les règles internes d’une langue ;
- les actes *illocutoires* ou *illocutionnaires* que l’on accomplit en disant quelque chose : donner un ordre, faire une promesse, formuler une protestation, etc. ;
- les actes *perlocutoires* ou *perlocutionnaires* consistent à produire des effets ou conséquences sur les allocutaires (la joie, la peur, le chagrin, etc.).

Selon Austin, toute phrase énoncée sérieusement correspond au moins à l’exécution d’un acte locutionnaire et à celle d’un acte illocutionnaire. C’est l’acte illocutionnaire qui est l’acte de langage essentiel, et il constitue la notion centrale de la théorie et de la grande partie des analyses aussi.

5.2.1.2. Taxinomies des actes illocutionnaires

A la suite, dans un tableau, nous essayerons de comparer *les taxinomies des actes illocutionnaires* d’Austin, de Searle, de Récanati et de Vanderveken :

	Austin (1962)	Searle (1969)	Récanati (1981)	Vanderveken (1988)
1.	Verdictifs	Assertifs	0	But assertif
	(Verbes : affirmer, nier, déclarer, penser, assurer, certifier, attester, critiquer, avouer, etc.)			
2.	Exercitifs	Directifs	Prescriptifs	But directif

	(Verbes : demander, prier, presser, solliciter, inviter, supplier, suggérer, conseiller, recommander, exiger, ordonner, commander, prescrire, permettre, défendre, interdire, etc.)			
3.	Commissifs	Commissifs	Promissifs	But engageant
	(Verbes : promettre, s'engager, certifier, garantir, contracter, faire vœu de, jurer, parier, etc.)			
4.	Comportatifs	Expressifs	[Non représentatifs]	But expressif
	(Verbes : remercier, s'excuser, féliciter, complimenter, condoloir, se lamenter, louer, saluer, etc.)			
5.	Expositifs	Déclaratifs	Déclaratifs	But déclaratif
	(Verbes : déclarer, démissionner, approuver, confirmer, annuler, nommer, postuler, remarquer, nier, etc.)			

(D'après A. Mihalovics 1998 : 126)

Remarques au tableau ci-dessus :

1. Concernant la dénomination des actes de langage, on peut constater certaines différences. La coïncidence est presque totale chez Searle et Vanderveken.
2. Récanati ne distingue que trois types : prescriptif, promissif et déclaratif.
3. Selon nous, **il serait souhaitable de distinguer deux sous-types à l'intérieur des expressifs : (1) les expressifs proprement dits et (2) les behabitifs ou comportatifs.** (Voir plus tard : 5.2.1.5.)
4. A chaque type appartiennent entre 20 et 50 verbes. (Voir Vanderveken 1988 : 165-203)

Dans notre analyse, nous emploierons les dénominations suivantes : (1) assertifs (2) directifs (3) promissifs (4) expressifs (et comportatifs) (5) déclaratifs.

5.2.1.3. De la théorie searlienne

Le philosophe du langage *John R. Searle* (1932) est professeur à l'Université de Berkeley (Californie). Il a consacré deux livres à l'interprétation de la théorie des actes de langage : (1) *Speech Acts* (1969) – traduit en français sous le titre *Les actes de langage. Essai de philosophie*

du langage (1972) et (2) *Expression and Meaning* (1979) – traduit en français sous le titre *Sens et expression. Étude des théories des actes de langage* (1982).

Pour Searle, une théorie de langage est indissociable d'une théorie de l'action ; en effet la production d'une phrase est une action, c'est-à-dire un acte de langage.

Dans son premier livre (1972) Searle examine les conditions de réussite d'un acte de langage, et dans son deuxième ouvrage (1982) il établit une taxinomie des actes de langage.

Searle a construit sa propre taxinomie sur douze critères dont quatre nous considérons très importants. Ce sont les suivants : (1) le but de l'acte illocutionnaire (2) la direction d'ajustement entre les mots et le monde (3) les états psychologiques exprimés (4) le contenu propositionnel.

Dans le tableau suivant, nous illustrons les types d'actes de langage par ces quatre critères.

Types d'actes de langage	But illocutoire	Direction d'ajustement mots / monde	États psychologiques exprimés	Contenu propositionnel	Exemples
Assertif	la description d'un état de choses par le locuteur	mots → monde (les mots sont conformes au monde)	la croyance	une proposition, une affirmation	J'affirme qu'il pleut. La terre est ronde.
Directif	la tentative du locuteur de faire faire quelque chose à l'allocutaire	monde → mots	la volonté, le souhait, le désir	une action future de l'allocutaire	Je vous ordonne de brûler cette lettre. Il est interdit de fumer.
Promissif	l'obligation du locuteur à adopter une certaine conduite future	monde → mots	l'intention du locuteur	une action à venir du locuteur	Je promets d'aller te voir. Je fais vœu de me venger.
Expressif	l'expression d'un état psychologique	pas pertinent	(divers sentiments et états d'âme)	attribuer une propriété au locuteur ou à l'allocutaire	Je m'excuse de vous déranger. Je vous remercie de votre aide.
Déclaratif	provoquer la vérité de son contenu propositionnel	mots → monde	pas pertinent	très divers	Je vous déclare mari et femme. La guerre est déclarée.

Remarque : Les tentatives actuelles de formalisation de la théorie des actes de langage s'appuient sur les travaux de Searle et partiellement sur ceux de Vanderveken. Ils ont rédigé un ouvrage commun : J. Searle – D. Vanderveken, *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge University press, Cambridge.

Dans la théorie de Searle (1972 : 59-63) « énoncer une phrase dotée de signification, cela revient à accomplir quatre types d'actes, dont le dernier est optionnel :

- (i) un acte d'énonciation, qui consiste à énoncer des mots ou des phrases ;
- (ii) des actes propositionnels qui correspondent à la référence et la prédication ;
- (iii) des actes illocutionnaires, qui consistent à poser une question, ordonner, promettre, etc. ;
- (iv) des actes perlocutionnaires, enfin, qui consistent à persuader, à convaincre, à effrayer, etc. » (D'après Moeschler – Reboul 1994 : 64-5)

Searle distingue deux éléments de la structure syntaxique de la phrase (ou de l'énoncé) : le **marqueur de contenu propositionnel** et le **marqueur de force illocutionnaire**, le premier indiquant la proposition exprimée, alors que le second indique l'acte illocutionnaire accompli. Il faut remarquer que cette distinction n'est sensible syntaxiquement que dans les performatifs explicites :

Performatifs explicites

Je t'ordonne de brûler cette lettre.

Je te promets que je reviendrai.



force illocutionnaire (proposition principale)
 contenu propositionnel (proposition subordonnée)

Performatifs implicites

Brûle cette lettre.

Je reviendrai.

force illocutionnaire impliquée (phrase simple)

Dans sa théorie, Searle énonce les sept règles (ou conditions) constitutives de l'acte illocutionnaire. Ces règles sont les suivantes : (1) règles préparatoires (2) règle de contenu propositionnel (3) règle essentielle (4) règles préliminaires (5) règle de sincérité (6) règles d'intention et (7) règles de convention. – La règle essentielle définit le but (illocutionnaire) de l'acte illocutionnaire.

Selon Searle, les *conditions de réussite* sont très importantes pour classer les actes de langage. Il le prouve en comparant directifs et promissifs directs. (Dans notre tableau modifié L est locuteur, A allocutaire, Q action :)

	Directifs	Promissifs
Condition préparatoire	A peut accomplir Q	L peut accomplir Q
Condition de sincérité	L veut que A fasse Q	L a l'intention de faire Q
Condition de contenu propositionnel	L prédique l'action future Q de A	L prédique l'action future Q de L
Condition essentielle	revient à la tentative de L d'amener A à faire Q	revient à ce que L mette dans l'obligation de faire Q

(D'après Blanchet 1995 : 39)

5.2.1.4. Des actes de langage indirects

On peut dire que les actes de langage directs expriment l'intention explicite du locuteur. Mais comment est la situation des actes indirects ?

« Dans un **acte de langage indirect**, le locuteur réalise un **acte illocutionnaire primaire** par l'intermédiaire d'un **acte illocutionnaire secondaire**, et a l'intention que son intention illocutionnaire (réaliser l'acte primaire) soit reconnue par son auditeur.

L'exemple classique est donnée par (41) et analysé en (42) :

(41) Pouvez-vous me passer le sel ?

(42) Acte illocutionnaire primaire DEMANDE
Acte illocutionnaire secondaire QUESTION.

En d'autres termes, la *demande* (à l'interlocuteur de passer le sel) est réalisé par l'intermédiaire d'une *question* (portant sur la capacité de l'interlocuteur à passer le sel.) (Moeschler – Reboul 1994 : 209)

Concernant le sujet, C. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 96) fait l'avertissement suivant :

« L'existence des AL indirects : un même énoncé peut être chargé de plusieurs valeurs illocutoires, relevant de catégories ou sous-catégories taxémiques différentes :

- question valant une requête ou un reproche ("tu n'as pas fait la vaisselle ?"),
- assertion valant pour une question,
- suggestion valant pour un ordre, ...
- aveu d'incompréhension valant pour une critique, le problème étant alors celui de la hiérarchie des valeurs en question (en tout état de cause on le voit, l'identification de la

valeur taxémique d'un énoncé présuppose une analyse correcte de ses différents niveaux illocutoires). »

Selon les chercheurs, comme Searle (1980 : 90) l'écrit : « La motivation principale – sinon la seule – qui conduit à employer ces formes indirectes est la politesse ».

5.2.1.5. Nos propositions de modification

Concernant la problématique des actes de langage, à la base des connaissances obtenues par nos lectures, nous nous permettons de faire deux propositions de modification. Nous les faisons avec le but de préciser certaines notions relatives à la théorie des actes de langage.

Notre première proposition concerne la taxinomie des actes de langage tout particulièrement les *actes de langage comportatifs* chez Austin et les *actes de langage expressifs* chez Searle et Vanderveken.

A la base de l'excellente étude d'Eddy Roulet *Essai de classement syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs en français* (Cahier de Linguistique, N° 8, 1978 : 437-455), nous nous sommes informés qu'il existaient d'autres classements d'actes de langage parfois avec une ou des subdivision(s) supplémentaire(s) :

Austin (1970)	Vendler (1970)	Fraser (1974)	Searle (1976)
expositifs	expositifs	{ assertation évaluation	représentatifs
verdictifs	cerdictifs	désignation	déclaratifs
exercitifs	{ opératifs exercitifs	{ légitimation requête suggestion	directifs
promissifs	commissifs	engagement	commissifs
comportatifs	behabitifs	attitude	expressifs

(E. Roulet, p. 438)

Remarque :

- Fraser, B., *An Analysis of Vernacular Performative Verbs*. In : *Toward Tomorrow 's Linguistics*, Washington, Georgetown University Press, 138-158.
- Vendler, Z., *Les Performatifs en perspective*. In : *Langages* 17, 73-90

Ces classifications ci-dessus rendent la question encore plus compliquée.

Violeta Vintilescu (2003) consacre son étude *Préliminaires à une description des actes expressifs* aussi à ce problème. La linguiste roumaine propose « d'établir différentes sous-classes d'*actes expressifs* – tels les évaluatifs ou les affectifs. »

Avant de formuler notre proposition, examinons quelles sont « les propriétés » (Searle) attribuées au locuteur ou à l'allocutaire, celles qu'on peut exprimer par les actes de langage expressifs (ou comportatifs).

Chez *Austin* (1970 : 161) : « Les comportatifs incluent l'idée d'une réaction à la conduite et au sort d'autrui, l'idée d'attitudes et de manifestations d'attitudes à l'égard de la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un. On relève un rapport évident entre ces verbes et, d'une part, l'affirmation ou la description de nos sentiments et, d'autre part, leur expression (au sens où nous leur donnons libre cours), bien que les comportatifs soient des actes distincts des uns et des autres. » [A la page 153 de son ouvrage, Austin remarque : « 4) Comportatifs (un drôle de numéro, celui-là ! »]

Chez *Searle* (1982) : « le but illocutionnaire des expressifs est d'exprimer l'état psychologique, spécifié par la condition de sincérité, par rapport à l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel ». (Moeschler – Reboul 1994 : 73)

Selon *Récanati* (1981 : 94) : « ... l'institution du salut ou du remerciement est inscrite dans le langage, et en ce sens elle est une institution linguistique, mais elle transcende le langage ». Plus tard (p. 180) : « La première distinction à faire est donc celle qui oppose les actes essentiellement représentatifs à ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire aux actes "behabitifs" d'Austin (rebatissé par Searle "expressifs"), consistant à exprimer conventionnellement une certaine attitude vis-à-vis de l'auditeur. » – Donc, Récanati ne considère pas les expressifs comme performatifs, mais il les nomme « non essentiellement représentatifs ». (p. 181)

Chez *Vanderveken* (1988 :199) : « Les verbes illocutoires de type expressif nomment des forces dont le but est d'exprimer (c'est-à-dire de rendre sensibles, de manifester) des états

mentaux du locuteur comme la joie, l’approbation ou le mécontentement, dont les modes sont importants dans le fonctionnement des sociétés humaines. »

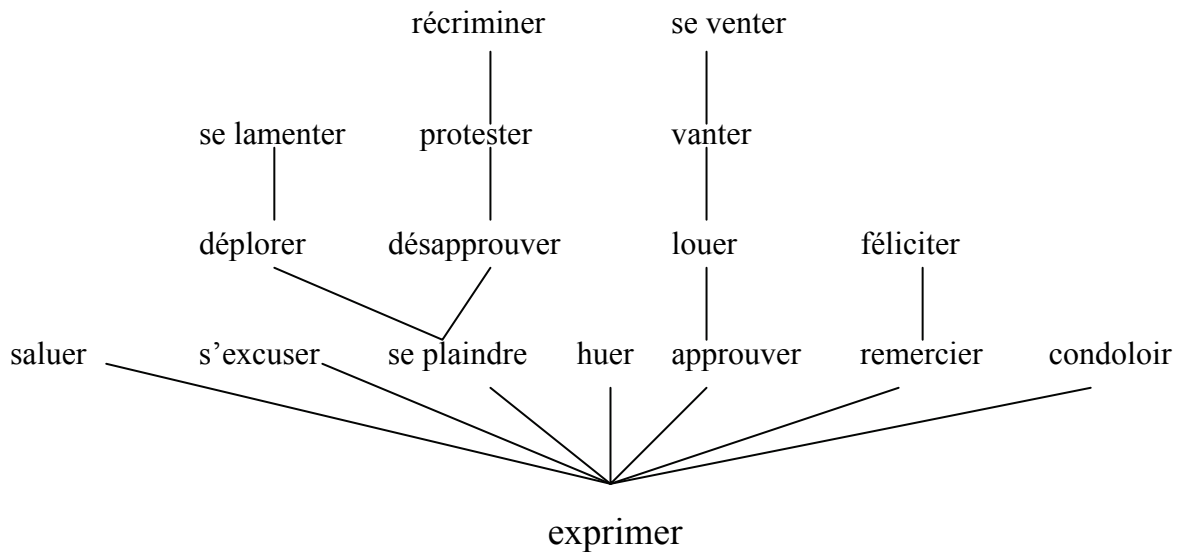


Tableau sémantique pour les verbes de type expressif (Vanderveken 1988 : 203)

A la base des citations tirées des ouvrages fondamentaux des pragmaticiens, nous pouvons constater que la classe des actes illocutoires de type expressif montre un tableau bien hétérogène. Chez Searle et chez Vanderveken les expressifs se rangent parmi les comportatifs. Chez Austin, exprimer une émotion est souvent envisagé comme une manifestation psychologique, qui se produit verbalement, mais qui ne vise personne, qui n’a pas de but illocutoire. (Cette opinion est proche de celle de Récanati.) La difficulté ou l’impossibilité (?) de délimiter la classe des expressifs vient de leur caractère très subjectif. D’autre part, certains actes expressifs (tels l’acte d’exprimer le mépris ou l’admiration) peuvent manifester à la fois une évaluation et une attitude. (D’après V. Vintilescu op. cit.)

Notre proposition est la suivante : il serait souhaitable de distinguer *deux sous-classes d’actes expressifs* : (1) *les comportatifs* et (2) *les affectifs*. Mais nous énonçons tout de suite que cette distinction proposée doit être soumise à une analyse approfondie.

Notre deuxième proposition vise à préciser les notions suivantes : « sens illocutionnaire », « valeur illocutionnaire » et « force illocutionnaire ». – Il nous semble que certains linguistes-pragmaticiens emploient ces termes comme synonymes. Bien qu’on trouve chez Ducrot ‘*sens illocutionnaire*’, chez Austin, Kerbrat-Orecchioni et Moeschler ‘*valeur illocutionnaire*’ et chez

Searle et Vanderveken '*force illocutionnaire*', on a parfois l'impression qu'ils parlent de la même catégorie, de la même notion. Ducrot (1977) utilise aussi 'sens illocutionnaire' comme synonyme de 'sens performatif'. Searle (1972) parle de 'marqueur de force illocutionnaire' (p. 69 et 105). C'est Searle qui emploie les notions 'forces illocutoires' et 'valeurs illocutoires' comme synonymes totales. Chez lui, ces notions désignent les composantes d'un énoncé qui lui permettent de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé. Selon Vanderveken (1988 : 107) « Chaque force illocutoire est *divisée* en plusieurs *composantes* qui servent à déterminer les conditions de succès et de satisfaction des actes de discours pourvue de cette force ».

Par la citation suivante la question continue encore à se compliquer :

« Les auteurs français traduisent généralement le terme anglais d'*illocutionary force* c'est-à-dire la manière dont ce qui est énoncé doit être pris en situation donnée, par les termes de *valeur* ou de *force illocutoire*. Cependant, Récanati (1981 : 253) distingue deux usages du terme 'force' :

- le potentiel de force illocutoire de l'énoncé,
- la force effective de l'énonciation (le sens proposé par Austin).

Confais (1995 : 146-148) avance à son tour la distinction entre :

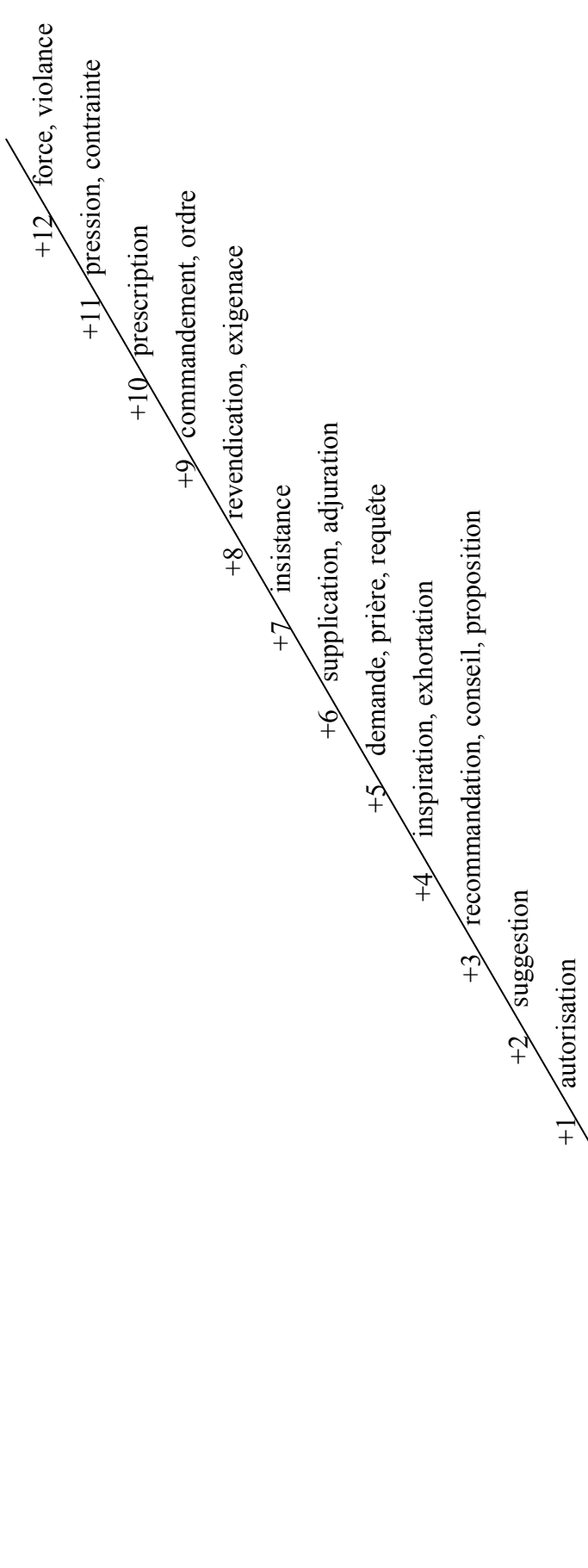
- la force illocutoire ou la capacité de l'énoncé à réaliser certaines dimensions illocutoires, et
- la valeur illocutoire ou la valeur d'acte concrète que l'énoncé véhicule en situation (illocutionary force d'Austin). » (B. Pavelin, *Le geste à la parole*. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 2002 : 70)

En ce qui suit, nous proposons une distinction univoque des termes en question.

Les *valeurs illocutionnaires/illocutoires* de l'énonciation sont constituées par la totalité des critères à la base desquels on peut établir une taxinomie des actes de langage. Dans la majorité des cas, ces valeurs se manifestent dans une liste de cinq classes. Autrement dit, c'est la visée pragmatique de l'énoncé.

Quant à la force illocutionnaire/illocutoire, nous acceptons la définition searlienne déjà citée : « les forces illocutoires sont les composantes d'un énoncé qui lui permettent de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé ».

A l'intérieur des classes de la taxinomie établie, on peut distinguer les différents degrés ou grades pragmatico-sémantiques. Nous illustrons cette « gradation » sur la classe des directifs :



dissuasion -1	[Je te permets de brûler la lettre.]	<u>Exemples +</u>
empêchement -2		Je t'autorise
défense -3		Je te recommande
-4 interdiction		Je te prie
		Je te supplie
		Je t'exige
		Je t'ordonne
		Je te contrains
		de brûler la lettre.

Exemples -
 Je t'empêche
 Je te défends
 Je t'interdis

de brûler la lettre.

Remarques :

(1) « Dans un énoncé proféré en interaction, il faut distinguer trois aspects :

La valeur sémantique

de l'énoncé est calculée à partir des éléments linguistiques de l'énoncé lui-même et du contexte (les énoncés précédents). C'est une valeur partagée à la notion de signification des sémioticiens.

La valeur illocutoire

inférée par l'allocutaire à partir de la valeur sémantique, du contexte général et des intentions attribuées au locuteur. C'est une valeur non-préméditée par le locuteur. Cette valeur peut différer de celle du locuteur.

La valeur interlocutoire

("le sens" de l'énoncé) correspond à la signification pragmatique (plutôt : sens pragmatique) qui résulte de la négociation de la valeur illocutoire. C'est une valeur non-préméditée et partagée. »³⁰

(2) Il faut encore souligner que l'indication de l'acte illocutionnaire est aussi portée par le temps et le mode du verbe. Le présent de l'indicatif est plus assertif et déclaratif, le futur peut être promissif, le conditionnel peut être directif, l'impératif est la forme canonique des directifs. – La forme de la proposition peut être positive, interrogative, négative et interro-négative.

5.2.2. Les déixis

5.2.2.1. La problématique de la déixis

La *déixis* est une notion linguistique provenant du mot grec '*deiktikos*' qui signifie 'action de montrer'.

« Tout énoncé se réalise dans une situation que définissent des coordonnées spatio-temporelles : le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication et au lieu où produit l'énoncé. Les références à cette situation forment la *déixis*,

³⁰ Source : http://www_lium.univ_lemans.fr/~lemeunie/these/node28.html

et les éléments linguistiques qui concourent à "situer" l'énoncé (à l'embrayer sur la situation) sont des *déictiques*. ...

On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels, les articles ... sont des déictiques. » (Dubois et alii 2007 : 132)

Les déictiques sont appelés encore « embrayeurs », « indices » ou « symboles lexicaux ». Il faut quand-même remarquer que ces trois termes ne se recouvrent pas totalement.

Pour démontrer la complexité du phénomène en question, prenons quelques fragments (brefs) des ouvrages fondamentaux.

Émile Benveniste, père de la linguistique énonciative a consacré plusieurs chapitres à ce sujet. Prenons maintenant une de ses constatations vraiment essentielles : « L'essentiel est donc la relation entre l'indicateur (de personne, de temps, de lieu, d'objet montré, etc.) et la *présente* instance de discours. Car, dès qu'on ne vise plus, par l'expression même, cette relation de l'indicateur à l'instance unique qui le manifeste, la langue recourt à une série de termes distincts qui correspondent un à un aux premiers et qui se réfèrent, non plus à l'instance de discours, mais aux objets "réels", aux temps et lieux "historiques". » (Benveniste 1966 : 253-4)

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 36) offre la définition suivante : « Nous proposons donc des déictiques la définition suivante : *ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (...) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir*

- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire. »

La professeure lyonnaise souligne l'importance de la *situation de communication*.

John Lyons (199 : 261) donne une définition bien succincte mais profonde et instructive : « Par *deixis* il faut entendre la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités dont on parle et auxquels on fait référence par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la participation en règle générale d'un locuteur unique et d'au moins un interlocuteur. »

Pour un peu plus concrétiser des choses, abordons la sphère des indices de lieu et de temps ainsi que certains temps verbaux.

L'acte d'énonciation se situe à un moment et dans un lieu repérables dans le texte, grâce aux indices temporels et spatiaux qui sont – comme c'était déjà dit – des marques d'énonciation. Les repères spatiaux situent un lieu par rapport à la position du locuteur dans l'espace : *ici, là, à ma droite...* Les repères temporels définissent un moment par référence à celui où l'on parle : *maintenant, bientôt, hier, dans un an, ...*

Concernant les temps verbaux, le présent proprement dit (*je parle*) signifie l'événement coïncidant avec l'énonciation, le passé composé (*j'ai parlé*) et l'imparfait (*je parlais*) – renvoient à un événement antérieur au moment de l'énonciation tandis que le futur (*je parlerai*) renvoie à un événement postérieur au moment de l'énonciation. Les autres temps situent les événements les uns par rapport aux autres et non par rapport au moment de l'énonciation.

Nous considérons comme primordiale la remarque suivante des auteurs du Dictionnaire d'Analyse du Discours (2002 : 160) : « ... les linguistes oscillent entre trois conceptions de la déixis : (1) la déixis comme rapportant les objets et événements du monde à la place qu'occupe le locuteur dans l'espace et dans le temps, comme *donnant un* repère à une référence déjà constituée ; (2) la déixis comme type de *construction référentielle* qui ne sépare pas modalité et acte de référence ; (3) la déixis comme facteur de cohésion textuelle (thématisation, focalisation) permettant d'introduire dans le discours de *nouveaux objets* ».

Certains linguistes parlent de « déixis textuelle », de « déixis mémorielle » et de « déixis émotive ou emphatique ».

5.2.2.2. Les déictiques ou embrayeurs personnels

On appelle donc « déictiques » ou « embrayeurs » les mots qui n'ont de sens que dans une situation d'énonciation. Ce sont des mots qui permettent d'apporter des précisions sur la situation d'énonciation. Ils nous apprennent qui parle ou qui écrit. A cette catégorie appartiennent les pronoms personnels de la première personne du singulier et du pluriel *je, nous, me...* et les déterminants ou pronoms possessifs *mon, notre, nos, les nôtres...* qui renvoient au locuteur. Les pronoms personnels de la deuxième personne du singulier et du pluriel *tu, vous...* et les déterminants ou pronoms possessifs *ton, vos, les vôtres...* montrent la ou les personne(s) à qui l'énoncé est destiné, donc ils font référence à ou aux allocutaire(s).

Dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale I* (1966), Émile Benveniste consacre deux grands chapitres (XVIII Structure des relations de personne dans le verbe et XX La nature des pronoms) à la problématique des embrayeurs personnels.

Il écrit : « Il y a donc lieu de constater une opposition de "personne je" à "personne non-je". Sur quelle base s'établit-elle ? Au couple *je/tu* appartient en propre une corrélation spéciale, que nous appellerons, faute de mieux, *corrélation de subjectivité*. Ce qui différencie "je" de "tu", c'est d'abord le fait d'être, dans le cas de "je" *intérieure* à l'énoncé et extérieure à "tu", ... » (I/232)

« Le "nous" annexe au "je" une globalité indistincte d'autres personnes. Dans le passage du "tu" à "vous", qu'il s'agisse du "vous" collectif ou du "vous" de politesse, on reconnaît une généralisation de "tu", soit métaphorique, soit réelle, ... » (I/235)

Plus tard : « Quelle est donc la "réalité", à laquelle se réfère *je* ou *tu* ? Uniquement une "réalité de discours", qui est chose très singulière. *Je* ne peut être défini qu'en termes de "locution", non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. *Je* signifie "la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*". Instance unique par définition, et valable seulement dans son unicité. » (I/252)

Les pronoms constituent une catégorie syntaxique relativement homogène, mais présentent des propriétés sémantiques et des fonctionnements référentiels très diversifiés. Cette hétérogénéité se trouve dans la variation morphologique des pronoms (Maingueneau 2001).

Dans son excellent ouvrage, P. Charaudeau (1992 : 119-162) s'occupe de la problématique de « La personne et les pronoms personnels ». Il distingue « les personnes de l'interlocution » (*je, me, moi, nous* représentant le locuteur et *tu, te, vous* représentant l'allocutaire ou l'interlocuteur) et « les personnes de la délocution » (*il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, eux, elles, se, soi, on*).

D'après Charaudeau (1992) voyons les particularités sémantiques des 'je' et 'nous' :

- 'Je' désigne explicitement un *locuteur unique*. Il est porteur de sa propre identification.
- 'Nous' désigne explicitement un *locuteur multiple* aux mêmes conditions que *je*.
- Ce locuteur multiple peut être composé de :

locuteur + interlocuteur(s) : « Je te propose que toi et moi, nous fassions cause commune. »

locuteur + un (ou plusieurs) tiers : « Mon père et moi, nous avons eu des relations étranges. »

locuteur + interlocuteur(s) + tiers : « Toi, moi et lui, nous partirons les premiers. »

locuteur + autre(s) locuteur(s) : « Nous (membres de cette assemblée), (nous) déclarons que... »

Dans son ouvrage, Charaudeau explique en détail les particularités sémantiques de chaque pronom personnel, mais du point de vue de notre analyse, ces explications ne sont pas primordiales. Mais nous devons citer encore une constatation importante :

« Particularités sémantiques

□ Il (elle, il, elles)

Contrairement aux marques de l'interlocution (*je* et *tu*) qui désignent, *il ne désigne pas* ; il a un rôle *anaphorique*, c'est-à-dire qu'il *reprend* un tiers (animé ou non, humain ou non) qui est déjà identifié par le contexte ou la situation (*antécédent*) et donc supposé connu du locuteur et de l'interlocuteur. Cependant, il ne faut pas confondre ce rôle anaphorique avec la fonction de substitution. » (1992 : 127)

Dans les textes politiques et surtout dans les discours, nous pouvons constater une prédominance du « NOUS ». Mais ce « NOUS » peut présenter tant de choses, et de telle manière qu'il nous fournira un bon terrain d'analyse. Tout cela a été reconnu par les analystes des discours politiques qui nous ont laissé une abondance d'études dans le sujet.

A ce propos, nous devons nous référer au Numéro spécial (Mars 1985, N° 10) de la revue *Mots / Les langages du politique* qui a comme sujet « **Le nous politique** ».

5.2.3. Les modalités ou l'expression de la subjectivité de l'énoncé

5.2.3.1. La notion de modalité

Dans ce sous-chapitre, nous aborderons la problématique bien complexe de la modalité, et ensuite nous essayerons de proposer une typologie.

Le traitement des modalités est inévitablement lié à la conception que l'on se fait de la notion de modalité elle-même. Autant de définitions, autant d'analyses et autant de solutions. Ce sujet est difficile à aborder.

Nous n'avons pas du tout l'intention de donner une présentation exhaustive du sujet, notre but est d'en esquisser un aperçu général.

« Ni la définition *restreinte* héritée d'Aristote, qui se limite aux notions de *nécessité*, d'*impossibilité*, de *possibilité* ou de *contingence*, ni la conception large, plus récente, qui englobe toute modification du contenu d'une proposition, ne permettent de limiter rigoureusement un domaine qui contiendrait tous les faits linguistiques rangés habituellement sous l'étiquette de modalité. » (David – Kleiber 1981 : 10) – Nous sommes tout à fait d'accord sur l'essentiel de cette constatation.

Dès le Moyen Âge, la notion de modalité « bascule » dans un domaine de la subjectivité et se rapporte à l'expression d'une « attitude » ou d'un « jugement » du locuteur.

Selon Charles Bally (1943 : 3), relève de la modalité « toute forme linguistique d'un jugement intellectuel, affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit ». Bally (1943 : 36) énonce que « *La modalité est l'âme de la phrase* ».

Benveniste (1974 : 187) définit la modalité comme « une assertion complémentaire portant sur l'énoncé d'une relation ».

La définition proposée par B. Pottier (1992) rapporte à la fonction essentielle de la modalité d'exprimer l'attitude du locuteur : « une modification du prédicat par le sujet ». Selon sa théorie « *Les modalités* peuvent s'exprimer à travers divers sous-systèmes :

- L'ÊTRE : *être/paraître, possible, probable ...*
- Le PENSER : *croire, savoir, certain, douter ...*
- Le FAIRE : *dire, affirmer, critiquer, empêcher, pouvoir, se voir obligé de ...*
- Le VALOIR : *regretter, aimer, beau, juste ...* » (1992 : 173)

H. Parret (1976 : 48-49) aborde le domaine des modalités du point de vue d'une *pragmatique* linguistique, et comme il souligne, lui-même : « Comme *pragmatique*, cette approche se distingue de toute *sémantique* des modalités. ... Cette pragmatique linguistique des modalités ne peut être qu'une grammaire profonde. »

Les autres linguistes comme Greimas (1976), Greimas – Courtès (1979 : 230) et (1986 : 140), Anscombe (1980), Culioli (1990) et Douay (2000) réanalysent des notions modales. Ils s'appuient déjà sur une théorie du langage fondée sur une logique de l'interlocution selon laquelle « la langue est une systématisation des conditions formelles de l'échange interlocutif ». Les recherches de ces linguistes sont inséparables de la pragmatique linguistique, car la modalité est définie par le locuteur et donc par le contexte ou la situation d'énonciation.

A. Meunier (1974 : 13) distingue deux sortes de modalité, et il les oppose en ces termes :
« (M1) : Modalité d'énonciation : se rapporte au sujet parlant (ou écrivant)
(M2) : Modalité d'énoncé : se rapporte au sujet de l'énoncé, éventuellement confondu avec le sujet d'énonciation. »

Nous acceptons la définition simple, claire et univoque de *Nicole Le Querler* (1996 : 14) selon laquelle « La **modalité**, c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé.

Par exemple :

Il court.

est une assertion simple (le locuteur pose une proposition sans marquer son attitude par rapport à cette proposition), alors que

Il peut courir.

Il doit courir.

Il court sans doute.

Heureusement qu'il court.

Je veux qu'il coure.

sont des assertions modalisées : le locuteur exprime son doute, son appréciation ou bien sa volonté à propos d'un contenu propositionnel. L'expression de la modalité se fait au moyen de différents marqueurs : des verbes modaux (*pouvoir, devoir, falloir...*), des adverbes (*peut-être, sans doute, heureusement...*), des tiroirs verbaux (subjonctif, impératif...), des subordonnées (conditionnelles, concessives...). »

5.2.3.2. La ou les typologie(s) des modalités

Comme nous avons déjà mentionné, dès l'Antiquité (d'Aristote jusqu'à nos jours), plusieurs philosophes, logiciens, et linguistes avaient classé les sens modaux ainsi que leurs moyens d'expression langagière. Par la suite, nous esquisserons six de ces typologies de modalité, chacune des dernières décennies.

A) *Parret* (1976 : 48) « abordant le domaine des modalités du point de vue d'une pragmatique linguistique », et à la base de leur niveau de manifestation distingue les quatre types de modalité suivants :

- (1) les modalités lexicalisées
- (2) les modalités propositionnelles (aléthiques, épistémiques, déontiques)
- (3) les modalités illocutionnaires
- (4) les modalités axicologiques.

Parret remarque que les différents niveaux peuvent se manifester réciproquement, et il démontre que les décalages entre les différentes modalités « résistent à une synthèse trop hâtive et dangereusement réductrice ».

- B) *Anscombe* (1980 : 94-95), dans le sous-chapitre 5.1.4.10. Illocutoire et modalité, distingue trois grandes classes, selon ce qu'elles modifient dans l'énoncé :

« a/ *Modalités de constituant*. Elles ne modifient qu'un constituant de l'énoncé. P. ex., dans *Pierre n'a pas ouvertement reconnu avoir tort, ouvertement* modifie le prédicat *reconnaître* qui est ensuite nié de *Pierre*.

b/ *Modalités d'énoncé*. Elles modifient l'ensemble de l'énoncé – moins la modalité. Dans *Malheureusement seul Pierre est venu, malheureusement* modifie *Seul Pierre est venu*.

c/ *Modalités d'énonciation*. Elles modifient l'énonciation elle-même. Dans *Franchement, ce type ne me plaît pas*, c'est l'énonciation de *Ce type ne me plaît pas* qui est présentée comme franche.

Ces trois classes ne sont pas disjointes, et il a des modalités appartenant à plusieurs classes. »

- C) Selon *Culioli* (1984), les phénomènes de modalisation sont réductibles à quatre grands types de modalités numérotés de 1 à 4 :

Modalité de type 1 : modalité de l'assertion (positive ou négative), qui inclut également l'interrogation, l'injonction (ou impératif) et l'assertion dite « fictive ».

Modalité de type 2 : modalité épistémique, qui établit une relation entre l'énonciateur et le contenu propositionnel de son énoncé ; il s'agit d'évaluer *quantitativement* les chances de validation de la relation prédicative. Les catégories sont : probable, vraisemblable, possible, éventuel.

Modalité de type 3 : modalité appréciative, qui renvoie au jugement qualitatif de l'énonciateur. Elle se nomme aussi *appréciative*.

Modalité de type 4 : modalité *intersubjective* par laquelle l'énonciateur essaie d'influer sur autrui ; cette modalité s'exprime notamment dans la valeur dite déontique des auxiliaires modaux. Les catégories sont : volitif, déontique, permissif. (D'après Douay 2003 : 2)

- D) Dans son excellent ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*, Charaudeau (1992 : 569-629) aborde « de manière frontale » les modalisations et les modalités. Il écrit : « La Modalisation ne constitue donc qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les *positions du sujet parlant* par rapport à son interlocuteur (Loc. □ Interloc.), à lui-même (Loc. □ Loc.), et à son propos (Loc. □ Propos.). » (p. 572) Il propose alors trois types de modalités :
- *les Modalités Allocutives* (Loc. □ Interloc.) *impliquent* locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur *impose* un Propos à l'Interlocuteur. Ces modalités se subdivisent en neuf catégories distinctes (voir le tableau plus tard).
 - *les Modalités Élocutives* *n'impliquent pas* l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du Propos qu'il énonce. Ces modalités se déclinent en douze catégories (voir le tableau).
 - *les Modalités Délocutives* sont *déliées* du locuteur et de l'interlocuteur. Le propos émis *existe en soi*, et *s'impose* aux interlocuteurs dans son mode de dire : « Assertion » ou « Discours rapporté ».

[Tableau récapitulatif]

LA MODALISATION

ACTES ENONCIATIFS	MODALITES	VARIANTES
ALLOCUTIF	L'INTERPELLATION	Rapport de connaissance/ social/affectif
	L'INJONCTION	L'interdiction
	L'AUTORISATION	
	L'AVERTISSEMENT	
	LE JUGEMENT	Positif/négatif
	LA SUGGESTION	
	LA PROPOSITION	
	L'INTERROGATION	Demande d'information/ d'assentiment
	LA REQUETE	
	LE CONSTAT	
	LE SAVOIR/IGNORANCE	

<p style="text-align: center;">ELOCUTIF</p>	<p>L'OPINION L'APPRECIATION L'OBLIGATION LA POSSIBILITE LE VOULOIR LA PROMESSE L'ACCEPTATION/REFUS L'ACCORD/DESACCORD LA DECLARATION LA PROCLAMATION</p>	<p>Conviction/Supposition (+ / -) Favorable/Défavorable dans l'Éthique, l'Esthétique, l'Hédonique, le Pragmatique Interne/Externe Interne/Externe Désir/Souhait/Exigence Aveu/Révélation/Affirmation</p>
<p style="text-align: center;">DELOCUTIF</p>	<p>L'ASSERTION LE DISCOURS RAPPORTE</p>	<p>Évidence/Probabilité/etc. Cité/Intégré/narrativisé/ allusif</p>

(Charaudeau 1992 : 629)

E) *N. Le Querler* (1996 : 61-70) présente sa proposition de classement de la manière suivante :

« Dans la mesure où j'ai adopté pour définition de la modalité "expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé", je proposerai un classement des modalités qui s'organise autour du sujet énonciateur (ou modalisateur) :

- ou bien la modalité est l'expression seulement du rapport entre le sujet énonciateur et le contenu propositionnel : c'est une **modalité subjective** ;
- ou bien il s'agit d'un rapport établi entre le sujet énonciateur et un autre sujet, à propos du contenu propositionnel : c'est une **modalité intersubjective** ;
- ou bien encore le sujet énonciateur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition : il s'agit d'une modalité qui ne dépend ni de son jugement, ni de son appréciation, ni de sa volonté. C'est une **modalité objective**. » (63-65)

« Parmi les *modalités subjectives* il faut distinguer :

- celles par lesquelles le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme : ce sont les **modalités épistémiques**. ...
- celles par lesquelles le locuteur exprime son appréciation (par exemple son approbation, son blâme, son indignation) sur le contenu propositionnel : ce sont les **modalités appréciatives**. »

« Par la *modalisation intersubjective*, le locuteur marque le rapport qu'il entretient avec un autre sujet à propos du contenu propositionnel : il ordonne, conseille, demande, accorde la permission... à quelqu'un d'autre de faire quelque chose. *Pouvoir, devoir, falloir* dans certains de leurs emplois appartiennent à la modalité intersubjective. Les modalités déontiques (autorisation, permission...) sont des modalités intersubjectives. »

« Les modalités objectives ne dépendent ni de la volonté ni du jugement du locuteur. Le sujet énonciateur affirme que *p implique q*, et nous appellerons donc ce type de modalités *modalités implicatives*. Mais on ne se limitera pas à une définition logique et restrictive de la modalisation implicative : les rapports de condition, de conséquence, de but, d'opposition seront considérés comme des implications au sens large. »

Les modalités intersubjectives et les modalités implicatives correspondent à certaines modalités ontiques (sur le carré aristotélicien).

Encore une remarque :

Le locuteur peut exprimer son attitude par divers marqueurs intonatifs, morphologiques, lexicaux et syntaxiques. Ces marqueurs de modalités sont très divers et peuvent se combiner entre eux.

F) *Paul Laurendeau* (2004 : 83-95) reprenant l'idée de fluctuation du réel des logiciens offre une « typologie dialectique des modalités ». (Voir le tableau ci-dessous)

Tableau récapitulatif de la typologie dialectique des modalités selon P. Laurendeau

ASSERTION	MODALISATION					
	MODALITE OBJECTIVE		MODALITE SUBJECTIVE		MODALITE MIXTE	
	ontique (stabilité)	aléthique (fluctuations, à être)	épistémique (connaissance du sujet, fluctuation sur le connaître)	appréciative (bon/ mauvais normal/ étrange)	déontique (devoir être) – objectif + subjectif (morale, devoir)	volitive (désir, volonté)
Il fait 12° (assertion stricte)	Je dis qu'il vient.	possible, probable, certain / incertain.	Je crois qu'il vient.	Je me réjouis qu'il vienne.	Tu devrais rendre visite à ta mère.	Je veux qu'il vienne
Il fait, selon moi,	Je t'assure		Je prétends			Subjectivité

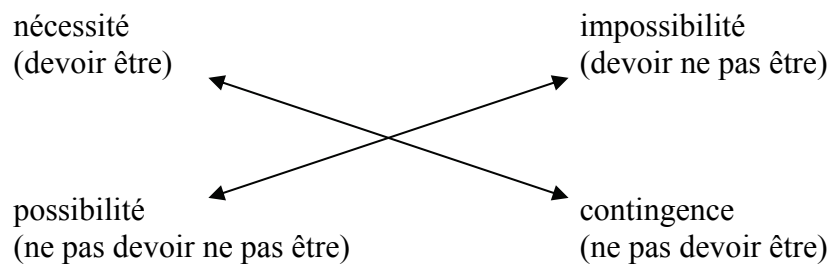
12° (subjectif, selon mon expérience)	qu'il vient. Négation d'une fluctuation, prise en charge, prise en compte. Proche d'une assertion	s'appuie sur un étalon extérieur au sujet. Je vais peut-être visiter cette ville. Il va bien venir. Il est probable qu'il vienne.	qu'il viendra. J'ai peut-être visité cette ville.		Jugement de valeur + être et n'être pas dans le monde	(je réclame) + être et n'être pas dans le monde
--	---	--	--	--	---	--

(Source://www.linguistes.com/mots/verbe.html)

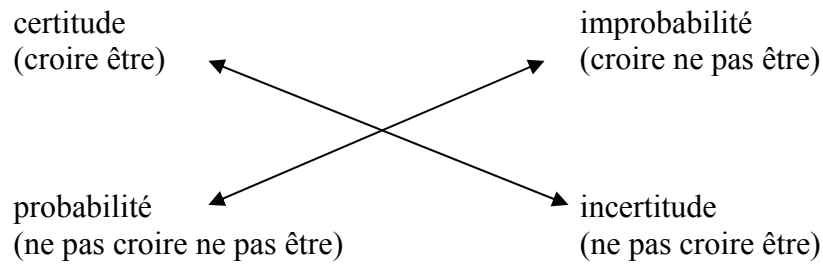
G) *Suppléments* :

Afin de faire voir encore plus clairement – avant de terminer le traitement théorique de la problématique de modalité – nous citerons quelques carrés sémiotiques de ces modalités. C'est la *Sémiotique dictionnaire raisonné de la théorie du langage* Tome 1 (1979), ouvrage excellent de *A. J. Greimas* et de *J. Courtès* qui servira de source pour la présentation :

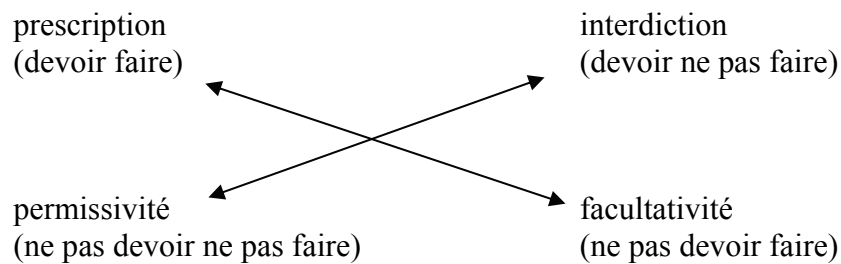
– La formulation de la catégorie modale ALÉTHIQUE (p. 12) :



- Pour les modalités ÉPISTÉMIQUES (p. 129) :

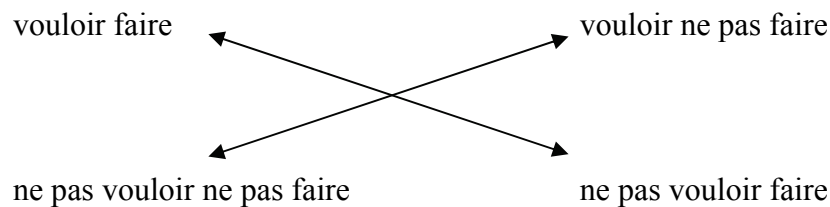


- Pour les modalités DÉONTIQUES (p. 90) :

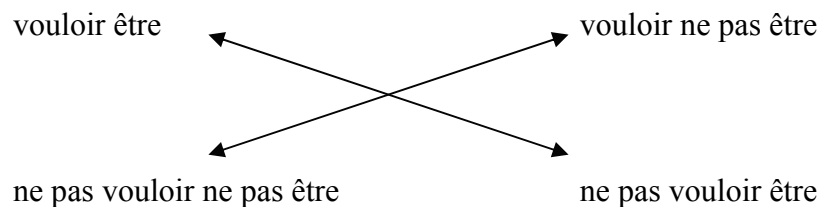


- Pour les modalités VOLITIVES (p. 422) :

Il y a deux catégories modales volitives, soit :

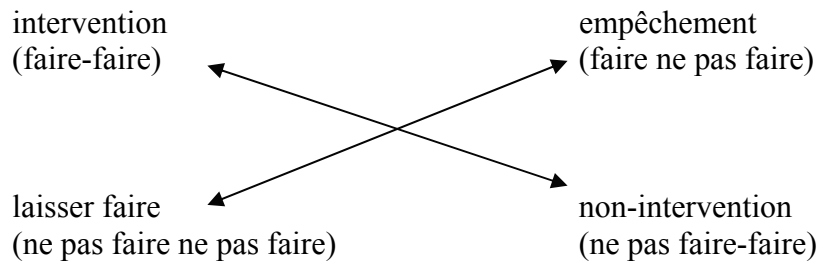


soit :

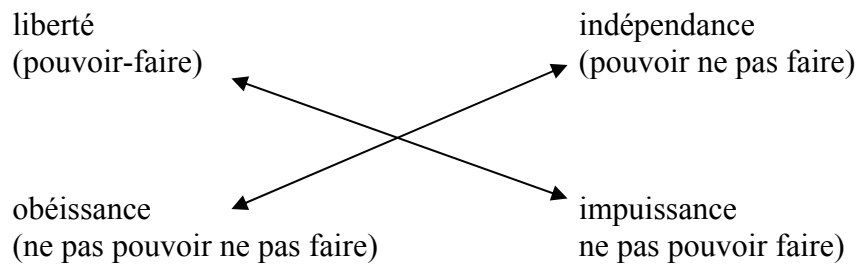


- Pour les modalités FACTITIVES ou la MANIPULATION (p. 220) :

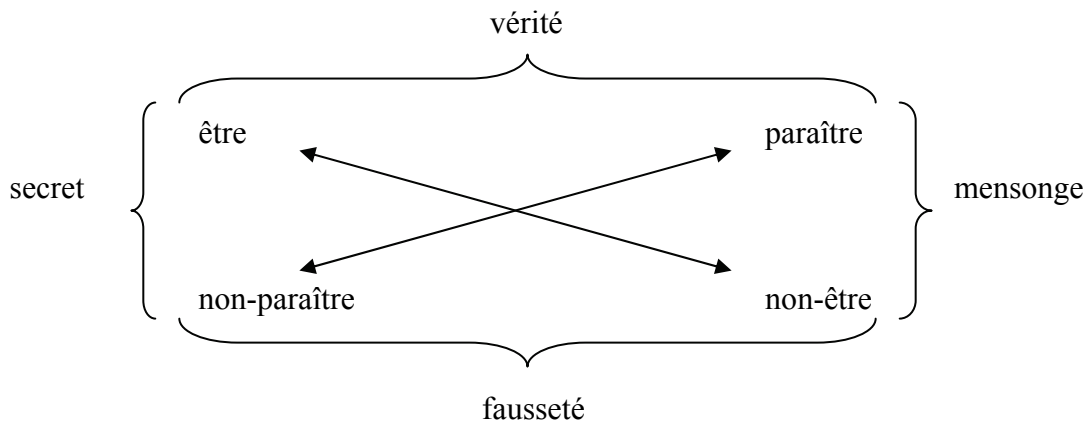
'action de l'homme sur d'autres hommes' > 'faire faire'



- La manipulation au niveau de la compétence du destinataire : '*pouvoir-faire*' (p. 221) :



- Pour les modalités VÉRIDICTOIRES (p. 419) :



A la base des tableaux ci-dessus, nous pouvons constater que ce sont les verbes modaux *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *croire* et *faire* qui ont les rôles décisifs dans l'expression de différents sens de modalité. Ces verbes sont les moyens les plus explicites des modalités différentes.

5.3. Les différents actes de langage dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy

Avant de commencer à classer par types les énoncés ou les actes de langage des discours de Nicolas Sarkozy, renvoyant à la théorie d'énonciation élaborée par *C. Kerbrat-Orecchioni* (1999 : 34-35) ; voir notre ouvrage 5.1.1.), nous prenons en considération « les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif » de notre corpus d'analyse :

1) *les protagonistes des discours* :

l'émetteur ou le destinataire : M. Nicolas Sarkozy comme candidat de l'UMP, postulant la haute fonction du Président de la République française ;

les destinataires : les citoyens de la République française comme électeurs potentiels ;

2) *la situation de la communication* : les meetings politiques dans le cadre de la campagne présidentielle de 2007 ;

3) *les circonstances spatio-temporelles* :

les circonstances spatiales : les meetings organisés dans les différentes agglomérations de la France hexagonale :

les circonstances temporelles : pour chaque meeting une date (jour et heure) préalablement fixée par l'équipe d'organisation de la campagne ;

4) *les conditions générales de la production / réception du message* : tous les événements étaient médiatisés (mais nous avons travaillé sur les variantes écrites des textes prononcés pendant les meetings) ;

5) *le contexte socio-historique* : la période de la précampagne et de la campagne des élections présidentielles de 2007 visant élire le 6^{ème} président de la V^e République.

(L'élection présidentielle française de 2007 pourvoit à la succession de Jacques Chirac à la fonction de président de la République française. Le président de la République est élu par les Français pour un mandat de cinq ans.

La liste officielle des candidats a été publiée par le Conseil constitutionnel le 19 mars 2007. Le premier tour de scrutin a eu lieu le dimanche 22 avril 2007. Le premier tour a permis de sélectionner Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. Aucun candidat n'ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, le second tour de scrutin avait lieu le dimanche 6 mai 2007.)

Après cette introduction, nous allons classer par types les actes de langage des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

Remarques récapitulatives :

- 1) Un acte illocutoire est donc l'action qu'on accomplit en disant quelque chose.
- 2) La valeur d'un acte de langage est ce que son énonciation revient à faire. Ils sont (selon Searle et Vanderveken) au nombre de six.
- 3) La force d'un acte de langage est l'indicateur (du degré) d'intensité de la valeur illocutoire donnée. (Par exemple : pour la valeur illocutoire directives les degrés d'intensité peuvent être : recommandation → prière → requête → supplication → revendication → ordre → prescription.)
- 4) Le but ou l'intention poursuivie par le locuteur, personne accomplissant l'acte est le plus important de ces composants. C'est « ce que l'énonciation d'une expression donnée revient à faire » (Searle 1985 : 325).³¹

5.3.1. Les actes de langage assertifs

Le but assertif consiste à représenter un état de choses.

Exemples :

a) Avec des verbes performatifs :

« J'**affirme** qu'on affaiblit la République quand on cherche à abaisser l'autorité de l'État. »
(Rouen / D36)

« Je **pense** que le pouvoir existe encore et que l'État a encore un rôle. » (Conférence de presse / D2)

« Je **pense** notamment aux agriculteurs. **Je pense** plus encore à leurs veuves qui ont tant travaillé toute leur vie et qui ne touchent pas de quoi vivre. **Je pense** à ces femmes du Périgord si dures à la peine et que le veuvage réduit presque à la misère.

Je **trouve** que c'est bien mal récompenser leur peine et leur courage. » (Périgueux / D3)

« **Je trouve** normal que celui qui prend des risques et qui réussit puisse être bien . » (Toulon / D10)

³¹ D'après Trognon – Larrue 1994 : 74-75

« **Je trouve** insensée cette idée selon laquelle la fraternité, la justice, le progrès social seraient de gauche. » (Rouen / D36)

« Quand l'école ne sélectionne plus par l'exigence et par l'excellence, elle sélectionne par la capacité des parents à compenser la défaillance de l'école. **Je dénonce** cette injustice !
« (Lyon / D25 et Meaux / D30)

b) Formes négatives :

« Je **n'accepte pas** le communautarisme. » (Tours / D27)

« Je **n'accepte pas** que les représentants de l'État soient insultés, menacés, agressés. » (Metz / D31)

« Je **n'accepte pas** cette idée.

Je **n'accepte pas** l'idée que le combat politique ne serve à rien.

Je **n'accepte pas** l'idée que la mondialisation soit le nouveau nom de la fatalité. »
(Strasbourg / D12)

c) Construction « c'est ... » :

« La politesse **c'est fini** !

L'obéissance de l'enfant à ses parents, **c'est fini** !

La supériorité du maître sur l'élève, **c'est fini** !

La soumission à la loi, **c'est fini** !

Le respect de l'État et de ceux qui le représentent, **c'est fini** !

L'amour de la patrie, la fidélité à la France, à son drapeau, la gratitude vis-à-vis de ceux qui se sont battus pour elle, **c'est fini** !

La morale, **c'est fini** ! » (Metz / D31)

« La mondialisation **c'est** la croissance économique mondiale plus forte que jamais. »
(Toulon / D10)

« La République c'est la compréhension mutuelle, le respect de l'autre et la solidarité pour tous.

C'est la liberté de chacun garantie par la liberté de tous.

C'est l'égalité des droits pour tous garantie par les devoirs de chacun.

C'est la souveraineté de l'individu garantie par la souveraineté du peuple.

C'est l'espérance de la justice.

C'est la volonté générale exprimée par la loi.

C'est la nation qui se gouverne elle-même. » (Périgueux / D3)

« Ma France, **c'est** une nation ouverte, accueillante, c'est la partie des droits de l'homme. »
(Congrès de l'UMP)

« La France **c'est un art, c'est une culture, c'est** une manière d'être et de penser.

La France **c'est la pensée claire, c'est la raison, c'est l'esprit des Lumières.**

C'est aussi 2000 ans de christianisme, 2000 ans de civilisation chrétienne. » (Caen / D16)

d) Simple constatations et déclarations (phrases affirmatives ou négatives) :

« L'école ne sélectionne plus par l'exigence et par l'excellence. Elle sélectionne sur la capacité des parents à compenser la défaillance de l'école.

L'école n'assure plus la promotion sociale. Elle fabrique de la reproduction sociale.

L'école ne corrige plus les inégalités, elle les aggrave. » (Maisons-Alfort / D9)

« Je respecte toutes les cultures à travers le monde. » (Congrès à l'UMP, le 14 janvier 2007)

« J'estime qu'il est de mon devoir de proposer aux Français aussi un projet de politique étrangère. » (Conférence de presse sur la politique internationale)

Remarques :

- 1) C'est le verbe « affirmer » qui, en français, nomme la force illocutoire primitive d'assertion.
- 2) Le verbe « déclarer » a très souvent, en français, un sens assertif lié à celui d'« affirmer ».
« Ainsi, on dit communément d'un politicien qu'il a fait une déclaration quand il a fait une assertion publique de ses intentions électorales. Dans le même sens, on dit également

qu'on déclare ses péchés, ses sentiments ou son amour. En ce sens, une déclaration est une assertion ayant un mode d'accomplissement public lié à l'intention perlocutoire de faire connaître quelque chose dont le locuteur a une connaissance directe et privilégiée (à la première personne). "Déclarer" a aussi, bien sûr, un autre sens lorsqu'il nomme la force illocutoire primitive de déclaration ("déclarer la guerre", "déclarer qu'une personne est coupable", etc.). » (Vanderveken 1988 : 168)

5.3.2. Les actes de langage promissifs

Le but promissif ou engageant consiste à engager le locuteur à une action future.

Exemples :

a) Avec des verbes performatifs :

« Si je suis élu **je m'engage** à ce que l'on débâte de nouveau des programmes scolaires et du projet éducatif devant le Parlement et devant le pays. » (Maisons-Alfort / D9)

« **Je m'engage** si je suis élu à leur rendre la considération qui leur est due, à revaloriser leur carrière si dévalorisée depuis un quart de siècle.

Je m'engage à multiplier les passerelles avec les autres administrations publiques de sorte que leurs perspectives de carrière soient élargies.

Je m'engage à ce que ceux qui voudront travailler davantage puissent gagner plus.

Je m'engage à ce que les gains de productivité qui pourraient être réalisés leur soient redistribués pour moitié.

Je m'engage à ce qu'ils soient mieux formés, mieux accompagnés, mieux soutenus et par conséquent moins isolés.

Je m'engage à instaurer un système comparable à celui des IPES, qui jadis permettait aux bons élèves qui se destinaient à l'enseignement de financer leurs études. » (Maisons-Alfort / D9)

« **Je m'engage** pour le plein emploi en France ! » (Lille / D22)

« Le plein emploi est possible. **Je m'engage** sur cet objectif. » (Zénith, Paris / D19)

« **Je m'engage** aussi si je suis élu à aider les familles de bonne foi qui en ont besoin à élever leurs enfants. » (Perpignan / D13)

« Je veux la vérité, **je refuse** le mensonge. » (Dijon / D35)

« Mais dans le même temps je veux être lucide, honnête, franc, sincère. **Je refuse** toute présentation idyllique de la mondialisation. **Je ne ferai pas** croire que tout le monde y gagne. **Je n'accepte pas** d'entendre que tous ceux qui en souffrent n'ont rien compris. » (Saint-Étienne / D4)

« Je veux être celui qui vous **garantit** que si vous travaillez plus, si vous prenez plus de risque, si vous vous engagez plus, vous gagnerez davantage. » (Congrès à l'UMP le 14 janvier 2007)

b) Avec les constructions faire la promesse de ... / prendre l'engagement de ... :

« **Je vous fais ce soir la promesse d'**aller au bout de ce que je crois.

La promesse de tout faire pour réconcilier les Français avec la France.

De tout faire pour réconcilier les citoyens avec la politique.

De tout faire pour réhabiliter le travail.

De tout faire pour relancer le progrès social.

De tout faire pour donner à la justice la réalité qu'elle exige. » (Réunion / D11)

« Si je suis élu, **j'en prends l'engagement solennel** devant vous, la France aura une politique industrielle. Je ferai tout pour que notre industrie puisse être compétitive. **Je ferai** tout pour que le développement industriel à long terme ne soit pas empêché par l'obsession du court terme. » (Clermont-Ferrand / D37)

c) Avec les formes verbales en futur simple :

« Je dirais tout avant l'élection car **je ferai** tout après l'élection. Voilà la nouvelle façon de faire la politique en France. » (Lille / D22)

« **Je rendrai compte** régulièrement de mon action devant les Français et devant le Parlement. » (Conférence de presse / le 2 février 2007)

« Si je suis élu, **je ferai tout** pour rééquilibrer le capitalisme au profit du capitalisme familial et des entrepreneurs. » (Lille / D22)

« **Je ferai tout** pour que notre industrie puisse être compétitive. » (Lille / D22)

« Si je suis élu, l'une des premières mesures que **je prendrai**, consistera à respecter la famille et le travail. » (Lille / D22)

« Si je suis au second tour, **je ne changerai pas, je continuerai à** dire la vérité, ma vérité, à proposer un projet, avec une majorité très largement ouverte. » (Issy-les-Moulineaux / D32)

« **Je continuerai** de dire aux Français ce que je souhaite pour la France.

Je continuerai à parler à leur intelligence et à leur cœur.

Je continuerai à leur parler de l'avenir de la France et de l'avenir de leurs enfants.

Je continuerai à essayer d'élever le débat.

C'est ma conception de la politique. » (Bordeaux / D14)

« Si je suis élu **je proposerai** à nos partenaires qu'ensemble nous décidions de moins taxer le travailleur. » (Strasbourg / D12)

« **Je proposerai** que l'Europe se dote d'un président élu pour 2 ans ½ qui parlera au nom de l'Union et qui défendra ses intérêts à la table de l'OMC. » (Strasbourg / D12)

« **Je proposerai** la nomination d'un procureur général de la Nation chargé d'appliquer une politique pénale décidée par le gouvernement. » (Nantes / D18)

« **Je ne vous mentirai pas, je ne vous tromperai pas, je ne vous trahirai pas.** » (Villebon-sur-Yvette / D20)

Remarques :

- 1) La valeur primitive promissive ou engageante n'est pas réalisée syntaxiquement dans un mode verbal ou un type syntaxique particulier en français, mais elle est nommée par les verbes performatifs '*s'engager*', '*promettre*'.
- 2) Les promesses composent le programme de chacun des candidats, et c'est notamment à partir des programmes que les électeurs effectuent leur choix. Donc les promesses électorales jouent un rôle central dans la campagne. On connaît la cynique citation « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », mais on doit dire que sans promesses il n'y a pas de discours de campagne.
- 3) Sur les pages électroniques de l'OptionInfos (du 03/03/2011), Cécil Ahouélé Adjevi concernant les promesses électorales écrit : « En tout, il semble que les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient. Entre promesses et réalisations concrètes à opérer, il existe un grand fossé dont il faut forcément tenir compte. Le discours politique est ce qu'il est. Il faut absolument le comprendre aussi. ».³²
- 4) Un certain PVenise a créé une page électronique sous le nom « Le Post » sur le Net, il a publié l'information suivante : « Promesses Sarkozy ⇔ 374 promesses à tenir en 1827 jours ».³³

5.3.3. Les actes de langage directifs

Le but directif consiste à faire une tentative linguistique pour amener l'allocutaire (ou les allocutaires) à faire une action future.

Exemples :

a) Avec les formes verbales à l'impératif :

(L'impératif est la forme canonique du sens directif)

« **Voyez-les, écoutez-les**, ils proclament toujours : "Faites ce que je dis, ne faites surtout pas ce que je fais !" **Voyez-la, écoutez-la** cette gauche héritière de mai 68. Cette gauche qui n'aime pas la République parce qu'elle n'aime pas l'égalité ; » (Bercy / D38)

³² www.sonagnon.org/index.php?view=article&catid=1%3AActualite&id=1433...

³³ www.lepost.fr/article/2007/09/20/1022361_bilan-promesses-sarkozy.html

« **Voyez** comment l'héritage de mai 68 a liquidé l'école de Jules Ferry qui était une école de l'excellence, du mérite, du respect. » (Bercy / D38)

« **Regardez** la sidérurgie aujourd'hui. **Regardez** la prospérité de toutes les industries de base qui n'arrivent plus à fournir la demande mondiale. **Regardez** les gâchis d'Arcelor qu'on a bradée parce qu'on croyait que la sidérurgie c'était le passé. » (Clermont-Ferrand / D37)

« **Croyez-moi**, les choses changeront quand nous serons enfin dotés des moyens de lutter contre l'absentéisme scolaire. » (Poitiers / D8)

« **Écoutez** ce qu'a dit un jour Claude Lévi-Strauss, le plus grand anthropologue peut-être du XX^e siècle : "Il est souhaitable que les cultures se maintiennent diverses," » (Besançon / D17)

« Désormais la France est votre pays et vous n'en avez plus d'autre. La France c'est vous. C'est notre bien commun. **Aimez-la et battez-vous** pour qu'elle soit meilleure. » (Villepinte / D28)

« **Battez-vous** pour l'égalité des chances. **Battez-vous** pour que l'on donne plus à ceux qui ont moins. » (Villepinte / D28)

« **Apprenez à vos enfants** que le travail l'égalité des chances, et la promotion sociale. **Apprenez leur** que le travail c'est le respect, c'est la dignité, c'est la liberté, c'est la citoyenneté réelle. » (Villepinte / D28)

« Cela n'existe nulle part au monde. **Allez voir** aux États-Unis ! **Allez voir** au Japon ! **Allez voir** en Chine ou en Corée du Sud ! (Saint-Étienne / D4)

b) Avec les formes « ne + impératif » (= injonction) :

« **Ne vous laissez pas voler** l'égalité des chances. » (Angers / D5)

« **Ne vous laissez pas voler** votre décision. **Imaginez** les combinaisons avant, **pensez à** ce que seraient les combinaisons après. » (Issy-les-Moulineaux / D32)

« Je voudrais dire également aux médias et aux journalistes de ne pas appeler ces voyous des jeunes, car les jeunes n'ont rien à voir avec cette minorité de voyous. **Ne faites pas l'amalgame** avec un certain nombre de quartiers où la majorité des gens qui y vivent sont des honnêtes gens, utilisant les métros et les trains et qui ne supportent plus la dictature des bandes, des voyous et des délinquants. **Ne faites pas l'amalgame.** » (Lille / D22)

c) Avec les verbes performatifs :

« **Je vous demande** de refuser cette pensée convenue.

Je vous demande de penser librement, d'imaginer librement notre avenir. » (Lille / D22)

« et **je vous demande** de mettre autant d'amitié à la croire que je mets de sincérité à vous la dire... » (Nantes / D18)

« Eh bien **je vous demande** de vouloir avec moi. » (Nantes / D18)

« Alors **je vous demande** d'y croire. **Je vous demande** de faire de mon combat votre combat, **Je vous demande** de vous lever, **Je vous demande** d'exprimer le sentiment de cette majorité silencieuse qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom. » (Marseille / D33)

« **Je vous propose** de libérer la parole de ceux qui souffrent, à commencer par celle des enseignants et des chefs d'établissements.

Je vous propose de dénoncer les faux-semblants, les mensonges, la pensée unique, l'hypocrisie. » (Angers / D5)

« **Je vous propose** de rompre avec ce qui nous tire vers le bas pour laisser grandir ce qui nous tire vers le haut.

Je vous propose de rompre avec ce qui crée du désespoir pour faire renaître de l'espérance. » (Angers / D5)

« **Je vous propose** que l'on cesse de payer l'école avec des mots, et qu'on lui donne les moyens d'avoir des résultats. » (Angers / D5)

« À ceux qui prétendent que l'on ne peut pas admirer à la fois Saint Louis et Carnot, **je conseille** de relire ce grand écrivain et historien, républicain et laïc qu'est Marc Bloch. » (Lyon / D25)

« Dans cette campagne, **je vous invite** à laisser aux autres les petites querelles, les discours diviseurs et les idées dépassées. » (Guadeloupe / D21)

« Quant aux entreprises, **je réclame** la modulation du taux de l'I.S. de sorte que celles qui créent de l'emploi et investissent soient avantagées. » (Saint-Étienne / D4)

« Et **je réclame** le droit de pouvoir parler de l'identité nationale française sans être décrit comme un nationaliste. Et **je réclame** le droit de pouvoir être fier de la France et de dire que j'aime mon pays sans être caricaturé par ceux qui ne sont prêts à rien faire pour leur patrie. » (Bercy / D8)

« **Je revendique** le droit de me référer à tous ceux qui ont fait l'Histoire de France.

Je revendique le droit de citer Jaurès, Blum et Guy Môquet.

Je revendique le droit de défendre l'identité nationale et les valeurs de la république.

Je revendique le droit de parler de la fraternité et de l'autorité.

Je revendique le droit de parler de la Justice sociale et de la sécurité.

Je revendique de parler du travail et du pouvoir d'achat.

Je revendique le droit d'exprimer ma fierté d'être Français sans être accusé de me rapprocher de l'extrême droite.

Je revendique le droit de dire que la mode de la repentance est une mode exécration.

Je revendique le droit de dire que je n'accepte pas que l'on demande aux fils d'expier les fautes des pères,... » (Villebon-sur-Yvette / D20)

d) Avec le verbe *vouloir* :

« **Je veux** que vous restiez des Européens convaincus, mais **je veux** que vous compreniez qu'il existe une autre façon de construire l'Europe. » (Toulouse / D29)

« **Je veux** que l'on puisse parler librement en France.

Je veux que vous puissiez penser librement. » (Lyon / D25)

« Voilà ce que **je veux** que vous disiez à la France entière ! » (Lyon / D25)

« **Je voudrais que** vous retrouviez cette foi dans l'avenir, cette foi dans les capacités humaines et dans le génie de la France. » (Marseille / D33)

« Ce rêve je sais qu'il est aussi le vôtre. Ce rêve **je voudrais que** nous le fassions partager à tous les Français quelles que soient leurs origines, leurs croyances, leur parti. » (Tours / D27)
(= sens comitatif !)

e) Avec le verbe *devoir* :

« Ici, à la Réunion, **vous devez** faire de votre île un exemple de développement durable. Un exemple où le respect de la nature se conjugue avec un tourisme de qualité. » (Réunion / D11)

« Je veux remercier André Santini. **Vous devez** savoir qu'avec André, ce n'est pas qu'une longue histoire d'amitié qui nous lie, c'est aussi une certaine conception de la politique. » (Issy-les-Moulineaux / D32)

« **Nous devons** refaire du travail une valeur cardinale. » (Guadeloupe / D21) (= sens comitatif !)

« Mais pour être de bons éducateurs **nous devons** donner l'exemple. » (Metz / D31) (= sens comitatif !)

f) Avec la construction impersonnelle *il faut* :

« Il ne me reste que deux choses à vous dire, deux choses auxquelles **il vous faut** croire parce qu'elles sont votre bien le plus précieux :

Vive la République !

Vive la France » (Zénith, Paris / D19)

« C'est la violence née du sentiment d'injustice qu'**il nous faut** conjurer. » (Perpignan / D13)

« Mais **il nous faut** aller plus fort et plus loin. Il nous faut plus d'imagination, plus de volonté. **Il nous faut** passer du rononcement à l'audace. » (Charleville-Mézière / D6)

Remarques :

- 1) La valeur illocutoire directive primitive a un but directif et le contenu propositionnel représente une action future de l'allocutaire ou des allocutaires.
- 2) La valeur primitive directive est réalisée syntaxiquement en français dans le type des énoncés impératifs.
- 3) Concernant les forces illocutoires, les directifs montrent une grande richesse de la *permission* à travers la *suggestion*, la *prière* et la *revendication* jusqu'à l'*ordre* et la *prescription* (voir 5.2.1.5.). – Dans les discours nous n'avons pas trouvé d'énoncés à force illocutoire d'ordre ou de prescription. Et c'est tout à fait évident.

5.3.4. Les actes de langage déclaratifs

Le but déclaratif consiste à accomplir une action par le seul fait de l'énonciation en se représentant comme accomplissant cette action.

Exemples :

a) Avec des verbes performatifs :

« Il paraît que ceux qui cassaient la Gare du Nord cette nuit scandaient mon nom. Ils ont raison, ils ne me considèrent pas comme un ami, je **confirme**, je ne suis pa leur ami. » (Lille / D22)

« Je le **confirme** donc pleinement. » (Conférence de presse / D2)

« Franchement, c'est un honneur, ce ne sont pas mes amis, je **confirme**. Et je n'ai pas vocation à représenter cette catégorie de la population. » (Issy-les-Moulineaux / D32)

« **Je vous propose** une école qui développe l'esprit critique et l'esprit de vérité. » (Angers / D5)

« **J'approuve** l'action menée depuis 12 ans par le Président de la République. » (Conférence de presse / D2)

« Je me **définis** comme appartenant à la famille de la droite républicaine, ... » (Toulouse / D29)

« Tout ce que j'ai dit à ces différentes occasions fait partie de mon projet. Ce n'est pas parce qu'on ne dit pas tout qu'on renonce. Je ne **renie** donc rien. Je veux dire tout avant pour pouvoir faire tout après. » (Conférence de presse / D2)

« J'oubliais, pourquoi tant de haine ? Parce que j'**appelle** voyou un voyou. » (Dijon / D35)

« Sur cette terre, les origines, les religions et les cultures n'ont jamais cessé de se marier. Je la vois ici, la France vivante et charnelle que j'**appelle** de mes vœux. » (Réunion / D11)

« On doit **condamner** la collaboration et Vichy mais on doit reconnaître que beaucoup de Français ont aidé les Juifs à échapper à la Gestapo. » (Caen / D16)

b) Déclarations comme résumés ou comme sentences :

« **La France** est généreuse, **la France** est tolérante, **la France** est ouverte. » (Perpignan / D13)

« **La science** et la technique ont cessé d'être une promesse d'avenir meilleur pour devenir une menace. » (Bordeaux / D14)

« **La morale** c'est tenir sa parole. » (Zénith, Paris / D19)

« C'est la liberté de chacun garantie par la liberté de tous. » (Périgueux / D3)

« La mondialisation est pour l'humanité un immense espoir et un terrible danger. » (Saint-Étienne / D4)

« L'avenir dépend de nous. » (Saint-Étienne / D4)

« Je veux l'unité. Je suis le garant de l'unité. » (Périgueux / D3)

« Mes **valeurs** sont les vôtres, celle de la droite républicaine. Ce sont des **valeurs** d'équité, d'ordre, de mérite, de travail, de responsabilité. » (Congrès de l'UMP / le 14 janvier 2007)

« Les principes de la politique que je souhaite n'expriment rien d'autre que les **valeurs** éternelles de la France : la liberté, la responsabilité, l'ordre et le progrès. » (Poitiers / D8)

Remarques :

- 1) La valeur illocutoire de déclaration a un but illocutoire déclaratif et le contenu propositionnel représente une action présente du locuteur.
- 2) La valeur illocutoire de déclaration peut être nommée par un verbe performatif qui a le sens proche de celui de 'déclarer'.
- 3) On peut faire des déclarations sans utiliser un verbe performatif.

5.3.5. Les actes de langage expressifs

Le but expressif consiste à exprimer d'une part : des états mentaux du locuteur, et d'autre part : son attitude envers quelqu'un ou à l'égard de quelque chose. (Les derniers se nomment "comportatifs".)

Exemples :

a) Avec des verbes de sentiments :

« J'**aime** passionnément le pays qui m'a vu naître. Je n'accepte pas de le voir dénigrer. » (Congrès de l'UMP / le 14 janvier 2007)

« J'**aime** cette France de toutes les couleurs et de toutes les religions où s'entremêlent tant d'histoires, de souvenirs et de cultures. J'aime cette France de la diversité, des différences et des mélanges. » (Zénith, Paris / D19)

« J'**adore** les convertis de la dernière heure. » (Toulouse / D29)

« Parce que je dis que j'**admire** Jean-Paul II pour son courage, pour sa fermeté, pour le rôle qu'il a joué dans la fin du communisme en Europe et même pour sa profonde spiritualité ? Jean-Paul II a marqué l'Europe, c'est une évidence ! » (Dijon / D35)

« je **déteste** la repentance car je suis **fier** de l'histoire de France. » (Bercy / D38)

« Car pour un français, **haïr** la France c'est se **haïr** lui-même. » (Caen / D16, Metz / D31, Villebon-sur-Yvette / D20)

« La France c'est notre pays. Nous n'en avons pas d'autre. »

Le **mépriser** ce serait nous **mépriser** nous-mêmes.

Le **haïr** ce serait nous **haïr** nous-mêmes. » (Tours / D27) (= but didactique !)

« Et je me réjouis quand des femmes et des hommes de gauche invoquent le Général de Gaulle, cela prouve qu'ils progressent, parce que le général de Gaulle, c'est l'histoire de la France et que la France appartient à tous les Français. » (Lyon / D25)

« À voire la tournure que prend cette fin de campagne, **je crains** en effet que ce soit trop demander. » (Tours / D27)

b) Avec des constructions [être + adjectif], [avoir + nom] :

« Oui je suis **heureux** d'être avec vous ce soir, dans ce Sud que j'**aime** tant. » (Perpignan / D13)

« Je veux vous dire combien je suis **heureux** de me retrouver encore une fois dans cette ville de Nice, qui restera pour moi la ville où, pour la première fois dans ma vie, j'ai pris la parole dans un congrès politique. » (Nice / D23)

« Je suis **fier** d'être Français et personne ne m'enlèvera cette fierté. » (Périgueux / D3)

« Voilà pourquoi, je n'ai pas **peur** de la discussion et de la confrontation intellectuelle. Voilà pourquoi, **je ne crains pas** d'imaginer des ouvertures politiques vers tous ceux, qui, par leur intelligence et leur pragmatisme, peuvent servir l'intérêt général. » (Réunion / D11)

« Il est venu le temps de vous dire une chose : je n'ai pas **peur** du jugement du peuple français. » (Rouen / D36)

c) Par d'autres moyens :

« Je veux dire ma **tristesse** devant la réunion de Madrid où pour la première fois depuis 1945 18 pays européens se sont réunis pour parler de l'avenir de l'Europe sans la France. » (Strasbourg / D12)

Un homme politique est étrange quand il parle de l'**amour**, du **bonheur**. » (Toulouse / D29)

« Ne pas être capable de partager l'**amour** c'est se condamner à être toujours seul. » (Zénith, Paris / D19)

d) Les comportatifs :

« Je vous **remercie** pour votre présence. » (Conférence de presse / D2)

« **Merci** d'être venus si nombreux. » (Charleville-Mézières / D6)

« **Merci, merci** du fond du cœur d'être venus si nombreux ce soir. **Merci** de votre soutien, **merci** de votre enthousiasme. » (Poitiers / D8)

« **Merci, merci** de votre présence, **merci** de votre soutien, **merci** de votre enthousiasme, **merci** de votre ardeur, **merci** de votre amitié. » (Dijon / D35)

« **Merci** d'être là. **Merci** de votre soutien. **Merci** de votre amitié. **Merci** de votre enthousiasme. **Merci** de votre confiance. » (Perpignan / D13)

« Je **salue** les Périgourdins qui choisirent toujours la fidélité à la France et qui furent dans leur histoire toujours du côté de la justice et de la tolérance.

Je **salue** cette terre généreuse où les exilés et les proscrits ont toujours trouvé l'hospitalité et où naquit le premier Français qui osa proclamer que "la nature de l'homme est d'être libre et de vouloir l'être". » (Périgueux / D3)

« Je **salue** le Poitou où tant de fois s'est joué le destin de la France.

Je **salue** le Poitou, pays de Descartes et de Richelieu sans lequel la France ne serait pas tout à fait ce qu'elle est.

Je **salue** Poitiers, vieille ville gauloise et romaine à la fois, qui vit passer entre ses murs tant de capitaines, tant de savants, tant de poètes, tant d'humbles pèlerins qu'elle incarne à elle seule tout un pan de notre histoire. » (Poitiers / D8)

« Je **salue** la Touraine, terre de la douceur de vivre où ont été écrites tant de pages de l'histoire de France.

Je **salue** la Touraine et ses enfants qui sont morts pour la France.

Je **salue** la Touraine où les murs des vieux châteaux ont vu passer Balzac avec la Comédie Humaine et Rabelais tenant Gargantua par la main au milieu de la foule des saints, des rois et des poètes. » (Tours / D27)

« Je tiens à **féliciter** Alain Lamassoure pour le travail fondateur qu'il mène actuellement dans ce domaine de manière à la fois novatrice et consensuelle. » (Fondation des Amis de l'Europe, le 8 septembre 2006)

« Je suis **désolé**, nous n'avons pas fait l'Euro pour que l'on ne puisse plus construire des avions sur le sol de l'Europe. » (Rouen / D36)

« Je suis prêt à dire, **pardon** Monsieur Hollande, comme Jaurès : "le mot Dieu ne me fait pas peur". » (Dijon / D35)

Remarques :

(1) La valeur illocutoire primitive expressive a un but expressif. Elle est réalisée syntaxiquement en français dans le type des énoncés exclamatifs.

- (2) « Le but expressif étant un but illocutoire doté de conditions de sincérité variables, il n’y a pas d’énoncés exclamatifs dont le marqueur exprime seulement la force illocutoire primitive expressive, de même qu’il n’existe pas de verbe performatif simple nommant cette force. Cette force primitive est en quelque sorte une notion théorique. » (Vanderveken 1988 : 128)
- (3) « ... on admet que l’on ne peut écarter les sentiments de tout processus langagier qui tend à influencer l’interlocuteur, mais en même temps qu’il convient de distinguer "conviction" et "persuasion". La première relèverait du pur raisonnement, reposerait sur des facultés intellectuelles et serait tournée vers l’établissement de la vérité. La seconde relèverait des sentiments (on dirait aujourd’hui de "l’affect", reposerait sur des mouvements émotionnels et serait tournée vers l’auditoire. Le "logos" d’un côté, le "pathos" de l’autre, à quoi il faut ajouter l'"ethos", qui concerne l’image de celui qui parle et qui est également susceptible de toucher l’auditoire par identification possible de celui-ci à la personne de l’orateur. » (Charaudeau 2005 : 62)

5.4. Les deixis personnelles dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy

5.4.1. Les déictiques personnelles ‘je’, ‘nous’ et ‘vous’

Dans ce sous-chapitre, d’abord nous allons présenter quelques données lexicométriques concernant les fréquences des pronoms personnels ‘je’, ‘nous’ et ‘vous’.

Le nombre des pronoms personnels ‘je’, ‘nous’ et ‘vous’ dans les discours analysés :

		je	nous	vous
	Congrès UMP	155	45	60
D1	Ensemble tout devient possible	142	30	25
D2	Conférence de presse (le 2 avril 2007)	81	27	9
D3	Discours à Périgueux	129	26	14
D4	Discours à Saint-Étienne	114	52	19
D5	Dsicours à Angers	89	67	84
D6	Discours à charleville-Mézières	167	62	49

D7	Discours à Saitn-Quentin	138	59	3
D8	Discours à Poitiers	200	56	6
D9	Discours à Maisons-Alfort	51	75	6
D10	Discours à Toulon	94	61	11
D11	Discours à la Réunion	109	36	20
D12	Discours à Strasbourg	94	57	5
D13	Discours à Perpignan	68	20	21
D14	Discours à Bordeaux	81	24	8
D15	Discours à Cormeilles-en-Parisis	103	19	5
D16	Discours à Caen	71	39	6
D17	Discours à Besançon	99	80	20
D18	Discours à Nantes	120	46	18
D19	Discours au Zénith à Paris	109	40	87
D20	Discours à Villebon-sur-Yvette	126	20	108
D21	Discours en Guadeloupe	100	28	25
D22	Discours à Lille	137	66	38
D23	Discours à Nice	113	17	5
D24	Discours à Lorient	81	64	33
D25	Discours à Lyon	144	94	36
D26	Discours lors de la rencontre « Femmes et égalité des chances »	88	27	38
D27	Discours à Tours	171	41	9
D28	Discours à villepinte	3	7	46
D29	Discours à toulouse	148	41	51
D30	Discours à Meaux	130	48	25
D31	Discours à Metz	96	45	8
D32	Discours à Issy-les-Moulineaux	168	87	43
D33	Discours à Marseille	165	54	26
D34	Discours du soir du premier tour	25	3	0
D35	Discours à Dijon	178	31	10
D36	Discours à Rouen	163	71	47
D37	Discours à Clermont-Ferrand	88	29	38

D38	Discours à Bercy	156	43	27
D39	Discours à Montpellier	112	68	14
D40	Discours au soir du second tour	33	8	2
	Au total :	4484	1768	1045

À la base des données du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy le pronom personnel 'je' est omniprésent : dans les discours analysés sa fréquence absolue est de **4484**. Pendant son discours de Poitiers Sarkozy l'a prononcé 200 fois, à Dijon 178 fois et à tours 171 fois. La fréquence absolue pour le pronom 'nous' n'est que de **1768** et pour le pronom 'vous' encore moins, n'étant que de **1045**. – Cet emploi très prépondérant du pronom 'je' (selon certains commentateurs) prête une « impression d'égotisme extrême » aux discours.

« Les personnes s'opposent et se contrastent les unes par rapport aux autres. Le "je", qui marque l'implication personnelle de l'orateur, s'oppose au "nous" et au "vous" collectifs... **Je / nous / vous** sont les **personnes de l'interlocution**, c'est-à-dire qu'elles mettent en prise directe l'orateur et ses auditeurs, tandis que **il(s) / elle(s)** représentent une personne tierce, une personne de **délocution**, hors du champ de la situation de communication que constitue l'acte de discours. » (<http://blog.veronis.fr/2007/10/sarko-moi-je-2.html>)

Le "nous" et le "vous" apparaissent peu dans les discours de Nicolas Sarkozy, et « C'est certainement en très grande partie ce qui crée le sentiment d'égotisme qui se dégage de ses discours. L'interlocution, c'est moi, pourrait-on dire dans son cas. »³⁴

5.4.2. Les énonciations élocutives / allocutives / délocutives

« Les procédés énonciatifs permettent à celui qui parle de se mettre lui-même en scène (énonciation "élocutive"), d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage (énonciation "allocutive"), de présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué (énonciation "délocutive"). » (Charaudeau 2005 : 134)

Voyons quelques exemples à la Sarkozy pour ces trois modalités :

³⁴ <http://blog.veronis.fr>

► Énonciations élocutives (les pronoms personnels de première personne) :

Engagements :

« Si je suis élu **je m’engage** à ce que l’on débâte de nouveau des programmes scolaires et du projet éducatif devant le Parlement et devant le pays. Et pendant toute cette campagne **je dirai ma conception** de l’éducation. » (Maisons-Alfort / D9)

« **Je veux une France** ouverte, accueillante, généreuse, fraternelle. Dans les valeurs de la République, la fraternité n’est pas une valeur moins importante que les autres. C’est la plus importante de toutes. » (Nice / D23)

« **Je veux l’Europe, je la veux de toutes mes forces, de toute mon âme, de tout mon cœur et de toute ma raison.** » (Strasbourg / D12)

Convictions :

« **Je n’accepte pas les leçons de morale d’une gauche mondaine** qui a cessé depuis bien longtemps de s’intéresser au sort des travailleurs. **Je n’accepte pas les leçons de morale d’une gauche déconnectée** qui n’est pas confrontée à la crise du logement, qui n’est pas concernée par les délocalisations, ni par le chômage, ni par la précarité. **Je n’accepte pas les leçons de morale d’une gauche élitiste...** » (Tours / D27)

« **Je suis** un Européen convaincu.

J’ai toujours dit oui à l’Europe.

J’ai dit oui au marché unique.

J’ai dit oui à l’euro.

J’ai dit oui à la constitution européenne. » (Saint-Étienne / D4)

« Depuis 25 ans enfin, nos discours sont plein de valeurs, le mérite, la justice, l’autorité, le respect, la famille, la liberté, la solidarité, la culture, mais nos actions en sont vides. **Je veux remettre** ces valeurs au cœur de la vie politique française et au cœur de la société. » (Conférence de presse / D2)

Rejets :

« **Je refuse** le communautarisme qui rendrait ce qui nous sépare plus fort que ce qui nous unit.

Je refuse le commautarisme qui enfermerait chacun dans ses origines et ses croyances.

Je refuse le communautarisme qui ouvrirait la voix à la loi des tribus et à la violence. » (Nice / D23), (Tours / D27), (Toulouse / D29)

L'énonciation élocutive exprimée avec "nous" peut contribuer à un ethos de « solidarité » dans la conviction, le devoir ou l'action :

« **Nous devons** nous mobiliser pour faire revenir tous les talents, scientifiques, chefs d'entreprise, cadres de haut niveau, artistes, car nous aurons besoin de tout le monde pour faire gagner la France.

Ensemble **nous allons le faire, je vous le promets**, nous allons étonner le monde. » (Saint-Étienne / D4)

► Énonciations allocutives (les pronoms personnels de deuxième personne) :

« **Vous êtes** l'espérance qui ne veut pas s'éteindre.

Vous êtes les témoins d'une France qui veut renaître et qui ne craint ni le changement, ni l'avenir.

Vous êtes les témoins d'une France qui n'a pas peur de la rupture. » (Périgueux / D3)

« Je **vous** le promets, **nous** allons construire une France nouvelle dont vous **serez** les acteurs. » (Périgueux / D3)

Remarque :

En utilisant du "je", du "nous" et du "vous", l'orateur lance une sorte d'appel à confiance.
Je → Nous (Je + Vous).

« **Je** suis venu **vous** dire : **restez**, ensemble **nous** allons faire revivre l'esper. Ici on a subi tant d'épreuves ! Mais on a toujours su se relever. **Vous** êtes capables de tant de choses ! » (Charleville-mézières / D6)

Remarque :

Dans ce fragment ci-dessus, on trouve les pronoms personnels "je", "nous", "on" (2x) et "vous".

► Énonciations délocutives (la voix tierce) :

« L'énonciation délocutive fait entrer l'auditoire dans un monde d'évidence, et employée dans le discours politique, elle pare l'orateur d'une figure de *souverain*, parce que se mettant au-dessus de la mêlée il se fait le porteur d'une vérité établie. » (Charaudeau 2005 : 138)

Slogans et petites phrases :

« Cette exception tient en trois mots : **la Nation, la République, l'État**. Cette exception est politique. Elle est intellectuelle. Elle est morale. Elle est culturelle. » (Périgueux / D3)

« **La République** c'est la compréhension mutuelle, le respect de l'autre et la solidarité pour tous. » (Périgueux / D3)

« Voilà ce qu'était l'école de Jules Ferry. » (Metz / D16)

« La France traverse une **crise morale**.

Cette morale est une crise des valeurs, une crise des repères, une crise du sens, une crise de l'identité. » (Caen / D16)

Le mai 68 :

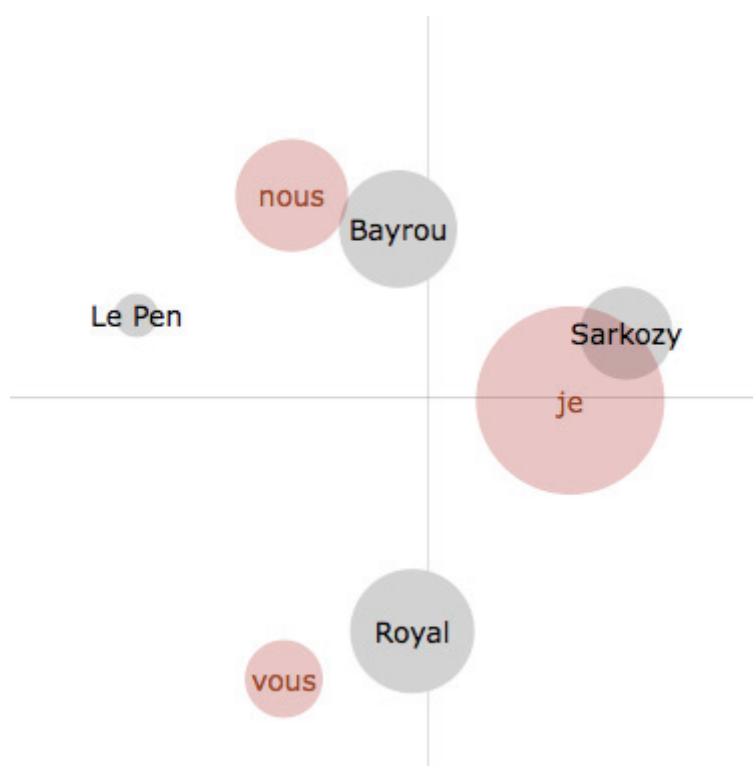
- l'idéologie de mai 68
- l'héritage de mai 68
- la gauche héritière de mai 68
- le programme de mai 68
- les héritiers de mai 68
- les événements de mai 68
- la génération de mai 68.

En résumant, nous pouvons dire que les discours de Nicolas Sarkozy sont fortement *élocutifs*. ('Je parle à moi-même et de moi-même'.) Nous avons déjà présenté (voir 3.3.2.) le texte du discours de Nicolas Sarkozy prononcé le 14 janvier 2007 à la Porte de Versailles, le

texte qui contient la formule « *Je veux être le président...* » 27 fois. Au total il l'a prononcé 147 fois de janvier à mai 2007...

5.4.3. Les pronoms personnels 'je', 'nous' et 'vous' dans les discours de campagne de 2007 chez les principaux candidats (Un tableau de comparaison)

Au lieu de montrer des tableaux de chiffres, nous empruntons un tableau de comparaison à Jean Véronis, un tableau qui est plus parlant « de visualiser ces affinités de façon graphique à l'aide d'une carte, par une méthode appelée **analyse factorielle des correspondances** » :



En gros (en très gros...), plus les bulles sont grandes plus l'élément est fréquent ; plus elles sont proches, plus les éléments sont similaires.³⁵

Nous empruntons aussi la brève analyse de cette carte. La voilà :

« On voit que Ségolène Royal se caractérise, quant à elle, non par l'utilisation du *je*, mais par celle du *vous*, ce qui correspond assez bien au côté « participatif » de sa campagne tandis que François Bayrou affectionne le *nous*, de façon quelque peu paradoxale, puisque le *nous* est

³⁵ Source : <http://blog.veronis.fr/2007/10/sarko-moi-je-2.html>

souvent perçu dans l'inconscient collectif comme la forme prototypique du discours de gauche ("*nous les travailleurs, les socialistes, les communistes, etc.*").

Enfin, Jean-Marie Le Pen se distingue à nouveau de ses concurrents, en n'utilisant qu'assez peu les personnes de l'interlocution. Il affectionne la délocution. Il parle des autres : le système, qu'il dénonce, ses concurrents, qui mentent, les Français (le "peuple") qu'il fait parler à travers sa bouche...

... Le *je* est bien omniprésent dans le discours de Nicolas Sarkozy, ... »³⁶

5.4.4. Le 'nous' politique chez Nicolas Sarkozy

Le "*nous*" est un pronom personnel polyvalent et ambigu, car il sert à représenter soi-même et les autres (voir 5.2.2.2.). Mais qui sont « les autres » ? Ceux qui sont présents et ceux à qui s'adresse explicitement le texte, ou bien ceux qui ne sont pas présents, mais ils appartiennent eux aussi à notre « camp » : nos camarades, nos partisans, nos électeurs, etc. ? Eux, ils appartiennent à notre « famille de pensée ». Une chose est sûre et certaine : ils ne sont pas nos ennemis (nos adversaires). (Les adversaires sont marqués par '*ils / elles / eux*').

Dans les discours politiques, les rapports représentés par "*nous*" sont tissés entre locuteur/énonciateur et destinataire(s)/allocutaire(s) « définis comme "acteur des paroles", "agent des actes illocutionnaires", "patient des actes" » (d'après Ducrot 1980).

Le "*nous*" dit général semble être d'un emploi courant dans les textes politiques : *nous* « français », « européen », « universel », « gens de bonne volonté », etc. Pareil pour les déterminants "*notre*" et "*nos*" : *notre pays, notre société, notre époque*, etc. Ces *nous, notre, nos* sont en effet fréquents, presque banals.

On parle de "*nous*" dit collectif dans le cas où le/les allocutaire(s) sont les éléments du "*nous*".

Voyons quelques exemples de notre corpus d'analyse.

Dans le même discours (celui de Périgueux / D3) la déictique "nous" a plusieurs sens :

³⁶ <http://blog.veronis.fr/...>

(1) Nous = les Français

« **Français** de toutes les provinces, **nous** sommes les citoyens d'un vieux pays qui a surmonté bien des épreuves et bien des drames. **Nous** sommes les citoyens d'un vieux pays.

Si **nous** sommes plus unis par la fierté d'être **Français**, si **nous** ne prenons plus en partage une histoire et une civilisation, sur quoi allons-**nous** fonder notre appartenance à une communauté de destin ? Sur quoi allons-**nous** fonder notre solidarité ? D'où viendront **nos** droits et **nos** devoirs les uns vis-à-vis des autres ?

Je suis fier d'être Français et personne ne m'enlèvera cette fierté. »

(2) Nous = certains Français qui ont eu le droit de voter :

« Le 21 avril 2002, le non à la Constitution européenne, la montée du vote extrême et du vote protestataire qui mettent la République en péril sont d'abord l'expression d'une profonde crise de l'identité nationale. **Nous n'avons pas pris** cette crise suffisamment au sérieux. »

(3) Nous = les Français qui participent au meeting de Périgueux (et les partisans de l'UMP) :

« Je vous le promets, **nous** allons construire une France nouvelle dont vous serez les acteurs. »

(4) Nous = nos aïeux :

« **Nous** n'avons pas séparé dans la douleur l'Église et l'État il y a 100 ans pour composer aujourd'hui avec le fanatisme religieux. »

(5) Nous = les Français votant sur l'UMP (Ils = les socialistes, les partisans de la gauche) :

« Les socialistes de jadis étaient d'abord des Républicains. Les socialistes d'aujourd'hui sont d'abord des socialistes. Ils ne sont pas préoccupés par l'avenir de la République. Ils sont préoccupés par l'avenir du socialisme. Ils n'ont pas tort : la République est toujours une idée neuve tandis que le socialisme est déjà une idée morte. Pour eux la République c'est l'affaire des partis. Pour nous c'est le problème de la nation. Pour eux la République c'est la gauche. Pour nous la République ce n'est pas la droite, ce n'est pas la gauche, ce sont tous les Français.

Nous sommes les héritiers de tous ceux qui dans l’histoire ont porté haut les idées de nation et de République quel que fût leur parti.

Qu’il soit bien entendu que **nous** ne laisserons pas plus le monopole de la République au Parti Socialiste que nous ne laisserons le monopole de la nation à l’extrême-droite. »

Autres exemples :

□ Saint-Étienne / D4 :

(1) Nous = les citoyens de la France :

« **Notre** histoire, **notre** culture, **nos** valeurs, **notre** langue, le rapport si particulier que **nous** entretenons avec les idées et avec la pensée, **notre** conception de la liberté et de l’égalité, **notre** conception de la nation, de l’État, du service public, du droit et même **notre** esprit cartésien ne sont pas des handicaps.

Ce sont **nos** atouts. »

(2) Nous = les hommes politiques responsables (avec les citoyens) □ (avec votre autorisation qui m’écoutez) :

« **Nous** devons **nous** mobiliser pour faire revenir tous les talents, scientifiques, chefs d’entreprise, cadres de haut niveau, artistes, car **nous** aurons besoin de tout le monde pour faire gagner la France.

Ensemble **nous** allons le faire, je vous le promets, **nous** allons étonner le monde. **Nous** ne devons pas redouter la compétition, en **nous** repliant sur **nous-mêmes** et en restant sur la défensive. »

□ Angers / D5 :

(1) Nous = les adultes qui m’écotent ici et maintenant :

« **Tous nous** avons croisé dans notre enfance un maître qui **nous** a marqué, un maître auquel on doit quelque chose de **notre** vie et de **notre** histoire. Ces passeurs n’auraient pu imaginer qu’un jour on chercherait à remplacer les maîtres par les élèves. **Nous nous** souvenons d’eux plus qu’ils ne se souviennent de **nous**. Mais **tous nous** ont transmis un savoir ou une règle de vie, un héritage de l’esprit ou une vérité du cœur. »

(2) Nous = les électeurs de la droite :

« La gauche n'a qu'un seul objectif : celui de battre la droite. **Nous** avons une ambition : faire de la France un pays où tout peut devenir possible.

La gauche n'a qu'un but : prendre sa revanche. **Nous** avons qu'un idéal : que l'avenir redevienne une espérance.

La gauche n'a qu'une intention : figer le pays. **Nous** avons une volonté : faire entrer notre pays dans le XXI^{ème} siècle. Le remettre en mouvement. »

□ Toulon / D10 :

Nous = tous = Juifs, chrétiens, musulmans, non croyants :

« **Nous** tous, Juifs, chrétiens, musulmans, non croyants, **nous** sommes les héritiers d'un même patrimoine de valeurs spirituelles qui donne à **nos** dieux et à **nos** civilisations tant de ressemblances. »

□ Discours à Madrid le 27 février 2007 :

Nous = les Français et les Espagnols ou les citoyens des pays de la Méditerranée :

« Quand **nous** évoquons, Espagnols ou Français tout ce qui constitue notre conception de la personne humaine dans sa dimension intellectuelle comme dans sa dimension morale et spirituelle, tous nos regards se tournent vers la Méditerranée qui **nous** a tout enseigné. **Nous** sommes les enfants de l'Égypte, de la Grèce, d'Israël, de Rome, de Venise, de Florence, de Séville. »

□ Rouen / D36 :

Nous = nos aïeux :

« **Nous** avons abandonné Jeanne d'Arc non parce que **nous** avons honte d'elle, mais parce qu'un grand nombre avait fini par avoir honte de la France, de son histoire et de ses valeurs.

La France ne pouvait pas être sainte puisqu'elle était chargée de tous les péchés de la Terre. Voilà l'erreur historique qui a conduit un certain nombre d'entre **nous** pendant des années. »

□ Nantes / D18 :

(1) Nous = la France = notre pays :

« En cinq ans, **nous** pouvons atteindre le plein-emploi. **Nous** pouvons atteindre le plein emploi en réhabilitant le travail. Le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède, les Pays-Bas, bientôt l'Espagne, ont réussi. Il n'y a aucune raison que **nous** n'y arrivions pas. »

(2) Nous = moi + vous qui êtes mes partisans :

« Mes chers amis,

Ensemble, tout devient possible, si **nous** avons le courage de la sincérité.

Ensemble, tout devient possible, si **nous** avons l'audace du mouvement,

Ensemble, tout devient possible, si **nous** avons l'énergie des peuples qui veulent vivre libres. »

=Ce dernier exemple est la manifestation d'une certaine autogestion.

En résumant, nous pouvons constater que les déictiques '*nous*' employées par Nicolas Sarkozy peuvent avoir des sens tout à fait différents à l'intérieur du même discours. On peut en déduire que le '*nous*' est le pronom personnel le plus manipulateur des discours de campagne.

5.5. Les valeurs modales dans les discours de Nicolas Sarkozy

Dans ce sous-chapitre, nous allons présenter des exemples sur les différentes modalités selon la typologie élaborée par *Le Querler* (1996) et développée par *Laurendeau* (2004).

5.5.1. Les modalités objectives : ontique et aléthique

Les modalités objectives expriment une prise de position sur un *étant* ou un *possible/probable* relevant d'une fluctuation effective de la réalité du monde. « Cette modalité objective, ontique ou aléthique, reflète une stabilité ou une fluctuation qui est celle du monde, et la rapporte. » (Laurendeau 2004 : 4)

5.5.1.1. Exemples pour la modalité ontique

La modalité ontique (comme l'assertive) porte sur la valeur de vérité, relation validée ou non.

« À tous les Français, **je dis qu'**ils ont tous, riches ou pauvres, forts ou faibles, droit au même respect, au même amour, à la même compréhension, » (Dijon / D35)

« Je vais aggraver mon cas : **je dis cette vérité que** nous sommes les héritiers de deux mille ans de chrétienté dont les valeurs ont été incorporées dans notre morale laïque. La France est une synthèse des 2000 ans de chrétienté et la morale laïque. » (Dijon / D35)

« Quand **je dis que** la France a renoncé, **je ne dis pas que** les Français ont renoncé. **Je dis que** ceux qui gouvernent, ceux qui dirigent, dans les cabinets ministériels, dans les partis, dans les bureaucraties, dans les syndicats et dans l'économie ont renoncé à vouloir pour la France autre chose qu'un petit destin. » (Lille / D22)

5.5.1.2. Exemples pour la modalité aléthique

La modalité aléthique porte sur le plus ou moins certain, les domaines du probable, du vraisemblable, du possible, de l'éventuel.

Possibilité :

« Une autre politique est **possible**. » (Clermont-Ferrand / D37)

« Si les Français le veulent, si vous le voulez, tout deviendra **possible**, tout deviendra **possible** pour vous, tout deviendra **possible** pour vos enfants, tout deviendra **possible** pour la France, tout deviendra **possible** pour la Méditerranée. » (Toulon / D10)

Probabilité :

« Nous nous heurterons **probablement** à de nouveaux échecs, à de nouvelles déconvenues. » (États-Unis, le 12 septembre 2006)

« C'est **peut-être** l'une des grandes causes du malaise existentiel de notre jeunesse. »
(Perpignan / D13)

Contingence / éventualité :

« **Si je suis élu je m'engage** à ce que l'on débâte de nouveau programmes scolaires et du projet éducatif devant le Parlement et devant le pays. » (Maisons-Alfort / D9)

Sûreté (= certain, -e) :

« Je sais que c'est possible, et surtout **je suis certain que** nous n'avons pas d'autre choix. »
(Conférence de presse / D2)

« Voyez tous ceux qui se réclament de l'héritage de mai 68, vous les reconnaîtrez **certainement**, ... » (Bercy / D38)

5.5.2. Les modalités subjectives

5.5.2.1. Exemples pour la modalité épistémique

« **Je crois que** si on veut, on peut. » (Nantes / D18)

« **Je crois que** trop de concurrence tue la concurrence comme trop d'impôt tue l'impôt. »
(Strasbourg / D12)

« **Je crois que** le pouvoir existe encore, qu'il a encore les moyens de changer les choses. »
(Nantes / D18)

5.5.2.2. Exemples pour la modalité appréciative

« **Il est bon que** les électeurs puissent être juges des engagements des uns comme des autres. » (Réunion des Nouveaux Adhérents, le 30 septembre 2006)

« Et je crois à la justice et **il est normal que** celui qui travaille plus, gagne plus. **Il est normal que** celui qui prend plus de risque, gagne plus. » (Lille / D22)

« Et **je me réjouis quand** des femmes et des hommes de gauche invoquent le Général de Gaulle, ... » (Lyon / D25)

« **Heureusement qu'**il nous dit qu'il a des convictions, car qu'est-ce que ce serait s'il n'en avait pas ? » (Issy-les-Moulineaux / D32)

« **Heureusement que** je me suis beaucoup trompé dans cette campagne, parce qu'où nous serions nous retrouvés si nous avions eu raison ? » (Rouen / D36)

« Les exemples, j'en ai **malheureusement** un grand nombre. » (Réunion des Nouveaux Adhérents, le 30 septembre 2006)

5.5.3. Les modalités mixtes

« Il s'agit du marquage d'un complexe entre la réalité objective à être et la prise de parti de l'énonciateur à son sujet. La modalité mixte déontique / volitive, est la plus susceptible d'engager des rapports avec *le faire* et / ou *le faire faire*. » (Laurendeau 2004 : 5)

5.5.3.1. Exemples pour la modalité déontique

[Remarque : la déontologie est l'ensemble des règles ou des devoirs régissant la conduite à tenir pour les membres d'une profession ou pour les individus chargés d'une fonction dans la société.]

« L'État **doit protéger** sans être protectionniste. » (Saint-Étienne / D4)

« **Personne ne doit être laissé au bord du chemin. Nous devons garantir** à chaque salarié et à chaque territoire qu'en cas d'accident, la collectivité nationale sera au rendez-vous et prendra toutes les dispositions non seulement pour atténuer le drame social mais pour donner une chance d'un nouveau développement économique. » (Saint-Étienne / D4)

« La France **doit** montrer à tous les hommes qu'avec un peu d'intelligence, de cœur et de courage on peut déjouer le destin. » (Saint-Quentin / D7)

« je trouve que dans le projet de l'école de la République, **la morale devrait retrouver une place première.** » (Montpellier / D38)

« **Il faut que** chaque citoyen sente qu'il doit donner à la France autant qu'il reçoit d'elle ! **Il faut que** celui qui se lève tôt pour aller travailler soit mieux récompensé que celui qui a décidé de ne plus se lever ! **Il faut que** celui qui prend des risques soit mieux considéré que celui qui n'en prend aucun ! **Il faut que** le jeune qui "bosse" dur pour s'acheter sa voiture ne soit pas ridiculisé par le dealer du coin qui gagne en un jour ce que certains gagnent en un mois ! **Il faut que** la solidarité de tous à l'égard de chacun soit réelle mais il convient que chacun n'abuse pas de tous ! **Il faut que** la situation de nos déficits sociaux conduise chacun à plus de vigilance car l'État c'est nous ! **Il faut que** l'enseignant qui affirme son autorité soit mieux épaulé que ceux qui, dans la classe, prétendent qu'ils n'ont pas d'ordres à recevoir ! » (Réunion / D11)

« Pour préserver l'avenir **il faut que** les générations présentes cessent de préempter toutes les ressources des générations futures. » (Bordeaux / D14)

« Ne pas être seul, **c'est encore plus important** que d'être bien logé ou bien nourri. » ("Femmes et égalité des chances" / D26)

5.5.3.2. Exemples pour la modalité volitive

L'énoncé modal de 'vouloir' est constitutif de deux structures modales que l'on peut désigner comme le 'vouloir-faire' et le 'vouloir-être'. On peut donc distinguer *deux catégories modales volitives*. (Voir 5.2.3.2. G/ carrés sémiotiques pour les modalités volitives.)

En ce qui concerne l'expression grammaticale de la volition, on distingue quatre types de représentation : (1) *vouloir être* (souhait), (2) *vouloir faire* (volonté d'action), (3) *vouloir qc/qn* (désir, demande), (4) *vouloir que + subjonctif* (volition de l'action d'une autre personne = volition interpersonnelle).

Vouloir être :

Au cours du discours d'intronisation du 14 janvier 2007, la formule '*Je veux être le président...*' a été prononcé 27 fois par Nicolas Sarkozy.

Maintenant nous n'en citons que quatre exemples (voir 3.3.2. pour les autres exemples) :

« **Je veux être le Président** d'une France réunie.

Je veux être le Président de la France des droits de l'homme.

Je veux être le Président d'une France qui dira à tous les hommes : "Nous ne pouvons plus continuer de détruire notre planète."

Je veux être le Président de l'augmentation du pouvoir d'achat. »

Durant sa campagne, dans ses discours Nicolas Sarkozy prononce 145 fois cette formule.

Autres exemples pour le « *je veux être* » :

« Mais dans le même temps **je veux être** lucide, honnête, franc, sincère. » (Saint-Étienne / D4)

« **Je veux être** l'homme qui dénonce les injustices pour mieux les combattre. » (Saint-Étienne / D4)

« Ils veulent des faits, des actes, des décisions. **Je veux être** celui qui les propose, qui les imagine et surtout qui les mette en œuvre. » (Saint-Étienne / D4)

« **Je veux être** votre candidat. Je veux être le candidat du peuple de France et non celui des médias, des appareils ou de tel ou tel intérêt particulier, des intérêts partisans, des sectarismes. » (Bercy / D38)

Vouloir faire (= procédés de l'autogestion) :

« **Je veux** rendre aux Français la fierté d'être Français.

Je veux réconcilier les Français avec la France et avec le monde.

Je veux réconcilier les Français avec la politique.

Je veux nouer entre eux et la politique une nouvelle relation. » (Saint-Étienne / D4)

« **Je veux** construire une nouvelle relation avec les Français, faite de vérité, de respect de la parole donnée, de confiance. » (Périgueux / D3)

« **Je veux** remettre la fraternité au cœur de la politique. » (Nice / D23)

« **Je veux** défendre la liberté de l'esprit.

Je veux défendre la justice.

Je veux défendre l'égalité de l'homme et de la femme.

Je veux défendre la neutralité du service public.

Je veux défendre la laïcité.

Je veux défendre la liberté de conscience.

Je veux défendre la république, la démocratie et les droits de l'homme.

Quand **je veux** défendre l'identité de la France je veux défendre un héritage de valeurs de civilisation. » (Besançon / D17)

Vouloir + complément (qc) :

« **Je veux** une démocratie irréprochable. » (Congrès UMP, le 14 janvier 2007)

« **Je veux** l'innovation, la création, la lutte contre les injustices. » (Congrès UMP, le 14 janvier 2007)

« **Je veux** l'unité. » (Périgueux / D3)

« **Je veux** l'égalité des chances pour tous. » (Périgueux / D3)

« **Je veux** de l'honnêteté, de l'authenticité, de la vérité dans la vie politique française. »
(Saint-Quentin / D7)

« **Je veux une France** indépendante et libre de son destin. Comme **je veux une Europe** indépendante et capable d'agir de façon autonome. » (Saint-Étienne / D4)

« **Je veux** une école qui transmette d'abord le respect des maîtres. » (Nantes / D18)

Vouloir + que + subjonctif :

« **Je veux que** les chômeurs soient mieux indemnisés, mieux accompagnés, mieux soutenus mais davantage responsabilisés. » (Charleville-Mézières / D6)

« Mai **je veux que** l'Europe change, parce que si elle ne change pas il n'y aura plus d'Europe. » (Strasbourg / D12)

« **Je veux que** l'école redevienne un lieu de transmission de la culture. **Je veux qu'**à l'école on enseigne aux enfants les grands auteurs. » (Caen / D16)

« **Je veux que** l'école retrouve son rôle dans la transmission des valeurs. » (Nantes / D18)

« **Je veux que** nos universités puissent se battre avec les mêmes armes que leurs concurrentes étrangères pour figurer dans le peloton de tête des établissements d'enseignements supérieurs. » (Nantes / D18)

« **Je veux que** l'identité de chacun soit respectée.

Je veux que nul n'oublie son origine, son histoire, sa culture, parce que je crois que la différence est une richesse. » (Nice / D23)

« **Je veux que** le racisme et l'antisémitisme soient poursuivis et condamnés avec la plus grande sévérité. » (Villebon-sur-Yvette / D20)

« **Je veux que** le mariage protège la filiation et le cadre naturel de la famille. » (Nantes / D18)

Remarques :

- 1) À la base des analyses menées par les spécialistes de communication, on peut dire que les formules les plus fréquentes pour Nicolas Sarkozy « *Je veux...* », tandis que pour Ségolène Royal « *On doit* », pour François Bayrou « *On peut... / On ne peut pas* » et « *Il faut...* », et pour Jean-Marie Le Pen « *Il faut...* ».
- 2) Comme nous l'avons vu : dire « *je veux que* » ou « *il faut que* » n'est pas équivalent du point de vue communicationnel.

5.5.4. La modalité factitive

« Traditionnellement, ..., la modalité factitive se définit comme *faire-faire*, c'est-à-dire comme une structure modale, constituée de deux énoncés en relation hypotaxique, qui ont des prédicats identiques, mais des sujets différents (« faire en sorte que l'autre fasse... »). (Greimas – Courtès 1979 : 143) La modalité factitive est en relation stricte avec le dernier type de la modalité volitive ('vouloir + que + subjonctif'), et on doit dire qu'au fond ce type de la volitive interpersonnelle est une sorte de factitive.

Exemples :

□ Formes à l'impératif :

[L'impératif est la forme canonique de la modalité factitive (au niveau pragmatique : du sens directif).]

« "**faites** ce que vous avez à faire, et je ferai mon devoir". » (Réunion / D11)

« **Voyez-les, écoutez-les**, ils proclament toujours : "Faites ce que je dis, ne faites surtout pas ce que je fais !" Voyez-la, **écoutez-la** cette gauche héritière de mai 68. » (Bercy / D38)

« **Battez-vous** pour une école de l'excellence qui pousse chacun à tirer le meilleur de lui-même, à développer ses talents, ... » (Villepinte / D28)

« **Apprenez** à vos enfants que le travail l'égalité des chances, et la promotion sociale. **Apprenez** leur que le travail c'est le respect, c'est la dignité, c'est la liberté, c'est la citoyenneté réelle. » (Villepinte / D28)

« **Ayez** à cœur de faire vivre la démocratie et la République elles vous le rendront. » (Villepinte / D28)

« **Croyez-moi**, les choses changeront quand nous serons enfin dotés des moyens de lutter contre l'absentéisme scolaire. » (Poitiers / D8)

« Cela n'existe nulle part au monde. **Allez** voir aux États-Unis ! **Allez** voir au Japon ! **Allez** voir en Chine ou en Corée du Sud ! » (Saint-Étienne / D4)

□ Verbes performatifs :

« Alors je vous **demande** d'y croire, Je vous **demande** de faire de mon combat votre combat, Je vous **demande** de vous lever, Je vous **demande** d'exprimer le sentiment de cette majorité silencieuse qui ne veut plus qu'une pensée unique parle en son nom. » (Marseille / D33)

« Je vous **demande** d'y croire à nouveau parce que c'est la France qui est en jeu. » (Saint-Quentin / D7, Poitiers / D8)

« Je vous **demande** de penser à eux quand vous imaginez qu'il faudrait mieux renoncer. Je vous **demande** de penser à eux quand vous croyez que plus rien n'est possible. Je vous **demande** de penser à eux quand la flamme de l'espoir vacille en chacun de vous. » (Nantes / D18)

« Je vous **demande** de croire que, si les problèmes que nous aurons à résoudre sont difficiles, parfois périlleux. Ils ne le sont pas davantage qu'en 1914, qu'en 1940 ou qu'en 1958. » (Nantes / D18)

« À ceux qui prétendent que l'on ne peut pas admirer à la fois Saint Louis et Carnot, je **conseille** de relire ce grand écrivain et historien, républicain et laïc qu'est Marc Bloch. »
(Lyon / D25)

« Je vous **propose** de rompre avec ce qui nous tire vers le bas pour laisser grandir ce qui nous tire vers le haut.

Je vous **propose** de rompre avec ce qui crée du désespoir pour faire naître de l'espérance. »
(Angers / D5)

« Dans cette campagne, je vous **invite** à laisser aux autres les petites querelles, les discours diviseurs et les idées dépassées. » (Guadeloupe / D21)

□ Expressions indirectes :

« **Bien sûr**, il est normal et souhaitable que des livres soient vendus dans les grandes surfaces. » (Discours sur la culture, le 4 avril 2007)

« Il y a **bien sûr** des économies importantes à faire. » (Conférence de presse / D2)

5.5.5. La modalité affective ou l'expression des sentiments (et des passions ?) dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy

Les modalités affectives « expriment » que l'énonciateur suggère une impression, exprime un engagement affectif, un sentiment, une passion, utilise des mots impliquant une réaction émotionnelle.

Les formes de cette modalité sont l'exclamation, l'emploi de certaines interjections (*hélas ! tant mieux*) et l'utilisation d'un lexique dit affectif.

Les discours dits "affectifs" ou "émotionnels" de Nicolas Sarkozy sont les suivants :

- Discours d'intronisation du 14 janvier 2007 ;
- Discours au Zénith (Paris, le 18 mars 2007) ;
- Discours à Dijon (le 23 avril 2007).

Par la suite nous allons présenter quelques fragments "émotionnels" de ces discours :

- Congrès de l'UMP, le 14 janvier 2007 :

« Dans ce moment que chacun devine si important pour la France, si important pour l'avenir de chacune de vos familles, si important pour moi, plus que n'importe quel autre **sentiment**, **ce qui m'étreint** surtout c'est **une émotion profonde**. **Cette émotion**, j'aurais pu essayer de la qualifier, j'aurais pu **l'exprimer** dans un mot, j'aurais pu vous dire merci mais ce merci n'aurait pas été à la hauteur de **ce que j'éprouve** en cet instant. Il y a **des sentiments** qui sont si forts qu'il n'y a pas de mot assez grand pour les dire. Il y a **des sentiments** qui **se ressentent** tellement qu'on n'a pas besoin de les nommer.

Cette émotion qui **me submerge** au moment où je vous parle, je vous demande de la recevoir simplement comme témoignage de **ma sincérité**, de **ma vérité**, de **mon amitié**. »

Le reste du discours reflète la même modalité : *sentiment* (8 fois au total), *émotion* (5 fois), *aimer* (8 fois), *amour* (3 fois), *amitié* (4 fois), *cœur* (8 fois), *passion* (10 fois).

- Zénith à Paris / D18 (= le discours sur l'amour) :

« **Quand on est jeune** on **aime**, on **aime** parfois trop, pas longtemps, on peut passer d'**un amour** à un autre comme s'il fallait à tout prix faire l'expérience de **tous les amours possibles** en ayant le pressentiment que l'on n'aura pas le temps.

Quand on est jeune on ne **s'aime** pas vraiment, au pire on se fuit, au mieux **on apprend à s'aimer**, à **aimer les autres**, à **aimer la vie**. Non comme un étourdissement qui endort la conscience mais comme un accomplissement qui la réveille. Un jour vient où l'on éprouve un remords de n'avoir **pas assez aimé**, pas assez **profondément**, pas assez **sincèrement**, pas assez **fidèlement**.

...

Aimer ! Vous pensez au **plaisir** et souvent à lui seul. C'est le privilège de la jeunesse qui ne sait pas encore vraiment ce que c'est que la **souffrance**.

Aimer ! C'est prendre le **risque** de souffrir.

Aimer ! C'est **s'engager**, **se donner** sans tenue, avec une générosité infinie, c'est abolir toutes les barrières, toutes les distances, accepter de devenir **sensible**, **vulnérable**. »

□ Dijon / D35 («= le discours sur la haine) :

« Alors, pourquoi tant d'attaques personnelles, pourquoi tant de violence, pourquoi au fond **tant de haine** ?

Oui, pourquoi **tant de haine** ?

Parce que je parle de la France ?

De son identité ?

De ses valeurs ?

La France est-elle devenue un gros mot ?

Pourquoi **tant de haine** ?

...

Pourquoi **tant de haine** ?

Parce que je dis cette vérité d'évidence que pour un Français **haïr la France c'est se haïr lui-même** ? Parce que je dis que ce que nous avons à offrir à ceux qui veulent devenir Français, c'est **la fierté d'être Français** et de prendre en partage **l'identité de la France** ? Si l'on n'est pas **fier d'être Français**, on n'est pas obligé de demander à devenir Français. »

Au cours de ce discours la formule « *Pourquoi tant de haine ?* » a été prononcée 20 fois au total.

Dans quelques autres discours, Nicolas Sarkozy prend l'occasion d'évoquer la *mort*, l'*angoisse*, la *souffrance*, la *haine*, la *douleur*, les *larmes* (voir Congrès de l'UMP, Zénith, Dijon, Strasbourg, ...). Nous pouvons constater que toutes ces manifestations émotionnelles servent bien le but principal : influencer et enfin persuader les électeurs. Mais il faut quand-même avouer que la manipulation par les sentiments et par les émotions est un procédé qui ménage bien ses effets. Dans quelques cas, cette méthode paraît très artificielle.

5.5.6. La modalité comme sujet bien complexe

À la base des fragments cités de ce sous-chapitre (5.5.), nous avons essayé de démontrer la complexité du phénomène nommé '*modalité*'.

En quoi consiste la complexité de cette catégorie linguistique ? D'une part : elle vient de son origine qui la relie à la logique de l'Antiquité, et d'autre part : elle vient de ses moyens

d'expression qui tissent tous les niveaux linguistiques : la grammaire (morpho-syntaxe), la sémantique (signification lexicale), la pragmatique (sens contextuel) ainsi que la stylistique et la rhétorique.

Pour terminer ce sujet, nous citons la synthèse de *Nicole le Querler*, chercheur reconnu de la problématique de modalité :

« Les marqueurs de la modalité sont très divers et peuvent se combiner entre eux. Ils peuvent être :

□ **intonatifs** : *Tu viens*, par exemple, sera un ordre, une prière, une information, une permission, etc., selon l'intonation qui marquera l'énonciation ;

□ **morphologiques** : principalement les modes et les temps verbaux ; certains temps de l'indicatif, en effet, ont une valeur modale, le subjonctif porte nettement la marque de la subjectivité du locuteur, le tiroir en *-rais* a différents emplois modaux ;

□ **lexicaux** : des verbes modaux comme *savoir, vouloir, devoir, pouvoir ...*, des adverbes modaux comme *peut-être, sans doute, malheureusement*, par exemple ;

□ **syntactiques** : la subordination marquant une modalité implicative, des circonstants modaux comme *à mon avis, sur son ordre*, par exemple.

Le même type de modalité peut être véhiculé par des marqueurs très différents les uns des autres, et des séries de paraphrases discursives peuvent être produites à partir de marqueurs différents de la même modalité. » (Le Querler 1996 : 62)

Les fragments cités démontrent qu'en jouant son rôle Nicolas Sarkozy a « fait bien vibrer les cordes » fournissant par les modalités. Durant toute sa campagne, il a pu maintenir la longueur d'onde identique à celle des électeurs. Sans nul doute, au deuxième tour du 6 mai 2007, tout cela a contribué à sa victoire. Il a été élu Président de la République française pour la période de 2007-2012.

Conclusion

Comme il était déjà mentionné, notre ouvrage, d'une part, vise à présenter l'« arsenal théorique » surtout francophone, nécessaire pour l'analyse linguistique d'un corpus constitué de discours politiques. D'autre part, il vise à donner les analyses lexico-sémantiques et pragmatiques des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

Concernant notre premier objectif, nous avons présenté *la communication politique* comme domaine de recherche interdisciplinaire, puis nous avons offert un aperçu sur la naissance et l'origine de *l'analyse du discours comme discipline*. Nous y avons traité en détail les problématiques de la linguistique énonciative et de la pragmatique. Dans le chapitre intermédiaire (chapitre 3), nous avons présenté *la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy* dans le miroir de son programme et de ses discours.

Dans les chapitres 4 et 5, après avoir donné les parcours théoriques de quelques critères préalablement définis (au niveau lexico-sémantique : dénotation et connotation, champs lexical et champ sémantique, lexicostatistique ; au niveau pragmatique : actes de langage, déictiques personnelles, valeurs modales), nous avons réalisé notre analyse linguistique projetée.

Notre corpus d'analyse est constitué des documents suivants : le Projet présidentiel « *Ensemble tout devient possible* », le texte d'une conférence de presse et les 38 discours prononcés par Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007. Au total, il y a donc *un corpus de 40 textes contenant 262.700 mots* (plus que 670 pages) qui ont été soumis à nos examens, et qui nous ont servi à étayer l'analyse linguistique de la forme du discours sarkozyen.

Notre analyse a été réalisée donc sur deux niveaux linguistiques, à la base des aspects préalablement choisis.

La compréhension et l'interprétation d'un discours nécessite la connaissance de plusieurs domaines : socio-politique, linguistique, rhétorique, etc.

La quête du sens d'un discours comme d'un texte en contexte (et/ou en situation !) repose sur un principe et s'étend à différents niveaux.

L'analyse des discours à différents niveaux linguistiques n'est pas identique à l'analyse du discours dite classique. Il est donc important de confirmer que notre travail est une analyse linguistique.

Les hypothèses sur la base des résultats de recherche

1. *Dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy ce sont surtout les termes politiques qui dominent.*

Résultat : L'hypothèse ne s'est pas avérée vraie. Bien que dans les discours politiques de Nicolas Sarkozy, la proportion des termes politiques soit importante, on peut y trouver aussi beaucoup de lexèmes d'autres domaines dont p. ex. société, culture, éducation, économie, justice, services, mêmes des mots du langage quotidien comme famille, femme, enfant, travail, valeur, jeunesse, etc. C'est toujours le sujet même qui influence le choix des mots, et comme nous l'avons déjà dit : la politique tisse notre vie quotidienne.

2. *Les nuages de mots constitués à la base des discours de Nicolas Sarkozy suggèrent de certaines connotations.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

À la base des lexèmes utilisés, on peut établir ou esquisser des nuages de mots qui sont les représentations visuelles des mots-clés les plus utilisés dans les discours. Généralement, les mots s'affichent dans des polices de caractères d'autant plus grandes qu'ils sont utilisés ou populaires. (Le « nuage de mots-clés » est une sorte de condensé sémantique d'un ou des documents dans le(s)quel(s) les concepts clés évoqués sont dotés d'une unité de taille.) Nous pouvons constater que certains nuages de mots suggèrent de certaines connotations. Exemples : Égalité → liberté – fraternité, Fraternité → solidarité, République → nation – état, Patrie → France – amour, Valeurs → France – histoire – travail, Éducation → culture – enfants, Immigration → choisie – clandestine, etc.

3. *La majorité des discours de Nicolas Sarkozy sont fortement thématés.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Un certain nombre de discours de Nicolas Sarkozy a un sujet plus ou moins général, mais la majorité des discours traitent un ou deux sujets bien déterminés. Ce sont les discours thématiques, p. ex. : Périgueux / D3 : France – République – nation, Angers / D5 : éducation – école – enseignement supérieur, Toulon / D10 : France – Europe – identité – culture, Zénith-Paris / D19 : jeunesse – fraternité – rêve.

4. *Afin de convaincre et de persuader les électeurs, Nicolas Sarkozy utilise plutôt un lexique à connotation positive.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Dans ces discours, Nicolas Sarkozy emploie en grande majorité des mots à connotation positive. Il existe une harmonisation frappante entre le lexique utilisé dans les discours et les catégories de l'Abécédaire édité par l'UMP. En ce qui concerne ce dernier, on n'y trouve que deux mots à connotation négative qui sont 'dette' et 'injustice'. Tous les autres lexèmes ont un sens positif. – Ce fait semble démontrer que dans une campagne pour la persuasion les connotations positives sont vraiment efficaces.

5. *Conformément à la nature de la persuasion politique, on peut admettre que sur le plan pragmatique ce sont les actes de langage promissifs et directifs qui dominent dans notre corpus d'analyse aussi.*

Résultat : L'hypothèse est partiellement vraie.

La volonté (ou la volition) mono- et interpersonnelle dans les discours politiques (surtout dans les discours de campagne) s'exprime par des actes de langage promissifs et directifs, car le but des discours est de promettre un meilleur avenir et de mobiliser les électeurs. Les deux types de message peuvent être exprimés par ces deux types d'acte de langage et c'est pourquoi ils se trouvent en quantité prépondérante dans les discours de campagne. Mais en dehors des énoncés promissifs et directifs, dans les discours de Nicolas Sarkozy on trouve encore d'autres types des actes de langage (déclaratifs, assertifs et expressifs). Les actes de langage indirects sont aussi présents.

6. *Concernant les déictiques personnelles c'est le 'je' qui domine fortement les discours de Nicolas Sarkozy.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Nous pouvons dire que la déictique de la première personne du singulier [je] est omniprésente dans les discours analysés, sa fréquence est de 4484. Pendant son discours de Poitiers Sarkozy l'a prononcé 200 fois, à Dijon 178 fois et à Tours 171 fois.

7. *La déictique 'nous' a plusieurs sens qui sont parfois insaisissables.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Le pronom 'nous' se trouve 1768 fois dans les discours analysés. Dans certains cas (par exemple le discours à Périgueux / D3) la déictique 'nous' a plusieurs sens et de tout cela suit son caractère manipulateur.

P. ex. fragment du discours à Saint-Étienne / D4 :

« ...nous aurons besoin de tout le monde pour faire gagner la France.

Ensemble nous allons le faire, je vous le promets, nous allons étonner le monde. »

8. *C'est la modalité volitive qui est omniprésente dans les discours de campagne de Nicolas Sarkozy.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

L'énoncé modal de 'vouloir' est constitutif de deux structures modales que l'on peut désigner comme le 'vouloir-faire' et le 'vouloir-être'. Les deux structures sont fortement présentes dans les discours de Nicolas Sarkozy. Au cours d'intronisation du 14 janvier 2007, la formule 'Je veux être le président...' a été prononcée 27 fois par Nicolas Sarkozy.

Nous pouvons y trouver maintes fois les autres constructions comme *je veux + infinitif*, *je veux que + subjonctif* aussi.

9. *Nicolas Sarkozy utilise parfois de son plein gré certains procédés d'expression de la modalité affective aussi dans ses discours de campagne.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Les modalités affectives "expriment" que l'énonciateur suggère une impression, exprime un engagement affectif, un sentiment, une passion, utilise des mots impliquant une réaction émotionnelle. On peut trouver quelques exemples pour ce phénomène dans les discours analysés, p. ex. : Congrès de l'UMP : Sarkozy parle des sentiments, des émotions profondes ; à Zénith, Paris / D18, il utilise maintes fois le verbe 'aimer' ; à Dijon il parle 'tant de haine'... – Nous pouvons constater que toutes ces manifestations émotionnelles servent bien le but principal : influencer et enfin persuader les électeurs.

10. *Nicolas Sarkozy utilise un langage particulier qui montre des traits bien individuels.*

Résultat : L'hypothèse est vraie.

Le langage de Nicolas Sarkozy est direct et efficace. Les traits caractéristiques du langage sarkozyen sont la simplicité, la concision, la répétition des fragments de texte. Tout cela se manifeste en phrases courtes et en vocabulaire limité. De telle manière, le discours sarkozyen se rapproche du slogan publicitaire.

Les mots-clés importants de la campagne de Nicolas Sarkozy sont la '*rupture*' et le '*changement*'. Il a voulu les réaliser non seulement dans la politique, mais aussi dans sa communication et dans son langage. (Christian Lehmann a donné comme titre à son livre « Sarkolangue », Paris, 2008.)

Aspects linguistiques à réfléchir

Nous devons mentionner encore quatre choses d'aspect linguistique : (1) D'après Charaudeau (2005 : 18), nous proposons la distinction de la *sémantique de langue* et de la *sémantique de discours*. Cette distinction faciliterait les recherches futures. (2) Concernant leur tâche, il y a un fond scientifique pour distinguer la *sémantique lexicale* et la *lexicologie sémantique*. La première est une sous-branche de la sémantique qui étudie la signification et les relations des mots ; la seconde (qui est en réalité la lexicologie du signifié) décrit les champs lexicaux. (3) Nous recommandons la distinction nette de la *valeur illocutoire* et la *force illocutoire*. La valeur d'un acte de langage est ce que son énonciation revient à faire. (Searle et Vanderveken distinguent six valeurs illocutoires.) – La force d'un acte de langage est l'indicateur (du degré) de l'intensité de la valeur illocutoire donnée. P. ex. pour la valeur illocutoire directive on peut distinguer une douzaine de forces. (4) À l'intérieur des actes de langage expressifs nous proposons la distinction de deux sous-classes : *les affectifs* et *les comportatifs*.

Perspectives

Il serait souhaitable de faire des analyses détaillées dans d'autres domaines de la description linguistique. On pourrait y introduire de nouveaux aspects d'analyse. L'emploi des embrayeurs personnels ainsi que la problématique de la modalité mériteraient encore des analyses plus approfondies. Il serait très utile de réaliser une analyse rhétorico-stylistique des discours de campagne de Nicolas Sarkozy.

Références bibliographiques

- Adam J.-M. (1990), *Éléments de linguistique textuelle*. Mardaga, Bruxelles
- Adam J.-M. (2006), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, Paris
- Anscombe J.-C. (1980), *Voulez-vous dérivez avec moi ?* In : *Communications* 32, 1980, 61-124. Les actes de discours. Seuil, Paris
- Aristote (1967-1973), *Rhétorique I-III*, trad. par M. Dufour. Les Belles Lettres, Paris (1^{ère} éd. 1938)
- Armengaud F. (1999), *La pragmatique. Que sais-je ?* N° 2230. PUF, Paris
- Arrivé M. (1969), *Postulats pour une description linguistique des textes littéraires*. *Langue française* N° 3, sept 1969. pp. 3-14.
- Austin J. (1970), *Quand dire, c'est faire*. Seuil, Paris
- Bally C. (1905), *Précis de stylistique française*. Eggimann et Cie, Genève
- Bally C. (1943), *Syntaxe de la modalité explicite*. In : *Cahiers Ferdinand de Saussure* 3. Droz, Genève
- Bally C. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke S.A., Berne
- Bárdosi V. – Pálffy M. (1983/1992), *Précis de lexicologie française I. Lexicologie sémantique*. Tankönyvkiadó, Budapest
- Barlézizian A. (2009), *Précis de lexicologie du français moderne*. Université linguistique d'État V. Briousov d'Erevan
- Barry A. O. <Éd.> (2005), *Discours d'Afrique*. Presses Universitaires de Franche-Comté
- Barthes R. (1964), *Rhétorique de l'image*. *Communications* N° 4/1964
- Barthes R. (1957/1970), *Mythologies et le Mythe d'aujourd'hui*. Le Seuil / Points, Paris
- Baylon C. – Fabre P. (1978), *La Sémantique*. Nathan Université, Paris
- Baylon C. – Mignot X., *Sémantique du langage*. Nathan Université, Paris
- Baylon C. – Mignot X. (1994), *La communication*. Nathan Université, Paris
- Beaudichon J. (1999), *La communication. Processus, formes et applications*. Armand Colin, Paris
- Bélanger J. (1970), *Technique et pratique de l'argumentation*. Dunod, Paris
- Benveniste (1966), (1974), *Problèmes de linguistique générale* 2 vol., Gallimard, Paris
- Berrendonner A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*. Éd^s Minuit, Paris

- Bertrand D. Et alii (2008), Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007. Sciences Po, Les Presses, Paris
- Blanchet P. (1995), La pragmatique. D'Austin à Goffmann. Bertrand-Lacoste, Paris
- Bonnafous S. – Temmar M. (Éds.) (2007), Analyse du discours et sciences humaines et sociales. Ophrys, Paris
- Boutet J. – Demazière D. (dir.) (2008). Langage et Société No 24, juin 2008. Les registres de discours : une notion en débat. Éd^s de la Maison des sciences de l'homme, Paris
- Bracops M. (2006), Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée. De Boeck, Bruxelles
- Bréal M. (1897), Essai de sémantique (science des significations). Hachette, Paris
- Breton P. (2000), La parole manipulée. La Découverte /Poche, Paris
- Breton P. – Gauthier G. (2000), Histoire des théories de l'argumentation. Éd^s La Découverte, Paris
- Breton P. (2003), L'argumentation dans la communication. Éd^s La Découverte, Paris
- Calvet J.-L. – Véronis J. (2008), Les mots de Nicolas Sarkozy. Seuil, Paris
- Cervoni J. (1992), L'énonciation. PUF, Paris
- Charaudeau P. (1992), Grammaire du sens et de l'expression. Hachette, Paris
- Charaudeau P. (1995), Une analyse sémiolinguistique du discours. Langages, 117, 96-111.
- Charaudeau P., L'Analyse lexico-sémantique. I Cahiers de Lexicologie N° 18/1971, II Cahiers de Lexicologie N° 20/1972, III Cahiers de Lexicologie N° 23/1973. Didier-Larousse, Paris
- Charaudeau P. (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir. Vuibert, Paris
- Charaudeau P. (2008), Entre populisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné ! Vuibert, Paris
- Charaudeau P. – Maingueneau D. (Réds.) (2002), Dictionnaire d'Analyse du Discours. Seuil, Paris
- Charolles M. – Combette B. (1999), Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours. Langue française, 121, 76-116.
- Cheneseau J.-J. (1995), Le langage de la politique. Éd^s Méthodes et Stratégies, Paris
- Chiss J.-L. Et alii (1993), Linguistique Française. Notions fondamentales – Phonétique – Lexique. Hachette Supérieur, Paris
- Chiss J.-L. Et alii (1993), Linguistique Française. Communication – Syntaxe – Poétique. Hachette Supérieur, Paris

- Choulet P. (2004), *La passion*. Ellipses, Paris
- Confais J.-P. (1995²), *Temps-mode-aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse
- Courtès J. (1991), *Analyse Sémiotique du Discours. De l'énoncé à l'énonciation*. Hachette Supérieur, Paris
- Courtès J. (1993), *Sémiotique Narrative et Discursive*. Hachette Supérieur, Paris
- Cruse D. A. (1986/1995), *Lexical Semantics (Cambridge Textbooks in Linguistics)*. Cambridge University Press
- Culioli A. (1984), *Notes du séminaire de DEA. 1983-84*. Université Paris 7, Paris
- Culioli A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations. Tome 1*, Ophrys, Paris
- Darrault I. (Réd.) (1976), *Modalités logique, linguistique, sémiotique*. *Langages* 43, 1976. Didier-Larousse, Paris
- David J. – Kleiber G. (Réd^s) (1981), *La notin sémantico-logique de modalité*. *Recherches Linguistiques VIII*. Librairie Klincksieck, Paris
- Debbasch Ch. – Daudet Y. (Red.) (1992), *Lexique et politique*. Dalloz, Paris
- Denquin J.-M. (1997), *Vocabulaire politique. Que sais-je ? 3268*, PUF, Paris
- Des Vignes Rouges J., *Dictionnaire de l'art de persuader*. Éd^s J. Olivien, Paris
- Diller A.-M. (Red.) (1980), *Les actes de discours*. *Communications* 32/1980. Seuil, Paris
- Douay C. (2000), *Éléments pour une théorie de l'interlocution*. Presses Universitaires de Rennes
- Douay C. (2003), *Des modalités de l'interlocution au système des modaux*. In : *Corela (Cognition, Représentation, Langage) Volume 1, N° 1* – <http://edd.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=37/>
- Dubois J. (1969), *Énoncé et énonciation*. *Langages*, 13, 100-110.
- Dubois J. – Sumpf J. (éds.) (1969), *L'analyse du discours*. In : *Langages N° 13 (1969)*
- Dubois et alii (Réd^s) (2007), *Grand Dictionnaire Linguistique & Sciences du langage*. Larousse, Paris
- Ducrot O. (1980), *Analyses pragmatiques*. In : *Communications*, 32, p. 11-60.
- Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*. Éd^s d^e Minuit, Paris
- Ducrot O. (1991), *Dire et ne pas dire*. *Principes de sémantique linguistique*. Hermann, Paris
- Duhamel O. – Field M. (2008), *Le Starkozysme*. Seuil / Presses de Sciences Po, Paris
- Eluerd R. (2000), *La Lexicologie*. PUF, Paris. *Que sais-je ?*

- Équiquinville, d' D. (dir.) (2007), *Présidentielles : Sarkozy 1978-2006. Nicolas a dit*. Éd^s Anabet, Paris
- Foucault M. (1966), *Les Mots et le choses*. Gallimard, Paris
- Foucault M. (1969), *L'Archéologie du savoir*. Gallimard, Paris
- Fuchs C. – Le Goffic P. (1992), *Les Linguistiques Contemporaines*. Hachette Supérieur, Paris
- Gambotti C. (2007), *Sarkozy la métamorphose 1999-2007*. Éd^s Privat, Toulouse
- Garcia Bardón S. (1981), *Sémantique du texte. Travaux de sémantique et herméneutique*. Louvain-la-Neuve et Madrid
- Garric N. – Calas F. (2007), *Introduction à la pragmatique*. Hachette Supérieur, Paris
- Gaudin M. (2008), *Du candidat au président : Discours et boniments de Nicolas Sarkozy*. Éd^s Le Bord de l'Eau
- Geeraerts D. (2010), *Theories of Lexical Semantics*. Oxford University Press, Oxford
- Gerstlé J. (1993), *La communication politique. Que sais-je ? 2652*. PUF, Paris
- Gerstlé J. (2004), *La communication politique*. Armand Colin, Paris
- Ghiglione R. (1986), *L'Homme communiquant*. Armand Colin, Paris
- Gingras A.-M. (2003), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*. Presses de l'Université du Québec
- Gougenheim G. (1970), *Études de grammaire et de vocabulaire français*. Picard, Paris
- Gouvard J.-M. (1998), *La pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*. Armand Colin, Paris
- Greimas A. J. (1976), *Sémantique structurale*. Larousse, Paris
- Greimas A. J. (1976), *Pour une théorie des modalités*. In : *Langages* 43, 1976, 90-107.
- Greimas A.-J. – courtès J. (1979), (1986), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette, Paris
- Grevisse M. (1980), *Le Bon usage*. Duculot, Paris
- Grosse M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Larousse, Paris
- Guilhaumon J. (1989), *La langue politique et la Révolution française*. Méridiens / Klincksieck, Paris
- Guilhaumon J. (1993), *À propos de l'analyse de discours : les historiens et le « tournant linguistique »*. *Langage et Société*, 65, 5-38.
- Habermas J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. fr. Fayard, Paris
- Hansson B. (1974), *A program for pragmatics*. In: S. Stenland éd., *Logical Theory and Semantic Analysis*. Dordrecht, Reidel
- Hjelmslev L. (1943/1973), *Prolégomènes à une théorie de langage*. Minit, Paris

- Hortobágyi I. (2007), Plurilinguisme et Compétence Interculturelle. Études Françaises 4. Pannon Egyetemi Kiadó, Veszprém
- Huot H. (1974), Le verbe DEVOIR. Étude synchronique et diachronique. Klincksieck, Paris
- Imbs P. – Quémada B. (éds.) (1971-1998), Trésor de la langue française (= TLF), Gallimard – CNRS – Klincksieck, Paris, 17 volumes
- Jakobson R. (1963), Essai de linguistique générale. Minuit, Paris
- Jaubert A. (1990), La Lecture Pragmatique. Hachette Supérieur, Paris
- Jeudy B. – Vigogne L. (2007), Nicolas Sarkozy : De Neuilly à l'Élysée. L'Archipel, Paris
- Kerbrat-Orecchioni C. (1977), La connotation. Presses Universitaires de Lyon. Ophrys, Paris
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980), L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Armand Colin, Paris
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990), (1992), (1994), Les Interactions verbales 1-2-3. Armand Colin, Paris
- Kerbrat-Orecchioni C. (2001), Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement. Nathan Université, Paris
- Koncz A. (2007), Miért Sarkozy ? Korona kiadó, Budapest
- Labouret D. – Meunier A. (1994), Les méthodes du français. Bordas, Paris
- Ladmiral J.-R. (1979), Traduire : théorèmes pour la traduction. PB Payot, Paris
- Lafon P. (1984), Dépouillements et statistique en lexicométrie. Slatkine – Champion, Paris–Genève
- Latraverse F. (1987), La pragmatique. Histoire et critique. Mardaga, Bruxelles
- Latraverse F. (1987), La pragmatique. Histoire et critique. Mardaga, Liège
- Laurendeau P. (2004), Modalité, opération de modalisation et mode médiatif. In : Delamotte – Legrand (Dir.), Les médiations langagières, Vol 1, Des faits de langue aux discours. Dyalang CNRS, Publications de l'Université de Rouen, Rouen
- Laurendeau P. (2004), Modalité, opération de modalisation et mode médiatif. In : Delamotte – Legrand (Dir.), Les médiations langagières, Vol 1, Des faits de langue aux discours. Dyalang CNRS, Publications de l'Université de Rouen, pp. 83-95.
- Le Bart C. (1998), Le discours politique. Que sais-je ? 3397. PUF, Paris
- Le Français dans le Monde N° spécial 1996 : « Le discours : enjeux et perspectives ». Hachette, Paris
- Lehmann C. (2008), Sarkolangue. Éd^s Ramsay, Paris

- Leimdorfer F. – Salem A. (1995), Usages de la lexicométrie en analyse de discours. In : Cahiers des Sciences humaines 31 (1), 1995 : 131-143.
- Le Querler N. (1996), Typologie des modalités. Presses Universitaires de Caen
- Lerat P. (1983), Sémantique descriptive. Hachette, Paris
- Lessard, Ch.-E. (2001), Les connotations socioculturelles. = [lessard.iquebec.com]
- Lyons J. (1978), Éléments de sémantique (trad. fr.). Larousse, Paris
- Lyons J. (1980), Sémantique linguistique (trad. fr.). Larousse, Paris
- Lyons J. (1990), Sémantique linguistique (trad. fr.). Larousse, Paris
- Maingueneau D. (1976), Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Hachette, Paris
- Maingueneau D. (1987), Nouvelles tendances en analyse du discours. Hachette, Paris
- Maingueneau D. (1990), Pragmatique pour le discours littéraire. Bordas, Paris
- Maingueneau D. (1994), L'énonciation en linguistique française. Hachette Supérieur, Paris
- Maingueneau D. (1995), Les analyses du discours en France. In : Langages N° 117 (1995)
- Maingueneau D. (1997), L'Analyse du discours. Hachette, Paris
- Maingueneau D. (1998), Analyser les textes de communication. Nathan Université, Paris
- Maingueneau D. (2001), Précis de grammaire pour les concours. Nathan, Paris
- Marcellesi J.-B. (1976), Analyse de discours à entrée lexicale. Langages 41, 79-126.
- Marouzeau J. (1959), Précis de stylistique française. Masson et Cie, Paris
- Martinet A. (1993), Éléments de linguistique générale. Armand Colin, Paris
- Martinet J. (1973), Clefs pour la sémiologie, Seghers, Paris
- Mathieu Y.-Y. (2000), Les verbes de sentiments. De l'analyse linguistique au traitement automatique. CNRS Éd^s, Paris
- Matoré G. (1953), La méthode en lexicologie. Domaine français. Paris
- Mazière F. (2010), L'analyse du discours. Que sais-je 3735. PUF, Paris
- Mihalovics Á. (1998), Az akarat (volitio) nyelvi kifejezése az interperszonális kapcsolatban. Szintaxis – Szemantika – Pragmatika. MTA, Sz-Sz-B. MTTK, Bessenyei György Könyvkiadó, Nyíregyháza
- Mihalovics Á. (2006), Politikai és diplomáciai nyelvhasználat – Langage politique et diplomatique. Pannon Egyetemi Kiadó, Veszprém
- Miller D. et alii (1989), Dictionnaire de la pensée politique. Hommes et idées. Hatier, Paris
- Meunier A. (1974), Modalités et communication. Langue française, 21, 8-25
- Moeschler J. (1996), Théories pragmatiques et pragmatique conversationnelle. Armand Colin, Paris

- Moeschler J. – Reboul A. (1994), Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. Seuil, Paris
- Moirand S. (Réd.) (1996), Le discours : enjeux et perspectives. Le Français dans le Monde. Numéro spécial. Juillet 1996
- Molinié G. (1992), Dictionnaire de rhétorique. Le Livre de Poche, Paris
- Mots N° 10 (1985), Le nous politique. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris
- Mounin G. (1975), La sémantique. Éd^s Seghers, Paris
- Nay C. (2007), Un pouvoir nommé désir. Éd^s Grasset & Fasquelle, Grasset
- Nay C., Sarkozy, avagy a vágy hatalma. Fordította : Csabai Tamás. Aeternitas
- Nay O. (Réd.) (2008), Lexique de Science Politique. Vie et institutions politiques. Dalloz, Paris
- Neveu F. (2004), Dictionnaire des sciences du langage. Armand Colin, Paris
- Oszetzky É. (2003), Lexicologie et enseignement du français-hongrois. Tinta Könyvkiadó, Budapest
- Paveau M.-A. – Sarfati G.-É. (2003), Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Armand Colin, Paris
- Parret H. (1976), La pragmatique des modalités. In : Langages 43, 1976, 47-63.
- Parret H. et alii (1980), Le langage en contexte. Études philosophiques et linguistiques de pragmatique. LIS vol. 3, John Benjamins B.V., Amsterdam
- Parret H. (1986), Les passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité. Mardaga, Bruxelles
- Pêcheux M. (1969/1990), Analyse automatique du discours. Dunod, Paris et Malidier (éd), 97-132.
- Pêcheux M. (1983/1990), Analyse de discours. Trois époques, in Malidier D. (éd), 295-302.
- Perceval A. (2008), Carla & Nicolas. Les mariés de l'Élysée. Éd^s Alphée – Jean-Paul Bertrand.
- Perceval A., Carla és Nicolas. Az Élysée-palota házaspárja. Fordította : Király Katalin. Ringier
- Perelman C. – Olbrechts-Tyteca L. (1970), Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique. Bruxelles
- Perelman C. (2002), L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation. Vrin, Paris
- Perret M. (1994), L'énonciation en grammaire du texte. Nathan Université, Paris
- Petiot G. (1985), Y a-t-il un *nous* autogestionnaire ? In : Mots, 10, pp. 167-188.
- Peyroutet C. (1992), Expression. Méthodes et techniques. Nathan, Paris
- Pfaadt L. (2007), Le Président de A à Z. Sarkozy décrypté : son parcours, ses idées et les premiers 100 jours à l'Élysée. City Éd^s, Poche, Paris

- Picoche J. (1986), Structures sémantiques du lexique français. Nathan Université, Paris
- Plantin C. (1996), L'argumentation. Seuil, Paris
- Pottier B. (1974), Linguistique générale. Théorie et description. Klincksieck, Paris
- Pottier B. (1992a), Sémantique générale. PUF, Paris
- Pottier B. (1992b), Théorie et Analyse en Linguistique. Hachette Supérieur, Paris
- Picoche J. (1977), Précis de lexicologie française. Nathan, Paris
- Rastier F. (dir.) (1995), L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments. CNRS / Didier Érudition, Paris
- Reboul A. – Moeschler J. (1998), La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication. Éd^s du Seuil, Paris
- Reboul A. – Moeschler J. (1998), Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours. Armand Colin, Paris
- Récanati F. (1981), Les Énoncés performatifs. Éd^s de Minuit, Paris
- Rémi-Giraud S. (éd.) (1988), L'infinitif. Presses universitaires de Lyon
- Réquédât F. (1980), Les constructions verbales avec l'infinitif. Hachette, Paris
- Ricœur P. (1986), Du texte à l'action. Seuil, Paris
- Robert (Le) (1990), Dictionnaire de la langue française. Larousse, Paris
- Robrieux J.-J. (1993), Éléments de Rhétorique et d'Argumentation. Dunod, Paris
- Robrieux J.-J. (2000), Rhétorique et argumentation. Nathan université, Paris
- Sanfeld Kr. (1978), Syntaxe du français contemporain. L'Infinitif. Librairie Droz, Genève
- Sarkozy N. (2001), Libre. Robert Laffont, Paris
- Sarkozy N. (2004), La République, les religions, l'espérance. Éd^s Du Cerf, Paris
- Sarkozy N. (2006), Témoignage. XO, Paris
- Sarkozy N. (2007), Ensemble. XO, Paris
- Sarfati G.-É. (1995), Dire, agir, définir. Dictionnaires et langage ordinaire. L'Harmattan, Paris
- Sarfati G.-É. (1997), Éléments d'analyse du discours. Nathan, Paris
- Sarfati G.-É. (2002), Précis de pragmatique. Nathan Université, Paris
- Saussure F. de (1972/1916), Cours de linguistique générale. Payot, Paris
- Schepens P. (Réd.) (2006), Catégories pour l'analyse du discours politique. Semen 21, avril 2006. Presses Universitaires de Franche-Comté
- Schott-Bourget V. (1994), Approches de la linguistique. Nathan Université, Paris
- Schwarze C. (2001), Introduction à la sémantique lexicale. Narr. Verlag Tübingen

- Searle J. R. (1973), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Trad. Fr., Hermann, Paris
- Siouffi G. – Van Raemdonck D. (1999), *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal, Paris
- Tabet E. (2003), *Convaincre, persuader, délibérer*. PUF, Paris
- Tesnière L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris
- Thoveron G. (1990), *La communication politique aujourd'hui*. De Boeck Université, Bruxelles
- Tiberj V. et alii (2007), *Les mots des présidentielles*. Sciences Po-Les Presses, Paris
- Tomba I. (2005), *La sémantique*. PUF, Paris. Que sais-je ?
- Tournier M. (1997), *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale, 2*. Klincksieck, Paris
- Vanderveken D. (1988), *Les actes du discours*. Mardaga, Liège-Bruxelles
- Van Dijk J.-A. (1996), *De la grammaire de texte à l'analyse socio-politique du discours*. In : Mordand S. (éd.), *Le Français dans le Monde, numéro spécial, « Le discours : enjeux et perspectives »*. Hachette, Paris
- Vion R. (1992), *La communication verbale. Analyse des Interactions*. Hachette Supérieur, Paris
- Weinrich H. (1989), *Grammaire textuelle du français*. Didier/Hatier, Paris
- Wolton D. (1997), *De la vulgarisation à la communication*. Hermès, 21, Éd. Du CNRS, Paris, 9-14.

Webographie

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

<http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/comm/commdefinitions.htm>

www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=10697

<http://www.toupie.org>

<http://sos.philosophie.free.fr/habermas.php>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_du_discours

D'après Wikipédia/Sémiologie

http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Nicolas_Sarkozy&printable=yes

<http://histoireontheway.blogspot.com/2009/03/lelection-presidentielle-dans-la.html>

http://fr.wikipédia.org/wiki/%C3%89lections_pr%C3%A9sidentielles_sous_la_Cinqu...

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/election-presidentielle-2007/context...>

http://fr.wikinews.org/wiki/Nicolas_Sarkozy:_annonce_de_candidature_%C3%AO_1...

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/concorde.php?e=le+pr%C3%A9si...>

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/concorde.php?e=je+crois&n=Sark...>

<http://www.vannson.fr/index.php?category/Programme>

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/>

http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Jean_V%C3%A9ronis&printable=yes

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/accueil.php/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_V%C3%A9ronis/

<http://www.u-m-p.org/propositions/index.php?mode=index>

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9notation_et_connotation

http://www.espacefrancais.com/analyses/denotation_connotation.html

<http://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-16117...>

[http://www.samuelhuet.com/linguistique/52-lexicon/53-lexicometrie.html\)](http://www.samuelhuet.com/linguistique/52-lexicon/53-lexicometrie.html)

<http://www.linguistes.com/phrase/enonces.html>

Énonciation/Wikipédia, fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nonciation

http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte_de_langage

http://www_lium.univ_lemans.fr/~lemeunie/these/node28.html

<http://www.trusiad.fr/cours/linguistique/pronom.html>

www.sonagnon.org/index.php?view=article&catid=1%3Actualite&id=1433...

www.lepost.fr/article/2007/09/20/1022361_bilan-promesses-sarkozy.html

<http://blog.veronis.fr/2007/10/sarko-moi-je-2.html>

<http://blog.veronis.fr/2007/10/sarko-moi-je-2.html>

Sources

Discours 2007 – Discours de Nicolas Sarkozy :

<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/>

Annexes

- 1) Les discours analysés sur CD-rom
- 2) Le projet présidentiel « *Ensemble tout devient possible* » (imprimé)